UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

DES 1974/195
LN 74/20

UNIVERSITE DE NANCY II

Thèse de Doctorat de Troisième Cycle

présentée par

BERNADETTE GRANDCOLAS

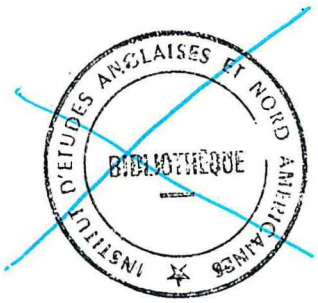


# ABEL BOYER, GRAMMAIRIEN ET PEDAGOGUE.

## La description et l'enseignement du Français en Angleterre entre 1690 et 1750.

PLAN

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I : BOYER, LES FRANCAIS ET LE FRANCAIS EN ANGLETERRE A LA FIN DU DIX-SEPTIEME SIECLE.

Eléménts biographiques concernant Boyer jusqu'à 1700 . 5

Situation du français en Angleterre . 13

Le français en Amérique à la même période . 19

CHAPITRE II : THE COMPLEAT FRENCH MASTER ET LES METHODES DE FRANCAIS PARUES DE 1690 A 1750. 21

Description du Compleat French Master. 22

Tableau bibliographique ; remarques . 31

Boyer, ses successeurs et ses imitateurs. 38

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE LA PRONONCIATION. 46

Présentation générale. 47

Les Voyelles ( Etude de A - E - O - U). 50

Les Diphtongues ( Etude de ia -oi ). 63

Les Consonnes ( Etude de G -R ) . 71

Prosodie . 78

Conclusions . 79

CHAPITRE IV : L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE. 83

Présentation générale 84

L'Analogie : le nom 88
le verbe 91
autres parties du discours 97
la déclinaison 101

La Syntaxe 109

Conclusions 116

CHAPITRE V BOYER ET LA PEDAGOGIE DU FRANCAIS AU DIX-HUITIEME SIECLE. 120

Place du français dans l'éducation ( écoles, enseignants, finalités de l'enseignement du français ) 121

Problématique de l'enseignement des langues ( Age d'apprentissage, "Routine" ou "Raison", Rôle de la Grammaire, Latin et Français ) 134

Les Dialogues 142

Le Perfectionnement ( Livres bilingues, aspects linguistiques des voyages en France ) 150

CONCLUSION 160

ANNEXES 164

Annexes biographiques 165

Anthologie de Dialogues entre le Maître et l'Elève 172

BIBLIOGRAPHIE 196

# INTRODUCTION

A une époque où différentes théories de l'enseignement des langues étrangères s'affrontent de manière contradictoire, où non seulement la linguistique, mais aussi la psychologie et la sociologie prennent de plus en plus d'importance dans la réflexion méthodologique, le fait d'accorder une grande attention à un manuel publié il y a plus de trois cents ans, peut paraître très éloigné de ce type de préoccupations... Nous avons, cependant, décidé d'entreprendre cette étude, et cela pour plusieurs raisons. Il s'agissait, tout d'abord, de donner une réponse à la question que s'était posée Monsieur DANCHIN au cours de nombreux travaux qu'il a effectués ou dirigés sur l'influence française en Angleterre : comment expliquer le succès d'un manuel qui connaîtra, à Londres, une trentaine d'éditions entre 1694 et 1797 ? En effet, le Compleat French Master d'Abel BUYER connût la faveur du public anglais pendant tout le dix-huitième siècle ; il fût, en outre, édité huit fois à Edimbourg, quatre fois à Dublin. Sa renommée ne s'est pas limitée à la Grande-Bretagne, puisqu'on en trouve des éditions à Bruxelles, Paris, Rotterdam, Amsterdam et même Philadelphie !

Nous avons, par ailleurs, remarqué que la plupart des livres consacrés

à l'histoire de l'éducation en Angleterre au dix-huitième siècle passent généralement sous silence l'enseignement des langues étrangères. Le livre le plus important consacré à l'histoire de la pédagogie du français ne traite pas du tout de la période qui suit 1690 et le nom de BOYER n'y est même pas cité : en effet, Katharina LAMBLEY, dans son ouvrage très intéressant, devenu maintenant ouvrage de référence, traite d'une période limitée - comme l'indique son titre : The teaching and Cultivation of the French Language during the Tudor and Stuart Times (1). En conséquence, nous avons pensé qu'à partir de l'analyse du manuel de BOYER et des autres manuels que nous serions amenés à lui comparer, nous pourrions contribuer à éclairer certains aspects de la pédagogie du français au dix-huitième siècle. Il nous a également paru essentiel, au cours de ce travail, de ne pas isoler la pratique pédagogique du contexte intellectuel et social : nous voulions essayer de voir comment l'enseignement du français s'intégrait aux différentes finalités de l'éducation en général.

Ces quelques idées-force nous ont servi de guide au cours de notre travail qui a consisté à étudier le manuel de BOYER et ceux de ses contemporains sous leurs différents aspects. Notre premier souci sera de situer le Compleat French Master par rapport à son auteur - nous voulons voir quelle place il a tenue dans la vie d'Abel BOYER, à son époque - nous nous intéresserons à la situation du français en Angleterre à la fin du dix-septième siècle, et enfin, par rapport aux manuels contemporains - nous avons essayé de faire une recherche exhaustive concernant tous les manuels

---

1) Manchester : University Press, 1920.

publiés entre 1690 et 1740. Peut-être quelques livres auront-ils échappé à notre attention, cependant, nous avons longuement travaillé dans plusieurs bibliothèques riches en volumes anciens ( essentiellement la British Museum , la Bodleian Library et l'Anglo-French Collection de la Brotherton Library à Leeds, pour l'Angleterre ; la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque de la Sorbonne pour la France . ) En outre, les contacts que nous avons pu avoir au début de notre recherche avec le Dr ALSTON, directeur de la Scolar Press, spécialisée dans la réédition de ce type d'ouvrages, nous ont aidé à localiser toutes les éditions existantes de l'ouvrage de BOYER.

Ensuite, la partie proprement linguistique de notre travail consistera en une description de la prononciation et de la grammaire du français telles qu'elles apparaissent dans le manuel de BOYER et dans plusieurs autres publiés à la même époque ; ceci nous permettra de voir quels sont les auteurs qui ont inspiré BOYER, comment il se situe par rapport à ceux-ci, et de déterminer si le succès qu'il a rencontré était dû à la nouveauté de cette description, ou, au contraire, à une adéquation à ce que le public de l'époque souhaitait trouver dans un manuel de ce style. Nous verrons également si le lecteur du vingtième siècle peut trouver dans ces pages un reflet de certaines questions qui ne seront formalisées que beaucoup plus tard par les linguistes actuels.

Il nous restera enfin à présenter quelques aspects de la pédagogie du français au dix-huitième siècle, telle qu'elle se pratiquait à l'époque de

BOYER et à déceler les influences nouvelles qui, peu à peu, infléchiront cette pédagogie. Nous nous attacherons particulièrement à mettre en valeur certaines innovations qui nous semblent particulièrement intéressantes aujourd'hui. Comme dans le domaine linguistique, nous retrouverons des intuitions qui se vérifient actuellement dans des études psychologiques et sociologiques. Par ailleurs, plusieurs procédures d'enseignement, présentées actuellement comme des nouveautés, ne sont, en réalité, qu'une modernisation et une reprise de certaines idées anciennes. Il était important, pour nous, que cette recherche n'ait pas seulement une portée historique mais puisse donner un éclairage nouveau à la réflexion pédagogique actuelle.

# Chapitre I

## BOYER, LES FRANCAIS ET LE FRANCAIS EN ANGLETERRE

## ENTRE 1690 ET 1700 .

## I. - QUELQUES PRECISIONS SUR LA VIE D'ABEL BOYER ENTRE 1667 ET 1700

La seule source qui nous renseigne sur l'enfance de BOYER est sa notice nécrologique, probablement rédigée par lui-même ! Il insiste surtout sur l'honorabilité de sa famille, tant du côté maternel que paternel, et donne quelques détails sur ses études : son oncle lui sert de précepteur. Il va ensuite dans une école protestante. Nous savons, grâce à M. NICOLAS (1), que BOYER était inscrit sur les registres de l'Académie de Puylaurens en Octobre 1603 ; l'Académie de Puylaurens avait remplacé celle de Montauban en 1659, à la suite d'une émeute entre Protestants et Catholiques dans les locaux de Montauban. Dans cette Académie on enseignait la théologie, l'hébreu et la philosophie, bref, on formait de futurs pasteurs, et il est permis de penser que Boyer se destinait à cette voie.

La révocation de l'Edit de Nantes met fin aux études françaises de BOYER et il part, avec son oncle, pour la Hollande par la voie maritime. Après quelques mois de service militaire, il reprend ses études à l'Université hollandaise de Fraeneker. Il dit y avoir suivi des cours de philosophie, théologie, histoire, philologie et mathématiques. Il peut être intéressant de noter (2) que Fraeneker était la seule Université où était régulièrement nommé un professeur spécial pour l'enseignement du français. Plusieurs manuels d'enseignement du français ont été édités par des professeurs de Fraeneker ; certains sont en latin et ne semblent pas avoir été diffusés en Abgleterre. En revanche, Franciscus Casparus COLSONI, un de ces professeurs de français émigra ensuite en Angleterre où il publia plusieurs livres de grammaire en 1688 et 1695 ; il avait enseigné le français et l'italien à Fraeneker de 1683 à 1687. Le titre de son manuel le plus célèbre est Le Nouveau Trimagister ou le Maitre de trois langues auprès duquel l'Italien, le Français et l'Anglais apprennent mutuellement à discourir entre eux. (3)

---

1) Michel NICOLAS, Histoire de l'ancienne Académie protestante de Montauban ( 1598 - 1659 ) et de Puylaurens ( 1660-1685 ) ( Montauban : E.Forestié, 1885 )

2) J.K. RIEMENS, Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XIVème au XIXème siècles ( Leyde : Sijthoff, 1819 )

3) Londres, aux dépens de B. Griffin et R. Wilde, 1688.

Nous ne savons pas si BOYER a eu des contacts avec ces professeurs lors de son séjour dans l'Université hollandaise : il semble en avoir surtout retenu le travail qu'il a fourni en mathématiques, et spécialement en géométrie ( on peut penser que ce goût pour les mathématiques se retrouve dans la présentation du Compleat French Master, qui est beaucoup plus claire que celle de tous les manuels contemporains : meilleure disposition des paragraphes, souci d'organisation des questions, utilisation des accolades ).

Apparemment, BOYER partit pour l'Angleterre avec l'intention d'y faire un bref séjour avant de regagner la France. Il était muni d'une lettre de recommandation :

From Monsieur BAILE, Rotterdam, July 1689

Recommendation : He is a Gentleman of a good Family, related to one of my intimate Friends ; and who having begun his studies in France has continued them with success at the University of Franeker ; where he has learnt not only philosophy and Divinity but also the Mathematicks.

To Gilbert BURNET, Bishop of Salesbury (1)

Malheureusement, il lui fut impossible de retourner dans son pays et il restera en Angleterre jusqu'à sa mort. Pour gagner sa vie, il accepte de travailler pour un certain Thomas SMITH qui écrit une vie de CAMDEN et demande à BOYER de lui préparer tout ce qui concerne la correspondance de et à CAMDEN d'après les Cotton Manuscripts. C'est vraisemblablement à ce moment que BOYER abandonne définitivement l'idée d'être pasteur qu'il devait avoir depuis plusieurs années et cherche à gagner sa vie de façon plus régulière grâce à l'enseignement :

Lettre du Révérend S. 13 Aug. 1791 : You dwell to perfect yourself in the knowledge of the English tongue ; but the study of the Greek is that which will be of more use to you in order to make you serviceable to the Church, to which by the Bent of your Mind and Course of your life you have devoted yourself. (2)

---

1) Letters of Wit, Politicks and Morality ( London : J. HARTLEY, 1701 ) p. 273

2) Letters of Wit, Politicks and Morality ( London : J. HARTLEY, 1701 ) p. 280

> Réponse de BOYER : I will freely own to you that bating the Hardships which are inseparable from παιδεγωγια, I am as happy in my exile as I could have been in my own country ... I hitherto have a strong desire of learning the English tongue, for as long as our miseries last ... the surest and perhaps the only way for a Frenchman, who has nothing to trust to but his learning, to get an honest livelihood in England, is to speak English. (1)

Pendant les dix années qui suivent, BOYER a une activité intense, si nous en jugeons par les nombreuses publications de caractère très différent qui jalonnent cette période. En 1692, il devient professeur de français et de latin d'un jeune noble dont le père était influent à la cour ; s'il accepte cette charge, c'est, bien sûr, pour assurer son indépendance financière, mais surtout dans l'espoir de satisfaire des ambitions sociales et politiques. Il écrit en France sa fierté d'être introduit dans les milieux de la cour ; nous pouvons, en effet, inférer que certaines des lettres qu'il a introduites dans son recueil de Letters of Wit, Politicks and Morality ont été vraiment écrites par lui quelques années plus tôt. Ainsi la lettre "from a French Gentleman in London, to his friend in Paris giving him an account of England, particulary of the assemblies at Kensington ; and of the celebrated beauties there" nous indique qu'il est introduit à la cour et " mixes with persons of Quality and nice Breeding". (2)

C'est pendant cette période qu'il commence également à fréquenter les milieux littéraires, non sans une certaine prudence, comme nous pouvons en juger par la lettre suivante :

> I must freely own to you how timorous I am in meddling with the poets ; they are known to be a peevish turbulent nation, easily Provoked and seldom or ever reconciled ; and I had rather entertain you with the State Affairs and settle the Succession of Spain or England, than give my opinion of the Performance of the old and new Wits. Indeed there were less danger in siding with Denmark against the Triple Alliance, or maintaining the Prerogatives of the Crown against the Incroachments of the Commonwealth's Party, than in opposing the Self-Conceit of a New Writer, or condemning the ill-taste of the town for mistaking a Farce for a true Comedy ; and to engage the proud, ill-bred, ill-natured critick at Will's, and dare to his pretended Sublime, Fulsom Bombast, were more hazardous than to speak Treason or Rail at the Court". (3)

---

1) Letters of Wit, Politicks and Morality ( London : J. HARTLEY, 1701 ) p. 262

2) idem, p. 210

3) idem, p. 212

Il est intéressant de signaler que BOYER ne restera pas toujours à l'abri des querelles littéraires, comme le témoigne la préface aux Characters of the Virtues and Vices of the Age :

> " I shall conclude by obviating a quarrel which some malicious, snarling people ( who are acquainted with my circumstances ) might pick with some of these thoughts, for being purposely written to gratify Private Resentments I ... do here solemnly protest, that the principal Authors of them are too Trifling and inconsiderate to deserve this Noble way of Revenge." (1)

Plus tard, d'ailleurs, il lui arrivera d'être la cible des deux plus grands polémistes de son temps, SWIFT et POPE. SWIFT écrit à STELLA, le 9 octobre 1911 :

> " One BOYER, a French Dog, has abused me in a pamphlet and I have got him up in a messenger's hand. The secretary - St John - promises to swinge him... I must make that rogue for warning to others... a little whiffling Frenchman' (2)

BOYER est une des victimes de POPE dans la Dunciade ( Bock II 1413 )

> " Under the Soporific Influence of Dulness
> BOYER the State and Law the Stage gave over ". (3)

BOYER exerce aussi une certaine activité dans les milieux du théâtre : il traduit, en effet, l'Iphigénie de RACINE, qui est jouée à Drury Lane en décembre 1699 sous le titre Achilles or Iphigenis in Aulis et publiée en 1700 : The Victim or Achilles and Iphigenis in Aulis. Cette pièce fut très mal accueillie par la critique et n'eut que quatre représentations. On lit dans The Post-Boy ( 23 janvier 1700 ) :

> "It is one of the earliest pseudo-classic tragedies. It was a failure on the stage ; this the author with characteristic literary immodesty attribued to the fact that it came out immediately after Dennis'play on the same theme et Lincoln's Inn Fields and contemporaneously with Farquhar's a Trip to the Jubilee".

---

1) Characters of the Virtues and Vices of the Age ( London : Abel BOYER,1695 ). Preface.
2) Journal to Stella,edited by Harold Williams ( Oxford : Clarendon Press, 1963 Volume 11 , p. 384 ).
3) A. Pope, Poetical Works ( London : Oxford University Press, 1966 ) p. 523.

Cependant, cette production n'est pas oubliée par les auteurs de plusieurs histoires du théâtre anglais, et leurs commentaires nous permettent de voir les modifications apportées par BOYER à la tragédie de RACINE. GENEST dans An Account of the English Stage from the Restoration in 1660 to 1830 écrit :

" This is a moderate Tragedy by BOYER - he borrowed it from Racine ... Boyer's play is a little more than a translation from Racine. Every entrance and exit is the same till the last scene of the Fifth Act. Racine, according to the custom of the French theatre makes Ulysses enter and relate to Clytemnestra what had happened - Boyer changes the scene - an alter is raised - the principal characters are arranged near it - Calchas delivers the Oracle and Eriphile kills herself, in the sight of the audience". (1)

A.NICOLL dans A History of the English Drama 1660-1900 précise :

" The external features of the older heroic drama were retained. The play is an adaptation from Racine, yet the author has indulged in a variety of showy incidents highly reminiscent of his predecessor, Dryden : "the sun is eclipsed ; shrieks in the air : Subterranean groans and howlings, Thunder, Clashing of Swords within, Thunder and Lightning. The Alter is lighted ; the flat scene opens and discovers a Heaven at a distance ; Diana in a machine crosses the Stage ; the Wind and Sea roar ; Shoutings." (2)

D.E. BAKER dans The Companion to the Playhouse semble apprécier la traduction de BOYER :

" It was performed without any success, but it is far from being a bad play. Nor can there perhaps be a stronger instance of the abilities of its author than success in such an attempt, since writing with any degree of correctness or elegance, even in prose, in a language which we were not born to the speaking of, is an excellence not very frequently attained ; but to proceed so far in the perfection of it, as to even be sufferable in poetry, and more especially in that of the drama, in which the diction and manners of expression require a peculier dignity and force, and in a language so difficult to attain the perfect command of as the English, is what has been seldom accomplished but in the instance of the gentleman we are now speaking of ; and indeed with regard to the piece itself, it is but justice to acknowledge that notwithstanding the restraint which all translation naturally undergoes, and the other disadvantages which attended on its author, the language, though not perhaps so sublime or poetical, so polished into poetry as that of some our native writers, yet possessed so great a share of correctness, and is so entirely free of any gallicism, or even the least vestige of the foreigner in it, that it is even in that respect superior to many of our modern tragedies". (3)

---

1) John GENEST An Account of the English Stage from the Restoration in 1660 to 1830, 10 Volumes ( Bath : H.E. Carrington, 1832 ) p. 166-167.
2) Allardyce NICOLL A History of English Drama ( London, Cambridge University Press, 1952 ) p. 75.
3) D.E. BAKER The Companion to the Playhouse (London : Rivington, 1764 ) p. 36.

Il est intéressant pour notre propos de lire ensuite ( nous sommes en 1764 )

" But what has rendered him the most known and established his Name to latest posterity, are the very complest Dictionary and Grammar of the French language, which he compiled, and which have been , and still are esteemed, the very best in their kind". (1)

L'activité de traducteur de BOYER ne s'arrêtera pas là, mais Iphigénie est la seule pièce qu'il ait adaptée et, probablement, sa seule incursion dans le domaine du théâtre (2).

Pendant toute cette période, BOYER lut énormément, en français comme en anglais ; une de ses lettres nous donne un aperçu des auteurs qu'il préférait :

" As for Authors, I seldom converse with the New any further than their title-pages and contents. But I make the Ancients both my study and Entertainment. Among these I rank those modern writers that have a true taste of Antiquity and a deep knowledge of Nature ; as de Montaigne, Saint-Evremond, Pascal ; La Bruyère, Molière, Boileau and some few other among the French. And Bacon, Temple, Cowley, Ben Johnson and Shakespeare among the English. I own, in some of these, the delicacy of Expression is sometimes wanting ; but the justness of their thoughts sufficiently recompenses that defect and whoever reads ought rather to consult the Improvement of his mind than the Gratifying of his ear". (3)

Bien sûr, ces années sont aussi consacrées à la préparation du Complest French Master, dont la rédaction a dû commencer dès 1692. En effet, si le livre est effectivement publié en février 1694, il devait déjà être assez avancé au début de 1693 : on peut lire, dans le numéro d'avril de cette année-là, du Gentleman's Journal l'annonce suivante :

"The French Complest Master being a new method to learn with ease and delight the French Tongue, as it is now spoken at the Courts of France. The first part contains a short and plain Grammar, the second a Vocabulary, Dialogues some Niceties of the French tongue, and twelve discourses. The Jest, Jests, Repartees and Stories, Choice Letters, Proverbs and Songs with the Notes. Dedicated to the Duke of Gloucester by Mr A. BOYER".

On s'étonnera moins de cette "publicité" quand on saura que le directeur du Gentleman's Journal est P.A. MOTTEUX, huguenot exilé, à la fois traducteur, homme

---

1) D.E. BAKER The Companion to the Playhouse ( London : Rivington,1764 ) p. 36.

2) Voir Annexes p. 10 la liste complète des traductions de BOYER publiées jusqu'à 1701.

3) Letters of Wit, Politicks and Morality ( London : J.Hartley, 1701) p. 252.

de lettres, marchand qui se trouvait donc un peu dans la même situation que BOYER et devait bien le connaître.

Si, pour la première édition de son livre, BOYER s'est vraisemblablement contenté de consulter les différentes grammaires françaises qui avaient cours à Londres à l'époque, il n'en est pas de même pour la seconde édition ( 1699 ) qu'il prépare concurremment avec la compilation de son dictionnaire qui paraîtra la même année :

Letter to Thomas HANSLAW, Déc. 30 1694

> ... I acquainted you with my design of compiling a French and English Dictionary. I have since collected some considerable material towards it and engaged an ingenious English Gentleman to revise my English ; so that have reason to hope I may be able to exceed all former works of this Nature..(1)

BOYER continuait, cependant, à ce moment-là, son travail de précepteur. Il avait été déçu dans son espoir d'être nommé précepteur du Duc de Gloucester ( à qui il avait dédié The Compleat French Master ) :

" Mr P. was chosen to instruct his Hyghness in the French tongue". (2)

En 1699, il était le professeur du fils de Lord Henry HERBERT, Gentleman of the King's Privy Chamber. Son enseignement ne semble pas lui procurer beaucoup de satisfactions intellectuelles, et derrière cette lettre d'appréciation sur le travail de son élève, on sent que le souci majeur de BOYER est de se faire bien considérer par des personnes de haut rang :

Letters from Monsieur BOYER to Lord HERBERT

Hanslop, July and 1699

> My Lord, In obedience to your Lordships command, this is to give you an account of Mr Herbert's studies, and I wish I may do it, so as to give satisfaction both to your Lordship and him without doing injustice to either. The truth is, our progress has been but slow ; but however, 'tis such as cannot justly merit your Lordship's disapprobation. Festinat lente may be the motto of Mr HERBERT, in relation to his exercises. There remains still in

---

1) Letters of Wit, Politicks and Morality ( London : J. HARTLEY, 1701 ) p. 266.

2) Idem, p. 275.

him an averseness to books, which is not a little fortified by the frequent opportunities he has of going abroad to his country sports ; but then your Lordship's orders are a prevailing motive to bring him to his studies, so that all he does must be ascribed to the desire he has of being dutifull. On my part, I do all that lies in my power to discharge the trust your Lordship has been pleased to repose in me and to show with how much respect and reality I am, my Lord, your Lordship's very humbled and most obedient servant." (1)

BOYER espérait que la publication de son dictionnaire lui permettrait d'échapper à la condition de professeur qu'il n'appréciait guère, et il avait entrepris son énorme travail de compilation " that he might free himself from the intolerable Yoke of teaching School" (2). L'avenir lui donne raison, puisque, à partir de 1700, il consacra son existence à des activités littéraires, politiques et journalistiques. Comme nous nous intéressons plus particulièrement au grammairien et au pédagogue, nous n'aborderons pas en détail les trente dernières années de la vie de BOYER qui furent fertiles en événements et étroitement liées à la vie politique et littéraire de son temps.

---

1) Rebecca Warner, Epistolary Curiosities Illustrative of the Herbert Family ( Bath and London : R. Cruttwell 1817 ) p. 171.

2) The Political State of Great Britain, December 1729 . cf Annexe p.165

## II. - SITUATION DU FRANCAIS EN ANGLETERRE A LA FIN DU XVIIème SIECLE

Les manuels de BOYER ont paru à une période où la langue française occupait une place très importante dans la vie politique, sociale et culturelle de l'Angleterre. Cette "gallomanie" a été analysée dans le détail ( particulièrement par Ferdinand BRUNOT (1). Nous nous contenterons d'en citer quelques exemples relevés dans des ouvrages parus à la fin du XVIIème siècle ou au début du XVIIIème. BOYER lui-même signale, à plusieurs reprises, cet engouement pour le français :

> " Since the French Tongue is arrived to that pitch of reputation as to become the general language of all Courts, and one of the chiefest qualifications of accomplished persons in Europe, there is scarce anything to be seen everywhere but French grammars".(2)

> " The King has the French, English and Dutch languages at command, but he uses the first more than any of the rest". (3)

Dans la dédicace de son Art de bien parler François, LA TOUCHE, s'adressant à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Gloucester, écrit :

> "... Si votre Altesse Royale veut suivre cette sage politique, comme j'en suis persuadé, et s'opposer avec succès aux desseins de cette couronne ambitieuse, il sera nécessaire qu'elle entretienne des correspondances secrètes et qu'elle entre dans le détail de beaucoup d'affaires qui demandent absolument la connaissance du français." (4)

MIEGE, dans la préface à sa grammaire, insiste sur l'importance du Français en dehors de toute conjoncture politique :

> " To conclude, England is so much addicted to this language, as are most countries in Europe, that I need not urge anything for the learning of it. We are all satisfied here, that it is not only an ornament to one,

---

1) Ferdinand BRUNOT, Histoire de la Langue française, tome V, le français en France et hors de France au XVIIème siècle, p. 147-194 - Tome VIII Le Français hors de France au XVIIIème siècle, p. 233-234 ( Paris, Armand Colin, 1966)
2) Abel BOYER, The Compleat French Master, Préface ( Londres : I.Salisbury 1694)
3) Idem, Letters of Wit, politicks and Morality (Londres, J.Hartley, 1701) p. 210.
4) De la TOUCHE, L'art de bien parler François, ( Amsterdam : R.et G. Wettstein, 1698 ) Préface.

> but certainly a thing of great use, in this nation especially ; were it but to understand the proper and original meaning of a great number of choice words in English that are come out of the French .... Nay, if things do come to a rupture with France to all intents and purposes, then to be sure the French tongue will be so much the more useful and necessary whatever be the change of publick affaire. Therefore, as far as I see, 'tis the only French Commodity that is now left for England to trade in. A commodity that may be got without any great advantage to the French King ; neither is it very changeable, and hard to compass, if one gives but his mind to it. All which considerations make me very confident that whatever falls out, this nation will hardly think it convenient to fall out with the French tongue (1)

Le français était vraiment considéré comme la langue internationale, et le London Gazette connût une édition française sous le titre La Gazette de Londres pendant toute la deuxième moitié du dix-septième siècle et une partie du dix-huitième. (2)

De plus, à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, beaucoup de Huguenots français s'étaient réfugiés en Angleterre ( les évaluations varient de 70.000 à 120.000 ). L'histoire de ces réfugiés a été l'objet de plusieurs livres très documentés (3) et nous ne ferons qu'illustrer ce phénomène par quelques références à des ouvrages de cette période. Dans sa chronique du règne de Guillaume III, BOYER mentionne le fait à plusieurs reprises. Il signale, en particulier, l'aide que ces protestants ont reçue à leur arrivée en Angleterre :

> " At the some time that King James advanc'd Popery, it cannot be denied but that his Generosity extended, in a particular manner, to the distress'd Protestants who had lately fled from France upon account of Religion for he not only granted them Briefs but gave'em also large sums out of his Privy Purse, to excite the Charity of his Subjects by his Royal Example". (4)

Un voyageur français relate dans son journal de voyage les faits suivants.

> "Les François Protestans qui se sont refugiez en Angleterre, s'y sont tellement répandus, qu'il est impossible d'en marquer, ni même d'en con-

---

1) Gui MIEGE, The Grounds of the French Tongue (Londres : T.BASSET,1687) Preface.
2) Voir Charles BASTIDE, Anglais et français du XVIIème siècle (Paris: Felix Alcan,1912).
3) Cf. Bibliographie.
4) Abel BOYER, History of King William III, Vol.I, p.102 (London,1702(1703)I,102.

> jecturer le nombre. Outre les onze Régimens qui en sont entièrement composez, il y en a dans toutes les autres Troupes. Une grande quantité de l'un et l'autre sexe, se sont mis en diverses sortes de conditions dans les familles angloises ; ... Plusieurs ont établi des manufactures à la Campagne et, en même temps, des Eglises. Présentement, il y a vingt-deux Eglises Françoises dans Londres, et environ cent Ministres qui sont à la pension de l'Etat, sans compter ceux qui sont parvenus à d'autres moyens de subsister. La bénéficience Royale, et la compassion des Peuples a été très grande à leur égard." (1)

Ces réfugiés appartenaient à différentes classes de la société et exerçaient les métiers les plus divers : on a vu des directeurs de manufactures suivis de leurs ouvriers implanter en Angleterre des ateliers où l'on travaillait la soie, la dentelle, le verre, le papier. En raison de la vogue qui touchait tout ce qui était français, ils n'eurent pas de mal à écouler leur production. D'autres se sont installés comme marchands ou artisans et il y avait, bien sûr, de nombreux pasteurs. Enfin, et ceci est important pour nous, un grand nombre d'entre eux, comme BOYER, enseignait le français. Ils se sont répartis en trois grandes catégories : certains ont trouvé des postes de précepteurs dans des familles - ainsi BOYER vécut tout d'abord dans la famille de Lord BATHURST, puis dans celle de Lord HERBERT. D'autres recevaient des élèves à leur domicile, soit pour des leçons hebdomadaires, soit en prenant des pensionnaires. On trouve souvent, dans les gazettes ou les manuels publiés pendant cette période des notices de ce type :

> " The Author of these Dialogues teaches French at his own house or abroad and has lodgings ready furnished for such as desire to compleat themselves in the French Language in a small Space of Time : where, if any gentleman pleases, he may have his Board. And the said* French Language for an Hour or two, who will be pleased to do him o this Method I take to be the readiest and best Way of making one's self Master of a Language. He will always be ready to explain the Difficulties, clear the Doubts, and rectify the mistake of any such Gentleman as will oblige him in the Manner above said. And his Family, who speak the correct French, will be no small Help to form the Pronunciation of such who desire to perfect themselves in the French Language". (2)

* Author will likewise be ready to converse with any Gentleman in the o the Honour to dine at his Table tho' he does not board with him ; and

---

1) François-Maximilien MISSON, Mémoires et Observations d'un Voyageur en Angleterre, ( La Haye : Henri van Bulderen, 1698 ), p. 362.

2) Claude ARNOUX : The Art of teaching French without the Help of any Grammar ( London, J. Stagg, 1732 ) Préface.

D'autres, enfin, suivant en cela l'exemple de certains de leurs compatriotes qui avaient émigré à une époque antérieure, ouvrirent des écoles :

> Les Français ont établi plusieurs grandes Ecoles, et à Londres et aux environs. L'avantage qu'ont les Anglois de mettre là leurs Enfans, est qu'outre toutes les choses qui s'enseignent dans les autres Ecoles, ils apprennent la Langue Française dans celle-ci ". (1)

Dans son ouvrage consacré à l'influence des Réfugiés sur l'éducation anglaise, WATSON (2) montre l'importance des Huguenots français dans le développement des écoles privées, dans l'éducation des filles et dans l'enseignement des langues.

Il faut préciser ici que l'enseignement des langues modernes n'avait pratiquement aucune importance, ni dans les écoles traditionnelles, ni dans les universités. La situation dans les Universités a été décrite par Sir Charles FIRTH (3) : en dépit du fait que le français était la langue diplomatique, il n'était l'objet d'aucun enseignement; ni à Oxford, ni à Cambridge. Il fallut attendre 1724 pour que soit instauré un enseignement des langues vivantes dans ces universités :

> Letter from Lord TOWNSHEND, 16 May 1724
>
> The two Universities being intended for a nursery of learned and able men, not only for the service of the Church, but also of the State ; and the service of the State by reason of continual correspondence with foreign courts and agencies therein, requiring in a peculiar manner the knowledge of the modern or living languages, both in speaking and writing, for which no provision hath yet been made in either of the Universities ... and having seriously weighed the prejudice that has accrued to the said Universities from this defect, persons of foreign nations being often employed in the education and tuition of youth both at home and in their travels ; and great number of young nobility and gentry being either sent abroad directly from school, or taken away from the Universities before the course of their studies can be there completed, and opportunities frequently lost to the Crown of employing and encouraging members of the two Universities by conferring on them such employments both at home and abroad as necessarily require a competent skill in writing and speaking the Modern Languages. (4)

---

1) François-Maximilien MISSON, Mémoires et observations d'un Voyageur en Angleterre, ( La Haye, Henri van Bulderen, 1968 ) p. 99.

2) Foster WATSON, Religious Refugees and English Education ( London, Spotfiswoode and Cº, 1911 ).

3) Sir Charles FIRTH, Modern Languages at Oxford, 1724-1929 ( London, Oxford University Press, 1919 ).

4) op. cit. p. 5.

Cette mise en place de l'enseignement des langues était destinée à favoriser la formation des futurs hauts fonctionnaires ; cette tentative échoua parce qu'il n'existait pas encore de véritable corps de l'administration, et il fallut attendre 1840 pour que l'enseignement des langues vivantes fût véritablement instauré dans les Universités britanniques.

Quant aux écoles traditionnelles, si elles accordaient beaucoup d'importance à l'apprentissage du Latin, elles n'avaient pas mis les langues vivantes à leur programme. Il est, cependant, fait mention de l'enseignement du français dans quelques "non-conformist Académies". I. PARKER signale, par exemple, qu'à l'Académie de Northampton, la grammaire de BOYER était utilisée, et que les élèves, selon le témoignage de l'un d'eux, lisaient phrases et dialogues "Without regarding the pronunciation with which Mr JENNINGS was not acquainted"(1)

Pourtant, les différents traités d'éducation parus à cette époque le montrent, l'importance du français commençait à être reconnue dans l'éducation du gentleman comme dans celle de la jeune fille de la bonne société ; la connaissance du français est un atout d'importance pour le marchand comme pour l'homme d'affaires. Ainsi, dans un Essay on the proper Method of forming the Man of Business (2), nous trouvons les remarques suivantes :

> "He that deals or traffiks with such whose Language he's a Stranger to, will soon be sensible not only of the Conveniency, but also of the Neccessity of this Accomplishment. There is no Man but must needs reap greater satisfaction, and generally greater advantage from transacting his Affairs himself ; That's the way for him to be sure of the condition they are in, and what he has to trust to, and what Foot he is to proceed upon. But to shorten my Young gentleman's pains, twill be sufficient for him to make himself master of the French tongue. Which will answer, in a great measure for the rest. For, at present, it seems to be the Universal language. Tis so far Universal, that the Place is scarce known where 'tis not spoken ; and we hardly find the Foreigner, of whatever Country he claims his Birth, but is able to transact his affairs, or hold a correspondance in it. In short, he must needs be at a loss, and very unequal to Business, that has not attained to a competent skill in this language. I must confess, the methods made use of in teaching it, are too various ; and almost every Teacher affects some Nostrum, which he is not a little fond of. But this

---

1) Irene PARKER, Dissenting Academies in England ( London : Cambridge University Press, 1914 )

2) Thomas WATTS, An Essay on the Proper Method of forming the Man of business ( London : Geo. James, 1716 ) p. 43-44-45.

I take it, will not be disputed : that as a just notion of Grammar, so the opportunity of frequent Conversation is absolutely necessary if one would ever arrive at any Perfection in this language ; and therefore I have not only fix'd on a master that is capable of doing the first, but do entertain him constantly in my house where all those Young Gentlemen that learn French, are obliged always to speak it, and have their Master daily to converse with".

Dans un traité qui s'intitule The fine Gentleman or the Complest Education of a Young Nobleman, on peut lire : "Let Grammar, Latin and French be his studies, till he is expert in them". (1) L'auteur énumère ensuite, dans leur ordre d'importance, les dix-neuf matières nécessaires à l'éducation du jeune noble : le français vient en troisième position, tout de suite après l'orthographe et l'arithmétique.

Certains points de vue sont plus nuancés, comme celui d'I.WATTS, dont les traités pédagogiques et religieux connurent une grande vogue pendant tout le dix-huitième siècle :

" The French is now-a-days esteemed also an accomplishment to both sexes. If they have time enough, which they know not how to employ better and a good memory, I would not forbid it. There are several good books written in that language, which are not unworthy of our perusal : and there are many words now introduced in the English language borrowed and derived from thence, as well as from the Latin and Greek ; so that it may not be improper for an English gentleman to learn these tongues, that he may understand his own the better. I add also, that if persons have much acquaintance with the French nation, or have occasion to converse with foreigners, at court or in the city, or if they design to travel abroad, the French is a necessary tongue because it is so much spoken in Europe and especially in courts. But otherwise, there are so many of the valuable writings of French authors perpetually translated into English, that it is a needless thing to go through much difficulty, or take much pains in attaining it. I am inclined to believe that, except in the cases above mentioned few have found the profit answer the labour. As for these persons who are bred up to traffic with other nations, they must necessarily learn the language of those nations ; and this I reckon not among their accomplishments, but consider it rather as a part of their proper business in life". (2)

---

1) COSTEKER, The fine Gentleman or the Complest Education for a young Nobleman ( London : J. Roberts, 1732 ) p. 18

2) Isaac WATTS, Ad discourse on the Education of Children and Youth ( London : Milner 1751 ) p. 372

LOCKE, dont nous présenterons les réflexions de manière plus détaillée dans le chapitre consacré à la pédagogie, prônait un apprentissage très précoce du français.

Il existe donc un important courant de pensée favorable à l'enseignement du français, ce qui explique la floraison des manuels dont nous allons rendre compte dans le chapitre suivant, afin de mieux définir la place de BOYER parmi ses contemporains.

Le manuel de BOYER a eu également une large diffusion outre-atlantique. Nous pouvons le voir en examinant les catalogues des bibliothèques des Universités américaines, et on trouve même une édition du Compleet French Master imprimée à Philadelphie en 1774. Pour cette raison, il nous semble intéressant de terminer ce chapitre par un aperçu sur la situation du français dans l'Amérique coloniale. E.W. BAGSTER-COLLINS, dans son histoire de l'enseignement des langues aux Etats-Unis, précise qu'à l'époque coloniale, il existait deux types d'écoles dans lesquelles on enseignait le français :

> " In one, private lessons or private classes were given in French only. The other type offered instruction in many subjects and was the forerunner or the Academy... The greater number of the teachers were French ... One of the French grammars frequently mentioned in the advertisements of booksellers is that of Abel BOYER ... Like most books of that time or even later, it was a vademecum of information. Accidence and syntax were kept as far as possible separate. In lieu of exercices, grammars of these days contained long lists of useful phrases and dialogues, systematic noun and verb vocabularies, collections of idioms, proverbs and specimens of prose and verse". (1)

R.F. SEYBOLT, dans son livre sur l'éducation coloniale donne quelques précisions sur le statut du français :

> " This useful, elegant and almost universal language" occupied a well-established position in the intellectual and commercial life of the American colonies. Here and there we find a record indicating that French was "useful for futurs Merchants". Benjamin FRANKLIN, in his "Proposals relating to the education of youth in Philadelphie" (1749) recommends it as an

---

1) E.W. BAGSTER-COLLINS History of Modern Language Teaching in the United States ( New-Ork ; Mac Millan, 1930 ) p. 4

essential part of the preparation of "all intented" for commerce. The announcements of language masters who "translated for Merchants, Attorneys,etc..." give additional evidence of its practical value, and an appreciable number of young men must have studied it with such an end in view.

For the most part, however, it is referred to as an accomplishment, and this purpose was emphasized in the advertisements. Not only was "the polite French language... part of the education of young ladies" but it was also "very useful, and indeed necessary for a gentleman".

In a notice of Oct. 3 1771 by Francis DAYMAN, of Philadelphia we read "that the study of the French language is like to keep pace with the liberal arts and sciences, which have already made such great progress in this infant colony, to say nothing of the advantage of being acquainted with so universal a language : the youth who have become acquainted with it will have it in their power to investigate every branch of science, which has been conveyed to the world through this channel, and they will be able to read and to relish the beauties of the French orators and poets without having recourse to the dull medium of translation". (1)

---

1) R.F. SEYBOLT, Source-studies in American colonial education ( Urbana : University of Illinois, 1925) p. 21-22.

# Chapitre II

## THE COMPLEAT FRENCH MASTER

## ET LES GRAMMAIRES DU FRANCAIS PARUES EN ANGLETERRE DE 1690 à 1750

*The Inhabitants.*
*Of a House.*
*Houshold-Stuff.*
*Of Kitching-Tackling.*
*Of Servants.*
*Of the Country.*
*Of a Garden.*
*Of Trees and Fruits.*
*Of the Journey.*
*Of the War and Warlike Officers.*
*Of Arms.*
*Of Nations.*
*Of Beasts.*
*Of Birds.*
*Of Fishes.*
*Of Metals.*
*Of Stones.*
*Of Gums.*
*Of Colours.*
*Of Plays and Pastimes.*
*Of Exercises.*
*Of Coins.*
*Of Numbers.*
*Nouns Adjectives.*
*A Collection of Verbs.*
*The Familiar Dialogues.*
*A Collection of the Niceties of the French Tongue.*
1. *To pray or desire.*
2. *To complement and give thanks.*
3. *To affirm, to consent, to deny and to refuse.*
4. *To consult*, or, *consider.*
5. *To wish one well or ill.*
6. *To scold, to threaten, and to abuse.*
7. *To laugh at and call Names.*
8. *To shew ones grief.*
9. *To ask a question.*
10. *To forbid.*
11. *To express joy and sadness.*

Twelve Discourses by way of Conversation.
1. *Of Religion.*
2. *Of Languages.*
3. *Of Philosophy.*
4. *Of Mathematicks.*
5. *Of History.*
6. *Of Politicks.*
7. *Of Exercises.*
8. *Of Politeness and Civility.*
9. *Of Travels.*
10. *Of Pleasures and Diversions.*
11. *Of Love.*
12. *Of Friendship.*

In the Third Part.
*A Collection of Jests, Repartees and Stories.*
*A Collection of Letters upon several Subjects.*
*A Collection of Proverbs.*
*A Collection of Songs.*

# The CONTENTS.

In the First part, The Grammar.

THE *Introduction*, pag. 1.

CHAP. I.
*The definition and division of Grammar.* 2

CHAP. II.
*Of the Pronunciation of Letters.*
Art. 1. *Of Vowels.* 4
Art. 2. *Of Dipthongs and Tripthongs.* 6
Art. 3. *Of the Pronunciation of Consonants.* 7
Art. 4. *Of Mute Letters.* 7

CHAP. III.
*Of the Parts of Speech.*
Art. 1. *Of Articles.* 8
Art. 2. *Of the Noun.* 9
Art. 3. *Of the Pronoun.* 16
Art. 4. *Of the Verb.* 25
Art. 5. *Of Participles.* 102
Art. 6. *Of Adverbs.* 105
Art. 7. *Of Conjunctions.* 113
Art. 8. *Of Prepositions.* 115
Art. 9. *Of Interjections.* 117

CHAP. IV.
*Of the Syntax or Construction of words.* 118

CHAP. V.
*Of distinctions used in Writing.* 123
Art. 1. *Of Accents*, ibid.
Art. 2. *Of Stops and Points.* 125

In the Second Part.
The Vocabulary.
*Of the World in general.*
*Of Time.*
*The Days of the Week.*
*The Months of the Year.*
*The Seasons of the year.*
*The Holy-days.*
*Of Mankind.*
*The Parts of Man's Body.*
*The blemishes of the Body.*
*Of Diseases.*
*Of the Soul.*
*Of Cloaths, and first of Man's Cloaths.*
*Womens Cloaths.*
*Things used for cloathing.*
*Of Eating*
*The Meat.*
*The Drink.*
*Degrees of Kindred.*
*The Clergy.*
*Temporal Dignities.*
*Officers of Justice.*
*Of a Town*, or, *City.*

*The*

## I. - THE COMPLEAT FRENCH MASTER

Examinant les éditions successives du Compleat French Master (1), nous remarquons surtout de nombreuses différences entre celle de 1694 et celle de 1699. BOYER a profondément remanié son ouvrage pendant ces cinq années, années pendant lesquelles il composa son dictionnaire. Nous étudierons ces modifications en détail dans les chapitres sur la prononciation et sur la grammaire. Nous nous contenterons ici d'une présentation générale avec les changements qui ont pu se produire dans les autres domaines. Laissons BOYER présenter son ouvrage :

> I call it the Compleat French Master because I make bold to say that it comprehends in a manner all that is necessary for the attaining of the French tongue ; and that too, with such a pleasant and delightful variety, as renders it the most proper that ever was made in this nature, for Ladies and Gentlemen.
>
> It is divided in three parts of which the first a short and plain Grammar which contains nothing but what is essential, and that too so naturally ( I had almost said so geometrically ) disposed, that one may see as it were, at a view, the true situation and coherency of the Parts for the composition of the Whole ; the declension of Nouns and the conjugation of Verbs regular and irregular, the two most intricate things in other Grammars, tho' the most important, are made so plain and so easie in this, that I presume to say that nothing can be added to it. (2)

Alors que, dans l'édition de 1694, cette première partie est aussi importante que les deux autres, dans l'édition de 1699 elle sera considérablement augmentée.

> The second part contains, first, a large Vocabulary, more copious and regular then any extant, and which besides that, excels above the others by the two additional Collections, one of Nouns adjectives, the other of Verbs. Secondly a good store of Familiar Dialogues upon all occasions and for all manners of Persons. Thirdly a collection of most of those phrases in which the nicety of the French tongue consists ; and finally twelve Discourses, by way of Conversation, both upon serious and delightful Matters : as, Religion, Studies, Exercices, Manners, Travels, Pleasures, Love and Friendship (2)

Si nous examinons d'un peu plus près ces diverses rubriques, nous pouvons faire les remarques suivantes :

---

1) Cf. Bibliographie p 198.

2) Abel BOYER, The Compleat French Master ( London : T. Salisbury, 1694 ) Preface to the reader.

## Vocabulaire

L'édition de 1694 comprend 34 pages de vocabulaire. Les mots sont groupés par thème et les rubriques sont les suivantes :

Du monde en général

Du Temps

Les jours de la semaine

Les mois de l'année

Les fêtes de l'année

Du genre humain

Les parties du corps humain
- Défauts du corps
- Des maladies

De l'âme

Des habits
- Habits de femme

Noms de choses dont on se sert pour le vêtement

Du manger

Degré de parenté

Le Clergé ou les Ecclesiastiques

Dignités temporelles

Charges et Officiers de Justice

Une ville

Les Habitants

Une Maison

Meubles de la maison

Un lit

Batterie de Cuisine

L'Etude

Le Maitre

La Campagne

Un Jardin

Les Herbes Potagères

Un arbre fruitier

Le Voyage

La Mer

La Guerre

Un Pais ( L'Angleterre, l'Ecosse, la France, etc...)

Une Nation ( Un Anglois, un Ecossois, un François, etc...)

Une bête, ou un animal

Un oiseau

Un insecte

Un poisson

Un Métal

Une Pierre

La Gomme

La Couleur

Le jeu ou Divertissement

Un exercice

Des Monoies

Le Nombre

Nombre ordinal.

Les rubriques soulignées sont celles qui sont directement inspirées du manuel de MIEGE. Nous pouvons expliquer les rubriques originales à cause de la dédicace de l'oeuvre au jeune Duc de Gloucester ( il avait 5 ans à la parution du manuel ) : ceci justifie l'apparition de rubriques telles que "Dignités temporelles" ou "Charges et Officiers de Justice", pour que le jeune duc apprenne les termes français concernant divers titres. Cette série deviendra encore plus précise lors de l'édition de 1699 où l'on trouvera la liste des principaux Officiers et Domestiques appartenant au Roy d'Angleterre, à leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Danemark. Mais le Duc mourra en 1700 et, dans l'édition de 1721, la conjoncture politique étant différente, BOYER supprime la liste des officiers et de domestiques qui appartiennent au Prince et à la Princesse de Danemark ! L'édition de 1699 voit également le développement de plusieurs rubriques, surtout "Du monde en Général", "les parties du corps humain" et "les vêtements". BOYER augmente également le vocabulaire destiné à présenter quelques éléments de civilisation contemporaine. Le choix des rubriques sur les études et les divertissements, centres d'intérêt qui seront largement repris dans les dialogues, se justifie par l'âge du jeune dédicataire, et aussi par le fait que BOYER voulait toucher les jeunes élèves appartenant à l'aristocratie ou la haute bourgeoisie plutôt que les commerçants.

La seule originalité de BOYER dans son ~~dictionnaire~~ vocabulaire est, comme il le signale dans sa préface, le nombre important d'adjectifs et de verbes qu'il propose. La liste contient, en 1694, 1803 mots qui se répartissent de la façon suivante : 1351 noms, 105 adjectifs et 347 verbes. Cette innovation est vraiment intéressante, car elle témoigne du souci qu'avait BOYER de donner à ses élèves des outils leur permettant de parler la langue ; il augmentera, d'ailleurs, la liste des verbes dans l'édition de 1699. Dans les éditions suivantes, on ne note aucune modification.

Le nombre des dialogues sera, lui aussi, considérablement augmenté entre l'édition de 1694 et celle de 1699. Leurs thèmes sont communs à ceux de la plupart des manuels contemporains ( ceux de MIEGE et de MAUGER particulièrement ) mais BOYER, soucieux d'intéresser le public qu'il vise insère plusieurs conversations entre des jeunes demoiselles, ainsi que des conversations sur les divertissements des jeunes. De ce fait, l'ensemble ne donne pas une impression d'unité ; cependant le ton de ces dialogues est très vivant, ce qui explique qu'ils aient été repris par de nombreux auteurs. La liste ci-dessous donne une idée des nombreux thèmes abordés : ils'agit de celle de l'édition de 1699, qui ne sera pas modifiée dans les éditions suivantes :

I. Pour saluer et s'informer de la santé
II. Avant de se coucher et après qu'on s'est couché
III. En se levant, le matin
IV. Pour s'habiller
V. Entre une dame et sa femme de chambre
VI. Pour faire une visite le matin
VII. Pour déjeuner
VIII. Avant le déjeuner
IX. Avant le dîner
IX. A diner
X. Entre les mêmes
XI. Pour parler anglois
XII. De la cuisine
XIII. Entre un gentilhomme, un tailleur et un marchand drapier
XIV. Entre un gentilhomme et un tailleur
XV. Entre les mêmes

XVI. Pour parler au cordonnier

XVII. Pour acheter une perruque

XVIII. Pour acheter des livres

XIX. Pour louer un logement

XX. Pour s'informer de quelqu'un

XXII. Les adieux (1)

XXIII. Des nouvelles de, [illegible]

XXIV. Entre un malade, un médecin et le chirurgien

XXV. Entre les mêmes

XXVI. Entre deux jeunes demoiselles

XXVII. Entre deux demoiselles

XXVIII. Entre deux amis

XXIX. Pour écrire une lettre

XXX. Pour faire un troc

XXXI. Du jeu en général, et premièrement du jeu de dés

XXXII. Pour jouer aux cartes et, en particulier, au piquet

XXXIII. Pour jouer aux échecs et aux dames

XXXIV. Pour jouer à la paume

XXXV. Pour jouer à la boule

XXXVI. Pour jouer au billard

XXXVII. Des divertissements de campagne, surtout de la chasse et de la pêche

IXL. Pour jouer aux quilles

XL. Au saut et à la course

XLI. Pour nager

XLII. Pour aller à la comédie

XLIII. d'un baptême, d'un mariage et d'une sépulture

XLIV. Pour prier quelqu'un de chanter

XLV. Pour parler à un valet d'écurie

XLVI. Allant en voyage

XLVII. Dans une hôtellerie

XLVIII. Pour s'embarquer sur le paquebot.

<u>Dialoques d'esprit et de plaisanterie</u>

I. Des visites

II. D'Amour. Entre Philogène et Clinias

(1) XXI n'existe pas.

III. Entre un amant et sa maîtresse

IV. Du mariage, entre un père et sa fille.

"Les six dialogues suivants ont été traduits de l'espagnol par Monsieur SAVAGE et mis en français par Monsieur BOYER":

I. Entre une dame et son amant

II. Entre deux anglais et deux espagnols qui se rencontrent à la Source Royale.

III. Entre deux voyageurs M. FRANKLIN et M. HARTLEY et Pierrot POSTILLON.

IV. Entre un sot paysan, un plaisant drôle qui aime à railler et un autre qui est ami de tous les deux.

V. Entre deux Valets de Pied, Petitjean et François.

VI. Entre un sergent, un soldat et un caporal.

Nous analyserons l'intérêt pédagogique de ces dialogues ultérieurement. Il nous suffira de noter ici qu'ils sont un témoignage précieux de la vie quotidienne des jeunes anglais à la fin du dix-septième siècle ; ils nous renseignent sur les habitudes en matière de nourriture, d'habillement, de distractions, de voyages. Ils nous montrent aussi combien l'art de la conversation était cultivé pour lui-même à cette époque, combien il était important de trouver le ton juste pour parler à ses amis, mais aussi à son valet d'écurie ou sa femme de chambre. On peut penser que, là aussi, l'influence française s'est fait sentir, et quand on lit les dialogues sur l'amour ou le mariage, on ne peut s'empêcher de penser au salon de Mademoiselle de SCUDERY ou aux petits maîtres raillés par MOLIERE.

Signalons, en passant, que BOYER n'oublie pas son dédicataire - et surtout l'espoir qu'il avait d'être nommé son professeur de français ; en effet, on lit dans les dialogues de 1694 :

- Où fûtes-vous hier aprez midi ?
- J'allai faire ma cour au Duc de Gloucester.
- Comment se porte-t-il ?
- Il se porte fort bien. Il fait paroitre toujours beaucoup d'esprit et de vivacité..(1)

---

1) C.F.M. 1694, p. 236

La mort prématurée du prince lui fit supprimer ce dialogue dans les éditions suivantes.

La série suivante des dialogues se termine par douze entretiens sur divers sujets :

I. - La religion
II. - Les langues
III. - La philosophie
IV. - Les mathématiques
V. - L'histoire
VI. - La politique
VII. - Les exercices
VIII. - La politesse et la civilité
IX. - Les voyages
X. - Les plaisirs et divertissements
XI. - L'amour
XII. - L'amitié.

Il s'agit ici d'un véritable petit traité d'éducation et de bienséance à l'intention du futur gentilhomme. Nous n'y relevons rien de très original : notons, cependant, que BOYER défend les mathématiques avec ferveur ( on se souvient qu'il les avait étudiées à l'Université ) et présente quelques idées intéressantes sur le problème de la connaissance des langues et; avant tout, de sa langue maternelle :

> Pour ce qui regarde les Langues vivantes, je voudrais premièrement qu'on possédât bien la langue de son pais, qu'on en connût les détours et les délicatesses. Il ne suffit pas d'être né en France pour bien parler françois. Et le Chevalier Roger L'ESTRANGE, Monsieur DRYDEN et quelques autres n'auroient jamais âquis tant de Réputation par leur plume s'ils n'eussent appris l'anglois que chez leurs Nourrices. Après la Langue de son Païs, il faut savoir celle qui est dominante dans le siècle où l'on vit ; car vous remarquerez que la Fortune exerce ses bizarreries sur les Langues, de même que sur les autres choses Humaines ; il y a environ trente années que la Langue Françoise, par une Révolution surprenante est devenue la Langue Générale de toutes les Cours, et de tous les Honnêtes Gens de l'Europe, et ainsi, vous voyez quelle nécessité il y a de bien la savoir".(1)

1 C.F.M., 1694 II, 14.

Parlant de ses voyages, il revient au problème des langues :

Le principal but d'un voyageur c'est de s'appliquer à connoitre le Gouvernement du païs où il voyage, sa Politique, ses Loix, ses Coutumes, ses Moeurs, ses Prétentions, ses Forces, soit de Terre, soit de Mer : d'apprendre les Noms et le Génie des Ministres... Un homme qui voyagera de cette manière en retirera de très grands avantages, il se formera l'esprit et le jugement, et à son retour, il sera en état de rendre des services à sa patrie.

- Mais, pour cet effet, ne faut-il pas savoir la Langue du Païs ?

- Oui, sans doute : car c'est le seul moyen d'entrer dans les Compagnies et de faire Société avec les personnes qui peuvent lui donner des lumières sur ce qu'il souhaite apprendre. (2)

Laissons BOYER présenter la troisième partie de son manuel :

The third part is that which may be term'd the recreative, for besides a collection of the best jests and repartees of several eminent persons, both modern and ancient and some pleasant stories, it contains a second of choice letters upon gallantry and other subjects, a third of the properest proverbs; lastly, a fourth of French songs upon the finest tunes either French or English". (1)

Ici non plus, nous ne pouvons pas vraiment parler d'innovations. De nombreux manuels contenaient des lettres et des chansons ( La moitié des chansons que BOYER présente se trouvaient déjà dans le manuel de MAUGER ). On trouve vingt-cinq historiettes dont les héros sont, soit des personnages de l'antiquité, soit des grands de la Cour de France et d'Angleterre. Ce sont des bons mots, parfois un peu vulgaires, destinés à divertir les lecteurs. L'anglais apparaît sur la page de gauche et le français sur la page de droite. Suivent sept histoires un peu plus longues, selon la même présentation, qui content quelques anecdotes qui se sont passées dans diverses cours d'Europe.

Les seize lettres qui suivent traitent de sujets variés, mais pour la plupart se rapprochent du badinage et des analyses de sentiments que nous avons déjà trouvés dans les dialogues.

40 proverbes sont présentés ensuite : il faut noter à ce sujet que BOYER ne leur donne pas une traduction littérale mais recherche des équivalents anglais. Nous en donnerons simplement trois exemples :

- 5 - One Door shuts, and another opens.
  5 - Le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme

---

1) C.F.M. 1699, Preface.
2) C.F.M. 1696, II, p.36

- 25 - No longer pipe, no longer dance.
  25 - Point d'argent, point de Suisse.
- 60 - Ligthly come, lightly go.
  60 - Ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour.

Les douze chansons qui terminent le volume sont présentées avec la musique ; les titres indiquent qu'il s'agit soit de chansons françaises originales, soit d'adaptations françaises de chansons anglaises. Les éditions de 1710, 1717, 1744, 1797 comportent certaines modifications de détail; des chansons sont supprimées, d'autres ajoutées selon les variations de la mode dans ce domaine.

A partir de l'édition de 1710, on trouve une trentaine de poèmes sous le titre A teste of the French Poetry : being a Collection of some fine Copies of Verses on diverse Subjects. Là non plus, BOYER n'a pas innové : onze des poèmes qu'il présente se trouvaient déjà dans le manuel de MAUGER. On relève surtout les noms de BOILEAU et de LA FONTAINE. Les autres auteurs cités sont DES BARREAUX, VOLTAIRE, SAINT EVREMOND, RACINE, Madame des HOULIERES, BENSERADE, PASSERAT. Les éditions plus tardives comportent en plus la "Bibliothèque Françoise d'un Honnête Homme", catalogue de livres qui traitent d'histoire, de politique, de philosophie, de mathématiques et de poésie. En revanche, les rubriques "Bons Mots" "Historiettes", "Lettres Choisies" ont disparu à partir de 1725.

## II. - TABLEAU BIBLIOGRAPHIQUE DES GRAMMAIRES FRANCAISES et des méthodes de francais publiées entre 1690 et 1740.

| Année | BOYER | Rééditions Angleterre | Nouveaux titres Angleterre | Nouveaux titres étrangers |
|---|---|---|---|---|
| 1690 | | Mauger | Pujolas : The Key of the French tongue .<br>Colsoni : A new Grammar of three languages | de Fenne Entretiens familiers pour les amateurs de langue française Leyde<br>Mauger - Festeau Amsterdam |
| 1691 | | Bérault<br>Grolleau<br>Miège | Lane : French Grammar<br>Grolleau Compleat French Tutor | |
| 1692 | | Bérault | | Milleran La nouvelle Grammaire Françoise. Marseille |
| 1693 | | Bérault<br>Colsoni<br>Festeau<br>Mauger | | An. The eloquent master of languages . Hambourg<br>Bouhours Remarques nouvelles sur la langue française. Amsterdam |
| 1694 | I | Bérault<br>Mauger | | Marin Nouvelle méthode pour apprendre les principes et l'usage des langues françaises et hollandaises. Amsterdam |
| 1695 | | | Colsoni A new and accurate Grammar. | An. Grammaire Angloise et Françoise . Rouen |
| 1696 | | Mauger | | An. Dissertation sur la prononciation de la langue française. La Haye<br>de La Touche L'Art de bien parler français. Amsterdam |
| 1697 | | | | |
| 1698 | | Bérault<br>Mauger<br>Miège | | Marin Méthode familière pour ceux qui commencent à s'exercer dans la langue française. Amsterdam<br>An. L'exercice puéril s'appliquant à apprendre la langue française. Utrecht |
| 1699 | II | Festeau | | An. Der Vollkommene Sprachmeister Amsterdam |
| 1700 | | Bérault | An. The Compleat Schoolmaster. | |

| Année | BOYER | Rééditions Angleterre | Nouveaux titres Angleterre | Nouveaux titres étrangers |
|---|---|---|---|---|
| 1701 | | Bérault | Roussier a New and Compendious French Grammar | |
| 1702 | | Mauger | | |
| 1703 | III | | | |
| 1704 | | | | |
| 1705 | | Lane<br>Mauger<br>Miège | Covet du Vivier<br>- Grammatical tables<br>- The French grammatical dictionary | |
| 1706 | | Bérault | Bérault Nouvelle et complète grammaire française. | |
| 1707 | IV | Bérault | | |
| 1708 | | Bérault<br>Mauger | | |
| 1709 | | Mauger | An. The Royal French Grammar. | |
| 1710 | V | Colsoni | | |
| 1711 | | | | |
| 1712 | | | | |
| 1713 | | Mauger | | |
| 1714 | VI | | | |
| 1715 | | | Malard A new and complete Scheme of the French Tongue | |
| 1716 | | | Malard The true French Grammar<br>Cheneau The perfect French Master | |
| 1717 | VII | Malard | | Derbaud Grammaire française d'un tour nouveau. Amsterdam<br>Boyer-Miège Amsterdam |
| 1718 | | | Malard The French and Protestant companion. | Rogissard Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les langues françaises et anglaise La Haye |
| 1719 | | Mauger | Henley The Compleat Linguist<br>Lowe | |
| 1720 | | | J.D.R. A new introduction to the French Tongue | Blair Some short and easy Rules, teaching the true Pronunciation of the French Language Boston |

| Année | BOYER | Rééditions Angleterre | Nouveaux titres Angleterre | Nouveaux titres étrangers |
|---|---|---|---|---|
| 1721 | VII | | Daubichon A French Grammar<br>Palairet Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire et à bien orthographier le français | |
| 1722 | | | | |
| 1723 | | Henley | | |
| 1724 | | | | |
| 1725 | VIII | Mauger | Andree A Vocabulary, in six languages<br>Ozinde Pratique de l'orthographe et de la prononciation de la langue française. | |
| 1726 | | | Malard A new French Method. | Coulet Nouveau Sisteme de la Grammaire française. Leyde |
| 1727 | | Palairet | Malard English exercises to be made in French.<br>Palairet A New Royal French Grammar | |
| 1728 | | Malard | Grandpré The traveller's Interpreter.<br>Sequin A new French Grammar | |
| 1729 | IX | | Ker A French Grammar | des Peupliers La parfaite Grammaire Royale Française et Anglaise Leipzig |
| 1730 | | Palairet | Arnoux Parallels of the Sounds of the French and English Language | Ball A French School Book Philadelphie |
| 1731 | | | | |
| 1732 | | | Arnoux The Art of teaching French<br>Lowe The Whetstone | |
| 1733 | X | Palairet | Arnoux A French spelling book<br>Tandon A new French Grammar<br>An. A French Grammar | |

| ée | BOYER | Rééditions Angleterre | Nouveaux titres Angleterre | Nouveaux titres étrangers |
|---|---|---|---|---|
| 4 | | | Freebairn A new French Grammar<br>Arnoux New and familiar Phrases<br>An. Nouvelle grammaire françoise et angloise<br>Buffier A French Grammar on a new Plan ( Translation ) | |
| 5 | | Tandon | Ozinde A Rational and Pratical French Grammar | Pel Grammaire nouvelle française, anglaise et hollandaise . Utrecht |
| 5 | | Tandon<br>Arnoux<br>Mauger | T.B. A complete and easy French Grammar<br>Durand Exercices françois et anglois pour les enfans.<br>Worsley Tables of the Greek, Latin, English and French verbs.<br>Kelly French Idioms | |
| | XI | Ozinde | | |
| | | Palairet | Ozinde A short and easy method of teaching or learning the Pronunciation of the French Language<br>Lowe French Rudiments | Rogissard A new French Grammar. La Haye |

Quelques remarques à propos du tableau bibliographique :

Le manuel de BOYER est celui dont les éditions s'étendent sur la période la plus longue : il a connu en Angleterre 28 éditions entre 1694 et 1797. Celui de MAUGER a connu presque la même renommée : il a été publié pendant près d'un siècle ( 26 éditions de 1653 à 1751 ). Il faut citer également MIEGE ( 1678 - 1749 ), FESTEAU ( 1657 - 1701 ), BERAULT ( 1688 - 1708 ).

A l'étranger, il faut noter que les manuels qui ont le plus souvent été réédités ont été ceux de de FENNE, de LA TOUCHE et de ROGISSARD. On peut également remarquer que le pays étranger où se publie le plus grand nombre de manuels et de rééditions de livres parus à Londres est la Hollande. Nous savons, grâce à RIEMENS (1), que l'enseignement du français était très développé aux Pays-Bas à cette époque.

Si nous examinons les différents titres qui apparaissent dans ce tableau, nous pouvons noter un certain nombre de points communs entre plusieurs d'entre eux. Les adjectifs qui reviennent le plus souvent dans les titres sont new et compleat. Cette insistance sur la nouveauté s'explique justement à cause de la floraison des grammaires ; l'adjectif compleat implique que d'autres livres ne seront pas nécessaires pour l'apprentissage du français. Certains manuels se révèlent particulièrement ambitieux ; signalons en passant celui d'un auteur anonyme qui, en 1700, offre au public :

> The Compleat School-Master ; or child Instructor : being a new Method of teaching Children at three Years old to Read and Write English, also to understand Latin or French in 12 Months ! (2)

Certains manuels traitent de plusieurs langues à la fois. ARNOUX, BERAULT, MAUGER, MIEGE cherchent à atteindre le public qui apprend l'anglais aussi bien que celui qui apprend le français. La mode des "doubles grammaires" se répand et on trouve plusieurs éditions des manuels jumelés de MAUGER et FESTEAU, de BOYER et MIEGE. On trouve même, en 1751, le titre suivant :

> MAUGER Claude - FESTEAU Paul : A new double grammar French-English and English French... Dernière édition corrigée et augmentée sur celle de Mr BOYER (3)

---

1) J.K. RIEMENS : Esquisse historique de l'enseignement du Français en Hollande (Leyde : Sijthoff, 1919 )

2) Titre trouvé dans le ~~Annual~~ Term catalogue (III, 217) 1700.

3) Rotterdam : J. Hofhout, 1751.

D'autres auteurs présentent parallèlement trois langues comme COLSONI avec :

Le Nouveau Trimagister ou le Maître de trois langues, auprès duquel l'Italien, le François et l'Anglois apprennent mutuellement à discourir entre eux (1).

John ANDREE propose :

A Vocabulary in six Languages, v.Z. English, Latin, Italian, French, Spanish and Portuguese. (2)

WORSLEY publie :

Tables of the Greek, Latin, English and French verbs (3)

De telles tentatives sont plutôt l'oeuvre d'auteurs intéressés par la philologie ou la grammaire comparée que de pédagogues. ANDREE précise, dans le titre de son ouvrage :

to show the dependance of the four last upon the Latin and their Mutual Analogy to each other... and a Dissertation upon their origin change and mixture (4).

De son côté, HENLEY écrit :

The Compleat Linguist or a Universal Grammar of all the considerable Tongues in Being. (5)

Il annonce qu'il publiera une grammaire par mois, et écrira successivement la grammaire de l'espagnol, de l'italien, du français, du grec, de l'hébreu, du chaldéen, de l'anglais ...

Notre propos n'est pas d'analyser ces oeuvres qui sont souvent bâclées et inexactes, mais il est intéressant de les signaler pour montrer l'intérêt suscité par ces problèmes.

En regardant un manuel de 1736 ( celui d'ARNOUX ), nous avons trouvé, en dernière page, le catalogue d'un libraire. Il nous semble intéressant de l'inclure dans cette partie de notre étude, pour voir quels manuels, et aussi quelles grammaires françaises publiées en France, avaient cours à une période donnée. Nous avons ajouté la date de parution de chacun des ouvrages que nous avons pu retracer, afin qu'apparaisse la popularité de certains livres anciens.

---

1) Londres : B. Griffin and R. Wilde, 1688.
2) London : W.Meadows, 1725.
3) London : J. Bettenham, 1736.
4) page de titre.
5) London : J. Roberts, J. Pemberton, 1719.

**Catalogue of Books sold by Paul VAILLANT, Bookseller, overagainst Southampton Street in the Strand.**

Grammaire de ROGISSARD ( 1718 )

Grammaire de BOYER ( 1694 )

Grammaire de MIEGE pour apprendre l'Anglois ( 1685 )

Grammaire Françoise et Angloise par BERAULT ( 1688 )

Grammaire Françoise et Angloise or Princely Way to the French Tongue, by Mr l'AINE ( 1667 )

Grammaire Angloise pour apprendre l'Anglois, par DUNCAM ( 1731 )

Grammaire Françoise de TANDON ( 1733 )

Grammaire Françoise de Mr J.B. OZINDE ( 1736 )

Grammaire Françoise de DERBAUD ( ? )

Grammaire Françoise de GRIMARETS ( 1712 )

Grammaire Françoise de DESMARAIS ( 1705 )

Grammaire Générale et Raisonnée ( 1660 )

Grammaire Françoise de BUFFIER ( 1709 )

Grammaire Françoise de MALHERBE ( 1725 )

Grammaire Françoise de MAUGER ( 1653 )

Grammaire Raisonnée par RESTAUT ( 1732 )

Grammaire ou Art de bien parler François par LA TOUCHE ( 1732 )

Grammaire Françoise de PALAIRET ( 1727 )

Grammaire Françoise de JACQUIERE ( ? )

Grammaire méthodique de la Langue Française ( ? )

Grammar of the English Language approv'd by Isaac BISKERSTAFF ( ? )

Grammar or a new Introduction to the French Tongue ( ? )

Grammar or the Art of teaching French without the Help of any Grammar by ARNOUX ( 1732 )

Méthode nouvelle pour apprendre à bien lire et à bien orthographier le Français par PALAIRET ( 1721 )

Méthode facile pour apprendre aux enfans le nom de toutes choses avec figures en Français et en Anglais ( ? )

## III. - BOYER, SES SUCCESSEURS ET SES IMITATEURS..

Deux habitudes semblent être solidement implantées chez les auteurs de manuels de la période que nous examinons : la critique des auteurs qui se sont précédemment attaqués au même sujet et les "emprunts" à ces mêmes auteurs, ou à d'autres. Nous avons vu que BOYER avait emprunté exemples et dialogues chez plusieurs de ses prédécesseurs ( sans citer ses sources ) ; dans sa préface, il s'attaque à MAUGER, dont le manuel est le plus populaire à la fin du dix-septième siècle :

> The small Credit which many of these Grammars have gotten in the World saves me from enumerating their defects ; and confines me to speak of that which Fifteen Editions have proclaimed the best. And indeed, if any Understanding Reader does but examine it without partiality, he will soon be convinced that it is but a confused heap of fragments and scraps of other Grammars shuffled and jumbled together without Method ; there you will see most rules of the Latin tongue promiscuously used for the French, as if the Picture of a Young Aiery Daughter was like to be welldrawn, by that of an Antiquated Mother ; as if every Language had not a particular Air and Character that distinguishes it from all others. There you will see many things essential to Grammar either superficially hinted or wholly omitted, when at the same time, you will be tired by the tedious particulars of many insignificant Niceties.
>
> Mr M..... it seems, had been sensible of the faults of the former Grammarians and had given us the hope of redeeming them ; but his cure has proved worse than the Disease, and forgetting the fair promise of his Preface, when he comes to Execution, he falls into such prolixity of Precepts, Rules and Exceptions as would create in the most patient and laborious Reader, a disgust for the very Name of Grammar.

Dès la parution du Compleat French Master, attaques et imitations se succédèrent, non seulement en Angleterre, mais aussi dans divers pays européens. Der Volkommen Sprachmeister publié en 1699 à Amsterdam est une véritable édition pirate. A Royal French Grammar, publication anonyme de 1709, est également un plagiat ( BOYER le signale, d'ailleurs, dans sa préface à l'édition de 1721 ) :

> This preference could not but stir up the jealousy and envy, not only of some Grammaticasters, but chiefly of the Booksellers concerned in the other Grammars : who indeed, left no stone unturned to depreciate mine. I have hitherto disdained to take notice either of the impotent snarls of the one, or of the ungenerous arts of the other. But, finding that my forbearing temper had emboldened them to impose upon the world a lame interpolation of my work under the title of the Royal French Grammar,(1) the natural tenderness of a parent for his first production will not permit me to remain any longer in silence. I therefore embrace the opportunity of this new edition, to warn the public against that foul plagiarism ; and to affirm that, bating some errors of the press ( which having crept into former editions are now carefully amended ),

1) Il s'agit sans doute d'un ouvrage anonyme The Royal French Grammar ( London : J. Levi, 1709 )

> and a few new expressions which have been inserted in proper places, I found no reason to alter or retreat anything I had written two and twenty years ago. (1)

BOYER aurait pu citer bien d'autres noms : les manuels de PALAIRET, ROGISSARD, DAUBICHON, TANDON, MALARD, T.B. GENT. s'inspirent tous de son livre pour la présentation, le vocabulaire et, surtout, les dialogues qui sont souvent repris mot pour mot.

Ces dialogues, qui nous l'avons dit, sont très vivants, ont été aussi repris dans des méthodes qui n'étaient pas destinées à l'enseignement du français. On les trouve, par exemple, dans une méthode d'anglais à l'usage des italiens publiée en 1715 (2) et, beaucoup plus tard, dans une méthode d'anglais à l'usage des Russes, publiée à Saint-Petersbourg (3)

Les attaques contre la grammaire de BOYER n'ont pas manqué ; nous en citerons quelques-unes pour nous rendre compte de la façon dont son ouvrage était jugé par ses contemporains. Le premier ouvrage où le manuel de BOYER est critiqué est celui d'Abraham ROUSSIER :

> I will not spend time, nor give myself the pains to speak of all the grammars printed about that time, but will only say something in short of one which has been lately published ; and which I will venture to say is the best French and English grammar I have seen.
>
> The author tells us page 7 "is : these two vowels make a Diphtong only in these words Diable, Diacre, Fiacre, etc... ie in fief, miel, chien, mien ... and so in most of his exemples. Who has ever heard that ia was a diphtong in Diable ? It is certain that di makes a syllable and a another. But the most remarkable oversight that he has committed, is his endeavouring to make all those rules ridiculous which Grammarians have laid down concerning the Articles, for which you have his own words page 47 : "The Generality of Grammarians make a great bustle about Articles, which they divide into Definite and Indefinite, without understanding well themselves what they mean by that Definition". Now I don't admire to see this Grammarian reject those definitions, seeing he understands not what an Article is ; for the truth of which charge one need only look into his Grammar page 14, where he says : " The Article de and à are either Definite or Indefinite according to the signification of the Nouns they are joined to. Example of a definite dense : "je parle de César et d'Alexandre, nous avons parlé de vous à Marie" ; of an Indefinite sense

---

1) The Compleat French Master, the eighth edition ( London : R. Sare and S. Ballard 1721 ) Preface.
2) Anrigo PLEUNUS, Nuova e Perfetta Grammatica Inglese... con l'aggiunta di alcuni Dialghi del Sig. BOYER, autore del Dizionario Reale...( Livorno, 1715 ).
3) Prokhor Ivanovich Zhdanov, An English Grammar ( St Petersburg : Naval Academy for Young Noblemen, 1772 ).

"la vanité de l'homme", "il faut donner quelques moments à la joie et à l'amour". "I think that de l', à are the Genitive and the Dative of the Article Indefinite."Page 145 : "When one of these Articles, le, la, les, du goes before a Sir-name, it is a part of that Sir-Name, which is declined as other proper Names with the article de and a . Exemple : le Maître, de le Maître, à le Maître, etc...

This way of speaking perhaps was in use 200 years ago, and may at this day be used by the Vulgar, in those Provinces of France where they speak very ill. For they that have any acquaintance and knowledge or the French Tongue, will not say : "Je viens de chez la le, nor j'ai parlé à la Le Maître" but will say "Je viens de chez Madame or la bonne femme. Le Maître, j'ai parlé à la bonne femme, Le Maître, etc..." From this you may judge of his other performances ; it being not my design to specify and mark all the faults that our Royal Grammarian has been guilty of ; for then my preface would be larger than my grammar. His confusion and ill method have put me upon publishing this Grammar. Which contains all the Principles of our Language ; you have all the rules compendiously set down. I must inform you, this grammar is not adapted to every vulgar Capacity but is designed purely for such persons as are acquainted in some measure with the Latin tongue. It is far from me to ascribe the Praise of it, and therefore I ingenuously confess that I have taken the greater parts of the Rules out of the Professor de Fenne's Grammar. As for, the Dialogues, by reason of the difficulty I have of writing English, having been but a short time there, I was contented to take such as I thought the best out of Mr FESTEAU and Mr BOYER's Grammar, having endeavoured to purge them of ill expressions and also to correct their orthography. (1)

Si nous avons cité cette longue diatribe, c'est parce qu'elle illustre les problèmes les plus contreversés des manuels de cette époque : les diphtongues dans le domaine de la prononciation, les articles dans celui de la grammaire ( nous y reviendrons en détail ) et aussi pour montrer le ton de ce type d'attaque ; il est, de plus, intéressant de noter que ROUSSIER connaissait à peine l'anglais, et signalait à ses lecteurs qu'ils auraient besoin de faire appel à leurs connaissances en grammaire latine, ce que BOYER voulait éviter. Nous verrons plus tard s'il y a réussi.

Quelques années plus tard, Michel MALARD ( ou MALLARD ) attaquait violemment toutes les grammaires existantes afin de faire valoir la sienne ; nous transcrivons une grande partie de sa préface car elle nous éclaire également sur certains aspects de la pédagogie du français.

Having considered that all the foregoing grammars are very imperfect works, not only by their being faulty, obscure, intricate, vicious and erroneous, both in pronunciation and Spelling, but especially by their wanting almost half of what belongs to the French tongue, and is absolutely necessary and

---

1) Abraham ROUSSIER, A New and Compendious French Grammar ( Oxford : L. Lichfield, 1701 ),Preface.

requisite for the learning of it, the knowledge of their authors reaching no further, I have given you here a truly complete work wherin I have avoided all the Faults of the preceding and remedy'd what was wanting in them ; so much the more that BOYER's Grammar is not good for the Articles, Pronouns and Verbs, which are the chief things in the French Tongue, nor that of Mauger, no more than the French Royal Grammar, for the Adverbs, Conjunctions, Prepositions, and the Vocabulary which wants Adjectives and Verbs ; besides, the order of the nine Parts of Speech is subverted in them.

Neither must you think this work is too large for a Grammar for it is a great deal shorter than theirs, if you consider the things that it contains, which are not found in them and if you observe besides that there are two books in it ; the first a French Rudiment, wherein they that have learn'd Latin, or have a good understanding, shall be fully satisfied in all things ; and the second easy and plain Grammar fitted to everyone's capacity, wherin Children by learning French shall learn at the same time their Religion ; that they may never be seduced by the Papists.

Lastly to convince you that this Grammar is not too large, look in the French Grammar of the Academy of Paris, you shall find it would be far bigger, if it were printed in two tongues as mine ; look also in the Latin Grammar of Messieurs de Port Royal which is accounted the best and is entitled the New Method, you will see it exceeds mine by much in Bulk : therefore, if the others have imposed upon the Publick, who being ignorant in such Matters buy the books that are cheap, tho' there is almost nothing in them and they are unable to carry the Learner to the Aim proposed in them, I have been unwilling to follow their steps.

To conclude, you have in this Grammar all that can be desired ; so that you have no need to buy anymore : and I have followed everywhere for Pronunciation, Spelling and Expressions, the Use received in Paris and in the French Court amongst the Scholars and Nobility, being come away from thence but a few years ago. It is methodical, compleat and not intricate, nor smells of Popery, as the others : which is very dangerous for Youth. The Scholars shall make a visible improvement and the Masters shall perfect themselves therin.(1)

Nous ne remarquons rien de très important dans les attaques de MALARD ( qui, d'ailleurs, puisera largement son inspiration chez BOYER ). Il est intéressant de voir qu'il distingue deux types de public : le public cultivé qui connaît le latin, et les enfants. On voit également qu'il n'a pas grande confiance en la compétence des maîtres puisqu'il pense qu'ils feront des progrès grâce à son livre. De plus, il se déclare violemment anti-papiste, et a écrit un manuel qui est, en même temps, un livre de religion, pour éviter que ses jeunes élèves ne soient séduits par la religion catholique. Nous verrons plus tard que l'enseignement de la religion a une grande importance dans l'enseignement du français.

---

1) Michel MALARD, The true French Grammar with a French Rudiment ( London, J. Brown, 1716 ) , Preface.

Une troisième attaque vient de John HENLEY qui publie une grammaire française en 1719 :

> The Grammar of Mr BOYER is guilty of some errors ; as in the nature of diphtongs, the number of articles, the definition of analogy and counterchanging the places and nature of a colon and semicolon. This is remarked not at all to lessen the character of that Great Master of the French Tongue, but to prevent a mistake in the use of his grammar. Add, that his rule about the tone in reading properly belongs to rhetoric, and that etymology is not strictly a part of grammar ; since that is confined to the art of the Nature and use of words already found out, not the derivation of them. But it is no fault to insert some rules about it in Grammar ; because it affords a light, tho' it does not really belong to it. (1)

BOYER ne laissera pas passer cette attaque et ripostera deux ans plus tard :

> This may suffice to answer all the cavils of my weak antagonists ; particulary of a writer who styles himself a Compleat Linguist who with equal modesty has lately attempted a Universal Grammar of all the considerable tongues in being ; and who, the sooner to dispatch the work, manfully began to run through a whole language in one month. Whatever his performances may be in the Greek and Latin, which I have not yet perused, I dare assert and maintain, that he shews himself to be but a mere smatterer in the French. And therefore 'tis no wonder if with assurance peculiar to Sciolists, he takes upon him to censure what he does not understand. Neither am I surprised, if, writing Post-Haste, he charges his own oversights, as errors upon me ; and in particular makes me say what I never did, in relation to Etymology. As to his criticism about diphtongs and accents, they only betray his absolute ignorance of the true French Pronunciation and Prosody, which it seems this Compleat Linguist would pretend to settle by the Standard of the Latin.
>
> A pedentick Ridicule rather fit to divert, than provoke one's spleen !" (2)

Quelques années plus tard, Solomon LOWE reproche à BOYER de ne pas avoir suffisamment pensé aux jeunes filles dans son manuel :

> "..... It must be confessed that it is no small addition to the discouragement when, if they have any occasion to learn any of the living languages, they find that the ways to them are almost as tedious and perplext as those to the Latin and Greek, in which perhaps they have long plodded to little

---

1) John HENLEY, The Compleat Linguist ... Number III being a Grammar of the French Tongue ( London, J. ROBERTS and J. PEMBERTON, 1719 ), Preface.

2) The Compleat French Master, the eight edition ( London, R. Sare and S. Ballard, 1721 ) Preface.

purpose. One would think indeed that those gentlemen who have writ grammar with a particular regard to the fair sex, would have taken particular care to cut the way as short and make it as clear as possible. Yet, so it is that even the most celebrated of the moderns have run the grammar instruction to such a length as is enough to deter the most enterprising of the most curious sex : for that they are generally content to take up with a few familiar phrases, rather than appear ignorant of those languages, which are now regarded as the necessary part of a genteel education.

Mr' BOYER's French Grammar is entitled the French Master for Ladies and Gentlemen, and yet he swelled the doctrine of verbs into a matter of fifty pages ; whereas, when rationally disposed, it may be presented at one view, with the most affecting evidence within the compass of TWO. (1)

Dans le même recueil, nous trouvons A letter to Mr BOYER concerning the insufficiency of his French Grammar ; cependant, LOWE sait que BOYER ne se préoccupe plus guère du sort de sa première oeuvre, et que ses activités de journaliste l'accaparent ( BOYER mourra, d'ailleurs, l'année suivante ) :

But as you have entitled your grammar the Compleat French Master, and do assure us that "you have found no reason to retreat or alter anything you had writ two and twenty years ago", I do not find there is any likelihood of expecting any improvement from you.

However, I am willing to hope, and therefore to excite your curiosity this way, which may have been diverted by other regards ; and to engage you, if possible to do so useful an undertaking ; you will pardon me, if I present you with a small specimen of observations on one article only ; to shew the necessity of your reviewing with a strict attention, even the last edition of your work ; in order to render it compleat ; and to cut out others from attempting anything of the like nature. (1)

Il écrit ensuite un commentaire de la remarque de BOYER, qui renonçait à donner des règles précises pour le genre des noms et renvoyait ses lecteurs à son dictionnaire. LOWE estime que des règles sont nécessaires, dit avoir traité cette question en "6 plain verses" avec une petite liste d'exceptions. Il réclame une explication "grammaticale" et relève diverses erreurs de genre dans le Dictionnaire. Le nom de BOYER est mentionné dans plusieurs préfaces à des manuels qui parurent après sa mort. Nous examinerons de plus près dans le chapitre consacré à la prononciation les critiques très intéressantes formulées par Claude ARNOUX dans son ouvrage intitulé Parallels of the Sounds if the French and the English Language. (2)

---

1) Solomon LOWE, The occasional Critique ; on Education ( London : S. Ballard, 1728 ).
2) Claude ARNOUX, Parallels of the Sounds of the French and English Languages ( London : J. Stagg, 1730 ).

Ce tour d'horizon nous aura permis de montrer la réputation acquise par le manuel de BOYER, et de voir quels en étaient les points contreversés tant dans le domaine théorique que du point de vue pédagogique. Les grammaires publiées par les censeurs de BOYER étaient de pâles imitations du manuel qu'ils avaient critiqué, et n'ont, en général, pas eu grand succès si l'on en juge par le petit nombre de rééditions qu'elles ont connues ( certains livres n'ont eu qu'une seule édition)

Nous terminerons ce chapitre par un tableau comparé du contenu des différents manuels dont BOYER s'est inspiré ( ouvertement ou non ).

Présentation et répartition des matières dans les différents manuels anglais dont BOYER s'est inspiré, et comparaison avec les deux premières éditions de son propre manuel.

| | MAUGER | FESTEAU | MIEGE | BOYER I | BOYER II |
|---|---|---|---|---|---|
| Prononciation | 44 p. | 17 p. | 24 p. | 6 p. | 41 p. |
| Morphologie | I04 p.) | | | ( 108 p. | 96 p. |
| | ) | 199 p. | I43 p. | ( | |
| Syntaxe | 27 p.) | | | ( 4 p. | 40 p. |
| Vocabulaire | 12 p. | 27 p. | 38 p. | 33 p. | 63 p. |
| Phrases familières | 14 p. | | 5 p. | 12 p. | 30 p. |
| Dialogues | élém. 80 p. | 160 p. | fam.40 p. | 80 p. | 160 p. |
| | avan. 50 p. | | chois. 55 p. | | |
| | | | | Entretiens ... | 48 p. |
| | | | | Jests ..... | 22 p. |
| | | | | Letters ..... | 32 p. |
| | | | | Proverbs ..... | 6 p. |
| | | | | Songs ..... | 11 p. |

Nous voyons que la présentation d'ensemble ne diffère guère d'un manuel à l'autre, et que la proportion des différentes rubriques est sensiblement la même dans les manuels examinés. Il faut ajouter, pour cette comparaison, les livres de LA TOUCHE et de VAIRASSE d'ALLAIS qui ne comportent ni vocabulaire, ni dialogues - ils ne s'adressent pas uniquement aux étrangers -, mais que BOYER a lus entre 1684 et 1699, et dont il s'est souvent inspiré. C'est ce que signale, d'ailleurs

le journal The Flying Post or the Weekly Medley du 15 mars 1729 :

> We daily expect a fourth Edition of a famous Grammar of the French Tongue entitled, L'Art de bien parler François, qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire et les façons de parler douteuses, IV Edition revue exactement sur la Grammaire de Mr l'Abbé REGNIER DESMARAIS, sur le Dictionnaire de l'Académie Françoise, et sur plusieurs remarques nouvelles, et augmentée de plusieurs articles importants qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. 2 Vol. 12º par Mr C. de LA TOUCHE.
>
> The Reputation this Work has obtaine'd all over Europe is such that the Compiler of a French and English Grammar, entitl'd the Compleat French Master for Ladies and Gentlemen has not disdain'd to translate a great Part of it verbatim without taking the least Notice of the Author he was indebted to for the BEST part of his Grammar, otherwise than for to repay him with Ingratitude, in pretending to criticize what it is above his capacity to mend.

Le tableau ci-dessus nous montre que BOYER n'a pas fait oeuvre de novateur dans le plan de son livre ; il a surtout eu le souci d'une grande clarté dans la présentation, et a pris soin d'ajouter quelques rubriques divertissantes pour son jeune public. Il est également intéressant de noter que BOYER a fortement développé les parties "prononciation" et "syntaxe" entre 1694 et 1699 ; il nous faudra tenir compte de ces différences dans l'étude détaillée que nous allons faire de ces deux problèmes maintenant : nous voudrions analyser les sources de BOYER dans les deux éditions du Compleat French Master, et essayer de dégager une vue d'ensemble sur l'enseignement de la prononciation et de la grammaire françaises vers les années 1700.

# Chapitre III

# L'ENSEIGNEMENT DE LA PRONONCIATION

## III. - L'ENSEIGNEMENT DE LA PRONONCIATION

Décrire la prononciation du français de la fin du dix-septième siècle est une tâche très difficile et, dans ce domaine, BOYER n'a pas fait mieux que ses prédécesseurs et ses successeurs immédiats. Les raisons de cette difficulté sont doubles : la première est que la phonétique française est en pleine évolution, que la prononciation diffère beaucoup selon qu'on se trouve à la Cour ou dans le petit peuple, à Paris ou en Gascogne ( pays d'origine de BOYER ). Cette question est très bien analysée dans l'Histoire de la Langue Française de BRUNOT qui écrit dans le chapitre consacré à la description de la prononciation au XVIIème siècle :

> La phonétique française ne s'arrête pas, elle évolue, en opposition fréquente avec une tradition graphique qui la cache, l'altère et la contrarie sous le contrôle d'hommes qui prétendent non seulement l'observer, mais la diriger, la contraindre ou même l'arrêter. D'où un trouble profond dans les lois générales. L'application s'en trouve ou suspendue ou limitée ; il s'y substitue même, pour toute une catégorie de mots qui échappent à l'action populaire, des décisions arbitraires, individuelles et parfois contradictoires (1).

La deuxième difficulté tient à la démarche utilisée : le mot est toujours perçu dans sa réalité écrite, et les considérations phoniques interviennent seulement par rapport à l'écriture : il était admis que les lettres de l'écriture représentaient exactement les sons, et l'alphabet constitue un système de référence pratiquement commun aux deux langues comparées. Comme le précise BRUNOT :

> Peu à peu et inconsciemment se forme cette idée, qui règne encore, que les mots n'ont point d'existence phonétique propre, et que ce qu'on fait entendre en les disant, n'est que la traduction de l'écriture par la voix, une forme orale du type réel, qui est le type écrit, pour tout dire en un mot, une prononciation (2).

A cause de l'optique utilisée, la présentation de tous les manuels de l'époque est pratiquement toujours la même. La premier chapitre contient l'alphabet

---

1) Ferdinand BRUNOT, Histoire de la Langue française ( Paris : Armand Colin,1966) Volume IV, Livre III, p. 189

2) BRUNOT, p. 179.

avec une tentative de prononciation figurée des différentes lettres considérées isolément ; suit la description des voyelles, des diphtongues et des consonne Les auteurs de manuels se cantonnent à la présentation des problèmes posés par le lecture des lettres, et se contentent de donner quelques explications sur les variations dues à la combinaison des lettres entre elles. Des distinctions très artificielles sont maintenues pour justifier des différences de graphie :

> However there seems to be a little Difference betwixt the pronouncing of Hôtel, a great House ; Ôtant, taking away ; and Autel, an Alter ; autant, as much ; for in these two last, au has something of a Diphtong (1)

Certaines rubriques font double emploi à cause de l'utilisation de graphi différentes : ai et ei sont traités séparément.

Si nous comparons les deux premières éditions du Compleat French Master, nous remarquons, tout d'abord, que le chapitre consacré à la prononciation est beaucoup plus important dans l'édition de 1699 ( 43 pages ) que dans celle de 1694 ( 7 pages ).

D'une part, toutes les rubriques présentes dans la première édition sont beaucoup plus développées, d'autre part, des chapitres nouveaux apparaissent , comme le tableau ci-dessous l'indique clairement.

Un examen du contenu nous permettra de voir quels développements BOYER a apportés à sa deuxième édition. On peut penser que le travail qu'il consacrait à la préparation de son dictionnaire ( paru, lui aussi, en 1699 ) l'a sensibilisé aux problèmes typographiques, et que la traduction d'Iphigénie qu'il avait entreprise ( publiée en 1700 ) l'a fait réfléchir aux problèmes de prosodie et de rythme.

---

1) C.F.M. 1699, p. 15

## COMPARAISON DES DEUX PREMIERES EDITIONS DU COMPLEAT FRENCH MASTER

### 1694

I. - Division of Grammar

Alphabet

II. - Of the Pronunciation of letters

1. Of vowels
2. Of Diphtongs and Triphtongs
3. Of the Prononciation of Consonants.
4. Of Mute Letters

( 7 pages )

### 1699

I. - Articulation and Orthography

1. Simple sounds and letters in general ( alphabet ).
2. The division of letters
3. The combination of sounds and letters.
4. The prononciation of letters : Vowels.
5. Diphtongs and Triphtongs.
6. Consonants.
7. A recapitulation of the rules about prononciation.
8. Of Orthography and Spelling.
9. Of Capital Letters.
10. Of Elision and Insertion.
11. Of Points and Stops.

II.- Of Prosody

1. Of Quantity.
2. Of the Accent.
3. Of the Tone and Emphasis.

( 41 pages )

Une présentation détaillée de certains points dans chacun des deux manuels contemporains nous montrera que BOYER n'a pas fait de tentative de description originale : il s'est contenté de chercher chez ses prédécesseurs les explications le satisfaisant le plus et de les organiser de manière plus cohérente.

Pour nous permettre de faire apparaître clairement les différences et de dégager quelques généralités sur l'enseignement de la prononciation à cette période, nous allons présenter une série de descriptions de différents sons. Nous commencerons par les voyelles.

## I. - LES VOYELLES

### - A -

Mauger

Il expose les problèmes de prononciation dans des dialogues :

- Comment prononcez-vous votre A ?
- Nous le prononçons comme vous prononcez le vôtre quand il est lié avec une ou deux consonnes ou liquides.
- Donnez m'en un exemple.
- Comme en ces mots all, at.
- N'y a-t-il point d'exceptions ?
- Il y en a deux.
- Quelles sont-elles ?
- Quand il se trouve devant un i, il a le son de l'E anglais en l'article the.
- Païs country, lisez pe-is.
- Pourquoi mettez-vous cette division ?
- C'est qu'alors le mot est de deux syllabes .
- Qui est l'autre exception ?
- Quand A se rencontre devant Y, il est aussi prononcé comme E anglais en l'article the : par exemple Begayer, to stutter, lisez Bégeyer (1).

Festeau

donne des explications en anglais, en insistant sur les exceptions. Comme nous le verrons, c'est surtout lui qui a inspiré BUYER, du moins dans la première édition du Compleat French Master.

A always keeps its natural sound, except in these sords following, where use makes us pronounce it as the English a or e.

Arrhes, catharre, fantaisie are pronounced erres, caterre, fantesie.

A double is pronounced longer than a single one as aage, baailler.

Au is pronounced like o long in la haut, j'ay chaut, je ne scaurais, j'aurais

Ai is pronounced like an English a as faire, plaire, taire, contraire, frais say fare, plare, tare, contrare, fras.

Ay is pronounced like ai : vray, balay, except in the following words nay : je scay, le mois de may, j'ay, j'aimay, j'aimeray ; ay is pronounced as our é masculine.

Ai coming before l or double ll is pronounced as our single a, but with a liquid sound upon the l, touching the middle of the tongue, to the roof of the mouth ; as in these words : travail, travailler (2).

---

1) Claude MAUGER; Grammaire Française, 12ème édition ( Londres, R.E.1686) p. 6-7

2) Paul FESTEAU, Nouvelle Grammaire françoise ( Londres, Samuel Lowndes,1685) 5ème édition, p. 2

Miège

utilise la même présentation :

A in French has a masculine sound as in these English words all, water, what. As for exemple sale, page, glace.

Except some words where it is sounded like an e : as arrhe, païs, whit its derivations, and in the second syllabe of Abbaïe. To which add a before y in payer, rayer, begayer, essayer and a few others (1).

La Touche

dont le manuel n'est pas rédigé spécifiquement pour les anglais utilise le français comme langue d'explication ( son livre veut être en même temps une sorte de manuel de "bon usage" pour ses compatriotes ).

A . Cette voyelle garde toujours la même prononciation, excepté dans les mots où elle est suivie d'un y grec ou d'un ï voyelle : pays ou païs, paysan ou païsan, payer, égayer, prononcer pé-is, etc...

Mais l'a retient sa prononciation dans païen, caïer, aïeul, raison, craion haïr, aions, aier, aient. Quelques personnes prononcent reïon et creïon.

On écrit et on prononce Demoiselle, caterre, serge, erres ; et non Damoiselle, catarre, sarge, arres. Arres ne se dit plus qu'au figuré en parlant de choses saintes (1).

Les Anglais qui prononcent ordinairement cette voïelle comme nôtre diphtongue ai, doivent lui donner le son de leur aw, comme ils font dans leurs mots all, bald, what (2).

Boyer

1694 ne consacre que quelques lignes à chacune des voyelles.

A in French sounds like A in English, in these words War, Tall, as l'âme the Soul, Attaquer to Attack.

Exception, a before an ï marked with two tittles, or before an y sounds like the English a in Make, as Païs Country, Abbayer to Bark (3).

Boyer

en 1699 a lu LA TOUCHE et s'en inspire visiblement.

A in French sounds like A in English in these words War, that, tall as Académie, abattre, Attaque.

Exception, before ï or y sounds like the English A in make. Païs or Pays, Païen or payen, Caïer or cayer, Aïeul or Ayeul, haïr, Aïons or Ayons, Aïez or Ayez, Raïon or Rayon, Craïon or Crayon. Note that Rayon and Crayon are thus pronounced by some Reïon et Creïon.

A is smothered up in the Article and Pronoun la before a vowel or an h mute as in l'âme, l'héroïne. Yet, we say la onzième (4)

---

1) Guy MIEGE, The Grounds of the French Tongue ( Londres : Thomas Basset 1687 )
2) De LA TOUCHE, l'Art de bien parler François (Amsterdam,1696 ) p. 3 / p. 3
3) C.F.M. ( 1694 ) p. 4
4) C.F.M. ( 1699 ) p. 11

Cette première confrontation autour d'une lettre ( on ne peut guère parler d'un son ) nous donne déjà quelques renseignements sur la démarche utilisée et sur les sources de BOYER. Souvent, les indications sont très vagues ( cf. FESTEAU " a keeps its natural sound" et MIEGE " a in French has a masculine sound" ), les problèmes sont mélangés ( le a de arrhes et celui de fantaisie sont présentés sous la même rubrique par FESTEAU ), quelques tentatives de rapprochement avec l'anglais sont faites - et cela de manière très approximative - par MIEGE et BOYER ; des indications sont parfois données sur des variations d'usage, comme les précisions sur la prononciation de rayon et crayon données par LA TOUCHE et reprises par BOYER. Il est intéressant de noter que sur un point de détail, la onzième, BOYER prend nettement parti sur un usage qui restera longtemps controversé. En effet, plus de trente ans plus tard, on trouve chez ARNOUX la remarque suivante :

> Parce que l'on dit j'ay reçu des lettres du onze, et non pas de l'onze, BOYER a crû qu'il fallait dire le onzième, il répète le onzième en trois endroits de sa grammaire ; qu'il lise VAUGELAS, BOUHOURS et MENAGE, ou tous les trois ensemble dans le Génie de la Langue Française, Tome 2, p. 55 (1)

- E -

Venons-en maintenant à la lettre E. Chez tous les auteurs, les développements qui lui sont consacrés sont beaucoup plus longs et très confus. Le fait que l'emploi de l'accent grave était encore très irrégulier ne simplifie pas les choses pour nos auteurs, qui attachent tant d'importance à la graphie. BRUNOT précise que "la langue distinguait depuis longtemps entre e fermé et e ouvert en syllabe tonique, mais il semble qu'en fait, pour les observateurs, la longueur ait prédominé sur le timbre". Cette notion de longueur, précisons-le, n'avait pas été perçue pour le a dans les manuels que nous avons examinés ci-dessus. Pourtant LANCELOT y fait allusion dans la Grammaire de Port-Royal ( nous y reviendrons ) et VAIRASSE D'ALLAIS, auteur d'un manuel dont BOYER s'inspirera à plusieurs reprises, le signale dans sa présentation des voyelles :

> All the vowels are short or long in their quantity, except (e) feminine , which is always very short. I shall give examples of their different quantity : patte, paste (2).

---

1) Claude ARNOUX, Parallels of the Sounds of the French and English Language ( Londres, I. Stagg, 1730 ) p. XIV

2) Denys VAIRASSE d'ALLAIS, A short and methodical Introduction to the French Tongue ( Paris, chez l'auteur, 1683 ) p. 10.

Nous examinerons maintenant la présentation de e dans les différents manuels ( moins celui de MIEGE qui ne nous apporte ici aucun élément intéressant pour notre analyse ).

Mauger

Nous appelons le premier masculin... parce qu'il a un son fort et distinct ... comme parlé spoken, parley ... On le connaît par l'accent aigu dont il est marqué.

Le second e est appelé ouvert parce que il est prononcé ouvertement comme e latin ou e anglais dans l'article the.

On le distingue :

1) Quand il se rencontre devant la liquide r dans la même syllabe et la consonne z : parler, lisez, donner : parle, lise, donne.

2) On le connait quand il est marqué de cet accent comme bête ( on supprime l's ). Il est aussi ouvert quand il est lié avec les liquides ou consonnes sel, serviteur, mettre.

3) Quand il se rencontre devant ces liquides ou consonnes lorsqu'elles commencent un autre mot b, c, f, g, l, p, r, s, t, v : débaucher, découvrir, défiler, dégorger, délier, dénier, etc... Cet e est prononcé comme les Anglois prononcent leur diphtongue ea :débaucher deaboshea.

- Votre e n'est-il pas aussi ouvert aux mots d'une syllabe ?

- Oui, comme mes, mea, des, dea ... Il est aussi ouvert devant les voyelles ü et ï : reüssir, reïtérer.

Le e féminin est prononcé comme à la fin des mots anglais : come, people

- Il a un son fort faible.

- Il n'en a point du tout... Il est prononcé en françois un ton de voix plus bas que l'autre. Il est féminin aux mots d'une syllabe me, te, ce, que, le. Il est féminin à la fin de nos mots père, mère, quand il se rencontre devant l's de la seconde ou troisième syllabe belles, honnestes, à verbes composés avec de, re : defaire, repeter, dire.

Il se perd devant l'e ou l'o dans la même syllabe : Jean. E!lié avec n et m est prononcé comme un a. Commencer : commancer, patiemment : patiemment.

.... Exceptions : Jérusalem, Hymen, Examen, Mathusalem, Béthléem, Cananéen, ils parlent, Parisien mais pas Audience, Expérience, Expédient, Client (1)

Festeau

The vowel e hath four several sounds all comprehended in this word empéchbusie or in this enfermée, shut in.

---

1) Mauger, p. 7 - 8 (1686)

1) The first e before m and n sounds like an a. Exceptions :
   - in some words that come from other languages : Hymen, Amen, Jerusalem.
   - en coming after i or y sounds like en in English words then, den, as chien, bien, moyen.
   - in the third Plural Person of the present Tense of the Indicative Mood where n is to be left out, e sounds like ea in English : ils parlent, ils mangent.

2) The second e is called open, because to pronounce it, one ought to open the mouth wider than to pronounce the others ; it sounds like the English a ( face, grace ).

3) The third e is called masculine, because it is pronounced clearly and strongly ; it sounds like ea in these English words ( beast, dream ) and is commonly marked with an accent.

4) The fourth e is called feminine because it is weakly pronounced as in the English words Love, Grove (1).

## La Touche

Il existe quatre sortes de E :

1) bref, muet, obscur ou féminin : il se prononce si peu qu'à peine se fait-il entendre : miracle, devoir, redevenir.

2) fermé : on ferme plus la bouche. Masculin, il a le son beaucoup plus fort : bonté, péché. Il est toujours marqué d'un accent aigu à la fin d'un mot... Quand il est suivi d'un z , il n'a point d'accent : nez, allez, parlez. Il y a de bons auteurs qui ne manquent jamais de mettre l'accent sur l'e masculin au commencement ou au milieu des mots... Point de règles générales... Consulter le Dictionnaire de Richelet.
   ez masculin : usage de la cour de le prononcer un peu ouvert à la seconde personne du pluriel du futur ( un son bref comme si vous aurai ).

3) ouvert, la bouche plus ouverte : net, sec, près. Les grammairiens font l'e ouvert dans tous les monosyllabes ( mes, tes, ses...) Dans ces mots on prononce l'e approchant ou masculin lorsqu'il suit une consonne, comme le féminin quand il suit une voyelle mé frères, mezamis.
   Discours familier : sthomme.

4) Très ouvert, plus long, bouche plus ouverte : accent circonflexe, tête, bête.

E devant m et n prend le son a mais il garde sa prononciation dans les mots étrangers ( amen, examen ), devant deux nn suivis de e ( ennemi, garenne, je prenne, dans la syllabe ien, lorsqu'elle ne finit pas par t : mien, je viens.

E féminin ne se prononce point après une voyelle, il rend cette voyelle longue ( armée, envie ).

E dans les mots d'une même origine change souvent de prononciation selon que la syllabe suivante est faible ou forte : E ouvert : j'apèle, je lève - E féminin : nous apelons, vous levez. Je parle, parlé-je. Verbes en érer : l'e fermé demeure toujours tel dans tous les temps. (2)

---

1) FESTEAU, p. 3 (1685)
2) LA TOUCHE, p. 4 (1696)

Boyer 1694

The vowels e hath four several sounds, all comprehended in this word, empéchée ou enfermée.

1) The first e, before m and n sounds like an a.
   Exceptions : 1. In some words that come from other Languages, e sounds like a in the English words, Face, Make, as Hymen, Amen Jerusalem.
   2. En coming after i or y sound like en, in these English words Then, Den as Chien Dog, Bien well, Moyen means.
   3. In the third Plural Person of the Present Tense of the Indicative Mood, where n is to be left out, e sounds like ea in English, as ils parlent they speak, ils mangent they eat.

2) The second e is called open, because to pronounce it, one ought to open the Mouth wider, than to pronounce the others ; it sounds like the English a, in the words Face, Grace.

3) The third e is called Masculine, because it is pronounced clearly and strongly ; it sounds like ea in these English words Beast, Dream and is commonly marked with an Accent.

4) The fourth e is called Feminine, because it is but weakly pronounced as in the English words Love, Grove (1).

Boyer 1699

This vowel has four several sounds all comprehended in this word : empéchée, enfermée.

1) The first e before m and n sounds like a French a so that you pronounce it as if there was writ ampéchée, anfermée ; Orient, occident, comment : Oreean, occidan, comman.
   Exceptions : - In some words that come from other languages, e sounds like a in the English words face, make, Benjamin, Hymen, Amen, Jerusalem, Examen.

   - When e goes immediately before two n followed by an e, then the first e sounds like the English en : Ennemi, Garenne, je prenne.

   - In the syllabe ien or yen not ending with a t, en sounds as in English in these words then, when, as mien, chien , moyen, Amiens, je viens ( or even il vient, il tient because they derive from je viens, je tiens ).

   - Third person plural, n is to be left out, e sounds almost like ea in English ils parlent : ils parlêt ; ils mangent: ils mangêt.

2) Open because in the pronouncing of it one ought to open the mouth wider than in the pronouncing of the others. This e sounds like the English ai or like the a in the words face, grace, as net, sec, tête.

   E is generally open in all monosyllables net, mès, tès, sès, etc... Yet in these six words mes, tes, ses, les, des, ces, e becomes almost

---

1) C.F.M. 1694, P.4 - 5

masculine when they are followed by a consonant, and it sounds entirely like an e feminine when there comes a vowel or an h mute after them : mè, frères, mèzamis, lèzhommes.

3) E shut, masculine is pronounced clearly and strongly ; it sounds like a or ea in Bait, Beast, Dream : Bonté. It ought to be marked with an acute accent at the end of a word, otherwise it might be confounded with an e feminine ; when it is followed by a z, there is no occasion for an accen z always masculine the e to which it is joined.

4) E short, mute, obscure and generally Feminine ; because it is but weakl pronounced as in these English words Love, give : grave, Miracle, Ame, devenir.

E feminine is drowned when joined to a word that begins with a vowel, ur bell'ame, un'armée invincible, j'aime. Yet we say, le onzième. (1)

Cette exploration de la voyelle e nous permet tout d'abord de voir de manire plus évidente que BOYER n'a pas fait oeuvre originale dans sa description des sons : la rubrique consacrée à e dans l'édition de 1694 du Compleat French Master est un démarquage de FESTEAU presque mot pour mot. Ensuite, il inclut dans son édition de 1699 ce qui lui semble intéressant dans le livre de LA TOUCHE qu'il a lu de près entre temps.

Nous pouvons seulement remarquer qu'il a fait une lecture critique de ces auteurs : ainsi il a éliminé ce qui lui semblait une distinction peut-être trop subtile pour des étrangers, il ne parle pas à propos du ez masculin de "l'usage de la cour de le prononcer un peu ouvert à la seconde personne du pluriel du futu et il corrige ce qui est inexact. Par exemple, LA TOUCHE avait écrit : " E devan n... garde sa prononciation ... dans la syllabe ien lorsqu'elle ne finit pas par t : mien, je viens" - il avait vraisemblablement à l'esprit la troisième personne du pluriel du présent - et BOYER rectifie : "in the syllable ien or yen not endi with a t, en sounds as in English in these words then, when, as ... je viens ( o even il vient, il tient because they derive from je viens, je tiens ).

Nous pouvons également noter quelques indications supplémentaires à propos des techniques utilisées pour la description des sons. Nous retrouvons l'utilisation de la comparaison avec l'anglais en remarquant combien précision et rigueur manquent : BOYER ( suivant en cela FESTEAU ) écrit : " In the third person plura e sounds like ea in English". Quelques lignes plus bas on trouve "the third e .. sounds like ea in these English words beast, dream " ; il donne une illustration dans sa deuxième comparaison, mais pour la première il reste vague, ce qui n'aid ra pas beaucoup l'élève anglais, étant donné les différentes prononciations de la

---

1) C.F.M. 1699, p. 11

de la graphie ea.

Les descriptions du e ne sont pas homogènes ;elles s'appuient tantôt sur des critères acoustiques, tantôt sur des critères physiologiques - qui sont tous les deux bien vagues. Ainsi, pour prononcer l'e ouvert, BOYER donne une explication physiologique : " one ought to open the mouth wider than in the pronouncing of the others", mais pour l'e fermé, c'est à des notions acoustiques qu'il fait appel : "E shut, masculine is pronounced cleraly and strongly". Nous trouvons également quelques tentatives de transcription ( qu'on ne peut pas encore appeler phonétique ! ) Malheureusement, l'influence de la graphie est si forte que la plupart du temps, cette transcription conserve les lettres qui ne font pas partie de l'élément décrit, même si celles-ci ne sont pas prononcées : ils parlent est transcrit ils pārlet, le s et le t sont maintenus dans la transcription, bien qu'ils ne soient pas prononcés.

L'influence de la graphie est également sensible chez tous les auteurs quand ils traitent l'e"féminin"; on sent particulièrement la contradiction dans laquelle ils se trouvent en lisant le dialogue de MAUGER consacré à cette question :

- le e féminin est prononcé comme e à la fin des mots anglais come, people.
- il a un son fort faible.
- il n'en a point du tout. Il est prononcé en françois un ton de voix plus bas que l'autre.

Il faudra attendre plus de trente ans pour que soit reconnue l'élision du e muet ; c'est encore Claude ARNOUX qui le signale ; il critique BOYER, MIEGE, ROGISSARD et MAUGER qui attribuent une valeur phonétique à ce e qui était élidé dans la prononciation courante.

Toutes les descriptions que nous avons transcrites ici sont incomplètes et ne devaient pas beaucoup aider l'élève. Malheureusement, les contraintes imposées par la dimension des manuels ne pouvaient qu'aboutir à une simplification naïve de tous les problèmes posés par e. Il ne faut pas moins de 170 pages à HINDRET dans son Art de bien prononcer (1) pour décrire la prononciation de e. Nous nous contenterons de donner les titres des chapitres consacrés à ce sujet pour montrer combien la prononciation de cette lettre posait des problèmes

---

1) Jean HINDRET, L'Art de bien prononcer et de bien parler la Langue Françoise, ( Paris, L. d'Houry, 1687 )

même aux Français.

1. - De la prononciation des e dans notre langue.
2. - De la manière de distinguer les e de notre langue dans la prononciation de l'orthographe.
3. - De la prononciation de l'é masculin et de la manière de le connoître
4. - De la prononciation de l'e ouvert et de la manière de le connoître
5. - De la manière de prononcer l'e féminin, autrement dit l'e muet.

La suite de notre exploration des voyelles nous permettra encore quelques remarques intéressantes.

- O -

Prenons maintenant le o .

Mauger

- O est prononcé comme les Anglois prononcent leur ow, ou comme l'o latin, italien ou espagnol.
- Comment prononcez-vous on ?
- Comme les anglais oun. bon, good, comme s'il était écrit boun.
- Comment prononcez-vous votre double oo ?
- Nous le prononçons comme les Anglois en door (1) .

Rousteau

O is pronounced as in English in the particle so (2).

Miège

O is sounded in French as in these English words broke, Love. Neither has it any where that mixed sound, which in English is so near that of the French e. as in these English words for, son, mot (3).

La Touche

O : Cette voyelle n'a point de difficulté en François (4).
Les Anglais ne sauraient bien apprendre que par l'usage à donner le vrai son aux syllabes qui finissent par on comme chapon, lion, ect. qu'ils prononcent d'un son retentissant.

Boyer 1694

O sounds in French as in these English words one, over as parole, no, role. But o before m and n sounds almost like oo in these English words soon homme, garçon (5)

---

1) Mauger, p. 16 (1686)
2) Rousteau, p. 5 (1695)
3) Miège, p.4 (1697)
4) La Touche, p. 10 (1696)
5) Boyer 1694, p. 5

Boyer 1699

> O sounds in French as in these English words ore, over, dote as parole, monopole. But o before m and n sounds almost like oo, in these English words soon, moon. Exemple : homme, garçon (1).

Nous voyons ici tout d'abord que, parfois, le recours à l'anglais ne suffit pas : Hauger fait appel à une comparaison avec l'italien, l'espagnol et même le latin pour expliquer la prononciation du son français.

Ces exemples nous permettent également de voir comment ces manuels destinés à l'enseignement du français peuvent nous renseigner sur la prononciation de l'anglais à une époque donnée : l'opposition que fait Miège entre Smoke et Love d'une part et for, Goo et not d'autre part est particulièrement révélatrice.

Enfin, les remarques faites par HAUGER puis par BOYER sur la prononciation de o suivi de n ou de m nous permettent de voir que la description de la prononciation des nasales est pour le moins inexacte. ARNOUX a d'ailleurs, trente ans plus tard, violemment critiqué BOYER, mais il n'a pas pu apporter de solution satisfaisante :

> L'o suivi d'une n forme un son qu'on ne peut orthographier en Anglais : tous ceux qui ont lu la grammaire de BOYER le prononcent suivant les règles qu'il donne ; sçavoir que bon se prononce comme si on ecrivait bcon ; mon comme moon. mais comme il a trompé le public, j'avertis les Anglais que on a un tout autre son (2).

Ce qui est certain c'est que BOYER, ces plus que ses prédécesseurs, n'a su voir ce qu'avaient de commun les différentes nasales. Pour HAUGER, par exemple, les groupes un et in ne donnent lieu à aucune remarque spéciale : il indique que parisien ne doit pas se dire parisian ( après avoir précisé que le E lié avec deux liquides M et N se prononce comme un A ) mais il n'indique nullement comment il faut prononcer ce mot.

Chez BOYER les nasales sont toutes citées, mais dans la plus grande confusion : en effet si, comme nous venons de le voir, on est présenté en même temps que o, les autres nasales se trouvent sous la rubrique diphtongue ou même triphtongue.

---

1) Boyer, 1699, p. 13

2) Claude ARNOUX, p. XIII

The Vowel i makes a true Diphtong, and sounds like ei when joined with m and n as in simple, simple, vin, wine, invincible, invincible (1)

oi before n is a true triphtong, sounding like oei, as in joindre, pointer, moins. (2)

Si nous nous reportons à oi pour avoir des éclaircissements sur la prononciation du son in, nous trouvons simplement :

oi is a true diphtong when joined with an m or n in the same Syllable, as in peindre, Sein (3)

La même description est donnée pour ain ...

Si nous nous tournons vers VAIRASSE d'ALLAIS qui, nous l'avons vu, fait preuve de certaines intuitions intéressantes, nous voyons que ses descriptions sont assez proches de celles de ses collègues britanniques.

When i is close joined with an (m) or an (n), then it becomes a true diphtong and sounds (ei) as you may see in simple ...

The vowel (a) being close joined with an (m) or an (n) sounds in most words where it is found like the French(a) as these examples will show : emporter, un temple, etc...

When the French (o) is close joined with an (m) or an (n) then it assumes a middling sound betwixt (i) and (oú). Examples : triompher, un homme, honte, un mason ...

(u) being close joined with an (n) sounds like ( u). Example : emprunter (4)

Il est cependant plus sensible qu'eux au problème spécifique des nasales puisqu'à la fin de sa description il ajoute:

But in the middle of words before e Consonants, and at the end of diction when it is final, (n) assumes after it a kind of sound like that of a Greek gamma and becomes palatick. Antoine, Angoisse, penser, langueur content, cuongtang, emprunter, amorcungter, enfant, aufang, vin, vaing, etc (5)

Ainsi BUYER, dans ce domaine, est resté très conservateur et n'a pas exploité la tentative de VAIRASSE d'ALLAIS que, pourtant, il avait lu. Il peut, peut-être, trouver à BUYER une excuse en invoquant l'accent de sa province d'origine. En effet, à propos de l'accent gascon, HINDLET écrit :

Ce n'est pas son accent qui lui ( au Gascon ) fait donner un son retentissant à notre n nasele et qui lui fait dire sanecé pour santé. On peut lui

---

1) C.F.M. 1699, p. 14
2) C.F.M. 1699, p. 18
3) C.F.M. 1699, p. 15
4) Vairasse d'Allais, p. 12,13,14,16 (1683)
5) Vairasse d'Allais, p. 23

enseigner par des démonstrations sensibles à prononcer ces sortes d'n de même que nous les prononçons ; puisque nous apprenons bien à prononcer ces mêmes n à leur mode en Espagne et en Italie, où il faut les prononcer comme en Gascogne, si l'on veut s'attacher à la juste prononciation de l'Espagnol et de l'Italien (1).

C'est peut-être aussi l'accent gascon qui est responsable de la distinction que BOYER faisait entre ô et au ( voir ci-dessus p.48); nous trouvons chez HINDRET la remarque suivante :

Ce n'est pas son accent qui lui fait donner un son de double diphtongue aux doubles voyelles ai et au et qui lui fait prononcer favire pour faire et faauta pour faute : son accent ne l'empêchera pas de prononcer les doubles voyelles de ces mots, comme les lettres e et o, et de prononcer les mots de faire et faute, comme s'ils étaient écrits fêre et fôte, puisque le Gascon prononce l'e du mot de fête et l'ô du mot de côte aussi naturellement que nous (1).

- U -

La description de la lettre u nous permet de préciser un certain nombre d'autres points.

Mauger

U est tantôt une voyelle, tantôt une consonne. U est une voyelle entre e et e, guérir, lisez gérir (2)

Festeau

Un or um are not pronounced as in English, but rather as if there was an e before them, as humble, heumble, commun, commeun, lundi, lendey (3)

Miège

This vowel does admit some variety in its pronunciation. It keeps its proper and alphabetical sound which is like that of u in the English word urine :

1) Where it makes a distinct syllable of itself as in the words user, usage, utile.
2) Where it ends a syllable as in nature, sujet, volume, rancune.
3) Before r or s in the same syllable as Turc, Sauveur, suspens, rancune. But before m or n in the same syllable, it takes the sound of the diphtong as humble, un, lundi (4).

---

1) Hindret (1687)
2) Mauger, p. 17 (1686)
3) Festeau, p. 7 (1685)
4) Miège, p. 4 (1687)

La Touche

> Les syllabes um et un se prononcent comme s'il y avait eun. Exemple : humble, parfum,commun, prononcez heumble, parfeum, commeun. Nous prononçons cette vielle autrement que tous les étrangers. Les Anglois qui la prononcent de plusieurs manières différentes doivent la faire sonner en François à peu près comme ils font la diphtongue ui dans leurs mots Fruit et suit (1)

Boyer 1694

> U sounds like the English in this word surprise, in French surprise. There is both in English an French a u consonant, thus written y, as in venerable, visible, in French vénérable, visible (2).

Boyer 1699

> U sounds like the English u in this word surprise, in French surprise. These two syllables, un and um are pronounced as if 'twas written eun, as humble, commun, pronounce heunble, commeun. (3)

Il faut tout d'abord signaler que l'alphabet ne comprenait ni la lettre j ni la lettre v , celles-ci étant assimilées respectivement à i et u ; c'est ce qui explique la remarque de Mauger "u est tantôt une voyelle, tantôt une consonne", et les précisions de BOYER sur "u consonant ".

Nous pouvons remarquer le désarroi des différents auteurs devant la prononciation de cette lettre : MAUGER, FESTEAU et LA TOUCHE ne donnent aucune explication. MIEGE et BOYER l'assimilent au u anglais avec les exemples urine et surprise : ils choisissent deux mots qui s'orthographient de la même manière en anglais et en français. MIEGE parle de façon vague "u keeps its proper and alphabetical sound", et BOYER dans son dictionnaire est encore plus prudent puisqu'il écrit : "U has a particular sound, hardly to be expressed in writing" (4). ( Pour toutes les autres voyelles BOYER reprendra les descriptions qu'il a données dans l'édition de 1699 de son manuel ).

Nous voyons aussi que le problème de la nasale un et um n'est pas réglé de manière satisfaisante.

---

1) La Touche, p. 10
2) C.F.M. 1694, p. 5
3) C.F.M. 1699, p. 13
4) Abel Boyer, The Royal Dictionary ( London, R. Clavel, etc... 1699 ) p.281.

## II. - LES DIPHTONGUES

Si nous examinons maintenant les diphtongues, nous voyons que la plus grande confusion règne. Citons, tout d'abord, les définitions qui sont proposées par les différents auteurs de manuels :

Mauger

Deux voyelles ensemble qui ne rendent qu'un son dans la même syllabe :
ai, au, ao, eu, oi, oy, ou, ié, iu, ye. (1)

Festeau

( Pas de définition ni de chapitre spécial : certaines diphtongues sont décrites en même temps que les voyelles )

Miège

When you see two vowels together, if they belong to one and the same syllable, and joyn into one sound, they are called a diphtong, and if three a triphtong.

I say, if they belong to one syllable. For sometimes it happens otherwise; as I shall demonstrate in the chapter of syllables and their quantity.

My business is now to show the proper sound of French Diphtongs and Triphtongs, though never so improperly called. For most of them in French, as well in English, are so, that their vowels do not join together into one sound. But when one is heard, the other is mute ; and, of three vowels, sometimes there is but one sounded.

Thus a, e, i, o, u are smothered in Saone, Jean, feuille, paon, quand.

The diphtongs are : ae, ai, ao, au,
ea, ei, eo, eu
ia, ie, io,
oi, ou,
ua, ue, ui

The triphtongs are : aou, eui, oei, oue,
eau, iei, oeu, oui,
eoi, ieu, oie, uei, (2)

Vairasse d'Allais

Deux voyelles unies en une syllabe font une Diphtongue. Je les divise en véritables, douteuses, fausses (3).

---

1) Mauger, p. 20 (1686)
2) Miège, p. 5 (1687)
3) Vairasse d'Allais, p. 31 (1683)

La Touche

La diphtongue est un assemblage de deux, trois ou quatre voyelles qui forment deux sons différents dans une seule syllabe. On voit par cette définition que les voïelles qui ne forment ensemble qu'un son simple ne doivent pas proprement être appelées diphtongues, mais plutôt des voyelles composées. Il n'y a à proprement que neuf diphtongues, à savoir : ia, ié, ieu, io, oi, oua, oue, oui, ui.

Je ne laisserai pas de parler dans ce chapitre des voyelles composées, parce qu'elles ressemblent aux diphtongues, au rang dequelles les Grammairiens ont accoutumé de les mettre. On peut en compter 23 : aa, ae, ai, ay, aï, aye, ao, aou, au, eau, ea, eai, ee, ei, eo, eoi, eoie, eu, eui, oei, oe, oei, oeu, oi, oo, ou, ue, ui. (1)

Boyer 1694

When two vowels joyn together in one sound, they are called a diphtong, and if three, a triphtong. According to that rule there are few true Diphtong and Triphtongs in French ; for tho' there be a great many words, where two or three Vowels meet together, yet they often amount to no more than a single Vowel, the rest being mute or not heard, so in the word Jean, e is smothered up, in Paon, o and in Saoul, a.

Two vowels often meet without making a Diphtong, being to be pronounced separately and that always when one of them is marked with two tittles and an accent, as lier to lie, supplier to beseech, Laon a name of a town, Païs country, Reüssir, to succeed, Reïtérer, to reiterate, Piété piety, Heroïque, Heroick. (2)

Boyer 1699

When two vowels meet, and form two different sounds in one syllable, they are called a diphtong and if three a triphtong. According to that definition, it is plain that when two or more vowels make one sound, they cannot properly be called diphtongs or triphtongs. Therefore we shall divide both diphtongs and triphtongs into true, dubious and false.

- There are eight true diphtongs : ia, iè or ié, ieu, i, io, oua, oué, oui.
- Those are called dubious diphtongs which in some words sound like a true diphtong, and in others like a single vowel and of these we have six in French : ai, or ay, ei, eu, oe, oi or oy, ui.
- False Diphtongs are those that leave only the sound of a single vowel, of which we have twelve in French : aa, ae, ao, au,
  ea, ee, eo,
  oo, ou,
  ua, ue, ui.
- i : the Vowel i makes a true diphtong and sound like ei, when join'd with m or n as in simple, vin, invincible (3)

---

1) La Touche, p. 43 (1696)
2) C.F.M. 1694, p. 6
3) C.F.M. 1699, p.113-14-16

Ces définitions nous permettent, tout d'abord, de suivre l'évolution de BOYER au sujet des diphtongues : dans l'édition de 1694, il s'est contenté de reprendre la définition de MAUGER et de MIEGE, fondée uniquement sur la graphie s'il distingue les voyelles qui sont prononcées de façon distincte et forment deux syllabes différentes ( comme dans héroïque et reüssir ) il ne fait pas de différence entre celles dont la réunion produit un son unique ( comme ou ) et celles dont la prononciation donne lieu à deux sons différents.

Entre 1694 et 1699, comme nous l'avons déjà signalé, il a lu LA TOUCHE et VAIRASSE d'ALLAIS ; aussi sa présentation est tout à fait différente. S'il présente ainsi une image plus fidèle des diphtongues du français, son classement n'est pas exempt d'erreurs ou d'imprécisions. Ainsi, s'il classe ua, ue, u avec les fausses diphtongues, c'est certainement parce qu'il pense aux mots tels que quand, que, qui, puisque c'est seulement dans ce cas qu'on peut parler d'un seul son. Il ne mentionne pas ce fait dans sa présentation générale, et quand il aborde le détail de ses diphtongues, il n'en présente pas une description complète ; ARNOUX le lui reprochera d'ailleurs : "Mons. BOYER dit que l'u ne sonne jamais après le q ; voici pourtant beaucoup de mots où l'u sonne après le q : équateur, équestre, etc.." (1)

Après ces définitions d'ensemble, dans les deux éditions du Compleat French Master, BOYER passe en revue la série des différentes diphtongues avec exemples à l'appui ; nous nous contenterons de deux illustrations qui nous serviront surtout à montrer combien il était difficile à la fin du dix-septième siècle de donner des règles fixes concernant l'usage de certaines prononciations. Prenons tout d'abord ia ; la juxtaposition d'une série de commentaires sur cette diphtongue nous montre que l'accord est loin d'être établi...

La Touche

> Ces deux voïelles ne sont une diphtongue que dans les mots Diable, fiacre, diantre, piautre et dans leurs dérivés (2).

Vairasse d'Allais

> These two vowels make a diphtong only in these words Diable, Diantre, ~~Fiacre~~, ~~Fiancer~~ and their derivations. Il all other words i-a are divided and make no diphtong : un Fi-acre, de la Vi-ande, un pa-ïs (3)

---

1) Arnoux, p. XXVIII, n. 3
2) La Touche, p. 52 ( 1696 )
3) Vairasse d'Allais, p. 31 ( 1683 )

Hindret

> Il n'y a rien à dire de la diphtongue ia sinon qu'en poësie elle est presque toujours de deux voyelles. Exceptez-en les mots milliasse, milliard, diable et diabolique où les deux sons de ia sont renfermés dans une seule syllabe (1)

Boyer 1699

> These two vowels make a diphtong only in these words Diable, Diacre, Fiacre fiancer ; and their derivations (2)

Roussier, deux ans plus tard, comme nous l'avons vu, critique BOYER dans la préface de son manuel " Who has ever heard that ia was a diphtong in Diable ? It is certain that di makes a syllable and a another " (3)

Comme on peut le voir, chaque auteur ~~donne~~ présente des règles et des exceptions différentes. On peut donner deux causes à ces hésitations, la première étant que l'usage n'était pas fixé de manière précise, et la seconde est qu'aucun des auteurs ne différencie de façon nette l'usage quotidien et les règles de la poésie : les explications de BOYER pour ie et io nous montreront qu'il fonde ses règles surtout sur les usages de la poésie :

> ié-ié : 'Tis a nice thing to know when these two Vowels make a Diphtong, or belong to two Syllables ; the best Way is to learn it of a good Master, and by the reading of the best French Poets (4)
>
> io... But in Nouns ( especially in Poetry ) io makes two Syllables ; as in Passion, Action (4).

Essayons maintenant d'examiner le sort fait à oi dont la prononciation à la fin du dix-septième siècle était loin d'être fixée. Mauger dans un long dialogue, ne donne aucune indication systématique et présente cette diphtongue uniquement par rapport à son environnement ( "si elle est liée avec un S ou un T", " quand elle se trouve devant la liquide R", etc... ), ce qui l'oblige à donner de nombreuses exceptions. En outre, il distingue les deux prononciations de cette diphtongue de manière très approximative : pour - e - il indique "comme AY en Anglois", pour - we - il dit "comme OY" ; quand il aborde OY, il précise

(1) Hindret (1587), p.
(2) C.F.M 1699, p.11.
(3) Abraham Roussier, A New and Compendious French Grammar (Oxford: L. Lichfield, 1701) Preface.
(4) C.F.M 1699 p 12.

qu'on prononce "Comme les Anglois la prononcent au mot de Vice-Roy" (1).

La Touche

consacre à oi un long développement qui sera repris presque mot pour mot par BOYER ; nous ne citerons donc que ses définitions générales .

> oi Je ne parlerai ici de ces deux voyelles qu'en tant qu'elles sont une fausse Diphtongue. Quand cela est, elles ont le même son que la fausse Diphtongue ai.
> Quand ces deux lettres forment une diphtongue, elles ont le son d'un o et d'un è ouvert, comme oai.
> .....
> Il y a des personnes qui prononcent, par exemple, ooïs, boïs, joïe, etc. comme s'il y avait pouas, bouas, jouâ. Cette prononciation est très mauvaise (2)

Vairasse d'Allais

> oi is a true diphtong, or rather a triphtong which sounds as if it was written ( o-i ) when it is close joined with the letter(n). Ex. Loin, jointure, oindre.
>
> It is also a true diphtong that sounds like(oe) contracted in many words Expl. la Foi, un Roi, une Histoire.
>
> It is pronounced in the like manner in the present tense and infinitive mood of third conjugation. Expl. Je voi, tu voïs... voir...
>
> but in the imperfect tenses of the indicative and conditional moods, throughout all the conjugation (oi) is commonly pronounced like an open (e) and so it is in many other words : Expl. je parlois... elle peindroit, un François, je croi, roide, droit, etc...(3)

Boyer

> Oi or oy is sometimes a true Diphtong, which sounds like an o and an ê open, or like oai.This pronunciation takes place :
>
> - 1st In most Monosyllables, such as moi or moy,I ; Loi or Loy Law ; Roy, King ; je bois, I drink ; je dois, I owe ; except je crois, I believe.
> - 2dly, When oi or oy is followed by an e feminine, as in Joye, joy ; Foie, Liver : Except Monnoye, Money, which we pronounce Monnai.
> - 3dly, in verbs and Nouns ending in oir and oire, as in voir, to see ; recevoir, to receive ; boire, to drink ; Mouchoir, a Handkerchief ; Oratoire, Oratory.
> Oi in roide, stiff ; and in roiuir,to stiffen or grow stiff, is generally pronounced like an ê open ; but it sounds sometimes like a diphtong, especially in a grave and solemn speech.
> - 4thly In the present tense of the Indicative of Verbs : je reçois

---

1) Mauger - Festeau 1693, p. 20-22
2) La Touche, p. 50-51 (1696)
3) Vairasse d'Allais, p. 35 (1683)

I receive ; j'apèrçois, I perceive. Except : je crois and some others, of which I'll take notice presently.

- 5th, Oi is a Diphtong in several Names of Nations, and Countries, as Gaulois, Gaul ; Genois, Genoese; Hongrois, Hungarian ; Danois, Dane ; l'Artois, Artois, etc...
- 6thly, Oi sounds Oai before g and n : Ex. Temoigner, to witness ; Foin, Hay, etc...
  * Oi or oy before any Vowel, is pronounced oai-i ; as in voyant, or voïant, seeing ; joïeux or joyeux, glad.
    Yet Croiant, noyer and nettoyer are generally pronounced Creiant, believing : neier, to drown ; netteier, to cleanse.

Oi is a false diphtong, which sounds like an ê open.

- 1st, in the imperfect tenses of Verbs. Ex. Je mangeois, I did eat ; tu faisois, thou didst ; il parloit, he spoke ; il devoit, he ought ; je dirois, I should say, etc...
- 2dly In most names of Nations and Countries ; such as François, French ; Anglois, English ; Ecossois, Scotch ; Irlandois, Irish, etc...
- 3dly, In the following Verbs and Words, viz. Connoitre, to know ; paroitre, to appear ;croitre, to grow ; croire, to believe and their Compounds froid and froideur, cold ;foible, weak ; foiblesse, Weakness ; droit, right, straight ; adroit, dextrous ; Endroit, Place ; étroit, narrow ; je sois, tu sois, il soit, nous soions, vous soiez, ils soient. I, thou, he,we,ye,they be ; roide, stiff ; Roideur, Stifness ; roidir, to stiffen
  * However Note, that oi is sometimes sounded like oai, in croitre, croire, je crois, froid, etc...foible, etc... droit, etc... je sois, tu sois, etc...roide, roidir, etc... especially in a grave and solemn speech.
  * Oi or oy is a diphtong in Croyance, when it signifies belief or Opinion ; but sounds like é, when it stands for Confidence, or Trust ; and then it is generally spelt Créance.
  * We say Avoine and Aveine ;yet the first is more used in Prose (1).

Cette longue explication est la traduction presque mot pour mot de celle de La Touche ; BOYER le suit jusque dans ses erreurs car tous les deux ne mentionnent pas le conditionnel, et parlent seulement de l'imparfait ( alors que VAIRASSE D'ALLAIS avait été plus précis ) tout en glissant un conditionnel parmi leurs exemples. La seule notation originale de BOYER est la distinction entre croyance et créance.

Il est intéressant de remarquer que BOYER ne reprend pas à son compte la remarque de LA TOUCHE sur la prononciation en bouas de bois, prononciation que ce dernier critique très sévèrement. Il nous est difficile de dire si BOYER a éliminé cette remarque parce qu'il ne voulait pas présenter, même en la critiquant, une prononciation qui ne pouvait être recommandée aux étrangers, ou s'il ne voulait

---

1) C.F.M. 1699, p. 13-14.

pas prendre parti sur une prononciation très discutée à l'époque. Comme l'indique BOURCIER, la prononciation en -wa- gagnait du terrain à la fin du dix-septième siècle :

> D'abord, il y a eu une tendance générale à éliminer les diphtongues en réduisant leur premier élément à une demi-consonne. Mais, en outre, parmi le menu peuple de Paris, on constate aussi de bonne heure une autre habitude qui consiste à proférer oa au lieu de oe... Cette nouvelle tendance, à mesure que oe passait à we s'affirme par suite d'une paresse à élever la pointe de la langue au-dessus de la position du w : comme elle était d'origine essentiellement populaire, elle a été signalée et combattue par les grammairiens du seizième siècle. A l'époque classique, elle était encore tenue pour très vulgaire ( la prononciation oe, we était la seule officielle ), mais MENDRET constate cependant, dès 1687, qu'il y a beaucoup d'honnêtes gens "à la Cour aussi bien qu'à Paris, qui disent du bouas, des nouatouas, moua, des pouas, vouar" (1)

La série d'explications que nous venons de présenter nous permet de voir qu'entre MAUGER et ses successeurs, il existe certains progrès dans la description des sons. MAUGER avait jugé utile de présenter oi et oy sous deux rubriques différentes, BOYER a regroupé ces deux sons, montrant ainsi qu'il arrivait parfois à se dégager de la graphie pour percevoir les sons dans leur réalité ; nous avons vu cependant que ce n'était pas toujours le cas. D'autre part, MAUGER présentait oi uniquement par rapport à son environnement et classait François et je parlois sous la même rubrique. BOYER, à la suite de LA TOUCHE, essaie de grouper les mots par catégories et sa présentation est beaucoup plus systématique. Elle rejoint celle qui est faite aujourd'hui dans les ouvrages qui s'efforcent de décrire la prononciation du français au dix-septième siècle. Ainsi, l'analyse de BOURCIEZ est la suivante :

> Ce n'est qu'au seizième siècle, cependant, qu'apparaît avec régularité dans certaines classes de mots, au lieu de we, l'e simple ( ne pouvant plus, par conséquent, devenir wa ). La langue moderne l'a définitivement adopté et écrit ai au lieu de oi ( orthographe proposée par BERAIN dès 1675, puis défendue avec ténacité par VOLTAIRE, admise par l'Académie seulement en 1835 ) : 1º) dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, 2º) dans certains noms de peuples ( Français, Anglais, Polonais, mais Danois, Suédois, Chinois ), 3º) dans une série de mots comme faible, raide, frais, etc...
>
> Il y a eu, d'ailleurs, certaines hésitations relatives aux mots où we se réduisit à e : au dix-septième siècle, Voiture rime froide avec laide ;

---

1) Edouard BOURCIEZ, Précis de Phonétique française ( Paris, Klincksieck, neuvième édition 1958 ), p. 55

à la cour de Louis XIV, on disait quelquefois estret ( étroit ) et très ordinairement encore crère, crêtre ( croire, croître ). (1)

Nous trouvons le reflet de ces hésitations chez les différents auteurs de manuels. BOYER esquisse une tentative d'explication intéressante quand il oppose la prononciation courante à celle qui est utilisée dans le discours grave et solennel.

Nous remarquons donc, en conclusion de la description des sons vocaliques du français par BOYER, qu'il est loin d'avoir fait oeuvre originale. Bien sûr, la plupart de ses contemporains n'ont pas fait mieux, et nous avons vu que leurs descriptions étaient faussées, dès le départ, en raison de l'importance absolue donnée à l'écriture. Il nous faut, cependant, signaler quelques tentatives plus originales dont BOYER avait pu avoir connaissance. Citons, tout d'abord, la présentation générale des voyelles faite par VAIRASSE d'ALLAIS en 1683 :

> But as the Instruments of speech that contribute most to the forming of articulate sounds, do give them their names, so according to that notion the vowels are divided into Guttural, Palatick and Labial.
>
> All the vowels are short or long in their quantity, except (e) feminine which is always very short (2).

Ces quelques indications physiologiques et acoustiques ont été accompagnées par une utilisation de symboles phonétiques. VAIRASSE d'ALLAIS avait lu la Grammaire de Port-Royal qui envisageait la description des sons d'une manière assez nouvelle à l'époque. Il semble que BOYER, pas plus que ses contemporains, n'a pas tenu compte des justes remarques faites par LANCELOT au début de sa Grammaire :

> L'on compte d'ordinaire cinq de ces voyelles : a, e, i, o, u, mais out que chacune de celles-là peut estre breve ou longue, ce qui cause une variété assez considérable dans le son, il semble qu'à considérer la différence des sons simples, selon les diverses ouvertures de la bouche, on aurait encore pû adjouster quatre ou cinq voyelles aux cinq précédentes. Car l'e ouvert, et l'è fermé sont deux sons assez différens pour faire deux différentes voyelles, comme mer, abismer, comme le premier et le dernier e dans netteté, dans ferré, etc...
>
> Et, de mesme l'o ouvert et l'o fermé, coste et cotte, hoste et hotte. Car quoy que l'e ouvert, et l'o ouvert tiennent quelque chose du long; et l'e et l'o fermé quelque chose du bref, néanmoins se varient davantage par estre ouvertes et fermées qu'un a ou un i ne varient par estre longues ou

---

1) Bourciez, p. 56

2) Vairasse d'Allais, p. 10 ( 1683 )

breves ; et c'est une des raisons pourquoy les Grecs ont plutost inventé deux figures à chacune de ces deux voyelles qu'aux trois autres.

De plus, l'u prononcé ou, comme faisoient les Latins, et comme font encor les Italiens et les Espagnols, a un son tres different de l'u, comme le p nonçaient les Grecs et comme le prononcent les Français.

Eu, comme il est dans feu, peu, fait encore un son simple, quoy que nous l crivions avec deux voyelles.

Il reste l'e muet ou feminin, qui n'est dans son origine qu'un son sourd, conjoint aux consonnes, lors qu'on veut les prononcer sans voyelle, comme lorsqu'elles sont suivies immédiatement d'autres consonnes... Et ce qui e encore plus remarquable, c'est que cet e muet fait souvent tout seul en François une syllabe, ou plutôt une demie-syllabe, comme vie, vuë, aymée.

Ainsi, sans considérer la différence qui se fait entre les voyelles d'un mesme son, par la longueur ou breveté, on en pourrait distinguer jusques dix, en ne s'arrestant qu'aux sons simples, et non aux caractères : a, ê, i, o, ô, eu, ou, u, e muet.

.....

Pour les langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'un son si ple, comme nous avons dit de eu, comme encore en François, oe, au. Mais e ont pourtant de véritables diphtongues, comme ai, ayant, ouë, fouet ; oi, ie, mien, premier ; eau, beau ; ieu, Dieu ; où il faut remarquer que ces deux dernieres ne sont pas des triphtongues, comme quelques-uns ont voulu dire, parce que eu et au ne valent que dans le son d'une simple voyelle, non par deux. (1)

## III. - LES CONSONNES

Dans tous les manuels, les consonnes sont traitées une par une selon l'ordre dans lequel elles apparaissent dans l'alphabet, ce qui nous vaut des rubrique complètement différentes pour c et s, pour g et j , alors qu'un rapprochement aurait sûrement simplifié la description. Ici aussi, nous avons choisi deux exemple qui nous permettront d'écrire encore les méthodes utilisées par les différents auteurs.

- 6 -

Prenons tout d'abord la lettre g.

Mauger

- Votre g n'est-il pas prononcé à la fin de vos mots si une voyelle suit ?
- Il se perd : son sang est corrompu, lisez son san est corrompu.

---

1) Claude LANCELOT et Antoine ARNAULD , Grammaire Générale et raisonnée, 1660 ( Menston : A Scolar Press Facsimile, 1968 ) p. 7-8, p. 14-15.

S'il est lié avec la diphtongue eo, il est prononcé comme j consonne Jorge.

gua, gue, gui [illegible] comme [illegible] Anglais ga, ge, gi.

[illegible] au commencement et au milieu des mots, si on commence une [illegible] syllabe : augmenter.

S'il [illegible] lié avec la liquide n [illegible], il [illegible] une liquide [illegible], touchant [illegible] langue [illegible] (1).

Festeau

[illegible] pronounced in the end of [illegible] : [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. [illegible] in doigt, vingt.

Before e and i, g is pronounced [illegible] j [illegible], girouette [illegible] lisent [illegible], girouette.

Before a, o, u, g is pronounced [illegible] [illegible], gateau, [illegible], gusto.

Pronounce gea, geo, geu as ja, jo, ju in [illegible]ant, [illegible] [illegible]-ant.

[illegible] give a good direction how to pronounce [illegible] n : you must hear [illegible] pronounce these syllables, gne, gni, gno [illegible], [illegible], compagnon, craignant (2).

Miège

[illegible] in the beginning that this letter is pronounced [illegible], [illegible] this I shall add, that it must [illegible] very [illegible]. [illegible] soft [illegible] pronunciation of g [illegible] i ; as in these [illegible], [illegible], [illegible].

[illegible], when it [illegible] unlike a k ; [illegible], [illegible] et la ville.

Gn [illegible] have a kind of [illegible] tion of ni before g [illegible] compagnon. (3)

La Touche

ga, ge, gi, go, gu [illegible] ga, [illegible], [illegible], [illegible]. [illegible] devant [illegible] a, o, u [illegible] [illegible] g : [illegible], [illegible].

Quand il y a une u après le g [illegible] e ou i, le g [illegible] l'u ne se prononce point : guérir, [illegible], guide, [illegible], [illegible], [illegible]. [illegible] elle fait une syllabe [illegible] i [illegible] i [illegible].

---

1) [illegible], p. 34 (1686)
2) F[illegible], p. [illegible] ([illegible])
3) [illegible], p. 17 (168[illegible])

L'e sonne après le g dans un petit nombre de mots qui viennent du grec : géant, géographe.

Le g ne se prononce point à la fin d'un mot : long, seing, étang. Il a le son du c dans joug. Il a le même son dans sang en cette façon de parler : suer sang et eau, suer sanké eau.

Le g est muet dans signier, signifier et leurs dérivés. Des Parisiens ne le prononcent point aussi dans agneau, mais on ne doit pas les imiter en cela. Quelques personnes ne font point sonner le g dans magnifique. On n'écrit plus cognoitre et prognostiquer mais connoitre et pronostiquer. Quoique le g soit muet dans vingt, doigt, et legs, on ne laisse pas de l'y conserver selon la seconde règle générale, pour éviter l'équivoque que ces mots pourraient faire avec il vint, il doit, les.

Les Anglois prononcent ge, gi, comme dge, dgi, excepté dans le verbe get et ses composés qu'ils prononcent comme nous prononçons quet, etc...

Pour la syllabe gi : ils la font presque toujours sonner comme nous prononçons gui dans guide. Les François ne prononcent jamais de d devant le g (1)

Vairasse d'Allais

The letter (g) is pronounced in all words like a Greek gamma, except before an (e) and an (i) where it sounds like the French (j) consonant. .... In which examples and the like you must not pronounce it like the English (j) the sound of which is altogether unknown in the French Tongue ; but rather as the English sound the letter (s) in these words leasure, provision, evasion (2)

Boyer 1694

On ne trouve dans cette édition aucune indication de détail sur les consonnes BOYER se contente de la remarque suivante :

Consonants in French are generally pronounced as in English, and if there be any difference, it is so nice, that the best way is to learn it by a good and understanding master (3).

Boyer 1699

Ga, ge, gi, go, gu are sounded ga, je, ji, go, gu.

G. is mute at the end of words as in long, étang.

G sounds like a c in joug ; and in sang in this phrase : suer sanc et eau.

Gn always belongs to one syllable, as in enseigne, digne, pronounce di-gne.

---

1) La Touche (1696) p. 20

2) Vairasse d'Allais (1683) p. 19

3) C.F.M. 1694, p. 7

> G. is mute in signer, signifier and their derivatives. Parisians do also leave it out in Agneau ; but in this they are not to be imitated (1)

Arrêtons-nous quelques instants sur cette dernière remarque qui sera violemment critiquée par ARNOUX :

> Le g se prononce toujours dans agneau en le mouillant ; et quand BUYER dit que les Parisiens ne le mouillent pas, et qu'ils prononcent aneau, il a raison si le faubourg Saint Marceau et les décroteurs composent la ville de Paris (2).

Il est amusant de constater que cette critique a été entendue car dans les éditions du Compleat French Master parues après cette critique, on trouve "The lower sort of Parisians ... ( mais la rectification n'a pas été faite par BUYER puisqu'il est mort en 1729 ).

Nous pouvons constater que les consonnes subissent le même traitement que les voyelles. On trouve quelques tentatives maladroites de description physiologique. Mauger : " s'il est lié avec la liquide n comme compagne, il cause seulement une sorte de liquéfaction touchant de la langue au palais". Souvent, les auteurs se sentent en face d'une tâche impossible à réaliser . Festeau : We cannot give you a good direction how to pronounce g before n : you must hear a Frenchman pronounce these syllables ". Miège :" which is ... as much as the pen can express ". La prononciation de g palatal devant i et e donne lieu, la plupart du temps, à des explications peu claires. Miège parle de "soft and gentle pronunciation". Seul, Vairasse d'Allais propose une comparaison intéressante " rather as the English c and the letter (s) in these words leasure, provision, evasion." Il est le seul qui arrive un peu à s'écarter de la contrainte du mot écrit et percevoir certaines différences de prononciation entre le français et l'anglais. Ainsi, quand il traitera d et t, il notera ceci :

> The letters (d) and (t) are sisters and differ only in strength. They are both dental and the French pronounce them as the English with this difference that the French insist more on the end of the teeth and the English on the gums (3).

Tous les autres n'arrivent pas à se dégager de l'écriture. La Touche, par exemple donne ga, je, ji, go, gu, mais quand il décrit guérir, il transcrit ghérir comme si g ne pouvait suffire à transcrire le son de ce mot. On trouve également

---

1) C.F.M. 1699 p.19

2) Arnoux, p. 21 (1730)

3) Vairasse d'Allais (1683) p. 26

quelques explications par l'étymologie : " L'e sonne après le g dans un petit nombre de mots qui viennent du Grec : géant, géographie". (La Touche ) On remarque comme pour les voyelles, quelques notations sur des différences d'usage ( surtout chez LA TOUCHE dont l'oeuvre se voulait beaucoup plus exhaustive ). Mais, en général, la description des consonnes se limite à ces deux problèmes : les cas où elles ne se prononcent pas, bien qu'elles soient écrites, et ceux où leur prononciation se trouve altérée à cause d'un environnement particulier.

- R -

Pour terminer, nous examinerons la présentation du r en finale : sa prononciation n'était pas fixée de manière très nette à la fin du dix-septième siècle. BOYER qui, ici encore s'inspire de LA TOUCHE donne les règles suivantes :

R is little or not at all heard.

1. - In the infinitive of the first and second conjugation parler, to speak; finir, to finish, or end : pronounce, parlé, fini.

2. - In nouns ending in er and ier that have more than one syllable : Ex. Danger, danger ; métier, trade ; premier, first ; léger, light, pronounce dangé, métié, premié, légé.

   Yet note, that in those two cases r ought to be a little sounded before a vowel, when one is reading anything, especially verses : Ex : parler Arabe, to speak Arabic, danser une courante to dance a courante ; un métier incommode, a troublesome trade ; pronounce parlé rarabe, dansé rune courante, un métié rincommode. But, in conversation this should not be imitated.

R is sounded, in amer bitter ; cancer, cancer ; Hiver, Winter ; Enfer, Hell ; and in proper names such as Roger, Lucifer, Jupiter and except Oger, Didier which are pronounced Ogé, Didié.

R is either sounded or mute in nouns in oir having more than one syllable as in miroir, looking-glass ; mouchoir, handkerchief.

R is sounded in cuir, leather ; désir, desire ; martyr, martyr ; saphir, saphir ; and soupir, sigh ; but it is mute in loisir, leisure ; plaisir, pleasure ; in verbal nouns, such as le dormir, etc... and in the word Monsieur, Sir. In common discourse r is mute in the pronouns, notre, votre and autre and the verbe être when the next word begins with a consonant ; but it is sounded if it begins with a vowel. Ex : votre serviteur, your servant ; notre ami, our friend. (1)

Cette description nous montre le souci de BOYER de différencier la conversation courante ( "common discourse", "conversation" ) et la diction plus solennelle

---

1) C.F.M. 1699, p. 24-25

( " When one is reading anything, especially verses" ) ; cette distinction des niveaux de langue n'était pas habituelle dans les manuels contemporains ; elle est reprise par BOYER quand il parle du s à la fin des mots et donne quelques règles concernant les liaisons.

Nous trouvons également ici un bon reflet de la prononciation de l'époque ; en effet, nous pouvons lire chez BOURCIEZ :

> Au dix-septième siècle, on ne faisait pas sentir la consonne finale :
> 1.- dans les infinitifs en -ir, prononcés dormi(r), parti(r), couri(r)
> 2.- dans certains noms en oir prononcés tiroi(r), miroi(r), mouchoi(r)
> 3.- dans les noms en eur, prononcés, sauf lorsqu'on parlait en public, menteu(r), porteu(r), chanteu(r).
>
> A partir du milieu du dix-huitième siècle, le r final a été restauré dans ces trois classes de mots.
>
> ... Au dix-sentième siècle, des formes quat(re), not(re), vot(re) étaient admises pour les proclitiques, même dans la conversation polie (1).

Les manuels qui ont suivi ceux de BOYER nous donnent, d'ailleurs, des indications sur cette évolution ; en effet, nous trouvons chez ARNOUX :

> Il y a plusieurs mots françois où l'r final se prononce ... Que d'absurdités et de faussetez dans les règles de Boyer sur cette lettre. R est toujours prononcé dans les mots qui finissent en oir de quelque longueur qu' ils soient ; il n'y a que le petit peuple qui dis miroi et mouchoi pour miroir et mouchoir ; pourquoi BOYER en impose-t-il au public par ses règles? (2)

Cette remarque est intéressante non seulement parce qu'elle reflète l'évolution signalée par BOURCIEZ, mais aussi parce qu'elle montre le crédit qu'avait le manuel de BOYER plus de trente ans après sa parution.

BOYER termine la présentation de la prononciation des différentes lettres du français par un tableau de révision dans lequel il essaie d'expliciter les principales difficultés de prononciation par une transcription avec les sons équivalents anglais. Malheureusement, ce tableau se présente sans aucune rigueur, puisqu'il transcrit parler et dépenser respectivement par parlea et daipansea, coq et cinq par coke et cinque, couvent et cent écus, par cooven et sawnt aiku. BOYER est d'ailleurs conscient de la difficulté de sa tâche et de son relatif insuccès; à la fin de son tableau nous trouvons le commentaire suivant :

> Note that the English Pronunciation which I have put against the French, does not exactly answer it everywhere ; which defect can in no ways be supplied but by the Help of a Master (3)

---

1) Bourciez, p. 179-180
2) Arnoux, p. XXX
3) C.F.M. 1699, p. 29

BOYER n'est pas le seul à avoir fait des tentatives de transcription ; dans les exemples que nous avons cités, nous pouvons en relever chez MAUGER, MIEGE et FESTEAU. Malheureusement, aucun n'est arrivé à se dégager suffisamment de la graphie et à choisir une présentation systématique.

Il faudra attendre 1730 pour trouver une tentative intéressante de transcription de la prononciation française pour les Anglais. La réflexion de Claude ARNOUX l'a amené à des proposition originales qui préfigurent l'alphabet phonétique, et présentent de manière systématique toutes les combinaisons de lettres qui ont le même son :

> Mais, comme les sons ne se peuvent écrire avec les caractères ordinaires, desquels nous nous servons pour peindre nos pensées, à moins que l'on ait appris quels sons forment tels et tels signes séparés, ou joints ensemble, les sons n'étant déterminés que sur des signes arbitraires, je révai long tems au moyen dont on pourrait se servir, pour faire concevoir les sons d'une langue étrangère : à la fin, je raisonnai ainsi.
>
> La Langue Anglaise a des sons et des signes pour les écrire ; si on peut rassembler tous les Sons François et leurs trouver des Sons Anglais qui les expriment, on n'aura qu'à mettre ces deux differents sons en Parallèle et assurer à un Anglois que s'il sçait prononcer un tel son de sa langue, écrits en tels caractères, il sçait aussi prononcer tels et tels sons François écrits en d'autres caractères.
>
> .....
>
> Mais, halas ! presqu'aucune Syllabe Angloise que je plaçois pour Parallele à celles de mes Syllabes Françoises n'y convenait entièrement.
>
> .....
>
> Quand il n'y aurait pas un son Anglois qui répondit parfaitement à mes Parallèles Francois, cependant mon ouvrage ne laisseroit pas d'être d'une immense utilité au Public ; parce que j'ay rapproché toutes les syllabes différemment orthographiées qui ont le même son, et par là je lève tous les doutes, et je puis démontrer que, par la connoissance d'un son unique, l'on en sçait prononcer plus de dix mille écrits en trente différentes manières. (1)

---

1) Claude ARNOUX, Parallels of the Sounds of the French and English Languages ( London : J. Stagg, 1730 ) Préface.

## IV. PROSODIE

Dans l'édition de 1694 du Compleat French Master, le chapitre sur la prononciation s'achève pas un paragraphe sur les lettres qui ne se prononcent pas : " Of mute letters ". Dans l'édition de 1699, on trouve un long développement sur la prosodie et l'orthographe. On peut donner plusieurs explications à l'intérêt de BOYER pour ces questions. D'abord, comme nous l'avons vu, il avait lu LA TOUCHE et VAIRASSE d'ALLAIS qui, tous les deux, traitent ces problèmes ; ensuite, nous savons que BOYER travaillait parallèlement à son dictionnaire et à la traduction d' Iphigénie de RACINE. Pour ce qui est de la prosodie, BOYER s'inspire visiblement de VAIRASSE d'ALLAIS, mais ses réflexions sur l'accent et le ton donnent lieu à quelques développements originaux. Il faut noter, là aussi, que la graphie sous-tend remarques et commentaires. Ainsi, on trouve chez VAIRASSE d'ALLAIS :

> Every syllable has its quantity, and every word its accent ; which accent is properly an eminent sound of the voice upon one of the syllables of a diction. The accent is according to its nature, either acute (´), grave (`) or circumflex (^) as it is represented with those little figures.

Ainsi la fonction primordiale des accents utilisés dans la graphie est de marquer la syllabe la plus forte, ce qui semble une explication pour le moins fantaisiste ...

L'originalité de BOYER dans ce domaine se résume en deux points : il insiste sur le fait que ce phénomène de l'accent n'est pas réservé à la diction et à la poésie ; il esquisse une comparaison intéressante entre l'accent en français et en anglais :

> As we cannot pronounce a Letter or Syllable without giving it a Quantity , and making it either short, long, or indifferent ; so Prosody is naturally the second part of Grammar, since it treats of the Quantity of Letters and Syllables, which was the Spring of Poetical Measures ; and therefore'tis without reason that Grammarians wholly intent upon Poetry, have made it the fourth part of Grammar, as if it were conversant about nothing but Metrical Feet, and was of no use in Prose. The French do generally speak out their Words With Force, and raise their Voice in the last Syllables, chiefly when they end with consonants, although they do not always mark the accent in the written Speech as I do in the examples Autèl, Vertu, impôt, ragoût.

---

1) Vairasse d'Allais (1683) p. 41

The French do seldom raise their voice on the Antepenultima, and if they do, 'tis but very gently because their Speech is firm and uniform, and not hobbling and amfractuous as that of some other Nations (1).

BOYER mentionne ensuite les problèmes de l'intonation ( "Of the Tone and Emphasis" ) qu'il définit joliment comme " the soul of the living Speech ". Malheureusement, il se contente de quelques considérations sur la ponctuation, et dit que ce sujet est plus du ressort des orateurs que des grammairiens. Contrairement à ce qu'il avait dit de l'accent, il ne considère pas l'intonation comme un élément important de la langue parlée. Il est difficile de le lui reprocher quand on sait combien de dizaines d'années se sont écoulées avant que l'on tienne compte des phénomènes intonatifs dans l'enseignement d'une langue vivante...

Pour conclure, nous allons essayer de dégager l'essentiel des remarques que nous avons pu faire au fur et à mesure de la présentation des différents sons. En bref, nous pouvons dire que BOYER, comme la plupart de ses contemporains, utilise plusieurs techniques pour élucider la prononciation des différentes lettres de l'alphabet dans les différents environnements où on peut les trouver. Nous trouvons, tout d'abord, quelques indications acoustiques qui sont, la plupart du temps, assez vagues. " The third e is called Masculine because it is pronounced clearly and strongly " ; parfois aussi BOYER fait appel à des notions physiologiques : " the second e is called open because to pronounce it one ought to open the mouth wider ". Mais ces deux types d'indications ne se trouvent pas régulièrement, et l'explication la plus fréquente est la comparaison avec l'anglais, cela comme nous l'avons vu, toujours de manière très approximative. Il en est de même pour les essais de transcription qui, comme nous l'avons signalé, sont loin d'être systématiques. Nous pouvons mentionner en passant quelques explications sur l'étymologie. " H is mute in French words derived from the Latin ", "ch sounds like a k some words derived from the Greek : chorégraphie, écho, choeur ". " Final consonants are pronounced in proper Names derived from another Language". C'est en vain que nous cherchons, à côté de ces explications très théoriques concernant des mots plutôt rares, quelques "recettes" concrètes susceptibles d'aider le jeune Anglais aux prises avec les sons du français. Une seule fois dans tout

---

1) C.F.M. 1699, p. 41

le chapitre nous trouvons une idée destinée à faciliter la prononciation d'un son difficile ; nous ne pensons pas que, pédagogiquement, cela soit très justifié puisque l'anglais possède également la semi-voyelle - j - dans son système, mais il est regrettable qu'on ne trouve pas plus souvent ce genre d'explication dans un manuel qui se veut essentiellement pratique :

> ieu Foreigners meet with no small Difficulty in the Pronunciation of Diphtong, and the only way to make it easy, is for them to pronounce at first the i separately from eu, thus Di-eu, Li-eu, which in a little time will bring them to the true sounding at once (1).

D'ailleurs, BOYER a conscience de l'insuffisance de ses descriptions et met en garde son lecteur ; dans l'édition de 1694, il annonce :

> I shall in the next Chapter, give you some few Rules about the French pronunciation ; tho'at the same time I must needs tell you, that it is impossible to arrive to any perfection in that, without the help of an able Master, and the Conversation of those that speak good French (2).

En 1699, il a beaucoup développé ce chapitre, mais il se rend compte que toutes ses explications ne suffisent pas, et il insiste sur la nécessité d'avoir un bon professeur :

> I have dwelt thus long upon Pronunciation, both because it is the main thing towards the learning of a living Language and because all other Grammars are very defective and erroneous as to this particular.
>
> Yet do not understand me as if I pretended, that by the perusing of the foregoing rules, one may acquire the true Pronunciation of the French ; for, on the contrary, I am of Opinion, that no person can arrive at any Perfection in it, without the Guidance of a skillful Master, or the Conversation of those that speak good French. Therefore I only propose my Rules to be afterwards put into Practice with the joint Help of a Master (3).

Le choix d'un maître est d'ailleurs une question épineuse ; LA TOUCHE met ainsi en garde les étrangers qui veulent apprendre le français :

> Avant que de finir, il faut que je donne aux étrangers un avis très nécessaire, qui est de faire un bon choix des maîtres dont ils veulent se servir pour apprendre le Français. On en trouve très peu qui prononcent bien et qui sachent enseigner avec méthode. Comme il y a des provinces dont l'accent est très mauvais, et presque inamissible, on ne doit pas prendre des gens

---

1) C.F.R. 1699, p. 12

2) C.F.R. 1694, p. 3

3) C.F.R. 1699, p. 25

de ce pays-là, s'il est possible, à moins qu'ils n'aient fait dès leur jeunesse un long séjour dans les lieux où l'on parle bien et où l'accent approche le plus de celui de la Cour (1).

MAUGER insistait, dans ses manuels, sur le fait qu'il avait été professeur à Blois où, disait-il, se parle le français le plus pur, et d'autres auteurs tenaient à signaler dans la Préface de leurs livres qu'ils parlaient le français de la Cour. BOYER ne semble pas avoir éprouvé le besoin de donner de telles références et, vraisemblablement, comme nous l'avons signalé, il décrivait le français qu'il parlait, c'est à dire avec l'accent gascon : ARNOUX raconte ( dans la préface aux Parallels of the Sounds of the French and English Language ) qu'à son arrivée à Londres, en Août 1728, il " avait eu accès à certaines demeures " et que le français qu'on y parlait était tel qu'on aurait pu se croire en Gascogne, ce qu'il explique par la vogue du manuel de BOYER !

BOYER, cependant, nous l'avons remarqué à plusieurs reprises, signalait certaines prononciations qui ne devaient pas être imitées, et on peut penser que les lectures qu'il faisait ( notamment celles de LA TOUCHE ) l'avaient familiarisé avec ce qui était reconnu comme " le bon usage ". Ainsi, il écrit : " Some do pronounce c like a g in secret, secrètement, secrétaire, Claude ; but that pronunciation is not accounted the best ". Un autre souci de BOYER était, nous l'avons dit, de différencier le ton de la conversation familière de celui du discours ou de la lecture : " Consonants and Vowels are not so strongly pronounced in common Discourse as in a grave and solemn Speech ". Pour la lecture il donne le conseil suivant à l'élève qui veut apprendre à connaître les accents et le rythme du français : " I think it more proper to advise him to read with care, and before a critical Ear, our most celebrated Poets ; such as Boileau, Corneille and Racine, who will with Delight instruct him in those Niceties "(2)

Toutes ces remarques sont intéressantes, mais elles ne constituent pas une description cohérente de la prononciation du français à l'usage des débutants. BOYER a juxtaposé, dans son chapitre, les diverses réflexions que lui suggéraient

---

1) La Touche (1696), p 92.
2) C.F.M, 1699 p 42

les différentes rubriques qu'il avait établies : certaines sont destinées aux débutants, d'autres pouvaient plutôt intéresser des Anglais déjà très familiarisés avec notre langue. Nous sentons qu'il ne cherche pas à faire oeuvre originale mais qu'il essaie de proposer à ses lecteurs une synthèse de tout ce qui se trouve dans de nombreux manuels et traités contemporains, synthèse qui a le mérite, en dépit des défauts que nous avons déjà signalés, d'une certaine clarté dans la présentation.

Elle reste pour nous un intéressant témoignage des tentatives de l'époque pour décrire une langue en pleine évolution.

# Chapitre IV

# L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

## L' ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Qu'est-ce que la grammaire ? BOYER en donne une définition couramment utilisée par ses contemporains, et qui remonte au quatrième siècle avant Jésus-Christ puisqu'on la trouve chez DIOMEDE : " Grammar is the Art of Speaking and writing well a Language, and consequently the French Grammar teaches one how to speak and Write well in French". (1) La plupart des grammaires publiées en Angleterre depuis la Renaissance et jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, étaient fondées sur cette description et se présentaient avec le même plan, et cela qu'il s'agisse de grammaires du latin, de l'anglais ou d'une autre langue : l'auteur divisait son ouvrage en quatre grandes parties :

1. Articulation and Orthography
2. Prosody
3. Analogy
4. Syntax.

Cette division était apparue au Moyen-Âge, elle avait ensuite été adoptée et répandue par LILY(2)

BOYER suit ce plan : le chapitre précédent nous a permis de voir comment il envisageait les problèmes d'articulation et de prosodie ; il importe maintenant d'analyser sa présentation de "l'analogie" et de la "syntaxe". Nous utiliserons, pour cette analyse, la même démarche que celle que nous avons choisie pour étudier la prononciation : après une comparaison des deux premières éditions du Compleat French Master, nous présenterons des extraits des deux chapitres sur la grammaire en les confrontant avec d'autres auteurs, afin de dégager les sources de BOYER et de voir s'il a fait oeuvre originale ou si les chapitres consacrés à la grammaire sont simplement, comme ceux qui traitent de la prononciation, une synthèse des travaux en usage à son époque.

A l'intérieur de la partie concernant l'analogie, la même disposition se retrouvait dans la plupart des manuels : un chapitre était consacré à chaque

---

2 William Lily . A Short Introduction

"partie du discours". Jan MICHAEL (1), dans le livre qu'il a consacré aux catégories grammaticales traditionnelles, telles qu'elles apparaissent dans les grammaires publiées avant 1800, ne relève pas moins de 56 systèmes de répartition différents, dont la plupart sont inspirés de la grammaire latine ; c'est, entre autres, le cas de la présentation de MIEGE dans laquelle l'article est attaché au nom, et ne se définit pas comme une partie du discours autonome.

BOYER distingue neuf parties du discours qui sont l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la conjonction, la préposition et l'interjection. Cette classification est très proche de celle qui a longtemps été utilisée dans les grammaires scolaires ; la seule différence est que la catégorie Nom englobe à la fois le Substantif et l'Adjectif. Jan MICHAEL montre, d'ailleurs, dans son ouvrage que l'adjectif n'est apparu comme une partie du discours indépendante que vers 1760. BOYER ne tiendra pas compte de la distinction établie par Port-Royal entre les mots qui marquent ce qui se passe dans notre esprit et les idées ( noms, articles, pronoms, participes, prépositions et adverbes ) et ceux qui indiquent la manière dont la pensée s'organise ( verbes, conjonctions et interjections ):

> Il s'en suit de là que tous les hommes ayant eu besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans leur esprit, il faut aussi que la plus générale distinction des mots soit que les uns signifient les objets des pensées, quoyque souvent ils ne la signifient pas seuls, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir.
>
> Les mots de la première sorte sont ceux que l'on a appelez noms, articles, pronoms, participes, prepositions et adverbes. Ceux de la seconde sont les verbes, les conjonctions, et les interjections. Qui sont tous tirez par une suite nécessaire de la manière naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous l'allons monstrer (2).

Il faut rappeler ici la définition du verbe "dont le principal usage est de signifier l'affirmation" : Pierre vit est la même chose que Pierre est vivant, ce qui explique le classement établi.

Ces réflexions philosophiques ne préoccupent pas du tout BOYER, devenu grammairien par nécessité et qui cherche, avant tout, à faire oeuvre pratique :

---

1) Jan MICHAEL, English Grammatical Categories ( Cambridge : University Press, 1970 )

2) Grammaire générale et raisonnée ( Paris, Pierre le Petit, 1660 ) p. 29-30.

il reste, dans la plupart des cas, très conformiste pour tout ce qui concerne les cadres grammaticaux, la nomenclature et l'analyse des faits linguistiques.

Dans l'édition de 1694 du Compleat French Master, le chapitre consacré à l'analogie est, de loin, le plus important : ses neuf parties traitent successivement de chaque partie du discours. C'est la conjugaison des verbes qui occup le plus de place ( 66 pages sur 110 ). Quelques remarques sur la construction de phrases accompagnent parfois les rubriques morphologiques, la plus longue étant consacrée à un épineux problème du français : " Of the way of Conjugating Verbs with an Interrogative, with a Negation, with an Interrogation and a Negation together, and with these articles en and y" (1). La partie Syntaxe à proprement parler est fort réduite : elle ne comprend que cinq pages au cours desquelles sont présentées huit règles qui concernent surtout des phénomènes d'accord. BUYER justifie la brièveté de son chapitre par la remarque suivante, qu'il place après la présentation de la huitième règle :

> It would be an easie matter for me to enlarge this chapter of the Syntax, with several Observations upon the Idiom or Propriety of the French Tongue But as I have said before, I have made all along several Remarks upon the Construction of the Parts of Speech, to which I think, it is enough to refer to the Reader : for Experience convinces me, that most people learn much sooner how to construe Words into Sentences by the frequent reading of good Authors, and by an assiduous Practice, than by a cluster of Rules, which most commonly do but overburden ones memory, without instructing the understanding (2).

Comme il l'avait fait pour la prononciation, BUYER a profondément remanié et développé la partie consacrée à la syntaxe dans l'édition de 1699. La comparaison de la table des matières des deux éditions ( cf. page suivante ) nous montre le souci d'organisation de BUYER qui, en 1699, fait correspondre une rubrique de syntaxe à chaque partie morphologique. De ce fait, le nombre de pages consacré à l'analogie est un peu réduit par rapport à l'édition de 1694, puisque, dans celle-ci, certaines remarques sur la construction des phrases se trouvaient, ça et là, dans l'analogie. Ainsi, l'édition de 1699 est beaucoup plus claire et plus complète que la précédente. Nous verrons aussi que nous pouvons relever quelques différences importantes sur le plan du contenu, ceci à cause des lectures que BUYER a faites au moment où il rédigeait sa deuxième édition. D'ailleurs, ce souci de donner la priorité à la syntaxe n'est pas isolé puisque les grammairiens de Port-Royal proclament : "La syntaxe n'est pas une partie de la grammaire, c'est est la fin"3

---

1) C.F.M. 1694, p. 100
2) C.F.M. 1694, p. 122
3) Port Royal p.

## LA GRAMMAIRE DANS LES DEUX PREMIERES EDITIONS DU COMPLEAT FRENCH MASTER

Chapter III ( 1694 )

I . Of the Articles

II . Of the Noun
1. Of Gender
2. Of Number
3. Of the Declension
4. Of the Comparison of Adjectives

III. Of pronouns
1. Of Pronouns Personal
2. Of Pronouns demonstrative
3. Of Pronouns Possessive
4. Of Pronouns Interrogative
5. Of Pronouns Relative
6. Of Pronouns Indefinite
Construction Pronouns

IV . Of Verbs
1. Of the Gender
2. Of Moods
3. Of Tenses
4. Of the tenses of the Indicative mood.
5. Of the Tenses of the Imperative mood.
6. Of the tenses of the Conjunctive mood.
Of the English Conjugation in reference to the French.
7. Of Persons
8. Of Numbers
9. Of the Conjugation
Of the Way of Conjugating Verbs with an interrogation, with a Negation, with an Interrogation and a Negation together, and with these Particles en and y.

V. Of Participles

VI. Of Adverbs

VII. Of Conjunctions

VIII. Of Prepositions

IX . Of Interjections

Chapter IV

Of Sentences or the Construction of Words called SYNTAX ( 5 pages )

Chapter III Of Analogy ( 1699 )

1. Of the Article

2. Of the Noun
1. Of the Gender
2. Of the Number
3. Of the Cases and Declension
4. Of the Comp. of Adj.
5. Of the Figure and Species of Nouns.

3. Of Pronouns
1. Personal
2. Possessive
3. Demonstrative
4. Relative
5. Interrogative
6. Numeral
7. Indefinite

4. Of Verbs
1. Of the Gender
2. Of Moods
3. Of Tenses
4. Of Persons
5. Of Numbers
6. Of the Conjugation

5. Of Participles

6. Of Adverbs

7. Of Conjunctions

8. Of Prepositions

9. Of Interjections

10. Of Etymology

Chapter IV Of the Syntax

1. Of the Construction of Articles (6p)
2. Of the Const. of Nouns - Substantives (1p
- Adjectives ( 6p
3. Of the Use of Pronouns - Interrogative
- Numeral (1p
- Indefinite (1p)
- Personal ( 5p
- Possessive (2p)
- relatives (2p)
4. Of Verbs - of the use of Moods (4p)
of the use of Tenses (1p)
of Regiment of Verbs (3p)
5. Of the Const. of Participle (2p)
6. Of the Construction of Adverbs (2p
7. Of the Use of Conjunctions
8. Of the Use of Prepositions (1p)
9. Of Interjections

## I. - L'ANALOGIE

Nous examinerons, en premier lieu, quels termes et quels critères sont utilisés dans différentes définitions : nous avons choisi d'examiner en détail dans plusieurs méthodes comment sont présentés le nom et le verbe. En faisant ce choix, nous serons à même de voir comment ces grammairiens envisagent la phrase simple puisque nous étudierons successivement substantif et adjectif ( dans la rubrique nom ), puis le verbe.

### A LE NOM

Mauger

- What do you call a noun ?
- Tis a thing which we see, feel and of which we may discourse as God .
- Are they not two kinds ?
- Yes ; the substantive and the adjective.
- What do you mean by substantive ?
- 'Tis a noun which does not agree with another noun ; and table being a substantive, one cannot say in good sense table chambre ...
- What do you say of the adjective ?
- It does agree with all kinds of nouns (1) .

Miège

A noun is the name of a thing ; as a Man, un Homme - a Woman, une Femme - beast, une bête - house, une Maison.

Or which express some quality or other, of the Thing as good bon , bad mauvais, white blanc, black noir, great grand, small petit.

And of these two Sorts of Nouns, the first is called Substantive ; the other Adjective (2)

Festeau

Nouns are words that serve to name all things in the world, as a Man, a Beast a House ...

Of Nouns, some are called Substantives, and some Adjectives.

Nouns-substantives are the things themselves which are commonly called substances. A Noun-adjective shews the manner and the quality of a Noun-substantive (3).

---

1) Mauger, p. 47 (1686)

2) Miège, p. 25 (1687)

3) Festeau, p. 17 (1685)

La Touche

Le nom est un mot qui sert à marquer une chose ou la qualité d'une chose. Il se divise en substantif et en adjectif. Le substantif signifie la chose : ange, homme, femme. L'adjectif exprime la qualité de la chose (1).

Vairasse d'Allais

Le Nom est la première partie du discours qui sert à signifier les choses sans aucune circonstance de temps ni de personnes.

Le Nom Substantif est celui qui signifie les choses qui subsistent d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin de rien ajouter à sa signification. Le Nom Substantif se subdivise en Propre et en Apellatif.
Le Nom Adjectif est celui qui ne signifie rien tout seul, mais qui, étant joint au Substantif, en exprime les qualités et les circonstances.

Boyer, 1694

A Noun is a word that serves to name a thing : as Dieu, God - le Monde, the World - bon, good - grand, great. A noun is either Substantive or Adjective.

1. - A Noun Substantive signifies a thing subsisting of itself and to whose signification nothing needs to be added ; as Maison House - Homme, Man - Femme, Woman. A Noun substantive is divided into proper and common ; a Proper Noun is the particular name of any single thing : Jean, Marie, Londres ; a Common Noun signifies all things of the same kind un homme, une ville.

2. - A Noun Adjective is that which expresses the manner and the quality of a Noun Substantive ; as Beau, Handsome - Grand, great - Rouge, red.

There are four things called Accidents to be considered in Nouns, viz

1. The Gender
2. The Number
3. The declension
4. The Comparison (3)

Boyer,1699

A Noun is a word that serves to express a thing without any circumstance, either of time or person ...

A Noun Adjective signifies nothing of itself, but being joined to the Substantive, expresses its qualities and circumstances . (4)

---

1) La Touche, p. 104

2) Vairasse d'Allais, p. 56

3) C.F.M. 1694, p. 9

4) C.F.M. 1699, p.

Que retenir de toutes ces définitions ? Nous pouvons, tout d'abord, remarquer que BOYER s'inspire largement de ses contemporains et que, s'il inclut de légères modifications dans l'édition de 1699, c'est parce qu'il a lu VAIRASSE d'ALLAIS. On peut voir, d'une façon générale, que la distinction entre les différents types de critères susceptibles d'entrer dans une définition - critères formels, critères fonctionnels, critères sémantiques - n'était pas encore faite clairement. BOYER mélange, dans sa présentation, définition sémantique : "a word that serves to express a thing", et description formelle : "without any circumstance either of Time or Person". Il est également amusant de signaler que MAUGER propose tout d'abord une définition notionnelle du nom "'Tis a thing which we see, feel, and of which we may discourse", pour arriver ensuite à une règle distributive : "one cannot say in good sense, table chambre ".

La tradition de la grammaire latine, qui voulait que la définition générale d'une partie du discours soit normalement suivie de l'énumération de ses "accidents est suivie par BOYER. Ces "accidents" sont présentés de manière parallèle pour les verbes et les noms, afin de bien montrer toutes les relations qui organisent le monde des mots. Ce monde des mots est mal différencié de l'univers des objets : la différence entre le signifiant et le signifié n'était pas perçue par les grammairiens. Pour BOYER, l'adjectif " being joined to the Substantive expresses its qualities and circumstances" ; pour lui, la qualité semble être attribuée au mot plutôt qu'à l'objet. Pourtant LOCKE, dès 1690, avait beaucoup insisté sur la nature conventionnelle des mots et sur " the great abuse of words... the taking them for things" (1). Cette confusion entre le signifiant et le signifié donne lieu à la remarque suivante pour l'accord entre l'adjectif et le nom :

> Observe that Noun Adjectivés, being to express the Quality of the Substantives, ought therefore to follow the Gender of these, and be sometimes Masculine, and sometimes Feminine (2).

Ainsi BOYER justifie l'accord de l'adjectif et du nom en français par des considérations notionnelles générales "adjectives being to express the Quality of the Substantives " ; ces considérations sont tout aussi valables pour l'anglais où l'adjectif se comporte différemment.

---

1) John LOCKE, Essay concerning human understanding, 1690 : Book 3 Chapter 2

2) C.F.M. 1694, p. 10.

## B LE VERBE

Examinons maintenant quelques définitions du verbe et la présentation de ses "accidents" ; nous retrouverons le même type de démarche et nous pourrons faire quelques remarques intéressantes sur la terminologie utilisée.

### Mauger

- C'est une action; par exemple, parler.
- Mais les organes dont on se sert pour parler sont des noms.
- Il est vrai, mais l'action qui en est produite est un verbe.
- Le verbe est-il décliné ?
- Non, excepté le nombre. On change le verbe par des meufs et des tems.
- Meufs ?
- J'entends des moyens ou voies.
- Combien y en a-t-il ?
- Quatre : l'Indicatif, l'Impératif, l'Optatif, l'Infinitif. L'Indicatif est le moyen qui déclare et montre. L'Optatif a sept temps, c'est un moyen qui désire. L'Infinitif est pour une chose qui n'est pas limitée (1).

### Festeau

A verb is a part of Speech that signifieth being, doing, suffering and is varied by Moods, Tenses, Persons and Number. There are four sorts of Verbs Personal : a Verb Active, a Verb Passive, a Verb Neuter, a Verb Reciprocical.

A Verb Active is to do, to act, to effect, to produce. It is known to be so if you can add to the said verb these two words ; some thing.

A Verb Passive ( something ) receiving the action, endureth and suffereth the action : I am eaten, I am beaten.

A Verb Neuter is also a Verb Active, but it can make no Passive : je cours, je dors.

A Verb Reciprocical is when the Agent and the Patient are the same Person : je m'aime. Besides that, we have many verbs in French that are called Reciprocicals, which do not seem to have that condition : je me promène, je me repens, je m'étonne.

The moods are Indicative, Imperative, Optative, Infinitive.

A Verb being an Action, and every Action done or made in a certain time, that time must be either present, past or to come (2) .

### Miège

A Verb is a Part of Speech that betokens Action, Possession, or Existence. When a Verb does admit of a Substantive after it, we call it a Verb Active, if not, 'tis a Verb Neuter. 'Tis true there are some verbs Active that we use

---

(1686)

neutrally and reciprocally Neutral Verbs that we use in an Active Sense. So, to eat manger, and to have avoir, are Active ; for we say, for exemple, to eat fruit manger du fruit, to have fruit avoir du fruit. Whereas to Fall is a Verb Neuter, because we don't say to fall a Thing.

Besides these two sorts of Verbs, the French have also another Sort ; which they call reciprocical, because they reciprocicate the Action signified by the Verb upon the Agent himself (1).

There are four Moods, Viz the Indicative, the Imperative, the Subjunctive, the Infinitive.

The Indicative indicates the Thing either doing or done ; the Imperative commands it ; the Subjunctive speaks of it with some circumstancial Conjunctions and the Infinitive, indefinitely, that is without Number or Person.

In the Course of Nature, there are but three Sorts of Time, viz The Time Past, Present, to come, called by Grammarians Preter, Present, Future Tense. But, whereas the Time past is looked upon several ways, from thence is sprung that variety of Preter Tenses, which are used especially in the French Tongue ; there being no less than five Preters in the Indicative Mood (2).

La Touche

Il est très difficile de donner une définition exacte du verbe. On peut pourtant dire que c'est un mot qui sert à marquer ce qu'on fait ou ce qu'on souffre ; l'existence ou l'état d'une chose par rapport aux personnes et au temps.

On compte quatre Modes qui sont comme des classes où l'on range les différentes parties du Verbe : Indicatif, pour marquer et indiquer simplement la chose.
Impératif, pour commander.
Conjonctif - Subjonctif - Optatif se met en suite de quelque conjonction, ou dépendamment de quelque condition exprimée ou sous-entendue.

Comme nous considérons le passé sous plusieurs égards, nous avons différentes manières de l'expliquer : ce qui se fait par un temps que nous appelons Passé Imparfait, Passé Parfait, Passé Plus que Parfait.
Actif : exprime l'Action. Transitif, Réfléchi, Réciproque.
Passif.
Neutre : action qui ne passe pas hors de l'Agent ; il signifie quelquefois l'Existence ou l'Etat de la Personne ou de la Chose (3).

Boyer 1694

The Verb is a Part of Speech which serves to express all manner of Actions ; as Manger to eat. Se promener to walk. Etre to be. Il pleut it rains...

The Gender or the Form of Verbs is that which shews their nature and proper Signification ; and is of five sorts viz Active, Passive, Neuter, Common, and Reciprocal.

---

1) Miège, p. 27 (1687)

2) Miège, p. 85 (1687)

3) La Touche, p. 146 . (1696)

1. - An active Verb expresses an action that passes from one subject to another : as Dieu aime les Hommes ...

2. - A Passive Verb expresses the suffering or reception of the action as Je suis battu ...

3. - A Neuter Verb expresses an action which remains in the subject that produces it ; as je suis, je cours.

4. - A Common Verb is that which is sometimes Active, and sometimes Neuter. As Engraisser, to fatten or to grow fat ...

5. - A verb Reciprocal reflects the action upon the subject that produces it, and so all Active Verbs may be turned into Reciprocal ; as se dorloter...

A Mood is an Accident of Verbs that shews the different ways and manners an action may be done by.

The Indicative expresses the action directly and absolutely.

The Imperative commands or forbids the doing of any action.

The Conjunctive is so called, first because it is most commonly used with Conjunctions before it... Secondly because it never makes a sense, except it be joyned with the Indicative, either before or after.

The Infinitive has an indetermined Signification, and expresses the action without any Circumstance either of Number or Person (1)

Boyer 1699

The Verb is a Part of Speech which signifies one's being, an action or the suffering of an action, with relation to Times and Persons.

Gender - Active : expresses an action that passes from the Agent to the Patient from the Subject that does an Action to that which suffers or receives it, and is therefore called Transitive.

- Passive...
- Common ...
- Reflected : Active Verb, that reflects the Action upon the Subject that produces it.
- Reciprocal : also an Active Verb, that reflects the Action upon the several Agents that produce it.

For that all active verbs may be turned into Reflected or Reciprocal.

.....

Note : some Grammairians multiply the Number of Moods and besides the four we have already mentioned, they reckon the Potential, Conditional, Optative which is altogether without reason, since these three are reducible to the Conjunctive (2)

---

1) C.F.M. 1694, p. 25-26

2) C.F.M. 1699, p. 66

Si nous examinons, tout d'abord, les définitions à proprement parler, nous voyons que, comme le nom, le verbe se définit grâce à des critères d'ordre très différent. La formule la plus couramment utilisée se trouve, à cette époque, dans de nombreuses grammaires de l'anglais et fait appel aux notions de "being", "suffering", "doing". BOYER, pas plus que ses contemporains, ne tiendra compte de la nouvelle définition proposée par les grammairiens de Port-Royal : ".... le verbe, un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation : c'est à dire de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge et qui les affirme". (1) Cette définition ne sera reprise en Angleterre qu'en 1711 par Gildon dans A Grammar of the English Tongue.(3) En plus des critères notionnels, BOYER indique la spécificité formelle du verbe en ajoutant : "... with relation to Times and Persons". Dans le souci de parallélisme entre les parties du discours, sa définition formelle du nom était, nous l'avons vu, "without any circumstance either of Time or Person". Ce souci du parallélisme se retrouve dans le fait qu'il parle des "Genders" du verbe quand il mentionne actif, passif, etc... Signalons au passage l'intéressante remarque d'un autre grammairien pédagogue qui se demande comment les définitions notionnelles peuvent être perçues par les enfants auxquels on les enseigne, et qui propose de privilégier les critères formels :

> We may know the Parts of Speech by Sense. We may know a Verb by Sense : it may have a sign of a Mood or Tense ; as, do love. A child may as easily know Nouns and Pronouns by signs of Cases, and Verbs by sign of mood and tenses, as he may know his Father's House by the sign which hangs out of the Window. Consider whether it is not unintelligible to say, a Verb signifies doing, suffering, or being : the Notion of Action and Passion are out of a Childs reach. I question whether some Men, pretending to learning have not a very blind apprehension of it (2).

Si nous examinons de plus près la présentation de ces différentes formes, nous pouvons faire plusieurs remarques. MAUGER, MIEGE, FESTEAU ainsi que BOYER, dans sa première édition, distinguent quatre sortes de verbes : les verbes actifs, les verbes passifs, les verbes neutres et les verbes réciproques ( qui sont, d'ailleurs en général, illustrés par des exemples de verbes réfléchis ). BOYER, à la suite de MIEGE, précise que certains verbes peuvent être soit actifs, soit neutres et il les appelle "Common Verbs". En 1699, vraisemblablement sous l'influence de

---

1) Grammaire générale et Raisonnée, p. 90 ( 1660 )

2) Mark LEWIS, An Essay to facilitate the Education of Youth, by bringing down the Rudiments of Grammar ( Londres : Tho. Roycroft, 1674 ) p. 3

3) C. GILDON, A Grammar of the English Tongue (London : J. BRIGHTLAND, 1711

La TOUCHE, il distingue verbes réfléchis et verbes réciproques. Pour tous les auteurs que nous avons examinés, le verbe actif est devenu synonyme de verbe transitif, et le verbe neutre correspond au verbe intransitif. Toutes ces formes sont définies de manière très générale et les auteurs, dans les exemples qui illustrent leurs définitions, font référence tantôt à l'anglais, tantôt au français ; ils semblent parfois oublier qu'ils écrivent une grammaire du français ! Ils ne donnent aucune indication sur la formation du passif ou sur les pronoms réfléchis du français. Ainsi pour FESTEAU, le verbe actif "... is known to be so if you can add to the said verb these two words : somme thing". Quant à MIEGE, il précise : "so, to eat manger, and to have avoir are active ; for we say, for exemple, to eat fruit manger du fruit, to have fruit avoir du fruit. Whereas to fall is a Verb Neuter, because we don't say to fall a thing". Il traduit les deux premiers exemples, mais pas le troisième, montrant ainsi qu'il reste à l'intérieur du système anglais ( d'autant plus que l'ancien français utilisait le verbe "tomber" avec un complément d'objet dans la langue des sports et de la lutte ! )

Nous trouvons également quelques variantes dans la présentation des modes : les termes de conjonctif, optatif, subjonctif sont utilisés pour recouvrir les mêmes formes. Le conditionnel ne semble pas encore avoir été défini, comme mode particulier : chez MIEGE j'aurais est appelé : futur 2 de l'indicatif, et BOYER range je serais dans le Preter imperfect 1 ... On peut expliquer le choix de BOYER par le souci de symétrie qui l'habite. En effet, il présente le tableau suivant des temps du passé :

| In the Indicative Mood | And in the Conjunctive |
|---|---|
| Preter imperfect | 1. Preter Imperfect |
| Preter Perfect definite | 2. Preter imperfect |
| Preter perfect | Preter perfect |
| 1. Preter pluperfect | 1. Preter pluperfect |
| 2. Preter pluperfect | 2. Preter pluperfect |

Si nous nous arrêtons quelques instants sur la présentation des temps, nous pouvons remarquer tout d'abord que BOYER assimile complètement "time" et "tense". C'est ce qui le gêne pour parler de l'impératif qu'il définit ainsi : "The Imperative Mood hath but one mixed Tense which relates to the Present and the Future". La description des temps, à la différence de celle des modes, s'appuie sur une comparaison avec l'anglais. BOYER insiste sur le fait que, souvent, deux temps français recouvrent un seul temps anglais : " ... Which must be carefully

observed, to avoid the common mistakes of those, who say, Je chantai ce matin for Je chantois ce matin, I sung this morning" (1) . Ceci le différencie de MAUGER qui "inventait" en anglais des formes correspondant exactement à celles du français pour que les deux langues aient le même nombre de formes verbales ! (2)

Il faut aussi signaler que l'usage de certains temps du français était beaucoup plus proche de l'anglais qu'il ne l'est maintenant : ainsi GARNIER (3) exige l'emploi du passé défini avec les adverbes qui indiquent un temps du passé, comme dernièrement, hier, jadis, etc... et pour désigner une action passée sans rapport avec le présent ; par contre, il réclame le passé indéfini avec les adverbes indiquant le présent comme aujourd'hui, déjà, maintenant, etc... et pour désigner une action passée qui, par ses conséquences, se rattache au présent. Aussi BOYER peut présenter parallèlement : Je chantai hier et I sung yesterday ; j'ay chanté ce matin et I have sung this morning.

Si les rapprochements avec l'anglais sont assez peu fréquents quand il s'agit de la présentation générale des parties du discours et de leurs "accidents", nous en retrouverons plus souvent dans le détail des rubriques, parfois avec des commentaires qui indiquent de façon plus ou moins explicite la supériorité d'une langue par rapport à l'autre. Ainsi " The French put Personal Pronouns before the Verb when they should rightly go after" (4).

On trouve plusieurs remarques du même genre chez MIEGE ( on peut se demander si c'est pour flatter son lecteur qu'il proclame ainsi la supériorité de l'anglais sur sa langue maternelle !) Mais la cause principale de la supériorité est, bien sûr, la parenté avec le latin :

> One thing the French tongue is deficient in, relating to Adjectives ; and that's the Want of comparing of them, according to the Genious both of the Latin and English, by these three different Degrees, Positive, Comparative and Superlative. Which way of Comparing is doubtless a Set-off to a Language, if the Rule be right, Ne fias per plura quod fieri potest per pauciora.
>
> In short, the French Tongue has no better way of Comparing Adjectives, then this :

| | | |
|---|---|---|
| Riche | plus riche | le plus riche |
| Rich | richer | the richest . (5) |

1) C.F.M. 1694, p. 33
2) Voir Charles BOUTON, Les Grammaires françaises de Claude Mauger à l'usage des Anglais ( Paris, Klinck sieck, 1972 )
3) Philippe GARNIER, Praecepta Gallicis sermonis ( Rothomagi, 1632 )
4) C.F.M. 1694, p. 24
5) Miège, p. 55 ( 1687 )

Un peu plus loin, le problème du complément de nom et la manière dont il est abordé dans les deux langues sont présentés ainsi :

> The English, like the Latine Tongue, to make the expression the shorter and more fluent, hath a way of Transposing Substantives out of their proper places. A Thing which the French is altogether unacquainted with, unless it be the use of its Pronouns.
>
> So, you will render into French, My Father's Estate, le bien de mon père (1)

Ce souci de trouver des parallélismes avec les langues anciennes "nobles" se retrouve quand BOYER, dans le chapitre sur les temps, signale :

> Note : That the English, in imitation of the Greeks, do sometimes conjugate their Verbs, through all their Moods and Tenses, with the Auxiliary to be, and the Participle Present of the Verb which is to be conjugated (2).

La plus grande confusion règne dans la classification des pronoms que BOYER définit ainsi : "Pronouns are so called, because they are often used instead of Nouns, to avoid the too frequent repetition of them". En 1699, il ajoute : "which would be troublesome and unpleasant". On peut penser que BOYER, par l'intermédiaire de VAIRASSE d'ALLAIS, connaît ce que les grammairiens de Port-Royal ont écrit à ce sujet :

> Comme les hommes ont esté obligez de parler souvent des mesmes choses dans mesme discours, et qu'il eust esté importun de répéter toujours les mesmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place des noms. (3)

D'autre part, dans l'édition de 1694, il présente démonstratifs et possessifs dans un grand désordre ; ce n'est qu'en 1699 qu'il distinguera entre "absolute" et "relative" pour différencier ce qui, dans la terminologie traditionnelle, s'appelle "adjectif démonstratif" et "adjectif possessif" d'une part, "pronom démonstratif" et "pronom possessif" d'autre part. Mais BOYER n'arrive pas à une grande clarté pour autant puisqu'il emploie aussi le terme "relative" pour caractériser les pronoms appelés relatifs ( dans lesquels il range en et y ...)

Nous ne nous attarderons pas sur la présentation générale des autres parties du discours. Les définitions que BOYER donne de l'adverbe, de la conjonction, de la préposition, de l'interjection, sont semblables à celles de ses contemporains en Angleterre et en France. Il faut seulement noter qu'il n'est pas très

---

1) Miège, p. 61 (1687)
2) C.F.M. 1699, p. 72
3) Grammaire générale et raisonnée, p. 59 (1660)

sûr lui-même de certaines distinctions et avertit ainsi son lecteur :

> Observe that there is so great affinity between Adverbs and Conjunctions, that it is very hard sometimes to distinguish them from one another ; and besides, Conjunctions being used in several Senses, have also several names But 'tis more profitable to know all these petty differences by the Reading of good Authors than by any Rules of Grammar (1).

Il n'a pas précisé ces notions en 1699 :

> Note by the way, that Conjunctions an oftentimes confounded with Adverbs, and that they have several other Names, according to the several Senses they are used in. (2)

Une fois de plus, en cas de difficulté, BOYER fait appel aux "bons auteurs". Il faut dire que la tâche n'était pas aisée. La classification des adverbes était très compliquée à l'époque. Dans The English Accidence (3) publié en 1733, on ne dénombre pas moins de 41 sortes d'adverbes... Pendant tout le dix-huitième siècle, les listes d'adverbes répartis en 15 à 20 sortes différentes sont très courantes. Cette division est dûe, une fois de plus, à l'influence du latin qui fait que l'adverbe répond à une définition fonctionnelle, mais non formelle. BOYER distingue 24 sortes d'adverbes ( 25 en 1699 ) (4). Nous en donnons la liste avec, chaque fois, un ou deux exemples pour montrer, d'une part les confusions entre les différentes parties du discours, et d'autre part la subtilité de certaines distinctions ... Le chiffre entre parenthèses indique le total des termes de chaque rubrique

Of adverbs of Time : présentement... quand... lorsque ... (58)

Adverbs of Place : Ici... Où ... loin ... Y. En ...(25)

Adverbs of Quantity : Combien... Beaucoup ... A demy ... (19)

Adverbs of Number : Une fois... Combien de fois ... (7)

Adverbs of Order : Premièrement... à la ronde ... (12)

Adverbs of affirming : Oui... véritablement...(12 )

Of Denying : Non ... en nulle manière...(9)

Of Doubting : Peut-être... S'il arrivait... Par hazard...(4)

Of Asking : Pourquoy ?... Que ?... A quoi bon ?...(5)

Of Chusing : Plutôt... Avant que...(4)

---

1) C.F.M. 1694, p. 114

2) C.F.M. 1699, p. 122

3 Anon. The English Accidence (London, 1733)

4) Mauger, en distinguait 16 en 1686.

; Of Comparing : Comme... Plus... Semblablement... (9)

Of Shewing : Voici, voilà (2)

Of Consenting : D'accord, Tope je le veux, Posons le cas que (3)

Of Forbidding : Gardez-vous bien de, Prenez garde que (2)

Of Confusion : Confusément ... Sens dessus-dessous (6)

Adverbs of Gathering : Ensemble, - Conjointement (2)

Of Separation : Séparément ... A l'écart... (4)

Of Deliberation : Exprès... Tout de bon (4)

Of Rashness : Par mégarde ... A l'étourdie...(4)

Of Opportunity : A propos... A point nommé (4)

Of Difficulty : A peine... A contre-coeur (4)

Of Reste : Vite... A la hâte (8)

Of Gentleness : Peu à peu ... Tout bellement (5)

Of Quality : Justement ... Galamment ... médiocrement (6)
(1)

Certains adverbes ne sont que des expressions qui se trouvent sur la liste à cause de leur équivalence avec un adverbe latin, ou d'un certain parallélisme de fonction. Ainsi, on trouve : à la hâte - l'an qui vient - durant trois jours - de tous côtés - de deux jours l'un - à quoi bon - prenons le cas que - prenez garde que - de propos délibéré, etc...

Les conjonctions sont divisées en sept grandes familles. Au début du dix-huitième siècle, l'accord n'était pas unanime : beaucoup de grammaires présentaient seulement la distinction "copulative" - "disjunctive", d'autres adoptaient une classification tripartite ( "conjunctive" - "disjunctive" - "adversative" ). BOYER répartit les conjonctions en "copulative - disjunctive - adversative - conditional - causal - conclusive - continuative." Signalons, en passant, un élément intéressant dans la définition de la conjonction qui est présentée ainsi : " A Conjunction is a part of Speech that serves to joyn Words, Sentences, and Periods together" (2). Or, les grammaires contemporaines indiquaient soit "conjunctions join words, soit "conjunctions join sentences", ou encore "conjunctions join words or sentences". La mention de period est tout à fait inhabituelle ; malheureusement BOYER n'a pas du tout exploité cette distinction importante.

---

1) C.F.M. 1694, p. 106-111.

2) C.F.M. 1694, p. 113

Si BOYER fait ainsi preuve d'une intuition intéressante dans la définition des conjonctions, il se montre particulièrement conservateur quand il traite des prépositions. Sa définition est la suivante : "A Preposition is a Part of Speech which goes before the other parts to explain their various Significations. Prepositions are divided into Separable and Inseparable " (1) Ainsi, il se fonde uniquement sur des considérations étymologiques quand il présente comme prépositions admettre ou imposer. De plus, il ne tient pas compte, dans sa définition, de la notion de relation qui était déjà fréquemment méntionnée dans les définitions contemporaines. Enfin, certains mots que BOYER appelle prépositions, pourraient tout aussi bien se ranger dans les adverbes; "dehors", "au-dessus", à l'écart", etc... Le fait que le français, comme l'anglais, ne décline pas les noms, rendait la distinction entre préposition et adverbe moins claire qu'elle ne l'était en latin. BOYER, dans l'édition de 1699, essaie de préciser la construction des noms qui suivent les prépositions. Malheureusement, les choses sont loin d'être claires et il écrit, sans donner d'exemples : "Of Separate Prepositions, some govern the Nominative or Accusative Case others the Genitive, and other again the Dative". De plus, le problème de l'article - nous y reviendrons- ne simplifie pas la présentation : ainsi BOYER est amené à admettre " Note, that the Particles du, de, de le, des, of or from ; and à, au, aux, to; which we call Articles, are properly nothing but Prepositions ; the first of which express the Genitive, and other the Dative Case" (2).

Pour montrer la grande confusion qui règne à ce sujet, nous indiquons ici ce que BOYER a écrit dans son dictionnaire sous la rubrique à :

> A is sometimes an Article, which marks the Dative Case either Singular or Plural. Exemple : à Pierre.
>
> The Article A being put before Nouns and Pronouns, sometimes betokens Possession or Appartenance. Exemple : A qui est cette maison ?
>
> A is sometimes a Preposition which signifies to, in, into, at, after, against off, within, by, on, etc...
>
> Aller à Londres.

---

1) Distinction empruntée à Vairasse d'Allais, p. 161 (1680)

2) C.F.M. 1699, p.124

A is also a Particle, which has several significations :

I. - Sometimes it stands for the Prepositions avec, pour, par :
Travailler à l'aiguille, un Moulin à Vent.

II. - Sometimes, it signifies the Gesture and Posture of the Body :
A genoux.

III. - Sometimes the Fashion :
Vêtu à la Françoise.

IV. - Sometimes the Quality :
A l'épreuve du Mousquet.

V. - This Particle sometimes goes before the Infinitive Mood of Verbs, and commonly signifies an Aptness, Disposition, or Duty and is englished by the Particle to :
Un Maître à danser.

VI. - Sometimes it is put for the Adverb Environ :
Neuf à dix mille.

VII. - Sometimes it is used with a Noun Adverbially :
A tort, à l'étourdie. (1)

Nous voyons qu'ici BUYER rentre dans des distinctions beaucoup plus subtiles, et que, aux deux catégories qu'il avait déjà utilisées ( Article, Préposition ) il en ajoute une troisième, l'article, qu'il n'a pas du tout présentée dans sa grammaire... Cependant, dans l'ensemble, les classifications du dictionnaire correspondent à celles qui ont été établies dans the Compleat French Master.

Pour terminer cette présentation de l'analogie, nous voudrions nous arrêter un peu sur le problème de la "déclinaison" des noms et sur la classification des articles. C'est surtout dans ce domaine qu'apparaît l'influence de la Grammaire latine et qu'éclate le conflit entre les marques et les fonctions. Examinons tout d'abord diverses présentations du nom :

Mauger

Pour changer un Nom selon l'occasion, il faut considérer en François le Nombre, le Cas, le Genre et l'Article.

Décliner, c'est changer le nom selon les circonstances.

Le cas, c'est de tomber d'un discours dans un autre : j'ai vu mon père, j'ai rendu du respect à mon père.

---

1) The Royal Dictionary ( London : R. Clavel, etc.. 1699 ) p. 1

Il y a six cas : nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, ablatif
( suit une série d'exemples latins ).

En français Nominatif = Accusatif
Génitif = Ablatif
Datif = au, à la

Article : le - la
du - de la
au - à la
le - la
ô
du - de la

( Aucune mention de un, une ... ) (1)

Festeau

The Nouns are varied in French by the help of articles, and not by alteration of their termination, as it is in Latin.

( Suivent des exemples des différents "cas" nominatif, génitif, datif, accusatif, ablatif ).

You see that the article only makes all the difference between the cases.(2)

Miège

To follow the old Road, I should now decline a noun or two with these articles and six cases to be sure : to wit the Nominative, Genitive, Dative, Accusative, Vocative, Ablative, whether our languages can afford them or not. But why should I perplex the learner with so improper and needless a thing. For the distinction of Cases is come from the variable Termination of one and the same noun ; a thing incident ( I confess ) to the Latin tongue but not to our vulgar speeches. So all that we have to do, in this case, is to show you the use of the said Articles with nouns :

- First, without a preposition
- Secondly, with the preposition de
- Thirdly, with the preposition à

Which answer, if you will, to three Cases viz, the Nominative, the Genitive and the Dative Case (3)

---

1) Mauger, p. 48 (1686)
2) Festeau, p. 19 (1685)
3) Miège, p. 48 (1687)

La Touche

L'article est une particule qui sert à décliner le nom et à en marquer le genre... Les français déclinent leurs noms par le moïen des articles, mais ils ne changent rien à la terminaison ...

Il n'y a qu'un article défini, trois indéfinis et un autre qui est moins un article qu'une marque du génitif et du datif. Les deux premiers articles indéfinis servent pour les choses qui ne se prennent pas parties. Le premier est pour les Substantifs, et le second pour les Adjectifs. Je les appelle Articles Indéfinis Partitifs. Le troisième article indéfini sert à marquer le nombre des choses, et c'est pour cela que je le nomme numéral. Le quatrième se met devant les noms propres. Je ferai de ces cinq articles cinq déclinaisons différentes. J'espère que cet ordre sera d'une grande utilité et qu'il contribuera beaucoup à éclaircir les difficultés que les étrangers trouvent dans l'usage des articles.

Cas : Nominatif - Génitif - Datif.

1 - le, la, l' Défini :Le Roi

2 - du, de la, de l' Indéfini Partitif : Du Vin

3 - de, d' Partitif Adjectif : De bon Vin
4 - un, une Indéfini Numéral : Un Homme

5 - Point d'Article au nom, Marque du Génitif et du Datif : Dieu (1)

Boyer 1694

The declension of nouns is the manner of turning and changing them according to their several ways of Signification, both in the Singular and the Plural, which is performed in French as in English by the Help of Articles.

( Aucune mention du nom des cas ; divers exemples de noms propres, noms communs - avec distinction pour "common Nouns expressing a thing, that, being divided, the parts still retain the Name and Signification of the whole, such as Le Pain, the Bread" )

| | | |
|---|---|---|
| Jacques | Le Roy | Le Pain |
| De Jacques | Du Roy | Du Pain |
| A Jacques | Au Roy | Au Pain |
| | Un Roy | Du Pain (2) |

Boyer 1699

The Case is properly the Falling, Ending or Termination of a Noun which serves to distinguish it according to its several significations. We have no such thing as different cases in French, no more than in English, but we have borrowed this Word from the Latins whose Nouns have six distinct Terminations and different Significations ... But instead of different Terminations, we make use of Articles to express the various Senses of a word. Yet because

---

1) La Touche p. 93 (1696)
2) C.F.M. 1694 p 11.

the distinction of Cases is of so great use in the Syntax, we will borrow these three from the Latin : Nominative, Genitive, Dative and shall mark them by their proper articles.

Our Nominative will answer to the Nominative, Vocative, Accusative of the Latins.

Our Genitive to their Genitive and Ablative, and our Dative to theirs.

The Declension of Nouns is the manner of turning and changing them according to their several significations, both in the Singular and the Plural, which is performed by the Help of Articles.

( Suivent les exemples, semblables à ceux de l'édition de 1694 ) (1)

Que retenir de ces différentes présentations ? Tout d'abord que les cas du latin apparaissent chez tous les auteurs, sauf chez MIEGE et chez BOYER 1694 . Le premier écarte volontairement la déclinaison traditionnelle ( "Why should I perplex the learner with so improper and needless a thing ?" ), et il préfère présenter successivement l'article sans préposition, l'article avec la préposition de ; l'article avec la préposition à ; Cette classification est, finalement, proche de celle de BOYER et de LA TOUCHE qui, pour les mêmes rubriques, utilisent respectivement les termes de Nominatif, Génitif et Datif ; FESTEAU conserve en plus l'Accusatif et l'Ablatif, et MAUGER utilise les six cas de la déclinaison latine, puisqu'il parle du Vocatif et range ô parmi les articles ...

Il est intéressant de remarquer que BOYER, dans son édition de 1694, ne mentionnait pas le nom des cas. En 1699, après avoir indiqué que le français et l'anglais ne fonctionnaient pas comme le latin, il déclare qu'à cause de leur utilité en syntaxe, il gardera trois cas du latin ( Nominatif, Genitif et Datif ) et les définira à l'aide des articles qui précèdent les noms.

Malheureusement, quand il s'agit d'analyser des noms dans des phrases, cette classification donne lieu à des rapprochements pour le moins inattendus ( ce qui montre que l'explication grammaticale n'est pas primordiale et que c'est vraisemblablement la traduction anglaise qui éclairera l'étudiant ... ) : ainsi MAUGER cite dans la même série d'exemples : "L'Angleterre produit de fort braves hommes" et " L'Angleterre est pleine de tant de belles femmes" (2) BOYER, de son côté, formule la règle suivante : " Nouns and adverbs of quantity govern a genitive

---

1) C.F.M. 1699, p. 51 .

2) Mauger, p. 127 (1686)

case with the article de : "une pinte de Vin, il y a de forts belles femmes en Angleterre" (1)

BOYER, donc n'a pas innové dans ce domaine, et au lieu de traiter du régime des verbes, il parle de la construction des articles, comme l'ont fait ses prédécesseurs. Il est dommage qu'il n'ait pas su utiliser, lors de sa lecture de VAIRASSE d'ALLAIS, les réflexions que celui-ci a présentées et qui sont directement influencées par Port-Royal :

> Et quoi que notre Langue dérive principalement de la Latine, néanmoins elle ne l'a poins imitée dans ces différentes terminaisons du Nom, mais a tiré des Allemans cette misérable manière d'user de certains articles ou particules prépositives pour la distinction des cas dont elle se sert aujourd'hui, de même que ses deux soeurs la Langue Italienne et l'Espagnole.
> Cependant, comme nous avons appris la Grammaire des Latins, nous avons été contraints d'emprunter leurs termes, et de suivre leur méthode en plusieurs choses ; quoi-qu'elle ne soit guère conforme en bien des endroits, au génie et à la constitution de notre Langue ...
>
> Les cas pourraient être en plus grand nombre qu'ils ne sont si on avait inventé autant de terminaisons différentes que le nom a de manières de signifier ; mais on s'est contenté d'en établir six, qui servent également au nombre Singulier et au Pluriel dans le même ordre et dans la même signification, à la distinction du nombre près ...
>
> Nominatif : Cas direct... l'état de la chose et l'agent qui produit l'action signifiée par le Verbe.
> Accusatif : Signifie le Sujet où passe immédiatement l'action signifiée par le Verbe.
> Datif : Cas qui marque le terme où tout tend, où auquel une action se termine (2).

Comme le remarque Jean-Claude CHEVALIER (3) ( à qui nous devons la découverte de cette grammaire, qui a connu peu de rééditions et ne se trouve pas au British Museum ), cette analyse est nouvelle, car elle indique et souligne l'arbitraire qui préside à l'utilisation des cas du latin pour le français. VAIRASSE d'ALLAIS essaie de présenter une grammaire des sens pour remplacer les grammaires formelles qui étaient en vogue à l'époque, comme nous venons de le voir. Jean-Claude CHEVALIER précise : "Ainsi seront fixés des principes communs au latin, au français et à l'anglais que l'auteur enseigne à Paris. Au lieu de cloîtrer le

---

1) C.F.M. 1699, p. 130

2) Vairasse d'Allais, p. 76-80 (1680)

3) Jean-Claude CHEVALIER, Histoire de la Syntaxe ( Genève : Droz, 1968 )

lecteur dans la spécificité d'une langue prise pour type, on l'invitera à découvrir, grâce au sens, les principes communs à des langues reconnues comme originales... D'ALLAIS ne répudie pas les anciens cadres, il les fait éclater ; le plan est bien celui d'une grammaire formelle, mais de toutes parts, le jeu des formes est investi par le sens". (1)

Que BOYER ait lu VAIRASSE d'ALLAIS, nous ne pouvons en douter si nous comparons les deux passages suivants :

Vairasse d'Allais

Les Articles sont proprement des particules prépositives dont on se sert pour distinguer les Cas du Nom selon les diverses Significations. On les met le plus souvent devant les noms, quelquefois devant les pronoms... Nos Grammairiens et autres faiseurs de remarques font un grand bruit dont ils entêtent tout le monde sur le chapitre de l'article qu'ils divisent en Défini et Indéfini sans bien entendre eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par là par cette distinction ... Ces Articles sont définis ou indéfinis selon que leur signification jointe avec le Nom est déterminée ou indéterminée, et non pas selon la figure et le nombre de lettres qui les représentent ... L'article ou préposition de est définie quand elle est jointe à un nom propre : la Gloire de Louis, mais si je dis : c'est un plaisir de Roi, alors cette préposition de se dit de choses indéterminées.

Détermination : La Grandeur de Dieu. La Puissance du Roy.
Indétermination : L'homme est un animal raisonnable. La femme a été créée pour l'aide de l'homme (2) .

Boyer 1699

The generality of Grammarians make a great bustle about articles which they divide into definite and indefinite, without well understanding themselves what they mean by that distinction. Those particles called articles are properly Prepositions put before Nouns and sometimes before pronouns and the infinitive of verbs and certain adverbs. Now these articles are definite or indefinite according as their signification joyned with the noun is either determined or undetermined and not according to the number of their letters.

The particles de and à are said to be indefinite, and le, la, les and their oblique cases, definite ; but that's but partly true : for all those particles are sometimes definite and sometimes indefinite, according to the different significations of the Nouns they are construed with.

As for exemple de is definite when joyned to a proper name : La Gloire de Guillaume, je parle de César.

---

1) J.C. Chevalier, p. 583

2) Vairasse d'Allais, p. 85

de is indefinite in the following and like expressions : un plaisir de Roy ; la vanité de l'homme ;

à is definite in : j'ai dit à Pierre, but it is indefinite in : ne dites rie à personne.

The oblique cases of all articles are also definite or indefinite according to the signification of the words they are joyned to. They are definite in the following examples : La grandeur de Dieu, - la puissance du Roy, - j'ay parlé au Roy, - la description des Alpes, - Parlez-en aux amis de Monsieur.

But they are indefinite in the following examples : l'homme est un animal raisonnable, - la vertu est aimable, - j'ai du vin dans ma cave, - parler des princes avec respect; - être civil aux dames.

By which examples, it plainly appears that most Grammarians have very wrong notions about articles, but chiefly the Author of*(1) who the better to puzzle the learner has taken the pains to divide them into five declensions, which is properly difficile agere nugas. (2)

BOYER attache tellement d'importance à cette question qu'il y reviendra longuement dans la partie Syntaxe, en utilisant à peu près les mêmes termes et les mêmes exemples. Malheureusement, nous sentons, ici aussi, qu'il se contente de rapporter ce qui lui semble intéressant dans ses lectures, sans y ajouter de remarques personnelles et sans voir les contradictions qu'entraîne la juxtaposition de théories grammaticales de différents auteurs. Ainsi pour cette question de la détermination et de l'indétermination, l'analyse de VAIRASSE d'ALLAIS était très neuve et très intéressante : celui-ci montrait que l'opposition des marques ne pouvait rendre compte de l'opposition de la détermination et de l'indétermination et que les articles n'ont de valeur que " selon la signification des termes auxquels ils sont attachez " (3). Comme le précise Jean-Claude CHEVALIER, d'ALLAIS pressent que " il faut se situer sur un autre plan pour résoudre le problème des fonctions. Ces marques doivent être renvoyées d'une part aux prépositions - et donc, provisoirement à l'ablatif, - d'autre part à un classement conceptuel des noms. Les divers éléments semblent heureusement mis en place pour que soit envisagée une pure analyse des fonctions par la signification, d'une façon positive par le contenu définitionnel donné aux cas, d'une façon négative par l'élimination des marques comme signes différenciateurs de fonctions" (4). BOYER aurait pu préciser cette question de manière intéressante en ~~contrastant~~ opposant l'anglais et le

---

1) Il s'agit ici de L'Art de parler français de La Touche, que Boyer critique également dans le chapitre des pronoms, mais dont il s'est largement inspiré par ailleurs.
2) C.F.M. 1699, p. 46
3) Vairasse d'Allais, p. 91. (1683)
4) J.C. Chevalier, p. 587.

français dont le fonctionnement est différent. En réalité, il rapporte presque mot pour mot la présentation de VAIRASSE d'ALLAIS et, quelques lignes plus bas, il écrit - en complète contradiction avec ce qu'il vient d'énoncer - : " we put in French the articles before several nouns that have none in English ; as la vertu, virtue - la France, France "...(1) et oublie de rendre compte de phrases du type : " The virtue that ..." Les seuls autres exemples qu'il indiquera concernent des points de détail : "The articles le, la, les are rendered into English by the article a or an in the following and like expressions : Il fait le Philosophe, He sets up for a Philosopher " (2).

Au terme de cette présentation de l'analogie, qui recouvre presque toute la grammaire dans l'édition de 1694 du Compleat French Master, et représente plus des deux tiers de celle-ci dans l'édition de 1699, il nous faut reconnaître que BUYER n'a pas fait oeuvre originale, et que son travail est plutôt une compilation des manuels en cours, auxquels s'ajoutent des remarques faites à la suite d'ouvrages récemment parus en France. Bien sûr, BUYER ne cherche pas à faire oeuvre de théoricien et ce chapitre est, avant tout, utile à l'élève qui veut conjuguer un verbe français ou connaître les différents pronoms. D'ailleurs, même dans ce cas-là, la présentation de BUYER n'est pas toujours une réussite, si on en juge par la formulation de certaines règles :

> Note that this last conjugation ( verbes en re ) is not so regular as the others; and that all the Verbs which have an i before the n in the last Syllable but one, of the Infinitive, such as Craindre, to fear, - Peindre, to paint, - Joindre, to join, etc... add à g before that n, in the last Syllable but one, of Tenses which have more than one Syllable, except the Future of the Indicative, and the Imperfect of the Conjunctive. And besides, those Verbs form the Participle past, by changing dre of the Infinitive into t, as Craindre, Crain feared, - Peindre, Peint painted, - Joindre, Joint joined, as you shall see in the following example (3).

Dans l'ensemble, cependant, la présentation est claire, la typographie aérée, ce qui est rarement le cas des autres manuels que nous avons pu consulter...

Dans l'édition de 1699, le chapitre de Morphologie se termine par trois pages consacrées à l'étymologie. On sait que BUYER préparait concurremment avec cette édition du Compleat French Master la première édition de son dictionnaire ;

---

1) C.F.M. 1699, p. 134
2) C.F.M. 1699, p. 130
3) C.F.M. 1694, p. 51

il n'est donc pas étonnant de trouver dans son manuel quelques réflexions sur l'étymologie du français. Il distingue "remote" et "near" etymology, donne simplement trois exemples pour illustrer l'étymologie lointaine ( un mot d'origine grecque, un mot d'origine latine, un mot d'origine anglaise ) puis présente, avec des exemples, certaines règles de formation des mots. Il traite successivement des noms et des adjectifs ; il ne se contente pas d'indiquer les terminaisons utilisées dans ces dérivations et essaie de montrer la parenté de sens entre des mots ayant la même dérivation :

> There are several Nouns ending in oir, or oirs, which are derived from Verbs, and signify the Instrument wherewith, or the Place wherin a thing is done ; such as un Rasoir, a Rasor , - un Miroir, a Lookingglass, - une Décrotoire a Rubbing-Brush, - un Observatoire, an Observatory, etc...

Il termine cette rubrique en renvoyant le lecteur intéressé à MENAGE :

> I refer the inquisitive Reader to Mr Menage's curious work upon that Subject, entitled Les Etymologies de la Langue Française.(2)

## II. - LA SYNTAXE

Voyons maintenant quel sort est réservé à la syntaxe. Au début de ce chapitre, nous avons vu combien la place de celle-ci avait augmenté entre l'édition de 1694 et celle de 1699. En effet, les cinq pages de la première édition concernent huit règles d'accord : certaines sont des règles très générales comme celle qui traite de l'accord de l'adjectif avec le substantif, d'autres se rapportent vraiment à des points de détail qui étaient l'objet de discussion entre les puristes, comme celle-ci :

> But if there comes no Verb after two Substantives of a different Gender, then the Adjective agrees with the last, both in Number and Gender ; as : J'ai le coeur et la main ouverte pour vous recevoir, My heart and hand are open to receive you. (1)

Dans l'édition de 1699, la syntaxe a acquis beaucoup plus d'importance, et c'est une innovation importante chez les auteurs de manuels qui fondaient tous leur analyse au niveau du mot et des parties du discours sans examiner en détail le comportement des mots dans la phrase.

---

1) C.F.M. 1694, p. 120

2) Gilles MENAGE, Observations sur la Langue Française (Paris : C. Barbin, 1672)

Dans l'édition de 1699, le chapitre Syntaxe comprend trente-six pages qui traitent de neuf articles : chacun de ces articles concerne une partie du discours et est présenté dans le même ordre que celui qui a été utilisé pour l'analogie. Les rubriques les plus longues sont celles qui se rapportent aux articles, aux adjectifs, aux pronoms personnels et à l'utilisation des modes des verbes. Chaque rubrique est divisée en "observations" qui présentent différents types de remarques accompagnées d'exemples ( ainsi, pour l'article, on compte 17 observations ) Le principal inspirateur de BUYER est, pour ce chapitre, LA TOUCHE dont la Syntaxe ( qui constitue une partie de L'art de bien parler Français ) est reproduite exactement dans le même ordre, souvent avec les mêmes exemples ... BUYER a seulement élagué et clarifié certaines questions, la plupart du temps avec succès. Signalons toutefois que, parfois, son souci de simplification aboutit à des remarques trop brèves pour être directement utilisables. Ainsi, on trouve dans LA TOUCHE :

> Le verbe prier se met souvent avec la préposition à quand il est joint aux verbes manger, dîner, souper lorsqu'on prie en cérémonie : Il envoia hier chez moi pour me prier à dîner aujourd'hui avec lui.
>
> Mais, quand c'est une invitation sur le champ et sans cérémonie, on met la particule de après prier. Ex : Je le trouvai au Parc, où je le priai de dîner avec moi (1).
>
> BUYER écrit : "The verb prier is used with the particle à, when it signifies to invite, and which the particle de, when it signifies to desire" (2).

On peut remarquer le souci de LA TOUCHE qui essaie d'expliquer cette distinction subtile ( qui nous fait sourire aujourd'hui ) alors que BUYER ( qui ne donne pas d'exemple ici ) n'apporte aucun éclaircissement ; c'est dommage, car eût-il explicité sa pensée, on se serait vraisemblablement aperçu que c'est effectivement le sens du verbe prier qui détermine la différence de construction ; une fois de plus, nous voyons que BUYER a des intuitions intéressantes mais qu'il ne se soucie pas de les approfondir.

Cependant, l'impression générale qui se détache d'une lecture comparée des pages consacrées à la syntaxe chez LA TOUCHE et chez BUYER est que ce dernier a, en général, su choisir les éléments les plus importants et les présenter clairement, sans toutefois distinguer nettement ce qui relève de l'apprentissage d'une

---

1) La Touche p. 293 (1696)

2) C.F.M. 1699, p. 155

langue étrangère des observations sur l'usage du français dans une époque et un milieu donnés. La syntaxe est ainsi définie par BOYER : " The Syntax, or Construction is the fourth and last part of Grammar, which treats of the true ordering of the several parts of speech, towards the regular composition of sentences and phrases" (1). Cette définition est proche de la définition qui était la plus courante, à l'époque, en Angleterre, puisqu'on trouve la plupart du temps dans les grammaires : " Syntax is the right placing or joyning words together in a sentence".

Avant d'analyser l'attitude face à la langue et l'utilité pédagogique de cette syntaxe, il sera intéressant de rapporter quelques remarques prises dans les différents chapitres. Celui sur l'article commence par une reprise de la discussion sur l'opposition défini-indéfini : nous avons vu que BOYER, suivant en cela VAIRASSE d'ALLAIS, ne veut pas utiliser de critères formels pour cette distinction. Ici, il présente sur deux colonnes les usages de le, la, les comme définis et indéfinis en opposant, par exemple : C'est la femme que j'aime à La femme a été créée pour l'aide de l'homme (!). Malheureusement, la traduction de ces exemples en anglais montre qu'il n'a pas réfléchi aux conséquences de cette distinction sur le système anglais, puisqu'il écrit d'une part : This is the woman I love et The woman was created to be an Help to Man et, d'autre part : The Man you see et Man is a rational Animal. Un autre exemple nous montre qu'il reprend une remarque ( ici de LA TOUCHE ) sans voir que le fonctionnement anglais ne peut être ~~contrasté~~ opposé avec le français de manière homogène : ainsi, après avoir énoncé cette règle : " We repeat the Articles in French before several Substantives and Synonymes, whereas it is generally left out in English ", il propose ces exemples, avec leur traduction :

La Clémence, la Sagesse, la Libéralité et la Vaillance
Clemency, Wisdom, Liberality, and Valour.

Les Faveurs et les Graces que j'ai reçues de vous
The Favours and Kindnesses I have received from you.

J'ai acheté du Pain, du Vin et de la Viande
I have bought bread, Wine and Meat.

Il a vendu un Manteau, une Epée et des Cravates
He has sold a Cloak, a Sword, and Cravats. (2)

---

1) C.F.M. 1699, p. 128

2) C.F.M. 1699, p. 145

Seul le deuxième exempla correspond véritablement à la règle qu'il a énoncée.

Une autre "observation" est plutôt destinée à établir des distinctions de niveau de langue : " The Article de is elegantly used, tho'by way of Pleonasm, in the following and the like Expressions : Il y en eût la moitié de tués " (1) .

Parfois même BOYER rend compte des points de vue différents de grammairiens - tels qu'ils sont rapportés par LA TOUCHE - et on se demande s'il n'oublie pas qu'il s'adresse à un public de "young Ladies and Gentlemen" quand il écrit :

> 'Tis uncertain whether we ought to say Vingt et un Cheval or Vingt et un Chevaux, one and twenty Horses ; the French Academy is for the latter Expression but Mr Menage maintains the first to be the Better of the two, because we say Vingt et un Jour, one and twenty Day ; Vingt et un An, one and twenty years. However, he thinks that Cheval ought to be in the Plural Number when it is followed by an Adjective ; as Vingt et un Chevaux blancs, one and twenty white Horses. As for the Substantives, they are left in the Singular, altho' followed by an Adjective plural ; ex. Elle a vingt et un An passez, she is past one and twenty Years. (2)

BOYER, ici, ne prend pas parti ; dans d'autres cas, il rapporte les hésitations mais indique la tournure qui doit être préférée :

> 'Tis a nice Question, whether the oblique Personal Pronouns ought to be placed before the Verbs that governs them, or before the Verb that has no Regimen : as for Exemple, whether we ought to say Il ne veut pas le faire or Il ne le veut pas faire He will not do it ; however the best Masters of the French tongue are for the first of these Expressions (3).

Les observations qui concernent les pronoms démonstratifs sont intéressantes parce qu'elles regroupent tous les termes prescriptifs utilisés par BOYER dans sa description :

> Ce dit-il is obsolete and instead of it we say, dit-il.
>
> You must not say Ce qui vous plaira, but ce qu'il vous plaira, what you please.
>
> Ce dont, ce de quoi, ce à quoi, are phrases out of use.
>
> Pour ce faire, en ce faisant, outre ce, à ce que are never used by such as speak and write well.
>
> Ce que, instead of si is also out of date.
>
> Icelui-ci, iceux, icelle and icelles are quite out of date (4).

---

1) C.F.M. 1699, p. 131
2) C.F.M. 1699, p. 141
3) C.F.M. 1699, p. 145
4) C.F.M. 1699, p. 147

Plus loin on trouve également : " Qui used for les uns and les autres grows out of Date" (1).

D'autres observations font état de fautes commises par les étrangers et comportent simplement une mise en garde ; il ne s'agit d'ailleurs pas, la plupart du temps, de fautes spécifiques aux anglais et presque toutes les remarques sont à nouveau extraites de LA TOUCHE :

> Il m'a dit, etc... Instead of these expressions most foreigners are used to say Il a dit à moi ... which fault they ought carefully to avoid (2).
>
> Je manges, tu manges ... This observation is to obviate the fault of those that begin to speak French ; who are apt to say moi mange, toi manges (3)
>
> Foreigners sometimes use the future of the indicative instead of the present of the conjunctive ; and so they say Je ne crois pas qu'il viendra instead of Je ne crois pas qu'il vienne ; which is a fault they ought carefully to avoid.
>
> It also a common fault with foreigners that learn French, to use the first Imperfect of the Conjunctive instead of the Imperfect of the Indicative : Si je vous donnerais mon coeur instead of Si je vous donnais mon coeur (4)

Dans d'autres cas, plus rares il est vrai, BUYER esquisse une comparaison entre le français et l'anglais quand il écrit, par exemple ;

> The gender of pronouns possessive in French does not follow that of the Person that speaks, or is spoken of, but agrees with the particular gender of every noun which they are joined to (5)

Parfois on trouve une référence, implicite ou explicite, au modèle latin. Ainsi on lit :

> There are three Prepositions which are often joined with the Infinitive, viz de, à, pour by means of which we express the Gerunds and Supines of the Latins and which are generally rendered into English by the Particle to(6)

Plus loin, on peut lire :

> Most verbs of motion govern the dative case of the thing towards which the action tends, and the ablative or genitive of the place or person to which the motion comes (7).

---

1) C.F.M. 1699, p. 149
2) C.F.M. 1699, p. 141
3) C.F.M. 1699, p. 141
4) C.F.M. 1699, p. 156
5) C.F.M. 1699, p. 145
6) C.F.M. 1699, p. 154
7) C.F.M. 1699, p. 158

Nous voyons que BOYER n'a pas su échapper aux cadres latins. Dans sa préface à l'édition de 1694, il critiquait le livre de MAUGER dans les termes suivants :

> There you will find most Rules of the Latin Tongue promiscuously used for French, as if the Picture of a young Aiery Daughter, was like to be well drawn, by that of en Antiquated Mother, and if every Language had not a particular Air and Character that distinguish it from all others. (1)

Dans l'édition de 1694, où la partie syntaxe était fort réduite, le nom des cas latins n'apparaissait pas ; cependant, la notion de déclinaison était sous-jacente dans la présentation des noms. En 1699, quand BOYER veut traiter la syntaxe de manière plus détaillée, il s'aperçoit qu'il a besoin de l'outil du latin comme tous ses contemporains... Mais on sent qu'il n'est pas à l'aise dans ce système et en perçoit les inadéquations dans la rédaction de remarques comme celle-ci :

> Most neuter verbs are absolute, and govern no case, unless it be by means of some preposition (2).

La référence au latin est implicite dans l'utilisation du terme "corruption" utilisé dans la description du pronom personnel de la deuxième personne :

> Through a corruption of most languages of Europe, we use the second person plural instead of the singular, and we say vous when we speak to a single person. Tu and ton, te, tes are often used when we speak either to a very familiar friend or a person very much below us ; or in poetry, to God or to a King (3).

LA TOUCHE, à qui BOYER emprunte cette remarque, précisait que les Catholiques disaient "vous" à Dieu, tandis que les Protestants employaient le tutoiement ... Pour des raisons évidentes, BOYER ne tient pas à préciser cette distinction ! Il ne fait, d'ailleurs ici aucune comparaison avec l'anglais, ce qui aurait pu être intéressant.

L'idée de la supériorité d'une langue sur l'autre se trouvait déjà dans l'édition de 1694 quand BOYER écrivait : " The French put the Personal Pronouns before the Verb, when they should rightly go after "(4)

---

1) C.F.M. 1694, Preface.
2) C.F.M. 1699, p. 158
3) C.F.M. 1699, p. 142
4) C.F.M. 1694, p. 24

Il est intéressant de noter que, dans l'édition de 1699, BOYER présente la construction sans porter de jugement de valeur : "... and we place those pronouns before the verb by which they are governed "(1). Ceci montre qu'il a approfondi sa réflexion linguistique entre les deux éditions, et nous fait regretter qu'il ne se soit pas penché plus longuement sur son travail...

Un des critères souvent invoqués par BOYER dans sa description est celui de l'oreille. L'importance de l'euphonie lui sert à expliquer certaines règles :

> In the Use of these pronouns masculine mon, ton, son, the French choose rather to clash with the rules of grammar, than to grate the ear (2).
>
> Note that menez m'y, portez m'y ... have an ill Sound and instead of them, 'tis better to say menez-moi là, portez-moi là ...(3)

Ailleurs, c'est à l'élève qu'il laisse le soin de déterminer quelle tournure sonne le mieux :

> Note, that there are several Verbs before which we may use the Particle de or à almost indifferently in which case we ought to chuse that which sounds best to the ear (4).

A d'autres occasions, les explications ou les justifications d'une tournure sont encore plus vagues : tantôt BOYER fait appel à la notion d"'élégance" d'une construction, tantôt il parle de "bizarreries" (peut-être veut-il également signaler ainsi certains usages du style plus soutenu)

The Relative que is elegantly used instead of the relative Particle où : "C'est en France qu'on boit de bon vin" (5)

The Article de is elegantly used (6).

Pas and Point are also elegantly suppressed with the Verbs oser et pouvoir . (7)

The construction of the Relative Qui in the following and like Expressions is something odd : Le Soleil, que l'on dit qui est plus grand que la Terre. (8)

---

1) C.F.M. 1699, p. 143
2) C.F.M. 1699, p. 145
3) C.F.M. 1699, p. 145
4) C.F.M. 1699, p. 155
5) C.F.M. 1699, p. 149
6) C.F.M. 1699, p. 131
7) C.F.M. 1699, p. 162
8) C.F.M. 1699, p. 150

Certaines fois BOYER ne peut donner aucune explication et, comme il l'avait déjà fait à propos de certains sons, il renvoie à la pratique et aux bons auteurs "that Nicety is chiefly to be learnt by Practice, and the Reading of good Authors" (1)

Ce traitement de la syntaxe n'est ni nouveau, ni homogène et, s'il nous intéresse, c'est parce qu'il rassemble, dans un nombre réduit de pages, et avec une présentation très claire, de nombreuses tentatives d'explication utilisées soit dans les manuels d'apprentissage du français, soit dans les livres de réflexion sur cette langue. BOYER a beaucoup lu ( il cite, d'ailleurs, plusieurs auteurs au passage ) et son principal souci est de présenter des règles qui, dans leur clarté et leur brièveté, ne rebutent pas son lecteur ( on se souvient que, dans sa préface, il avait critiqué MAUGER, disant de lui : "He falls into such prolixity of Precepts, Rules and Exceptions, as would create in the most patient and laborious Reader, a disgust for the very Name of Grammar" (2).)

Au terme de cette analyse, il faut nous demander quelle attitude à l'égard de la langue est révélée par cette description. Nous remarquons, tout d'abord, que la position de BOYER, face au latin, est ambigüe : dans la préface au Compleat French Master, il déclarait qu'il ne voulait pas utiliser les règles de la grammaire latine à cause du caractère particulier de chaque langue. Et pourtant, il écrit, par exemple :

> Passive Verbs generally govern the Ablative Case ( which in French is the same as the Genitive ). Ex. Etre aimé de Dieu. Sometimes a Passive Verb governs the Accusative or Nominative with the Proposition par as ils ont été pris par l'Ennemi (3).

Ailleurs, il ne peut s'empêcher de faire des rapprochements :

> The Participle Active is often construed with the particle en, in which Case it answers to the Gerund in Do of the Latins. Ex : En revenant de la Campagne (4).

Comme nous l'avons vu également avec d'autres exemples, il n'est pas arrivé plus que ses contemporains à se dégager de la référence aux cas, même s'il évite plus que MAUGER, par exemple le recours à la terminologie latine. Le latin

---

1) C.F.M. 1699, p. 162
2) C.F.M. 1694, Preface
3) C.F.M. 1699, p. 158
4) C.F.M. 1699, p. 160

restait à la fin du dix-septième siècle le cadre général pour l'enseignement grammatical, et comme on enseignait souvent à l'élève la grammaire latine avant de lui enseigner la grammaire anglaise, il avait tendance à organiser ses acquisitions dans le domaine grammatical français à partir du latin.

C'est l'utilisation du système de référence latin qui explique le fait que BOYER, comme les autres auteurs de manuels, ne se préoccupe pas souvent de mettre en valeur les différences qui existent entre le système français et le système anglais. Pour tous les auteurs de cette époque, la grammaire est organisée en cadres logiques qui traduisent des catégories mentales communes à tous les hommes. BOYER, comme MIEGE d'ailleurs, sent que le cadre du latin est devenu caduc, mais il lui est impossible de sortir de ce système de référence. L'important est donc de se livrer à une analyse formelle indépendante du sens, puisque la langue est vue comme une réalité simple qui se réduit aisément en termes grammaticaux. Cette conception sous-tend l'ensemble de l'analyse de BOYER, la division des parties du discours lui fournit une charpente commode, et les rapprochements faits nous semblent souvent inattendus : ainsi nous trouvons dans la même rubrique des exemples tels que il est savant et il est juste d'aimer son prochain.

Ceci ne nous surprend pas : ce qui fait l'originalité du français et rend son analyse difficile, c'est le jeu des opérateurs tels que de, à, ce, que, qui ne peuvent se ranger dans les cadres déterminés dont dispose BOYER. Ainsi, pour reprendre un exemple déjà cité : "The Relative que is elegantly used and instead of the Particle où : C'est en France qu'on boit du bon vin", il ne soupçonne pas du tout l'importance de la construction des phrases clivées avec c'est... que . Seuls importent l'étude de la place des mots ( un long développement est consacré à la place de en et de y , plusieurs pages traitent de la place de l'adjectif par rapport au nom ) et le relevé des marques ( la partie Syntaxe de l'édition de 1694 était entièrement consacrée à des problèmes d'accord, cette question garde une très grande importance dans l'édition de 1699 ).

Il faut, néanmoins souligner que, pour des lecteurs du vingtième siècle, qui savent combien d'années il a fallu attendre pour que certains phénomènes grammaticaux soient analysés de façon satisfaisante, les grammaires pédagogiques de la fin du dix-septième siècle font parfois preuve d'intuitions intéressantes.

Ainsi l'apparition de certains critères formels dans les définitions, à une époque qui privilégiait - comme on le fit longtemps encore - les critères sémantiques, n'est pas négligeable. Le fait que, chez MIEGE, on peut trouver l'amorce de la distinction entre "time" et "tense", et que BOYER parle de "Periods" dans la définition des conjonctions ne sont pas négligeables. Si nous avons critiqué les analyses que ce dernier offrait pour des phrases telles que " c'est en France qu'on boit de bon vin " ou " il est juste d'aimer son prochain ", nous ne devons pas oublier qu'il a fallu attendre la grammaire du vingtième siècle pour que soient explicitées les notions de "présentatifs", de "phrases clivées", d'"extraposition" ...

--- o ---

La seule fois où BOYER discute le cadre dans lequel il travaille est, nous l'avons vu, quand il aborde le problème de l'article défini ( qui peut rendre compte à la fois de la détermination et de l'indétermination ). Mais cette page nous apparaît comme une exception ; le reste de la grammaire se rattache à la tradition du dix-septième siècle et n'est pratiquement pas influencé par les réflexions de Port-Royal : nous le remarquons particulièrement si nous pensons à l'importance que Port-Royal accorde au verbe alors que, dans sa syntaxe, BOYER n'a pas présenté de chapitre où les problèmes de syntaxe seraient envisagés à partir du verbe. Ainsi, cette description de la grammaire du français confirme les impressions que nous avions eues lors de l'étude de la prononciation : BOYER n'a pas fait oeuvre originale, mais il a su retirer de la lecture de ses contemporains une série de remarques qu'il a regroupées et présentées très clairement, en les assortissant de nombreux exemples.

Cette grammaire était destinée à un public peu familier avec la Grammaire en général : la première partie du Compleat French Master que nous venons d'analyser s'appelait, en 1694 " Short and Plain French Grammar for Ladies and Young Gentlemen that do not yet understand Latin" ; ensuite BOYER s'est probablement rendu compte qu'il n'était pas arrivé à écrire une grammaire en dehors du cadre du latin, puisque, dans l'édition de 1699, il supprime cette mention et le titre est simplement : " A Short and plain French Grammar". Nous pensons,

cependant, qu'en dépit de sa présentation claire, cette grammaire ne pouvait être d'un grand usage comme instrument d'acquisition du français. En effet, elle n'est pas véritablement une grammaire d'enseignement : très influencée par la présentation de VAUGELAS, elle regroupe, à l'intérieur d'un plan qui se veut pédagogique, de nombreuses remarques selon des analogies de structures souvent approximatives, sans que les articulations soient justifiées et surtout, sans que l'essentiel se détache de l'accessoire. Il nous restera à voir, dans le chapitre suivant, quels étaient la place et le rôle de la grammaire dans l'enseignement. Il est certain, en tous cas, qu'un tel manuel était un instrument de référence précieux pour le maître et lui permettait, en plus, de faire le point sur l'évolution du français et les positions des différents grammairiens. C'est aussi pour cette raison, d'ailleurs, que ce type de livre est intéressant aujourd'hui, car il reflète les mutations de la langue à la fin du dix-septième siècle. Cette description du français restera inchangée dans toutes les éditions parues jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, en dépit de l'évolution de la langue et des progrès de la grammaire. Il nous faudra donc aussi chercher maintenant d'autres raisons à la si longue popularité du manuel de BOYER.

# Chapitre V

## BOYER ET LA PEDAGOGIE DU FRANCAIS AU DIX-HUITIEME SIECLE

Comme nous l'indique l'étude de Katharine LAMBLEY, nous savons que l'enseignement du français a été, jusqu'à 1690 et en dehors de quelques Académies de Dissenters, essentiellement un enseignement privé ; tantôt les familles accueillaient un précepteur français, tantôt un professeur recevait chez lui les élèves qui venaient s'initier individuellement à cette langue tant prisée de la société anglaise. Il semble que le dix-huitième siècle n'ait pas été le théâtre de grands changements en ce domaine. Les livres qui traitent de l'histoire de l'éducation passent pratiquement sous silence l'enseignement des langues modernes ; cependant, en regroupant certaines déclarations faites à différents moments de cette période, nous pouvons nous faire une idée du statut du français pendant le dix-huitième siècle : d'une part il n'a pas acquis droit de cité dans les programmes scolaires et universitaires ( à part la tentative avortée d'Oxford dont nous avons parlé dans le premier chapitre ), d'autre part il conserve une très grande importance dans l'éducation du "gentilhomme", ce qui explique la floraison des manuels.

Il faut tout d'abord signaler que pendant une partie du siècle, les Public Schools étaient fort décriées par la noblesse et cela, à cause de la vie rude et de la discipline stricte qu'elles prônaient. Cette attitude se reflète dans les pensées de LOCKE, qui est un fervent défenseur de l'éducation à la maison avec un précepteur ( il remarque que, seuls les fils cadets, destinés aux "affaires" étaient envoyés dans les Grammar Schools ) et aussi dans l'Essai de SWIFT sur l'éducation :

> The very maxims set up to direct modern education are enough to destroy all the seeds of knowledge, honour, wisdom and virtue among us. The current opinion prevails, that the study of Greek and Latin is loss of time ; that public schools, by mingling the sons of noble men with those of the vulgar, engage the former in bad company ; that whipping breaks the spirits of lads well born ; that universities make young men pedants ; that to dance, fence, speak French, and know how to behave yourself among great persons of both sexes, comprehends the whole duty of a gentleman ...
>
> Another hindrance to good education and I think the greatest of any, is that pernicious custom in rich and noble families of entertaining Frenchmen in their houses. Those wretched pedagogues are enjoined by the father to take special care that the boy shall be perfect in his French (1).

---

1) An Essay on Modern Education, in The Prose Works, Vol XI ( London : George Bell and Son, 1907 ); p.52-53.

Ce rapprochement que fait SWIFT du français avec l'escrime et la danse illustre parfaitement la place qu'occupait cette langue dans une éducation centrée sur la réussite sociale et mondaine. Quand l'étude de la langue maternelle se développera ( au cours du deuxième quart du siècle ), se dessinera un renouveau d'intérêt pour le latin,; le français restera un art d'agrément, un utile vernis social. Il ne sera pas inclus, à proprement parler, dans les programmes, mais sera proposé aux élèves en supplément, au même titre que le dessin, l'escrime et la danse. On peut lire dans le programme de Rugby, rédigé par Thomas JAMES qui y fut Headmaster de 1778 à 1794 :

> Saturday is a half-holiday and of course ( like other half-holidays ) is for Writing, Dancing, French, Drawing, or even Fencing as it is now taught at Rugby (1).

La même chose se passait à Eton :

> ( in 1766 ) The curriculum was still severely classical, consisting of construing authors such as Homer, Virgil and Horace, and learning passages of the Greek Testament by heart. In addition boys did two sets of Latin Verses each week and composed an original "theme" in Latin on a subject set by the master. Other subjects were beginning to be taught, though they did not form part of the regular curriculum ... In out-of-school hours French could be learnt from two Frenchmen, LEMOINE and PORNY : the last named founded the Porny School in Eton High Street and was also the author of an excellent French Grammar (2).

La situation n'avait pratiquement pas changé près d'un siècle plus tard, lorsqu'une Commission Royale préparait un rapport sur les Public Schools :

> Subjects other than the classics were practically ignored. Mr BALSTON ( then Headmaster ) stated that " we are charged at Eton with teaching what cannot be done except at school. There are some things which boys will learn of themselves at home, and French is one. On the contrary, Latin and Greek, although of essential importance as the basis of all education and mental training, are in themselves distateful to boys, and only with great difficulty and after much laborious perseverance, win their way and gain a hold upon them " (3).

Le même phénomène se remarque dans les Grammar-Schools, même au début du dix-neuvième siècle, comme le rapporte ADAMSON :

> Lord ELDON, accepting Samuel Johnson's definition of a Grammar School as " a school in which the learned languages are grammatically taught " ruled

---

1) John W. ADAMSON, A short History of Education ( Cambridge : University Press, 1919 ), p. 226

2) B.J.W. HILL, Eton Medley( Winchester Publications Ltd, 1948 ), p. 57-58.

3) HILL, p. 74-75.

in the Court of Chancery in 1805 that such a school could use its endowment for no other purpose, and that it was illegal for Leeds Grammar School to spend its endowed funds in teaching modern languages or commercial subjects. (1)

Quant aux jeunes filles, comme leur éducation consistait essentiellement en ces arts d'agréments, il n'est pas étonnant de voir que l'étude du français leur est particulièrement recommandée. Nous pouvons rappeler ici les propos de DEFOE dans son projet d'Académie féminine : "... they should be taught languages, as particularly French and Italian ; and I wou'd venture the Injury of giving a woman more Tongues than one (2)." Plus tard on peut lire dans Letters on female Education écrit en 1777 par Mrs CARTWRIGHT : " Dancing and a knowledge of the French and Italian language ... now form part in the education of every female whose parents have the least pretension to taste (3)".

Les seules écoles où l'enseignement du français fait partie des programmes sont, comme au dix-septième siècle, les Académies. Elles sont devenues plus importantes et font aussi une large part à l'enseignement de l'anglais qui se développe très lentement dans les Grammar-Schools.

Les professeurs de français, qu'ils enseignent dans une école, dans leur maison ou dans leur famille, ne sont pas très bien considérés. BOYER lui-même n'appréciait pas du tout son sort de précepteur, et il fit tout ce qu'il put pour échapper à "the intolerable Yoke of teaching School" (4). Il faut dire que cette mauvaise réputation n'était pas totalement injustifiée, et la remarque de HERBERT, dans un dialogue de 1660, rejoint celle de CHAMBAUD plus de quatre-vingts ans après :

Herbert

- Pourquoi s'appelle-t-il professeur de Langue Française puisqu'il l'enseigne tant en son logis que dehors ?
- Parce qu'il y a peu de gens qui se vantent de leur croix ; et ce lui en est une de se voir réduit à la nécessité d'embrasser une profession que tant de valets, de mécaniques et d'ignorants rendent tous les jours méprisable.

---

1) Cité par Adamson, p. 225

2) Daniel DEFOE : An Essay upon Projects ( London : Tho. Cockerill, 1699 ) p. 292

3) Cité par Adamson, p. 230

4) The Political State of Great Britain, December 1729.

- J'en connais plusieurs de ces rangs qui passent pour grands maîtres : même il y en a quelques-uns qui se mêlent de corriger et de faire des livres, qui, toutefois, auraient bien de la peine à écrire sept ou huit lignes en français, d'aucun discours solide et non commun sans faire plusieurs fautes.
- Ils en font bien en des discours vulgaires ; même deux en un mot ; et toutefois cela n'empèche pas qu'ils aient beaucoup d'écoliers et que la Noblesse même veuille apprendre d'eux.
- Tous les nobles ne sont pas sages pour examiner prudemment la capacité ou l'ignorance de leur maitre, en lui faisant traduire en leur présence, de français en anglais, quelques lignes d'un bon auteur en chaque langue.
- Pour le bien enseigner à un anglais, il faut que le maitre entende l'anglais ou le latin, ou quelqu'autre langage familier à son écolier. .....
- C'est la folie ou la faiblesse de nos galants de prendre pour les enseigner non ceux qui font le mieux, mais ceux qui le font à petit prix (1).

Chambaud

> Teaching French is become the profession of Foreigners of all sorts, who know not how to shift for a living, and often have no qualification at all. The generality of the French know not their mother tongue : but the few who are masters of it, are not on that single account capable of teaching it (2)

Certains pédagogues, cependant, prenaient leur tâche au sérieux. Les recommandations que fait MIEGE dans la Préface à sa méthode montrent que les qualités qu'il exige d'un professeur de français ne sont pas à la portée du premier venu :

> Now a skillful master must be first such a one as can speak the true modern French ; a thing few people can boast of, besides courtiers and scholars, so nice a language it is. Therefore, I would advise those that are desirous to learn it to apply themselves to such as can speak it best ; and not to lose ( as many do ) their time, pains and money among the common sort of teachers who speak for the most part a corrupt and provincial French. There would be enough of those to be had, if these did not undeservedly, and that through a mere mistake, find so much encouragement. And if one will learn French, why should not he learn the best rather than the worst ?
>
> Secondly, I think it very proper ( and so will all rational people ) for a master to have some learning. Or else what can a man learn of an illiterate teacher, who perhaps cannot distinguish the singular from the plural number, or the present from the future tense ? How can he have the Grammar rules explained to him by one who perhaps never saw before a Grammar ?
>
> Thirdly, he must have some skill in the English tongue. Not that I would have him using much English with his scholars, but because without it 'tis impossible he can teach by the grammar. And if the learner hath occasion to enquire into the genuine signification of some words and phrases, how can

---

1) Herbert, French and English Dialogues (London, 1660).

2) L. Chambaud, A Grammar of the French Tongue ( London : A Millar, 1750 ) Preface

this teacher resolve him ; but the looking for words takes up a great deal of that time which should otherwise be bestowed.

Leastly, I would have a master so well acquainted with the grammar that he teaches by, as presently to find out at any time any rule or exception that his scholar should be minded of.

But, when all is done, there is an Art in teaching, not to be found amongst all men of knowledge. A man must have the skill to find out what things in a Grammar must be learnt by rote, what by heart, and what passages need not at all to be learnt (1).

Pour complèter ce tour d'horizon sur les professeurs, nous citerons ici trois petites annonces publiées respectivement en 1729, 1753 et 1778 dans divers journaux nous verrons que, de la morale à la gastronomie, tous les arguments sont bons pour inciter à apprendre le français :

1729 - We hear that a Gentleman who is well skill'd in the Classicks, the Italian tongue and a perfect Master of the French ; writes all the Hands finely ; a good Accomptant, having studied some Parts of the Mathematicks, and completely versed in the Italian Way of Book-keeping, which he has taught in Merchants Counting-Houses is going to set up an ACADEMY somewhere about Covent Garden, where Youth will be fitted either for the University of for Trade. A peculiar Advantage of this Education is, that everything will be taught in FRENCH, which is the only Language, the Pupils will be allowed to converse in ; so that Parents will have no occasion to send their children to France since they may learn that language as expeditiously at home. And to make this education extend to all Persons and Persuasions, we are told, that he concerns himself no farther in religious Matters, than the inculcating into his Pupils, a Love for Virtue, and whatever may recommend them to the Favour of Heaven and their Fellow Creatures, and make them at Peace with themselves (2).

1753 - French taught at the French Office in Crown-Court, the Old Exchange, near the South-East End of Saint Paul's. Evening Instructions and Conversation in French, often in French Company. Ladies may learn at separate Hours. The Family speaks entirely right French. Gentlemen may have furnish'd Lodgings on board there, for better Improvement. If any Number are willing to form a Society to converse in French, they may depend on such a Method that will satisfy them. The Master, who attends some Hours in the Morning at an Academy not far from Tower-Hill, teaches also Ladies at Mrs Steven's School in Crown-Court, Seething Lane, facing Barking Alley (3).

1778 At the French House
Mr du Mitand's 19 Great Suffolk Street, Charing Cross.
Will be found Apartments handsomely furnished, where Ladies or Gentlemen may be accomodated as constant boarders by the month or by the week ; dine

---

1) Guy MIEGE, The Grounds of the French Tongue ( London : Th. Basset, 1678)

2) The Flying Post nº 18, 1 Feb 1729 ; repris dans le nº 25.

3) Cette annonce a été trouvée dans Collectanea de D. Lysons, gros recueil de curiosités découpées dans les journaux du dix-huitième siècle et conservé au British Museum.

occasionnaly with the family ; be served in their own apartments ; or merely come as Lodgers ; and in the two first cases, enjoy the pleasure of a chosen society and a great table, served in the French and English taste.

His house, the combination of more houses threwn into one, contains several detached apartments or single rooms, making up in all above sixty beds, where families, even large ones, or single persons, may be genteelly accomodated. The French Nobility and Gentry usually resort to it from the Continent, and communicate to the Company their native cheerfulness ; and as besides private lessons, French is spoken at table, boarders will insensibly and gradually receive improvement, which grammatical knowledge alone can never impart, since oral communication is confessedly the only method of attaining the art of speaking.

In other respects the French House may be considered and used as a genteel Hotel, where either the English or French Language or mode of living may be adopted ; and where with may be blended ( if agreeable ) all the advantages of a private family : which very circumstances makes it the only house of the kind in England because all the servants speak French. A French man-Cook is kept and the choicest wines are served...(1)

Huguenin du MITAND a, d'ailleurs, laissé le Plan d'une Nouvelle Méthode pour enseigner les Langues, dans lequel se trouvent certaines idées intéressantes.

La bonne chère et la comptabilité ne sont pas les seuls avantages qui vont de pair avec l'apprentissage du français ; pour revenir à des réflexions plus sérieuses, nous pouvons noter que, très souvent, cet apprentissage n'est pas vu comme une fin en soi ; beaucoup de pédagogues et d'auteurs de manuels signalent le profit que l'élève doit pouvoir en tirer dans différents domaines : dès le seizième siècle, COMENIUS avait mis l'accent sur la nécessité de développer l'intelligence et la connaissance empirique parallèlement avec l'étude des langues :

L'étude des langues, surtout pendant la jeunesse, doit marcher de pair avec l'étude des choses, c'est à dire qu'il convient d'apprendre un nombre de choses égal au nombre de mots, de phrases, de tournures et de locutions tant pour comprendre que pour exprimer ce qu'on a compris. Ce sont, en effet, des hommes que nous formons et non des perroquets (2).

BOYER, dans la préface aux Characters of the Virtues and Vices of the Age reprendra la même idée :

It signifies little for a Gentleman to learn French and Latin, unless, at the same time he furnishes his memory with some more profitable Knowledge ; for Languages, if not accompanied by these things, serve generally to no better purpose, than to multiply natural Nonsense, and to expose Ignorance in many different Shapes (3).

---

1) Cette annonce, comme la précédente, a été trouvée dans Collectanea de D.Lysons

2) COMENIUS, La grande Didactique, 16 ( Paris : P.U.F., 1952 ) p.

3) London : Abel ROPER, 1695.

Dans un des dialogues du Compleat French Master, au cours duquel il fait parler un précepteur qui apprend le français à un enfant de huit ans, il précise :

> La plupart des mots qu'il ne sait pas en François sont ceux dont il ignore même la signification en Anglois (1).

Isaac WATTS, dont les écrits pédagogiques sont parmi les plus importants du dix-huitième siècle, exprime la même idée cinquante années plus tard :

> When you have learnt one or many Languages ever so perfectly, take heed of priding yourself in these Acquisitions ; they are but meer Treasures of Words or Instruments of true and solid Knowledge, and whose chief Design is to lead us into Acquaintance with Things, or to enable us the more easily to convey those ideas, or that Knowledge to others (2).

D'autres auteurs insistent sur le fait que l'apprentissage du français permettra à ceux qui n'ont pas de connaissances grammaticales par ailleurs de mieux comprendre les fondements et les divisions de la grammaire en général. Ainsi, dès 1678, MIEGE indiquait :

> Besides that, by learning French by the Grammar, many that hardly knew what a Grammar meant do now understand what it is. And whereas before they could not perhaps distinguish a vowel from a consonant, now they know one part of speech from another and the proprieties of each ; which is no small advantage (3).

Cette idée sera reprise par CHAMBAUD en 1750 :

> Another advantage that youth and illiterate people will reap from it, is, that in learning French, they will at the same time learn the Art of speaking, the reason of the Words they utter, the economy of all languages (4).

L'inverse avait d'ailleurs été conseillé par LANE, qui en 1700 fait figure de pionnier quand il conseille l'étude de la grammaire de l'anglais avant toute autre spécialisation en latin ou en langues étrangères :

> The principal End and Use of Grammar is universally mistaken by all the European Nations, who think it to be nothing else but an Instrument to acquire some unknown tongue : whereas the true End and use of Grammar is to teach us how to speak and write well and learnedly in a Language already known, according to the unalterable Rules of Right Reason, which are the same in all Languages how different soever they be.
>
> ... For he that is a good Grammarian in his Mother-Tongue may, without any miracle ( if his memory be strong enough ) attain to as many Languages as

---

1) C.F.M. 1694, p. 200
2) I. WATTS, The Improvement of the Mind ( London ; Milner, 1751) p. 117
3) The Grounds of the French Tongue ( London : Th. Basset, 1678 ) Preface
4) A Grammar of the French Tongue ( London : A. Miller, 1750 ) Preface

M Mithridates King of Pontus, with little or no pains in any foreign Grammar.

... If no Children were to learn Latin, or any Foreigh Language, till they had first learn'd the Art of Grammar , I doubt not but our Latin Schools would soon become much more successful and useful to the Nation than ever yet they have been (1)

L'apprentissage du français est aussi considéré très souvent comme la meilleure façon d'accéder à la culture française. Ainsi John CLARKE, directeur de Grammar School, qui a publié plusieurs traités pédagogiques, écrit en 1731 :

> The Great Encouragement given to learning by the late King of France, as well by Founding the two Royal Academies of Sciences, and the Belles Lettres as other Ways, has produced such a vast Number of excellent Bocks in that Language upon all the several Parts of Litterature, that the Knowledge thereof is become very usefull and indeed necessary for a professed Scholar. Several are translated into the English Tongue ; but vastly more of them are not. And as the Language is easily got, I mean such a knowledge of it as is necessary to the reading of Authors, the neglect of ( sic ) is inexcusable (2).

CLARKE donne ensuite des suggestions pour la constitution d'une bibliothèque ; de nombreux ouvrages français s'y trouvent : les traités d'architecture voisinent avec les ouvrages philosophiques, les mathématiques, la botanique, la géographie, la logique, la théologie sont bien représentés.

Quarante ans plus tard, nous trouvons des remarques du même type dans un autre traité d'éducation :

> The first rise and progress of the arts and of learning in Europe should be read in Latin and French, and a general view should be given to the pupil of all civil and literary transactions, till the universal prevalence of the Cartesian philosophy, and the general use of the French Language. The pupil would in this manner be sufficiently acquainted with those languages that are more immediately connected with arts and philosophy which prevailed in the world previous to their introduction in England (3).

Après la Révolution Française, l'importance culturelle du français est parfois considérée comme dangereuse pour de jeunes esprits, si l'on en juge par les réflexions de William BARROW dans son Essay on Education :

> The French Tongue need not be studied, till the understanding of the pupil has attained some degree of maturity ... Then we may reasonably hope that he will extract the sweets without imbibing the poison ; that he will enlarge his views without perverting his principles and enrich his unders - tanding without depraving his heart.

---

1) A Key to the Art of Letters ( London : A.Churchil, 1700 ) p. XX
2) John CLARKE, An Essay upon Study ( London : A. BETTESWORTH, 1731) p. 132
3) D. WILLIAMS, A Treatise on Education ( London : T. Payne , 1774) p. 131

> Many of the modern publications in it abound in sentiments and opinions hostile to everything which we have been taught to esteem and cultivate ; to the precepts of good morals ; to the principles of our civil government ; and to the doctrine of our national religion. Nor are these dangerous and noxious tenets found only, where they might in some degree be expected, in the theories of the politician, and the disquisitions of the philosopher. But by dexterity of literary chemistry, they are infused into writings of every description ... Even the compiler of a dictionary will contrive, in the midst of verbal definitions to teach practical cruelty under the title of universal philanthropy ; atheism in the disguise of devotion : and rebellion and revolution in the form and colour of the natural rights of man (1).

Nous le voyons ici, l'aspect culturel est indissociable de l'aspect moral. Comme nous l'avons indiqué au début de notre étude, morale et religion sont souvent mentionnées dans les préfaces aux manuels, et sont considérées comme des finalités importantes de l'enseignement du français. Cette conception ne changera guère au cours du dix-huitième siècle, d'après ce que nous avons pu relever dans plusieurs méthodes et livres d'exercices. Pour certains, comme Michel MALARD, l'enseignement de la langue et celui de la religion seront indissociables, et son manuel sera un moyen de prosélytisme anti-catholique :

> Children by learning French shall learn at the same time their Religion that they may never be seduced by the Papists ... ( This book ) is methodical, compleat and not intricate nor smells of Popery, as the others : which is very dangerous for Youth (2).

D'autres révèlent à travers leurs dialogues combien l'enseignement était teinté de religion :

- Comment faites-vous vos leçons ?
- Le premier jour, nous expliquons le huitième verset du Psaume cent-vingt-quatrième : Notre aide soit au Nom de Dieu, qui a fait le Ciel et la Terre. Après, nous lisons le dix-septième verset de la première Epitre à Timothée, Au Roy des siècles, immortel, invisible, à Dieu seul sage, soit honneur et gloire, aux siècles des siècles, Amen.
- C'est bien fait de commencer par là. Quoy que nous fassions, nous le devons faire au nom du Seigneur Jésus, rendant graces par luy à notre Dieu et Père.
- Ensuite, nous lisons la première page de la nouvelle Méthode Françoise. Après quoy nous commençons à expliquer le Nouveau Testament. (3)

---

1) W. BARROW, An Essay on Education ( London : F. Rivington, 1802 ) p. 127

2) The true French Grammar with a French Rudiment ( London : J. Brown, 1716 )

3) J. PUJOLAS, The Key of the French Tongue ( Glasgow : R. Sanders, 1690 ) p. 9

Le Nouveau Testament est très souvent cité ; BOYER le met en tête des lectures qu'il recommande à ses élèves :

- Quel livre lisez-vous pour apprendre le françois ?
- Le Nouveau Testament, les Communes Prières, les Fables d'Esope par Mr de la FONTAINE, les Comédies de MOLIERE, Télémaque, l'Histoire Poétique et Don Quixote (1)

LOCKE conseille aux parents de l'élève dont il a la charge d'aborder ainsi l'étude du français :

> I think I have formerly said that French should be studied by yourself, Sir When you have a Frenchman in the house, do not learn that language by grammatical rules. The best way to do that is to get a French New Testament in the translation, and let him hear you and Madam read an hour in every day, and correct your pronunciation (2).

Dans la Préface à un livre d'exercices intitulé Le Jardin des Enfants, Thomas DELETANVILLE précise :

> The Exercices at the end of the book the reader will see are taken out of the Old and the New Testament (3).

Bien sûr, une des raisons de ce choix était que le contenu de ce livre était familier à tous les élèves anglais, qui se sentiraient ainsi moins désorientés au début de leur étude.

Certaines éditions du Compleat French Master comportent le Pater Noster, le Credo et les Dix Commandements. Il est intéressant de constater que HAMILTON, un des plus célèbres théoriciens de l'enseignement des langues au dix-neuvième siècle donnait en 1829 les mêmes conseils :

> No man will suppose I use the Gospel of St John with any theological motive : the words of it are the most simple in every language. The Gospel was preached to the poor, with the first words which we require to speak a language be it what it may ; and these words are repeated almost ad infinitum ; so that the student has got an immense number of them by heart by the time he has gone trough it ; while the general familiarity of almost every reader with the book renders it more easy to recollect the words of any given verse (4).

Par ailleurs, les sermons se révèlaient être une très grande aide pour le développement de la compréhension orale. Nous savons qu'à la suite de la Révocation

---

1) C.F.M. 1699, p.274
2) Letter to Edward CLARKE in J.L. AXTELL, The educational writings of John Locke ( Cambridge : University Press, 1968 ), p. 386.
3) Londres : S. Harding, 1730.
4) J. HAMILTON, History, Principles, Practice and Results of the Hamilton System

de l'Edit de Nantes, il y avait plusieurs églises françaises à Londres. Les professeurs encourageaient souvent leurs élèves à aller à l'office le dimanche : MALARD écrit, dans un de ses dialogues :

> Je veux encore vous donner cet avis, afin que vous appreniez plus promptement. Allez vous en une fois tous les dimanches dans quèque Eglise Françoise suivez le Lecteur et répondez comme les autres. Il n'importe pas en quelle langue on sert Dieu (1).

TANAQUIL FABER conseillait même de faire une exploitation pédagogique du sermon entendu : parlant de l'élève qu'il a pris en charge et auquel il apprend le français et le latin, il précise :

> ... he could give me an Account of the French Minister's Text which we heard and Part of the Sermon : for I charged him never to miss the French Church that he might the better accustom himself to the Accent of that Tongue (2).

Cette importance de la religion dans l'enseignement des langues a une origine très lointaine : les célèbres Colloques de CORDIER ( Corderius ), dialogues latins pour l'apprentissage de cette langue, écrits en 1586 et traduits en anglais par BRINSLEY, décrivaient la vie quotidienne de l'élève protestant, en mettant l'accent sur la piété calviniste. Après 1730, les allusions à la religion sont moins fréquentes, mais la morale et la bienséance restent des préoccupations importantes des pédagogues. Ainsi un recueil anonyme bilingue intitulé Les amusements sérieux et comiques est présenté ainsi :

> Ce recueil aïant été fait surtout pour l'usage des Enfans, on a eu soin d'en bannir tout ce qui pouvait leur gâter ou le Coeur ou l'Esprit ; persuadé que les impressions qui se font dans un age tendre sont si profondes que ceux qui travaillent à élever la jeunesse doivent s'étudier non seulement à ne leur donner que de bonnes instructions, mais encore à ne leur mettre entre les mains, ni exposer à leurs yeux, rien que ce qui est capable de les former à la Probité et à la Droiture. Maxima debetur puero reverentis. On s'est donc attaché, dans les Amusements, à les instruire en les divertissant, et à leur donner, dans le temps qu'on leur enseigne, de bons prétextes de morale d'une manière qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'on leur fasse de leçon en leur racontant une Histoire dont il semble que le but ne tende qu'à les divertir (3).

Trente ans plus tard, nous retrouvons les mêmes réflexions dans plusieurs préfaces à des livres d'exercices :

---

1) Michel MALARD, A new French Method ( London : T. Woodward, 1726 ) p. 434.

2) J.T. PHILIPPS, A compendious way of teaching Ancient and Modern Languages ( London : W. Meadows, 1730 )

3) Anonyme, Amusements Sérieux et Comiques ( The Hague and London, 1719 ) Preface

Deletanville ( 1740 )

Throughout, no Rule is laid down without being accompanied with some Exercises upon it consisting generally of Moral Sentences ; by which means Children, at the same time that they learn the rudiments of the French Language, imbibe the principles of Virtue, and the properest maxims for the conduct of life (1)

Durand(1746)

D'ailleurs, ces exercices sont extrêmement variés, et de temps en temps la moralité s'y trouve comme par accident ; ce qui surprend agréablement ces jeunes esprits et leur fait plus de plaisir que des leçons diverses. Ce sont comme des semences que l'on jette imperceptiblement dans leur coeur et qui ne manquent pas d'y prendre, si on a bien soin de les entretenir ; et de cette manière, sans peine et sans dégoût, ils apprennent à bien parler et à bien faire: ce qui est le principal but de l'éducation (2).

Les textes des exercices ne sont pas les seuls à être teintés de morale et de religion ; les exemples qui illustrent les différentes règles de grammaire sont souvent du même type. Ainsi, on peut relever dans The Compleat French Master nombre de maximes :

La vertu a en elle tout ce qui peut la rendre aimable (3).

On ne doit parler de soi qu'avec beaucoup de modestie (3).

Dieu paroit tout-puissant dans la Création, sage dans sa Providence, fidèle dans ses promesses et juste dans ses Jugements (3).

+++

Nous trouvons chez Louis CHAMBAUD l'analyse des différentes raisons qui justifient l'apprentissage du français vers 1750 :

If nothing more was necessary than to learn to jabber, or to show in company that they can speak some French words and phrases, that indeed would not require so much art and method. But as for those who either are designed to be scholars ; or are to be concerned in some trade, that requires a correspondance with foreign Merchants ; who either intend to travel like rational creatures, with a design to adorn their mind by the conversation of the learned and polite part of Europe ; or who, by reason of their birth and qualities are entitled to those honourable Stations, wherin they shall be intrusted, either at home or abroad, with the interests of their King and Country : for these... there is much art and method required (4).

Nous voyons que les diverses finalités n'ont pas beaucoup changé par rapport au bilan que nous avions dressé dans notre premier chapitre sur le statut du

---

1) Thomas DELETANVILLE, Le Guide des enfans ( London : S.Harding,1730) Preface.
2) David DURAND, Exercices françois et anglois pour les Enfans ( London : Nourse, 1746 ) Preface.
3) C.F.M. 1699, p. 145.
4) Louis CHAMBAUD, A Grammar of the French Tongue ( London : A. Millar, 1750 ) Préface.

français vers 1700. La seule modification - elle est importante et aura, nous le verrons des conséquences sur la pédagogie - est le déclin de la mode du français dans les salons londoniens : la "gallomanie" a fait son temps, et si le français est toujours considéré comme un atout important dans l'éducation, la priorité ne sera plus donnée à la conversation mondaine. Si, à la fin du dix-huitième siècle, le français n'a pas réussi à entrer dans les programmes scolaires qui donnent toujours la priorité aux langues anciennes, il n'est cependant pas négligé et ces quelques phrases de V. KNOX reflètent bien l'opinion des pédagogues de la fin du siècle :

> There was a time when even profound scholars and celebrated writers were unacquainted with French ; but it is so generally studied and understood in the present age, that to be ignorant of it is both a disgrace and a disadvantage. It ought seldom to be omitted in education ; for the man of business it is always useful, and often necessary. To the scholar, it is the source of pleasure and improvement. But yet it will not supply the place of classical learning ; and it is a happy circumstance that in most of the seminaries originally consecrated to the study of the ancient authors only,opportunities are now afforded for the acquisition of an elegant and modern language (1).

Les différentes finalités de l'enseignement du français au cours du dix-huitième siècle coïncident avec les vues le plus souvent émises sur l'éducation en général : la formation du jeune gentilhomme était envisagée sous les trois angles de la religion, de l'intelligence et de l'utilitarisme. Nous avons retrouvé ces points dans l'analyse des différentes méthodes ; il nous reste maintenant à étudier comment se faisait concrètement cet enseignement.

*

**+ + **

---

1) Vicesimus KNOX, Liberal Education ( London : C. Dilly, 1781 ) p. 149

Au dix-huitième siècle les livres traitant des problèmes de l'enseignement des langues n'étaient pas aussi nombreux qu'aujourd'hui... Cependant, il nous est possible de nous faire une idée de la méthodologie employée en examinant de près les introductions aux différents manuels ; les dialogues qu'échangent traditionnellement dans presque tous les livres, le maître et son élève nous seront aussi très utiles.

La méthode de BOYER a été publiée à une époque charnière de la pédagogie ; elle a été rééditée pendant tout le dix-huitième siècle sans subir aucune modification. Il nous semble donc intéressant d'essayer de déterminer quelle était la pédagogie la plus généralement prônée aux environs de 1700, pour voir ensuite son évolution.

Nous commencerons par analyser quelques réflexions générales. Un sujet qui soulève toujours de vives controverses est celui de l'âge optimum de l'apprentissage. Si nous nous référons aux indications que BOYER nous donne, dans certains dialogues, nous remarquons qu'il prône un apprentissage précoce du français : cette attitude est peut-être dictée par le fait qu'il avait dédié son ouvrage au très jeune duc de GLOUCESTER, mais elle est également le reflet de la pensée de plusieurs pédagogues contemporains. Ainsi LOCKE recommande que l'enfant apprenne le français très tôt :

> As soon as he can speak English, it is time for him to learn some other language ; this nobody doubts of when French is proposed. And the reason is, because people are accustomed to the right way of teaching that language, which is by talking it into children in constant conversation, and not by grammatical rules ... because French is a living language, and to be used more in speaking, that should first be learned that the yet pliant organs of speech might be accustomed to a due formation of those sounds, and he get the habit of pronouncing French well which is the harder to be done, the longer it is delayed (1).

Nous retrouvons les mêmes réflexions une trentaine d'années plus tard, dans un des nombreux traités anonymes consacrés à l'éducation des enfants :

---

1) John LOCKE, Some Thoughts concerning Education, 1693 ( Cambridge:University Press, 1968 ) p. 266

> From five to twelve is likewise the proper time for his learning French, which when attained in our Infancy, remains longer with us, and is spoke with a better Air and Accent than we take up in later life (1).

Il nous faut cependant signaler que l'opinion des pédagogues à ce sujet n'est pas unanime : plusieurs pensent que l'apprentissage du latin doit précéder celui du français, et cette tendance ira en se renforçant jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Ainsi V. KNOX déclare, en 1781 :

> But whether boys should begin to learn it ( French ) so early as they sometimes do, admits of doubts. I need not observe that the lapse of time is necessary to mature the mind as well as the body. Like the body, it may, at a very early age, be overladen and contracted in its growth. I would therefore begin with the most important subject and lay a good foundation. The Latin grammar I consider as the most important object at that age, and as the avenue to future improvement. Let not the scholar then be introduced to French till he has made a considerable progress in the knowledge of the Latin Grammar (2).

Ainsi, cette question de l'âge d'apprentissage du français est étroitement liée au problème du latin. Nous avions remarqué, dans la présentation de certaines grammaires, que l'enseignement se différenciait selon que l'élève avait, ou non, appris le latin : MIEGE et MALARD publieront deux grammaires du français, une pour les élèves familiarisés avec le latin, une autre pour les autres et particulièrement les jeunes filles. Les manuels de BOYER paraissent au moment où quelques notions de grammaire générale commencent à remplacer les notions apportées par la grammaire latine, mais le changement s'effectuera de manière très lente : on publie encore une grammaire du français en latin en 1747 ... (3)
De toutes façons, ces diverses questions ne sont finalement que des illustrations de la grande controverse qui est au coeur de toutes les discussions sur la pédagogie du français pendant tout le dix-huitième siècle ( et bien au delà ...) : quelle est, dans l'enseignement, la part de la "Routine" et celle de la "Raison"? Il est difficile de définir l'attitude qui prévaut sur ce problème au dix-huitième siècle : notre examen attentif de la méthode de BOYER nous amène à des conclusions contradictoires. Dans plusieurs dialogues, il met l'accent sur la nécessité de parler, sans se préoccuper des règles et même des fautes : dans

---

1) An, Of Education ( London : Th. Watton, 1734 ), p. 10

2) V. KNOX, Liberal Education ( London : C. Dilly, 1781 ) p. 14.

3) D. JEFFERCIS, Gallicae Grammaticae Compendium ; in Usum Juventutis Acad. ( London : J. Robinson, 1747 ). Malheureusement, je n'ai pu retrouver cette grammaire dont le titre apparaît dans The Monthly Catalogue from the Gentleman's Magazine 1731-1751.

l'échange entre le précepteur et les deux gentilhommes, on trouve les réflexions suivantes :

- La méthode la plus facile pour apprendre à parler François est de le parler souvent.
- Croyez-moi, soyez hardi, et parlez sans prendre garde si vous dites bien ou mal.
- Ne savez-vous pas que, pour apprendre à parler bien, on commence à parler mal ?(1)

La gouvernante dit à la jeune demoiselle dont elle a la charge : "Pourquoi me parlez-vous anglois ? Parlez toujours François " (2)

Par ailleurs, nous avons vu combien la partie consacrée à la grammaire était importante ; nous pouvons donc inférer que son enseignement n'était pas négligé. Il semble, en outre, que BOYER diversifiait sa pédagogie selon l'âge de ses élèves : à l'élève très jeune, il dit : "Apprenez cette leçon par coeur"(3) à celui qui est âgé d'une douzaine d'années, il prescrit : "Expliquez en françois dix phrases Latines ; faites-en les parties - construe them - et écrivez les proprement dans votre cahier avec la traduction française à côté ".(3) Le dialogue n'est pas suffisamment explicite pour que nous sachions si l'élève en question apprend ainsi le latin ou le français ... Ceci nous rappelle que le conflit entre usage et règles est né à propos du latin, et que ces deux principes fondamentaux ne cessent de s'opposer à différentes époques de l'enseignement des langues.

A la fin du dix-septième siècle, les partisans de l'usage trouvent un porte-parole en LOCKE qui, à la suite de COMENIUS, insiste sur l'importance de la pratique. En 1642, COMENIUS écrivait :

> Toute langue doit être apprise bien plus par l'usage que par les règles. Je veux dire qu'il faut l'apprendre en l'entendant parler, en la lisant, en la copiant, en faisant des essais d'imitation écrits et oraux, le plus souvent possible (4).

---

1) C.F.M. 1694, p. 186, 188

2) C.F.M. 1694, p. 172

3) C.F.M. 1694, p. 195

4) COMENIUS, La Grande Didactique

LOCKE reprendra les mêmes thèmes dans ses Pensées sur l'Education parues en 1693 :

> But particularly in learning of languages there is least occasion for posing of children. For languages being to be learned by Roate, Custom and Memory, are then spoken in greatest Perfection, when all Rules of Grammar are utterly forgotten. I grant the grammar of a language is sometimes very carefully to be studied : but is only to be studied by a grown man, when he applies himself to the understanding of any language critically, which is seldom the business of any but professed scholars. This, I think, will be agreed to, that if a gentleman be to study any language, it ought to be that of his own country, that he may understand the language he has constant use of, with the utmost accuracy ...
>
> For Languages are only to be learn'd by Roat ; and a Man who does not speak English or Latin perfectly by Roat, so that having thought of the thing he would speak of, his Tongue of course, without thought of Rule of Grammar, falls into the proper Expression and Idiom of that Language, does not speak it well nor is master of it. And I would fain have one name to me that Tongue, that any one can learn or speak as he should do by the Rules of Grammar. Languages were made not by rules of Art, but by Accident, and the common Use of the People. And he that will speak them well has no other rule but that ; nor anything to trust to, but his Memory, and the Habit of speaking after the fashion learn'd from those, that are allow'd to speak properly, which in other words is only to speak by roat (1).

La véhémence avec laquelle il exprime ces idées indique qu'il se heurtait fortement aux méthodes couramment utilisées pour l'enseignement du latin comme pour celui du français. LOCKE ne sera d'ailleurs guère entendu, puisque, au fur et à mesure que les années passent, l'accent est mis sur l'apprentissage "grammatical". Une certaine évolution s'est faite cependant : il ne s'agit plus d'une dichotomie très nette entre usage et raison. Ces deux facultés ne sont plus totalement antinomiques : elles se retrouvent dans l'explicitation du découpage des éléments dont on nous montre le fonctionnement, les différentes possibilités d'associations. On indique peu à peu à l'enfant les règles qui régissent la langue. Cette pédagogie nouvelle s'est développée en France avec DU MARSAIS ; elle a fait ses preuves surtout dans l'enseignement du latin. Concrètement, elle impliquait que l'accent était mis sur la traduction, traduction qui était expliquée après que la phrase ait été "construite". Peu à peu les règles de base et les principes fondamentaux du latin étaient mis à jour. Son application au français a été recommandée et utilisée en Angleterre vers le milieu du dix-huitième siècle

---

1) John LOCKE, Some Thoughts concerning Education, 1693 ( Cambridge : University Press, 1968 ) p. 272-276.

Ainsi CHAMBAUD précise l'esprit de sa méthode :

> From thence is evidenced the necessity of learning a language grammatically; for the French must be expressed in the same number, state and gender, mood and tense, as the English, besides what is peculiar to its Genius and Idiom They must therefore know the nature of the English words which are to be rendered into French ; and be shewed the relation that each word bears to another in the speech (1).

Ainsi, la priorité est donnée aux règles, mais celles-ci s'intègreront d'autant mieux dans l'enseignement qu'elles concerneront aussi bien la langue maternelle que la langue apprise.

Si nous revenons un peu en arrière pour voir concrètement quel était le rôle de la grammaire dans l'enseignement, nous remarquerons que des changements importants se sont produits. Pendant une grande partie du dix-septième siècle, l'apprentissage du français se faisait en plusieurs étapes bien définies : l'élève commençait par apprendre par coeur les règles de la prononciation, ensuite il s'attaquait aux déclinaisons, aux conjugaisons et aux principales règles de syntaxe ; celles-ci étaient souvent présentées en latin et, en tous cas, calquées sur la grammaire latine. C'est seulement après cette longue préparation qu'il commençait à lire et à parler. MAUGER, et surtout MIEGE ont beaucoup contribué à diminuer l'importance de cet apprentissage préliminaire qui surchargeait la mémoire sans être vraiment utile. Nous trouvons chez MAUGER un dialogue entre une dame et son maître de langues :

> - Monsieur, je n'ay pas appris la Langue Latine : je ne sçai pas ce que c'est que Grammaire, qu'un Nom, qu'un Verbe, etc... Je voudrois pourtant bien apprendre par Règles et non par Routine. Je vous prie de m'en informer.
> - Il est très raisonnable ; sans cela rien, il faut savoir les fondements. (2)

MIEGE se déclare également contre une surcharge de la mémoire et demande que le professeur soit capable de démêler l'essentiel de l'accessoire, pour donner des idées générales à son élève :

> There are three ways to learn a foreign language, by Rote or by the Grammar or both ways together. Which last way being doubtless the best ... A man must have the skill to find out what things in a Grammar must be learnt by Rote, what by Heart, and what passages need not at all to be learnt. Nay some things there are in a Grammar to be learnt, not in the very same method as they are delivered. As for exemple, 'tis best without doubt to run over the eight parts of speech and have a general idea of

---

1) L. CHAMBAUD, A Grammar of the French Tongue ( London : A. Millar, 1750 ) Preface.

2) C. MAUGER, FESTEAU, Double Grammaire (La Haye : A. Moetjens, 1696) p 38.

them all, and then from the general proceed to the particulars. My reason is, because there is such Coherence and Concatenation between one Part of Speech and another, that it is not possible to understand some Grammar Rules without such a previous knowledge. Otherwise, a man might have a great knack in one part of speech and be a dunce in another (1).

BOYER, nous l'avons vu, a indiqué plusieurs fois qu'il ne fallait pas traiter la grammaire française comme celle du latin, qu'il fallait bien connaître la grammaire de sa langue maternelle :

> Pour ce qui regarde les Langues Vivantes, je voudrais premièrement qu'on possédât bien la langue de son pays, qu'on en connût les Détours et les Délicatesses (2).

Nous avons également remarqué que, dans la réalité, la grammaire qu'il avait écrite pouvait être utile pour ceux qui connaissaient la langue, mais était inopérante comme moyen de découverte et d'initiation. Elle servait surtout de confirmation sur l'usage et non de mise à jour des règles de base.

D'ailleurs, BOYER lui-même ne semble pas avoir très confiance dans la valeur pédagogique de sa grammaire :

> Most people learn much sooner how to construe words into sentences by the frequent reading of good Authors, and by an assiduous Practice, than by a cluster of Rules, which most commonly do but overburden one's memory, without instructing the understanding (3).

Bref, les trois pédagogues les plus connus de la fin du dix-septième siècle se trouvent d'accord pour essayer de se dégager du cadre de la grammaire latine, pour faire appel à des notions de grammaire générale et pour ne pas faire apprendre la grammaire sans la lier à la pratique. Nous ne pouvons malheureusement pas savoir si et comment ils y sont parvenus. Il faut attendre le milieu du siècle pour trouver une formule qui indique clairement quelle doit être la part de la grammaire dans l'enseignement : nous l'avons trouvée dans le traité d'Isaac WATTS, qui est le plus important théoricien de la pédagogie au dix-huitième siècle :

> Living Languages, or such as are the native Tongue of any Nation in the present Age, are more easily learnt and taught by a few Rules and much familiar Converse, joined to the reading of some proper Authors.

---

1) Guy MIEGE, The Grounds of the French Tongue ( London : T. Basset, 1678 ) Preface.

2) C.F.M. 1694, p. 14

3) C.F.M. 1694 p. 122

1. - Begin with the most necessary and most general Observations which belong to that Language, compiled in the form of a Grammar ... some of the very commonest Nouns and Verbs have many irregularities in them, and these should be learnt among the first Rules and Variations because they continually occur.

2. - As the Grammar by which we learn any Tongue should be very short at first, so it must be written in a Tongue with you are well acquainted.

3. - At the same Time when you begin the Rules begin also the Practice. Little common Stories and Colloquies and the Rules of a Child's Behaviour, and such obvious Subjects, will much better assist the Memory of their Words by their Acquaintance with the Things.

4. - ... get by Heart the most common and Useful Words.

5. - As soon as ever the Learner is capable, let the Tutor converse with him in the Tongue which is to be learned, if it be a living Language ; or if it be Latin, which is the living Language of the learned World.(1)

Ainsi WATTS s'élève contre les longues introductions théoriques, les grammaires du français rédigées en français ou en latin ( il s'en publiera encore une en 1747); il insiste sur l'importance d'une pratique centrée sur des sujets qui intéressent l'enfant. Concrètement, si nous examinons les méthodes de la deuxième moitié du siècle, nous ne pouvons pas dire qu'elles épousent totalement ces principes. Leurs auteurs expriment une certaine méfiance devant une pratique trop rapide ( à la différence de BOYER qui souhaitait que l'élève parlât dès le début, même avec des fautes ). Une assez longue préparation devra précéder le moment où les élèves seront autorisés à parler. Ainsi OZINDE, dont la méthode a connu 6 éditions entre 1725 et 1749 recommande la progression suivante :

> The first Thing to be learned is how to pronounce the Nine Characters of Vowels which, when well known, may easily be placed either before or after each of the Characters of Consonants.
>
> From thence, the Learner may go directly to the Articles... next follow the Four Declensions ... They are follow'd by the Pronouns ... the auxiliary Verbs avoir et être should also be learn'd.... The Pupil must then learn how to ask a question with that Verb ... Let the Master teach his Scholar how to place the Negation, ne pas ... When this is done let him go through the auxiliary verb être in the manner as he did avoir. Then follow the Nine conjugations of Regular Active Verbs... The Verbs Neuter, Reflective, Reciprocical are next in turn.
>
> The Foundation being thus laid, he must begin to build upon it. First by endeavouring to speak French, secondly by reading French books and translating them into English (2).

---

1) I. WATTS, The Improvement of the Mind ( London : Milner,1751 ) p. 104

2) J.B. OZINDE, A new practical French Grammar ( London : B. Dod, 1749 ) Preface.

Un peu plus tard, CHAMBAUD met en garde les professeurs contre le "baragouinage" précoce, et demande que l'élève commence par apprendre les différentes parties du discours, puis lise son traité sur la prononciation :

> After minding the pronunciation and materials of the Language, the Grammar must be thought of ... When the Scholar has learnt his Accidence, he must construe a French book, and enter into the Understanding of the Language (1).

C'est aussi à CHAMBAUD que nous demanderons d'exposer comment doit se faire l'analyse ( "construing" ), dont il était déjà question chez BOYER :

> As to the first construing book, the scholar must first translate his lesson, then construe it ; and the construction must be literal, taking one French word only, then one English word, except the article and noun, the pronoun and verbs, which must not be parted. By and by, after he shall have gone through a dozen of pages, he must take three or four words together, so as to make a sense, as the noun and adnoun, the subject and the verb, with its regimen. But this is only one half of the business.The young scholar must now digest his lesson ( if I may use the expression )in studying it over again another way ; and after he has construed it, must be called upon for every word, first in French, then in English, according to the order of the parts of speech : noun, adnoun, verb, adverb, preposition, conjunction and particle. By that means and the set of words which he is to get by heart every time out of his Vocabulary, a child will treasure up in his memory the words of the Language, of which he will understand the diverse significations, and of which he will soon find the advantage for speaking French (1).

Nous voyons que, concrètement, la pédagogie du français se différencie assez peu de celle du Latin ; quand LOCKE mettait l'accent sur la pratique, il pensait aux deux langues, et les méthodes préconisées à la fin du dix-huitième siècle sont valables pour le latin comme pour le français ; d'ailleurs, on conseille à l'élève d'étudier le latin avant le français pour gagner du temps dans son apprentissage du français :

> Let not the scholar be introduced to French till he has made a considerable progress in the knowledge of the Latin grammar ... French should by all means be taught grammatically ... When the pupil is acquainted with the parts of Speech and the general principles of grammar in all languages, which he will be by learning the Latin grammar, I cannot see any necessity for going over the same ground in a French grammar(2)

---

1) L. CHAMBAUD, A Grammar of the French Tongue ( London : A.Millar, 1750) Preface.

2) V. KNOX, Liberal Education ( London : C. Dilly, 1781 ) p. 144

Cette méthodologie annonce la naissance de la méthode Grammaire-Traduction qui a prévalu dans l'enseignement des langues jusqu'à l'avènement de la Méthode Directe ; le développement de la grammaire générale - sur le plan théorique - et celui de l'étude de la grammaire de la langue maternelle - sur le plan pédagogique - ont beaucoup contribué à cette attitude en face de la langue. BOYER avait senti l'importance de ces deux courants, mais c'est à d'autres que reviendront les applications pratiques.

+

+++++

Mais, avant d'essayer de dégager des conclusions sur l'évolution de la méthodologie pendant toute la période où le Compleat French Master a été un des manuels favoris des Anglais, il nous faut examiner de plus près la partie qui a le plus contribué à son succès, c'est à dire les dialogues. En feuilletant les deux premières éditions du manuel, nous remarquons que leur importance est plus grande que celle de la grammaire proprement dite : cent quarante pages contre cent dix-huit dans l'édition de 1694, deux cent trente pages contre cent soixante dix-sept dans celle de 1699 ; là non plus BOYER n'innove pas. Presque tous les auteurs de manuels écrivaient ( ou recopiaient ) une longue série de conversations quotidiennes sur divers sujets, et les dialogues étaient vraiment conçus comme faisant partie intégrante de l'enseignement. Louis CHAMBAUD le précise à la fin du siècle :

> The Usefulness of DIALOGUES in order to get the Habit of speaking a living Language, is too obvious to need being proved. They may well be looked upon as being the practical Part of it. 'Tis therefore in that view that all the French Grammars, that have been published at sundry times, have a large collection of them ; which would undoubtedly be the most valuable, were they made with judgment ; but they are rather forms of Speech, without any Connection, than Dialogues, which could have very well been reduced to a dozen, by suppressing the numberless tedious repetitions of Oui Monsieur, non Madame, votre Serviteur and such like stuff, which are inserted for want of better materials (1).

L'origine de ces dialogues est très lointaine. Ils ont été utilisés pour l'enseignement du Latin pendant tout le seizième siècle. A ce moment-là, le latin était encore considéré comme une langue véhiculaire, et les dialogues visaient à mettre l'enfant dans une ambiance latine. Les humanistes comme ERASME en ont composé beaucoup ; ceux qui ont longtemps servi de modèle pour l'enseignement du latin comme du français sont ceux du professeur Martin CORDIER
Maturin

1) L. CHAMBAUD, Dialogues ( London : G. Keith, 1767 ), Preface.

publiés à Paris en 1586. Ces "Colloquia" furent introduits en Angleterre par BRINSLEY en 1612. A la même époque, les dialogues français les plus célèbres sont ceux de HOLYBAND publiés en 1630 -(1). Leurs centres d'intérêt seront les mêmes pendant deux siècles : on notera simplement quelques variations dûes au genre de public qui est principalement visé. Certains comporteront plus de scènes de la vie en France, s'ils sont destinés aux jeunes gentilhommes prêts à partir faire leur "tour" sur le continent ; d'autres, comme ceux de BOYER, accorderont une grande place aux dialogues entre un précepteur et son élève, aux jeux divers, à des conversations de fillettes, ce qui confirme qu'ils s'adressent surtout à des enfants. De toute façon, ils sont pour nous un témoignage précieux sur la vie quotidienne des jeunes anglais. Un auteur d'exercices français et de diverses adaptations de livres français à l'usage des élèves les définit ainsi en 1746 : "Dialogues familiers mais utiles, tels que les Anglois les ont donnés, propres à égayer la jeunesse et à l'instruire par une image naïve de ce qui arrive tous les jours parmi eux". (2) Notre propos n'est pas de reconstituer cette vie quotidienne ; nous nous arrêterons cependant quelque peu sur les dialogues qui traitent des leçons de français ( Voir l'Annexe où nous en présentons une sorte d'anthologie allant de 1678 à 1800). Les dialogues de BOYER, si on en juge par leur succès et par le nombre d'auteurs qui les ont pillés, étaient une réussite dans ce domaine. De plus, BOYER avait le souci de les lier l'un à l'autre ; des situations différentes sont amenées de manière fort naturelle, et les transitions entre les dialogues successifs sont souvent habiles : la série se lit comme une chronique divertissante des événements qui jalonnent la vie des jeunes anglais ( leçons, promenades, théâtre, achat de vêtements, rencontres, jeux divers, etc...) Nous apprenons ainsi que les professeurs, qui donnaient surtout des leçons particulières, accueillaient en général leurs élèves trois fois par semaine ; les leçons duraient, en général, une heure ( nous trouvons cette indication chez BOYER et aussi chez PORNY professeur à Eton près de quatre-vingts ans plus tard ). Grâce à FESTEAU, nous connaissons même le tarif des honoraires reçus par ces professeurs : il précise qu'on peut trouver des cours à 10 chelins par mois, mais qu'il vaut mieux payer 20 chelins pour avoir un bon professeur ( à titre indicatif, le billet de bateau aller-retour Londres-Greenwich valait 5 chelins, nous l'apprenons

---

1) The French Littelton ( London : G. Miller, 1630 )

2) David DURAND, Exercices françois et anglois ( London :Nourse, 1746 ) Preface

aussi dans un dialogue ! ). Plusieurs fois, nous trouvons l'idée que les élèves doivent travailler entre les cours et que le professeur donne des devoirs et des leçons. Les dialogues nous renseignent également sur les livres utilisés : chacun vante sa méthode, BOYER recommande son dictionnaire ( et est suivi en cela par de nombreux auteurs de manuels ! ) Les lectures conseillées sont très variées : chez BOYER le Nouveau Testament voisine avec Télémaque et chez PORNY les Fables d'Esope précèdent Gil Blas.

Il nous reste à voir comment ces dialogues étaient présentés, et quelle aide ils pouvaient apporter dans les différentes phases de l'apprentissage. Pour la prononciation, nous pouvons signaler quelques tentatives de transcription effectuées par certains auteurs. Ainsi PUJOLAS qui publia un manuel en Ecosse en 1690, souligne toutes les lettres qui ne doivent pas être prononcées :

- Y a-t-il long tems que vous apprenez ?
- Fort peu de tems. Je ne fais que commencer. Je ne sais encore rien. Je commence à entendre ce que je lis. J'entens tout ce que je lis mais je ne suis pas encore parfait. (1)

Quarante ans plus tard, TANDON, qui reprend mot pour mot les dialogues de BOYER, présente côte à côte la version anglaise, la version française et une transcription phonétique, pour le moins approximative :

- Aprené vou le Français ?
- Voüii, Monsieu, je l'aprang.
- Vous fête for bien kar cet une Lang fort à la mode .
- Ete vou for savang dang la lang Françaize ?
- Pa trop, je ne se kasi rièn.
- Ondi, pourtang, ke vou parlé for bien .
- J'ang se assè pour vou dire ke je sui vôt tré-sunble Serviteur (2).

On s'aperçoit, dans les deux cas, qu'il est bien difficile pour les auteurs de manuels de cette époque de faire abstraction de l'orthographe... Cependant, certaines graphies sont des témoignages intéressants de la prononciation de l'époque.

---

1) J. PUJOLAS, The Key of the French Tongue ( Glasgow, R. Sanders, 1690 ) p. 9

2) J.E. TANDON, A New French Grammar, 4th Edition ( London : J. Millar, 1745 ) p. 101

Au niveau du lexique, quand les dialogues sont réussis, ils peuvent être un important auxiliaire pour l'apprentissage. Ceux de BOYER sont, la plupart du temps très utiles, car la série de mots qu'il introduit à propos de chaque centre d'intérêt est, en général, très bien choisie et, pour utiliser un terme de la pédagogie contemporaine, bien contextualisée. Si nous examinons un court dialogue sur un sujet précis : Pour écrire une lettre ( voir page suivante ) nous voyons que tous les termes appartenant à cette zône lexicale sont utilisés, et cela d'une manière très vivante.

Malheureusement, la présentation des structures dans les différents dialogues est, en général, beaucoup moins bien organisée ; dans plusieurs méthodes on trouve, cependant, une différenciation entre les "Dialogues familiers" d'un niveau élémentaire et d'autres dialogues qui comportent des phrases plus longues et couvrent des domaines plus abstraits. BOYER suit le même plan ; parmi ses "Dialogues familiers" on en trouve trois qui mettent en scène des "demoiselles" et sont nettement plus faciles que les autres ( mais ils n'apparaissent pas les premiers ) : ils ne comportent que des phrases très courtes limitées aux schémas de la phrase simple. Cependant, si nous examinons l'ensemble des dialogues, nous ne pouvons pas parler de progression : le premier dialogue du Compleat French Master comporte des verbes à plusieurs temps de l'indicatif ( présent, imparfait, passé composé, plus-que-parfait, futur ), au conditionnel, à l'impératif et à l'infinitif ; on y trouve des phrases affirmatives, négatives et interrogatives aux premières, deuxièmes et troisièmes personnes ! Le second paraît beaucoup plus facile, car il comporte beaucoup plus de phrases avec des structures semblables. Bien sûr, nous savons que ce n'est pas très pertinent de juger avec nos critères contemporains un manuel écrit il y a près de trois cents ans. Nous considérons, cependant, que ce travail n'a pas été inutile, car il nous a permis de relever, à différents endroits de ces dialogues familiers, certains regroupements intéressants qui préfigurent des techniques pédagogiques utilisées au vingtième siècle. Nous analyserons ici les exemples les plus intéressants, en regrettant que ce type de présentation ne se retrouve pas plus souvent. Ainsi, à un moment où la récitation des paradigmes de la conjugaison tenait une très grande place, BOYER a le souci de présenter le verbe savoir avec un grand nombre de formes usuelles à différents

Les Dances Françoies; comme la Courante, le Menüet, &c.

Ne vous montre t'il pas des Branles de Province?

Pardonnez moy.

Montrez moy comment vous faites la Reverence.

Voila qui est bien.

Mais quand vous faites la Reverence n'envisagez pas les gens si fixement.

*French Dances; as the Courant, the Menuet, &c.*

*Does he not teach you country Dances.*

*Pardon me.*

*Let me see how you make a Curtesy.*

*That's well.*

*But when you make a Courtesey, don't stare so people in the face.*

## XXVI. Dialogue.

### Pour Ecrire une Lettre.

N'Est-il pas aujourd'huy jour de Poste?

Je crois qu'oüy.

A qui écrivez vous?

A Mademoiselle de C.——

N'est elle pas en Ville?

Elle est aux Champs depuis deux jours.

Donnez moy, une füeille de papier doré, une plume & un peu d'encre.

Entrez dans mon Cabinet, vous trouverez sur la Table tout ce qu'il vous faudra.

Il n'y a point de Plumes.

En voilà dans l'Ecritoire.

Elles ne valent rien.

En voilà d'autres.

Ces Plumes ne sont pas taillées.

## XXVI. Dialogue.

### To write a Letter.

*IS it not to day a Post-day?*

*I believe it is.*

*Who do you write to?*

*To Madam C.*

*Is she not in Town?*

*She has been in the Country these two days.*

*Give me a Sheet of guilt Paper, a Pen, and a little Ink.*

*Step in my Closet, you'll find upon the Table all that you lack.*

*There are no Pens.*

*There are some in the inkhorn or (standish.)*

*They are good for nothing.*

*There are some others.*

*These are but Quills, they are not cut.*

*Where*



Où est vôtre Canif?

Savez vous tailler les plumes?

Je les taille à ma maniere.

Celle-cy n'est pas mauvaise.

Pendant que j'acheveray cette Lettre, faites moy la grace de faire un Pacquet de ces Vers & de cet imprimé.

Quel cachet, voulez vous que j'y mette.

Cachettez les avec mon chiffre, ou avec mes Armes.

Quelle cire y mettrai-je?

Mettez en de la rouge, ou de la noire, il n'importe.

N'y puis je pas mettre des oublies?

C'est tout un.

Avez vous mis la date.

Je crois qu'oüy, mais je n'ay pas signé.

Le quantiéme du mois avons nous?

Le Dixiéme, le Vingtiéme, &c.

Mettez y le dessus.

Ou est la poudre?

Vous n'avez ni poudre ni sable.

Il y en a dans le Poudrier.

Comment faites vous tenir vos Lettres?

Par la Poste.

Voila mon valet, qui les y portera, si vous voulez les lui confier.

Portez les Lettres de Monsieur à la Poste, & n'oubliez pas de payer le Port.

Je n'ay point d'argent.

En voila. Allez vite, & revenez bien tôt.

*Where is your Pen-knife?*

*Can you make a Pen?*

*I make them my own way.*

*This is not bad.*

*While I make an end of this Letter, be so kind as to make a bundle of that Copy of Verses and that Pamphlet.*

*What Seal will you have me put to it?*

*Seal it with my Cypher, or with my Coat of Arms.*

*What Wax shall I put to it?*

*Put either red or black, no matter which.*

*Mayn't I put Wafers to it?*

*'Tis all one.*

*Have you put the Date?*

*I believe yes: But I did not subscribe.*

*What day of the month is this?*

*The tenth, the twentieth.*

*Put the Superscription.*

*Where is the Dust?*

*You have neither Dust nor Sand.*

*There is some in the Powder-Box.*

*How do you convey your Letters?*

*By the Post.*

*There is my man who shall carry them there, if you will trust him with them.*

*Carry the Gentleman's Letters to the Post, and do not forget to pay the Postage.*

*I have no mony.*

*There is some. Go quickly and make haste to come back.*

temps, et il a utilisé abondamment la forme interrogative, la forme négative, la forme interro-négative, qui sont d'un maniement difficile. Il faut remarquer également que, dans trois de ces phrases, on trouve la particule en dont le maniement est particulièrement délicat.

- Savez-vous cela ?
- Je ne le sai pas.
- Je ne sai pas.
- Je n'en sai rien.
- Elle le savait.
- Ne le savait-il pas ?
- Supposez que je le sûsse.
- Il n'en saura rien.
- L'a-t-elle su ?
- Il n'en a jamais rien su.
- Je le savais avant vous.
- Pas que je sache (1) .

Cette série de phrases n'est pas extraite des dialogues mais d'une rubrique d'une douzaine de pages que BOYER a placée entre les deux groupes de dialogues, et qu'il a intitulée :

> A collection of some niceties of the French Tongue.
>
> Whereas tha French Tongue excells above all living Languages, by the fineness and nicety of some Expressions, I thought it most necessary to my purpose, to print this Collection, which comprehends most of these Expressions, Divided according to the variety of Circumstances (2).

Les rubriques portent les titres suivants : "Pour prier ou demander", "Pour affirmer, pour consentir et pour nier", "Pour se fâcher, Menacer ou Insulter", etc... Cette contribution originale de BOYER nous semble particulièrement intéressante : sans aller jusqu'à dire qu'il préfigure certaines notions récemment présentées par les théoriciens de la méthodologie des langues vivantes, il a essayé de retrouver les situations linguistiques courantes dans la vie quotidienne, et cette démarche n'est pas très fréquente dans l'histoire de l'enseignement des langues, même à une époque assez récente. Dans les premiers dialogues, il fait preuve d'un certain souci de systématisation, et il essaie de varier les pronoms interrogatifs qui se construisent de la même façon.

- D'où venez-vous ?
- Où allez-vous ?

---

1) C.F.M. 1699, p. 230.

2) C.F.M. 1694, p. 244

- Que faites-vous ?
- Que dites-vous ?
- Quel tintamarre faites-vous ? (1)

Certains dialogues traitent plus particulièrement d'un problème spécifique. Ainsi, dans celui qu'il a consacré à la nourriture, BOYER a volontairement accumulé diverses formes d'articles :

- Mangez de la soupe.
- Mangez-en.
- Voulez-vous du mouton ?
- Voulez-vous du gras ou du maigre ?
- Aimez-vous le gras ?
- Voulez-vous de cela ?
- Voulez-vous que je vous serve de ce mets ?
- Aimez-vous la sauce ?
- Voulez-vous un os ?
- Mangez du pain avec votre viande (2).

Plus loin, dans un des dialogues destinés aux "demoiselles", il présente les différentes formes du comparatif. Malgré cette accumulation, son dialogue reste relativement vraisemblable, au moins autant que certains trouvés, sur le même sujet, dans des méthodes beaucoup plus récentes :

- Montrez-moi votre poupée.
- Ma poupée est plus jolie que la vôtre.
- C'est la mienne qui est la plus jolie.
- Je ne le crois pas.
- Demandez-le à Monsieur.
- Je vous prie, quelle est la plus jolie de ces deux poupées ?
- Elles sont toutes les deux fort jolies (3)

Ailleurs, enfin, nous trouvons un regroupement qui ressemble fort aux exercices structuraux du vingtième siècle. En effet, nous pouvons penser qu'ici BOYER ne se contente pas de rassembler des expressions à sens voisin ; en mettant ces courtes phrases les unes après les autres, avec, en regard, leur traduction anglaise, il a montré le parallélisme de la construction française de ces trois verbes :

| | |
|---|---|
| - Je crois qu'oui. | - I believe yes. |
| - Je crois que non. | - I believe not. |
| - Je dis qu'oui. | - I say yes. |
| - Je dis que non. | - I say not. |
| - Je gage qu'oui. | - I lay it is. |
| - Je gage que non. | - I lay it is not (4). |

---

1) C.F.M. 1694, p. 168
2) C.F.M. 1699, p. 235
3) C.F.M. 1699, p. 237
4) C.F.M. 1694, p. 208

Malheureusement, comme nous l'avons déjà signalé, ce type de présentation n'est pas fréquent, et le fil conducteur des dialogues est, en général, uniquement le thème de la conversation échangée.

Il nous reste, maintenant, à voir quelle exploitation pédagogique était faite de ces dialogues ; leur contenu est resté le même pendant tout le dix-huitième siècle, il nous faut cependant préciser si les maîtres les utilisaient de la même façon à plusieurs dizaines d'années d'intervalle.

Les indications les plus précises que nous ayons à ce sujet nous sont fournies par MIEGE dans la Préface à The Grounds of the French Tongue :

> But, as for the Dialogues, I am for learning but a few of them without the book, and those the most familiar ones. I conceive an analysis is the best use they can be put to - but that some teachers will find it to hard a task (1).

Ainsi, les dialogues les plus courts étaient appris par coeur, les autres étaient analysés par l'élève et le maître ( si ce dernier en était capable ! ) Pour faciliter la tâche, la colonne rédigée en anglais l'est, en général, dans un anglais approximatif, pour qu'il réponde mieux au français. Pour ne citer qu'une illustration de ce phénomène, on peut noter que, chez BOYER, on ne trouve aucun emploi de la forme progressive, ce qui permet de mieux mettre en parallèle les formes verbales anglaises et françaises. D'ailleurs, T. BERRY, auteur de La vraie méthode pour apprendre l'anglais (2) mettra en garde ceux qui utilisent les dialogues de MIEGE et de BOYER pour apprendre l'anglais - ce qui était chose courante au dix-huitième siècle - et indiquera combien "ils se sont éloignés du véritable idiome de la langue anglaise".

Les dialogues sont également utilisés pour développer la compréhension écrite ; on conseille à l'élève d'en lire le plus possible :

> French Grammars have usually at the End of them, a good Number of Dialogues in the Language, with an English Translation. These the learner may read as many as he can come at, by the buying or borrowing a Variety of Grammars... He may do well to go every Dialogue or Chapter twice or thrice over (3).

A partir de 1750, les dialogues perdront leur importance primordiale et seront peu à peu remplacés par d'autres types d'exercices. C'est ainsi que

---

1) London : T. BASSET, 1678

2) Paris, 1762 Nous sommes cependant loin de la langue artificielle et dénaturée qu'on trouvera dans certains manuels plus tardifs.

3) J. CLARKE, An Essay upon Study ( London : A. Bettesworth, 1731 ) p. 136

John PERRIN fait, en 1774, les critiques suivantes :

> Dialogues have, at several Times, been published, designedly for the Use of Schools ; but, it must be acknowledged, that they are, for the most Part, injudiciously collected, containing, at the very Beginning, idiomatical Expressions, which, far from forwarding the Student in his Pursuits, serve only to perplex his understanding (1).

Il sera suivi par Nicolas WANOSTROCHT, auteur d'une méthode vingt fois rééditée avant et après 1800 : pour remplacer le dialogue, il prône des exercices de traduction composés de "plain and easy sentences" plutôt que des dialogues "where the French is ready made for the pupils" (2).

Un autre reproche sera fait aux dialogues de la fin du dix-septième siècle : ils sont trop familiers pour être mis dans la main d'un jeune homme et encore plus d'une jeune fille ! BOYER fait partie des auteurs ainsi visés par T. BERRY dans sa Préface à la vraie Méthode pour apprendre l'Anglais (3). Il faut sûrement attribuer cette remarque au fait que nous trouvons dans les dialogues quelques remarques que la bienséance n'admettra pas quatre vingts ans plus tard ( et longtemps après encore ! ) : la Gouvernante demande à son élève : "Avez-vous fait ?", le visiteur à un malade : "Combien de fois avez-vous été à la selle ?". On trouve dans le vocabulaire des mots tels que cuisses et fesses au chapitre des Parties du Corps Humain, Pot de Chambre à celui du Lit, Fausse-Couche à celui des Maladies ...

Cette attitude face aux dialogues est très révélatrice de l'évolution de la méthodologie au dix-huitième siècle : d'une part, la notion de progression commence à préoccuper les auteurs de manuels qui veulent mettre entre les mains de leurs élèves des textes gradués ; ils souhaitent également trouver des moyens de solliciter le travail actif de l'élève. D'autre part, le recours à des exercices systématiques de traduction sur des phrases fabriquées fait produire à l'élève un français moins authentique, calqué sur l'anglais, alors que les dialogues de BOYER avaient l'avantage d'être naturels. Souvent, les expressions idiomatiques sont éliminées ; les raisons avancées pour cette simplification sont pédagogiques avant tout, mais il faut noter qu'elles sont également théoriques, comme si les auteurs pensaient que le développement

---

1) J. PERRIN, The Elements of French Conversation ( London : B. Law, 1774 ) Preface.
2) N. WANOSTROCHT, A Grammar of the French Language ( London, 1782 ).
3) Bauen Paris, 1762.

de la grammaire générale allait contribuer à effacer progressivement les particularités de chaque langue :

> Some of the most remarkable French idioms are noticed, and exemplified by various instances. Many others might have been adduced, perhaps to very little profit. The idiomatical expressions are daily giving way to a reguler syntactical form, and growing into disuse with the best masters (1).

Le travail sur les dialogues sera peu à peu supplanté par des exercices qui sont directement inspirés par les exercices latins utilisés à l'époque. Un des premiers livres de ce type est celui de MALARD qui présente, en 1727, un manuel (2) : une règle de grammaire française est expliquée en anglais, suit une page d'exemples à traduire en français. En 1746, David DURAND décrit ainsi son livre d'exercices :

> Il y a longtemps qu'on se sert ici, en Angleterre, de certains EXERCICES Anglois, simples et familiers, qu'on met entre les mains des enfants pour les former peu à peu à ce qu'ils appellent la composition ou la construction du Latin parce que, en insérant successivement dans les exemples qu'ils contiennent, les principales règles de la Syntaxe, avec la manière de les distinguer dans les deux langues, on leur apprend par ce moyen à traduire plus correctement ... D'abord, ce ne sont que des préliminaires qui ne contiennent que les phrases les plus courtes et les plus simples, les pronoms avec les verbes, les genres, les cas ; les nombres et les principaux tems des conjugaisons. Ensuite ce sont des Exercices de Syntaxe avec les règles les plus simples et les plus générales, selon le rapport qu'il peut y avoir, ou n'y avoir pas, entre les trois langues : le Latin, l'Anglois et le François. Après cela, vient une récapitulation de toutes les règles qui ont précédé, mais uniquement par des exemples bons pour la jeunesse (3).

En dépit de ce changement méthodologique, on continue à trouver des dialogues dans les manuels jusqu'à la fin du siècle ; ainsi PORNY (4) maître de langues à Eton, dont le manuel eut beaucoup de succès aux environs de 1800, présente ( dans un dialogue ! ) ses conceptions pédagogiques et oppose l'ancienne méthode fondée sur les dialogues, à celle qu'il recommande et qui est essentiellement à base de thèmes. Il fait parler tout d'abord un élève qui a travaillé selon l'ancienne pédagogie : "J'apprends quelques mots dans le vocabulaire, et notre Maître nous donne quelquefois une leçon à apprendre dans les phrases et les dialogues". Ensuite, il interroge une de ses élèves :

---

1) N. WANOSTROCHT, A Grammar of the French Language ( London, 1782 ).

2) M. MALARD, English Exercices to be made in French ( London; J. Peele, 1727) Preface

3) D. DURAND, Exercices français et anglais pour les enfants ( London; 1746 ) Preface

4) Nous remercions Monsieur Michel LEO qui a lui-même été "Maître de Langues" à Eton, de nous avoir fait découvrir PORNY.

> Mon Maître a commencé par me faire apprendre les Parties d'oraison, leurs usages. A présent, il me fait expliquer Gil Blas, et me donne des Thèmes sur les principes et les règles de la langue... Le livre de Thèmes dont je me sers aplanit les difficultés... Tous les Thèmes y sont précédés d'une règle courte et intelligible... Il y a, de plus, à la fin de chaque règle, un exemple qui en contient l'application (1).

D'autres auteurs, de la fin du siècle, comme John PERRIN, essaient de construire des dialogues avec un grand souci de progression grammaticale :

> Dialogues have, at several times, been published, designedly for the Use of Schools ; but, it must be acknowledged, that they are for the most Part, injudiciously collected, containing, at the very beginning idiomatical expressions, which far from forwarding the Student in his Pursuits, serve only to perplex his Understanding : in the following sheets, care has taken to lead him gradually (2).

Les premiers textes ne sont pas, à proprement parler, des dialogues, mais plutôt des manipulations du verbe avoir et du verbe être aux différents temps et différentes formes. Ce travail systématique sur la grammaire se renforcera pendant le dix-neuvième siècle et le nombre de livres d'exercices publiés ira sans cesse en augmentant.

x

x x x x x

Il nous faut examiner maintenant de quelle manière les élèves qui avaient acquis une connaissance de base du français pouvaient enrichir celle-ci. Deux moyens essentiels étaient offerts pour le perfectionnement des élèves : les livres bilingues et, surtout, le séjour en France.

Dans le domaine des livres bilingues, BOYER fait figure de précurseur. La pratique de la présentation bilingue de lettres, d'anecdotes, d'historiettes n'était pas nouvelle, mais ces textes se trouvaient, en général, à la fin des méthodes. BOYER innove en les publiant sous forme de volume indépendant, et là aussi, il rencontrera un grand succès. Deux ouvrages se rapportent à cette catégorie:

> The Wise and Ingenious Companion - French and English - or a Collection of the Wit - of the illustrious Persons both Ancient and Modern, containing their wise sayings, noble sentiments, witty repartees, jests and pleasant stories calculated for the improvement and pleasure of the English and Foreigners, by Mr BOYER, author of the Royal Dictionary (3).

> Choice Letters - French and English - Collected - out of the most celebrated Authors in France, viz Voiture, Arnaud, d'Andilly, Costar, Scarron,

---

1) A Practical French Grammar 10th Edition. London, 1800
2) J. PERRIN, The Elements of French Conversation ( London : B.Law,1774 )Preface
3) London : T. NEWBOROUGH, 1700.

Fontenelle, St Evremont, Boileau, Montreuil, Chevalier de Mere and Count Bussy-Rabutin, with short directions how to write, suscribe and superscribe Letters, for the use of the English and Foreigners by Mr BOWYER, Mr SAVAGE and Th. BROWN (1).

Si les Lettres n'ont connu que deux éditions, en revanche "Le compagnon sage et ingénieux" a eu deux éditions successives pendant l'année 1700, et a ensuite été publié à intervalles réguliers jusqu'en 1741. La préface qui ouvre chacun des deux ouvrages met bien en évidence le double but que veut atteindre l'auteur :

> Recueil de Lettres françoises et angloises : ... I content my self ( for the Pleasure and Advancement of the English who design to learn French, and of such Foreigners who desire to learn the English Tongue ) to have collected the best letters of the most famous wits of France. I laid as a Foundation of this collection, that which Monsieur RICHELET has published in French, to this I have added several fine letters and rendered both into English. This variety cannot but be useful for the Reader, which is all I have in Prospect.

> Le Compagnon sage et ingénieux :..... Ouvrage non seulement nécessaire aux Jeunes Gens et aux autres personnes qui veulent apprendre le François ; mais divertissant et utile à tous les Lecteurs Anglois et François

Les recueils d'historiettes et de lettres avaient une grande vogue à ce moment (2) ( BOYER a d'ailleurs publié la même année un recueil de lettres en anglais(2)), et c'est une initiative intéressante que d'avoir su les utiliser à des fins pédagogiques. Afin de donner une idée précise du contenu de ces volumes, nous en indiquons le plan :

Lettres :
- Billets Amoureux et Galans.
- Lettres Galantes, tendres et Amoureuses.
- Lettres d'Amitié.
- Lettres de Louange.
- Lettres de Félicitation.
- Lettres de Consolation .
- Lettres du Comte Bussy Rabutin.
- Autres lettres de Louänge.
- Lettres où l'on asseure de son souvenir.
- Lettres d'Héloïse à Abélard.
- Formes de Souscriptions et Suscriptions.

Compagnon
- Les Apophtegmes des Anciens, c'est à dire leurs Sentences, Belles Pensées, Nobles Sentiments, Bons mots, Promtes Reparties.
- Les Pensées ingénieuses, nobles Sentimens, bons mots et Promtes Reparties des Modernes, avec quelques Contes Plaisants, en Anglois et en François.

---

1) London : D. BROWN, 1700

2) Letters of Wit, Politicks and Morality. London: J. Huntley, 1701.

Le recueil de lettres est, à la fois un manuel de savoir-vivre et une anthologie, le Compagnon se veut avant tout distrayant, mais ne néglige pas pour autant le côté moralisateur que nous avons déjà relevé par ailleurs.

Ce type de recueil bilingue connaîtra une grande vogue pendant tout le dix-huitième siècle : nous signalons ici quelques titres que, pour la plupart, nous avons relevés à la dernière page de certains manuels, page utilisée par les imprimeurs pour présenter leurs nouvelles productions. Souvent, nous n'avons pu retrouver trace de ces livres, mais la lecture de leurs titres nous montre que tous les domaines étaient abordés. On trouve des auteurs de manuels qui rédigent des traités sur des sujets qui les intéressent personnellement : MIEGE écrira un ouvrage bilingue sur la géographie, BERAULT traitera de la même manière de théologie et de logique. D'autres imiteront les ouvrages de BOYER : ainsi, en 1716, MALARD publiera The French and Protestant Companion et, en 1719, on trouve un ouvrage anonyme intitulé Les Amusements sérieux et comiques. Quelques années plus tard, plusieurs traités bilingues sont publiés sous forme de dialogues : on peut relever en 1729 :

> A New History of England, in English and French, by Question and Answer. Extracted from the most celebrated English Historians, particularly Mr de RAPIN THOYRAS, for the Use of Schools (1).
>
> L'auteur précise : "The chief design of this work is to introduce our youth to the Knowledge of the history of our country", et précise qu'il s'est inspiré de BOYER pour le chapitre sur l'histoire du règne de la Reine Anne.

En 1731, PALAIRET, qui est également l'auteur d'une grammaire, propose un Abrégé sur les Sciences et sur les Arts par Demandes et par Réponses ; ce livre traite en plus de mythologie et de géographie. Nous pensons qu'il est intéressant de citer au passage le fragment de dialogue consacré à la Grammaire, considérée comme un des Arts :

- Qu'est-ce que la Grammaire ?
- C'est un art qui enseigne à bien décliner les noms et à bien conjuguer les verbes ; à bien construire et à bien orthographier les autres parties de l'oraison.
- Quelles sont les règles de la grammaire ?
- Dans les langues vivantes, l'usage est la meilleure règle ; dans les langues mortes comme le Latin, les règles sont fixes.

---

1) London : N. PREVOST, 1729.

- D'où vient le nombre et la diversité des langues ?
- De l'entreprise de la Tour de Babel.
- Quelles sont aujourd'hui les langues les plus entendues dans le monde ?
- J'en trouve cinq : la Latine, la Française, l'Allemande, l'Espagnole et l'Italienne (1).

Tous ces traités ont été écrits à partir d'une idée pédagogique intéressante et que les enseignants de langues pensent redécouvrir à différents intervalles : la motivation de l'élève pour la langue vivante s'accroît si le contenu des textes l'amuse ou l'intéresse.

D'autres livres sont des éditions bilingues d'ouvrages français célèbres; BOYER recommande, par exemple, la lecture de Télémaque. Parfois, on voit certains titres, pour le moins inattendus, utilisés dans un but pédagogique. Les deux titres suivants ont été relevés à la fin de la vingt et unième édition du manuel de MAUGER ( 1707 ) :

> The art of pleasing in conversation, written by Cardinal de Richelieu with the French on the opposite page, for the improvement of the learners of both languages (2).
>
> Five letters from a nun to a Cavalier, printed in French, accordingly to the best edition together with Sir Roger L'Estrange's translation printed on the opposite page for the use of learners of the French tongue (2)

Ainsi RICHELIEU ( dont on peut se demander si le nom n'a pas été utilisé seulement pour une meilleure publicité de l'ouvrage !) et la Religieuse Portugaise trouvent de nouveaux lecteurs qui découvrent des oeuvres célèbres ou à la mode en perfectionnant leur français. Des dialogues de FENELON, les Fables de LA FONTAINE, Esther, des scènes de MOLIERE ou de MARIVAUX sont également publiées sous la même forme et dans le même but (3).

On trouve même un recueil trilingue intitulé The Thoughts of Cicero, on several Subjects. In Latin, French and English with Notes (4). Ce recueil presque contemporain d'une grammaire française publiée en latin montre quelle parenté existait encore entre l'enseignement de ces deux langues.

---

1) Jean PALAIRET, Abrégé sur les Sciences et sur les Arts ( London, 1731 )
2) Londres : R. Wellington, 1708
3) Cf. Bibliographie
4) ~~[illegible], Dialogues (London : G. Keith, 1767)~~ London : Griffiths, 1750

Il faut noter, à ce propos, que tous ces livres ne visent pas à développer les mêmes aptitudes. En effet, si la plupart sont publiés pour donner à l'élève l'occasion de lire du français, les dialogues de MOLIERE, de MARIVAUX, ou d'autres auteurs, sont présentés comme un moyen pour l'élève d'améliorer son français parlé. Ainsi, Claude ARNOUX, en 1756, recommande diverses lectures " mais surtout les Comédies de d'Ancourt, qui, de l'aveu des savans contiennent l'idiome des gens polis. Lisez aussi les Ouvrages de Monsieur de Marivaux. De tels livres vous feront parler et écrire purement et familièrement". Dans sa préface, ARNOUX avait précisé que les phrases de LESAGE et de MARIVAUX étaient " dans toutes les bouches de Paris" et qu'en revanche, personne ne parlait comme TELEMAQUE ! ( Ce qui permettait à ARNOUX de faire une nouvelle critique de BOYER, qui recommandait cet ouvrage ). Louis CHAMBAUD, dans sa Préface à l'édition bilingue des dialogues de MOLIERE, écrit :

> These dialogues... are all extracted out of the Comedies of Molière and comprehend the Idiom of the Conversation of Courtiers, Commoners, Merchants, Tradesmen and almost all States and Professions in Life. There, will be found Language, Idioms, Wit, Sentiment and Morality ... And now the learner, will have a new stock of Expressions and Phrases, which will enable him to act his part in conversation (1).

Quarante extraits de diverses pièces de MOLIERE sont ainsi présentés, les pièces les plus fréquemment citées étant Monsieur de Pourceaugnac, Le Bourgeois Gentilhomme, Dom Juan et L'amour médecin.

A propos d'un extrait de cette dernière pièce, CHAMBAUD commente :

> Lucas's language is far from being grammatical ; but the contrast it makes in not amiss for the learner (2).

La sensibilisation aux divers niveaux de langue ne date pas d'aujourd'hui !.

Il nous faut enfin signaler la parution d'un journal bilingue, The Flying Post, or the Weekly Medley, dont le premier numéro paraît le 5 Octobre 1728 ; il était destiné, lui aussi, à tous ceux qui souhaitaient se perfectionner en français, comme le témoigne son premier éditorial :

> What renders an excuse for thus enlarging our paper less necessary, is that among the Swarms that are published, not one of them is written upon this Plan, not to mention that the Ladies, to whom we intend particulary to devote a great Part of our Labours, seem to be at a Loss for some

---

~~1) London, Griffiths, 1750.~~ 1) p 2.
2) L. CHAMBAUD, Dialogues ( London, G. Keith, 1767 ) p. 87.

> such Entertainment. Besides the French Language is now so essential a part of Education, and so universal both in the learned and trading worlds ; that an endeavour to render the attaining of it more easy, will, we hope, be received with Candor. It would be cruel to hurt the Hand that should smooth a rugged Way and strew it with Roses. The Common Road that leads to Languages is so encumbered with brambles and briars, that was the worlo but sensible of the many Advantages that result from learning them by a just Translation ; as it lets them at once into the true Sense of the Author's meaning, and saves them infinite Pains they must otherwise be at in turning over dictionaries ; so many would not be deterr'd from this Study. The common, but just Objection which is made with respect to the Time that is spent in learning meer Sounds, will be here in a great Measure obviated, as the Mind and Ear are entertained at the same Instant. But what more than all prompted us to this Undertaking, is the great Encouragement his late Majesty has given to the Study of Modern History and Languages, by the Professership instituted for that Purpose (1).

En réalité, cette belle déclaration de principes ne sera pas vérifiée par les faits, et le journal ne maintiendra pas longtemps ses ambitions pédagogiques. De ses quatre pages grand format, seule la première est bilingue et elle aborde des thèmes très généraux ( parmi quelques titres : Différence du Flatteur et de l'Ami, Réflexions nouvelles sur les femmes, De la colère et de l'Ennui ). Le reste se compose d'une longue rubrique News from the Republic of Letters qui donne des échos de la vie littéraire, musicale, mondaine dans diverses villes d'Europe. On trouve également des faits divers, des petites annonces et des lettres de lecteurs. L'entreprise n'a pas du être couronnée d'un grand succès commercial puisque le Comité de rédaction, à la suite d'une réflexion ( réelle ou fictive ? ) d'un lecteur, décida trois mois plus tard d'éliminer le français du journal !

> Our predecessors fondly imagined their lucubrations would be of great Service to those who were desirous of studying the delicacies of the English and French Tongues ; but their Success has manifestly shewn how grossly they were mistaken. Their versions, it must be confess'd are tolerable ; but then, how prodigiously have they been eclips'd by the inimitable translations following viz. Mother Goose, Henriade, Telemaque...
>
> Surely these Fellows are very barren either of Invention or Correspondance that they are forc'd to fill a great Gap in their Paper with a Language which nobody understands... The glaring Truth and Uncommon Depth of this Reflection, made so great an Impression on the whole Assembly, that we all to a Man immediately voted the French out of our Paper (2).

De toutes façons, nous avons vu que l'élève qui avait suivi des cours pendant un certain temps n'avait pas de mal à trouver des lectures variées, distrayantes ou instructives, pour se perfectionner. De plus, de nombreux ouvrages

---

1) Nous devons tous les renseignements sur The Flying Post à Mademoiselle Tonnelle, qui prépare actuellement une étude sur ce journal.
2) nº 6, 17 January 1729.

français étaient disponibles en Angleterre ; certains y étaient imprimés et on en trouve même qui comportent un lexique comme ces :

> Fables choisies à l'usage des enfans et autres personnes qui commencent à apprendre la Langue française, avec un Index alphabétique de tous les mots contenus dans le livre, de leur signification propre en Anglais et de leur dérivation grammaticale (1).

Mais, et tous les pédagogues le recommandent, la lecture des livres ne saurait remplacer un séjour en France. Notre propos, ici, n'est pas d'étudier en détail ni les raisons qui faisaient que le "Grand Tour" était un complément jugé nécessaire à l'éducation du jeune gentilhomme, ni la manière détaillée dont se déroulait le voyage. Nous voudrions simplement nous arrêter un peu à l'aspect linguistique de ce séjour. BUYER, dans un de ses dialogues, insiste sur l'importance formatrice des voyages et sur la nécessité de connaître la langue du pays visité :

- Dites moy donc, je vous prie, quel doit être le principal but d'un voyageur.
- C'est de s'appliquer à connaître le Gouvernement au païs où il voyage, sa Politique, ses Lois, ses Coutumes, sa Religion, ses Moeurs, ses Pretensions, ses Forces, soit de Terre, soit de Mer : d'apprendre les Noms et le Genie des Ministres de chaque Cour, de s'informer des Antiquités et de savoir exactement la Carte des Lieux, et le cours des Rivières. Un Homme qui voyagera de cette manière, en retirera de très grands avantages, il se formera l'esprit et le jugement et, à son retour, il sera en état de rendre des Services à sa Patrie.
- Mais, pour cet effet, ne faut-il pas savoir la Langue du Païs ?
- Oui, sans doute : car c'est le seul moyen d'entrer dans les Compagnies et de faire Société avec les Personnes qui peuvent lui donner des lumières sur ce qu'il souhaite d'apprendre (2).

MIEGE avait, lui aussi, insisté sur l'importance d'une bonne connaissance de la langue du pays pour bien pratiquer " l'art de voyager" (3). Tous les traités d'éducation du dix-huitième siècle comportent un chapitre sur ce sujet et insistent beaucoup sur la nécessité de parler français pour multiplier les contacts au cours du voyage :

> He must converse with all characters and Professions of men, with the best Artists, Mechanics, Merchants, Ecclesiastics, and People of Rank and Fortune, which his education at Home will have qualified him to do whith Honour and Advantage (4)

---

1) L. CHAMBAUD ( London : J. Nourse 1756 )
2) C.F.M. 1694, II, 36.
3) Voir annexe p.177
4) Daniel Fordyce, Dialogues concerning Education ( London - , 1745 ) p. 308

Mais, souvent, le jeune anglais quittera son pays avec un bagage linguistique insuffisant, et il aura besoin de leçons pendant son séjour. Nous nous référerons à Jean GAILHARD dont le livre The Complete Gentleman connût plusieurs éditions à la fin du dix-septième siècle, pour voir comment se pratiquait ce perfectionnement linguistique :

> ... It must not be neglected or forgotten to write down the Histories, metty Tales, notable Sentences, witty Replies, the good Words and every fine expression which every day you happen to hear in Company, thereby to profit and make use upon occasion.
>
> ... I would have every other Master of Exercise to be a kind of Language-Master, to put him upon discourse ; and the young man must neglect nothing to get it, he must first of all talk about anything, though trifles, and not to the purpose ; and although of ten words he could not speak two right, yet let him not be ashamed or discouraged at it ...
> ( Exercises fit for and becoming a Gentleman : Riding, Fencing, Dancing )
>
> ... The Language-Master must teach him to read, write true Orthography, and to speak properly ; to this effect, he must make use of some good Books, which besides the Language, may teach substancial things, as some History, Morality and Politicks (1).

Dans la méthode de ROGISSARD, on trouve un "Dialogue entre un Gentilhomme Anglois et un Maître de Langues à Paris"; ce dernier dit : "Apportez-moi votre livre de lettres si vous en avez "(2) .

Nous pouvons donc supposer que l'enseignement chez un maître parisien se passait de la même manière qu'en Angleterre ( d'ailleurs, on retrouvait parfois les mêmes maîtres qui partageaient leur temps entre Londres et Paris ou les villes de Touraine si prisées des voyageurs anglais ).

x

x x x x x

Cependant, le Grand Tour perdra progressivement l'importance qu'il avait et la "gallomanie" diminuera. Le phénomène sociologique aura une grande influence sur la méthodologie de l'enseignement du français. Le tour d'horizon que nous venons de faire nous a montré, en effet, que ce qui importait le plus à l'époque de BOYER, c'était apprendre à parler ; à la fin du siècle en revanche, l'accent est plutôt mis sur la lecture. On trouve aussi des divergences importantes dans les moyens mis en oeuvre pour développer ces aptitudes. Nous avons vu que, grâce aux efforts de MAUGER, MIEGE et BOYER l'apprentissage stérile d'une grammaire rigidement calquée sur la grammaire latine, qui était considéré comme le préliminaire nécessaire à toute étude du français, est remis en question ; pour eux,

---

1) Jean GAILHARD, The Complete Gentleman ( London : J. Starkey,1678 ) p.37-38

2) P. ROGISSARD, A New French Grammar ( La Haye : J. Neaulme, 1738 ) p. 310

les règles de grammaire ne sont plus des énoncés à apprendre par coeur, mais elles contribuent à donner des explications sur la manipulation des parties du discours dans le cadre de la phrase, et aussi à faire des comparaisons avec la langue maternelle ; la connaissance de la théorie se justifie surtout pour éclairer la pratique.

A ce niveau, nous pouvons dire que BOYER se situe à une époque charnière : il a senti l'inutilité d'un apprentissage théorique détaché de la pratique, il prône une approche inductive qui se réalisera concrètement par l'imitation des bons modèles. Cette approche explique l'importance qu'il donne aux textes bilingues, qu'il s'agisse de dialogues, de lettres ou de récits comme ceux du Compagnon Sage et Ingénieux. De plus, il insiste sur la nécessité de connaître la grammaire de sa langue maternelle avant toute autre. Malheureusement nous l'avons vu, ces intéressantes déclarations au niveau des principes n'ont pas permis à BOYER d'écrire une grammaire véritablement pédagogique. Les changements viendront plus tard : la mutation essentielle qui consistera à abandonner l'analyse des cas pour référer les particularités de la construction dans chaque langue à des données générales s'introduira dans les méthodes du français après la mort de BOYER ( grâce surtout aux méthodes de DU MARSAIS et ROLLIN, toutes les deux traduites en anglais ).

Cet examen de la méthodologie nous a également permis de voir combien il est difficile de dégager des idées générales sur l'enseignement du français au dix-huitième siècle, et d'établir en quoi cet enseignement diffère de celui du latin. Cette difficulté tient probablement à la variété des publics qui apprennent le français pendant cette période, ainsi qu'aux conditions de travail. Les élèves auxquels pense surtout BOYER sont des enfants qui bénéficient des leçons particulières d'un Tutor ; ceux qui constituent les utilisateurs des manuels de CHAMBAUD ou OZINDE - pour ne citer que les plus connus des années 1780 - sont vraisemblablement des petits groupes d'adolescents dont l'étude principale est celle du latin.

Tout cela rend difficile une synthèse mais nous a permis de voir que la contribution de BOYER à la pédagogie du français était loin d'être négligeable, et que le succès de ses dialogues était beaucoup plus justifié que celui de sa grammaire.

# CONCLUSION

Si nous voulons maintenant essayer de justifier le succès du Compleat French Master par rapport à toutes les méthodes que nos diverses comparaisons nous ont amenées à étudier, il nous faudra reprendre un à un les différents fils conducteurs de cette recherche.

Certaines raisons de ce succès tiennent vraisemblablement à la personnalité et au reste de l'oeuvre d'Abel BOYER ; nous savons que, assez vite après la publication de son manuel, il est devenu très connu des milieux politiques et littéraires. Il n'était pas, nous l'avons vu, unanimement apprécié, mais son nom représentait sûrement beaucoup plus aux yeux du public cultivé ( et francophile ) que ceux des obscurs maîtres de langue qui ont publié des manuels à la même époque. Nous savons qu'il est l'auteur de nombreuses traductions, et qu'il a été rédacteur en chef d'un journal politique pendant de longues années. Ces multiples activités ont, d'ailleurs, eu une conséquence négative pour le côté d'Abel BOYER qui nous intéresse particulièrement : après la deuxième édition du Compleat French Master, il s'est totalement désintéressé de cet ouvrage, alors que celui-ci était critiqué sur certains de ses aspects et que BOYER avait même été sollicité d'y apporter des modifications.

Il ne faut pas oublier non plus que la renommée de BOYER est dûe essentiellement à son dictionnaire, dont la première édition a été publiée en

1699 et qui a connu un nombre de rééditions encore plus grand que son manuel de français. Notre étude ne nous a pas amené à présenter ce dictionnaire ( que BOYER recommandait à ses élèves dans ses dialogues ) mais nous pouvons certainement penser que, par son succès, il a contribué à celui du Compleat French Master. Il est intéressant de signaler au passage que les principaux correcteurs du dictionnaire qui ont revu l'oeuvre de BOYER après sa mort ont été, eux aussi, des auteurs de manuels : les noms de OZINDE, DURAND, DELETANVILLE, CHAMBAUD figurent sur la page de garde des éditions plus tardives du dictionnaire.

Notre analyse des parties du manuel concernant la prononciation et la grammaire du français nous a montré que ces deux grands chapitres n'auraient pas suffi à assurer la renommée de leur auteur. Le mérite de BOYER est d'avoir lu de nombreux ouvrages, et d'avoir su en extraire l'essentiel dans une présentation typographique plus claire que celle de ses contemporains. Son défaut est d'avoir souvent mis sur le même plan les règles indispensables pour la prononciation et le fonctionnement de la langue, et les variantes régionales susceptibles d'intéresser seulement le spécialiste. Il y a sûrement beaucoup plus d'originalité dans les essais successifs de MAUGER pour se débarrasser peu à peu des cadres du latin, dans certaines intuitions de MIEGE, ou dans les descriptions de VAIRASSE D'ALLAIS en liaison avec la Grammaire de Port-Royal. La grammaire de BOYER est, pour nous, un miroir de tous ces essais, et c'est surtout à ce titre que son étude nous a parue justifiée.

Si nous faisons maintenant le point sur les qualités pédagogiques du Compleat French Master, nous sommes en mesure de dresser un bilan beaucoup

plus positif : différentes déclarations que nous trouvons à plusieurs endroits de son manuel nous permettent de penser que BOYER avait réfléchi aux problèmes méthodologiques ( nous savons, par ailleurs, que, pendant quelques années, il avait enseigné le français dans plusieurs familles ). Il insiste surtout sur la nécessité de se débarrasser des cadres de la grammaire latine et sur l'importance de la connaissance de la grammaire de la langue maternelle ; ces deux idées prendront de plus en plus d'importance dans la pédagogie du français au dix-huitième siècle et BOYER a, certainement, contribué à les diffuser. En revanche, il ne sera pas suivi dans ses déclarations sur la nécessité de parler français le plus tôt possible, dès le début de l'apprentissage ; nous avons vu que, dans plusieurs dialogues, il conseille à son élève de parler français sans se laisser arrêter par la peur de faire des fautes. Nous avons également remarqué que cette façon de procèder a été très critiquée de ses successeurs qui demandaient que l'élève suive un long apprentissage avant de se mettre à parler. Ici donc BOYER nous semble très en avance sur son temps ! Malheureusement, il ne s'agit que de réflexions éparses, et nous ne pouvons pas dire que BOYER nous ait laissé une doctrine pédagogique très homogène.

C'est du côté des dialogues qu'il faut se tourner pour trouver les véritables raisons du succès du Compleat French Master, et aussi les éléments qui offrent le plus d'intérêt aux lecteurs du vingtième siècle. BOYER connaissait le public auquel il s'adressait, et il a su présenter des rubriques centrées autour des différentes activités des jeunes enfants, en s'inspirant directement des réalités de la vie quotidienne. Il a ainsi trouvé le meilleur moyen de motiver les élèves et leur présentait des échantillons de français

parlé authentique. L'évolution d'une réalité familière était faite pour rassurer l'élève et satisfaire son besoin de communication. Les dialogues des autres manuels populaires ressemblaient plus aux manuels de conversation touristique encore en usage aujourd'hui, et le dépaysement de la réalité étrangère était peut-être moins favorable pour le développement de la communication enfantine. Nous avons également vu qu'en présentant certaines rubriques, il donnait à l'élève le moyen d'exprimer ses sentiments, ses désirs, de poser des questions, de marquer son désaccord, etc.. L'importance que la méthodologie actuelle accorde à de telles notions nous montre que, là aussi, BUYER a fait preuve d'intuitions vraiment intéressantes. De la même manière, certains regroupements systématiques à l'intérieur de plusieurs dialogues ne sont pas sans rappeler les exercices structuraux.

Ainsi, si cette étude nous a permis d'éclairer certains aspects de l'histoire de l'enseignement du français en Angleterre, elle nous a également aidé à percevoir que l'évolution de la pédagogie ne se faisait pas par étapes régulières, que les priorités étaient différentes selon les périodes, que les querelles méthodologiques ont une longue histoire, et que certaines méthodes ou techniques qui se disent nouvelles ont souvent été déjà expérimentées. Si une grande partie de notre travail sur le manuel de BUYER a été consacrée à des recherches bibliographiques et historiques, nous avons le sentiment que notre réflexion ne se faisait pas dans un domaine isolé : nous avons vu combien les finalités de l'enseignement du français se rattachaient à celles de l'éducation générale du jeune anglais au dix-huitième siècle et, surtout que bien des problèmes abordés trouvent une résonance dans l'enseignement des langues aujourd'hui.

# ANNEXES

I COMPLEMENTS BIOGRAPHIQUES.

II ANTHOLOGIE DE DIALOGUES.

THE POLITICAL STATE OF GREAT BRITAIN , DECEMBER 1729

Notice nécrologique d'Abel Boyer

On Sunday the 16th of November 1729 died Mr Abel Boyer in the sixty-third year of his age, at a House he himself had built in Five Fields, Chelsea, and was buried the 19th instant in Chelsea Churchyard. He left behind him a Widow and a Daughter about three years old.

He was born upon the 13rd of June 1667 at the city of Castres in the upper Languedoc, being formerly the County of the Ancient Albigenses. He was descended from a good family, his Greatgrandfather and Grandfather were Masters of the Ridingschool at Nismes, his father was President of the Supreme Court at Castres, and his Mother was Catherine, the Daughter of Monsieur Campademerius, a very famous Physician.

Mr Boyer got his first Rudiments of Learning from his Uncle Campdomerius, his Mother's Brother, a noted Divine and Preacher among the Huguenots, and the went to the Protestant School School at Podiolaris, where he gave proof of his Diligence and Desire of Learning and also of a good Genius, but he particularly made such quick Progress in the Latin and Greek as easily to outstrip all his schoolfellows.

In the year 1685, when the Persecution prevailed against the Protestants in France, he followed his Uncle Campdomerius by Sea to Holland; where, pressed by want, he first entered the military Service in the year 1687 ; but soon by the Advice of his Relations, returned to his Studies, and went to the University of Franaquen in Friesland, where he had the Advantage of the most famous Professors viz Van Roeb in Philosophy, Vander Wagen in Divinity, Perizonius in Philology and History and Rheufield in Hebrew. Here he employes his time wholly in study and made considerable Improvement in Geometry and other parts of the Mathematics.

When King James the Second abdicated this Kingdom, King William and Queen Mary were advanced to the Throne in 1689, at

which time the French Protestants were fed with Hopes of returning again to their Country upon good Terms : upon which Hopes and also having a Hope to see this famous Island before he returned home, he came over to England. But his design of returning to France being disappointed , he fell into Great Poverty ; wherupon to gain an honest livelihood, he first of all wrote out and prepared for the Press with much Labour and at a small Price, Camden's Letters to and from his Friends out of the Cotton Manuscripts, for the Use of Dr Thomas Smith who afterwards published them and Camden's Life with them.
In the year 1892, he became French and Latin Tutor to Alan Bathurst, Esq. eldest son to Sir Benjamin Bathurst. This he undertook the more willingly because his Pupil's Father being a Man of Figure and much in Favour with the Princess Ann of Denmark ( afterwards Queen of Great Britain ) to whom he had some hopes of obtaining some Preferment by his Interest at Court. With this view, and that he might have merit with the Father, he spared no Pains to accomplish the young Gentleman, who was of an excellent and promising Genious, and therefore for his pupil's Use, Mr Boyer composed two compendious Grammars, one Latin, the other French, the former of which is still in Manuscript unpublished, the latter was printed and dedicated to the Duke of Gloucester, three years old, though more to the Author's than Profit : having spent the Prime of his Life in the Bathurst Family, but miss'd of his expected Advancement, occasioned as he thought principally by his taking with a different Party in the unhappy Divisions, which reigned at that time in this Nation ; Mr Boyer with all the rest of his Countrymen who had fled hither for Religion, being more zealous for the Whig cause than perhaps might be thought, became an Exile at that Time.
After these Misfortunes, that he might free himself from the intolerable Yoke of teaching School, he applied himself strenuously to master the English Tongue and to that Purpose Day and Night perused the best Books in that Language, out of which he

collected whatever was new and worthy of Observation.
And having made a tolerable Proficie,cy in the Language, he finished that Study by compiling with infinite Labour a complea French and English Dictionary, after which he was the Author of several valuable Pieces in English. H
He was for many years concerbes in, and had the principal management of a Newspaper, called the Post-Boy. He like wise published a Monthly Work, entitled The Political State of Great Britain. He wrote a Life of Queen Anne in folio, which is esteemed a very good Chronicle of that Period of the English History.

( Repris dans D.E.Baker, Biographica dramatica, or a Companion to the Playhouse London : S.Rivington, 1764 Vol II p.34 ff )

THE FLYING POST AND WEEKLY MEDLEY
December 2 1729

This week died at his House in Chelsea, Mr A. Boyer, well known for his Political State, his Dictionary, Grammar cum multis aliis. This author was one of the most distinguished Journeymen the Booksellers had, and was certainly indefatigable in his way. Tho' his Dictionary is very important, yet the great Benefit the Public have reap'd by it, obliges us to pay some Respect to his Memory. He was concern'd in numberless Translations ( too many to enumerate ) and therefore has acquired no just Reputation in that Province, whatever the Vulgar may think. But whether this was owing to the Avarice of Booksellers, or a Defect of Genius in the Writer, is what we shall not now take upon us to determine.

Remarques Boyer, nous l'avons dit avait des ennemis et les rédacteurs du Flying Post semblent être du nombre. Rappelons qu'ils avaient déjà critiqué Boyer lors de la parution de la Grammaire de La Touche :

The Reputation this work has obtain'd all over Europe is such, that the Compiler of a French and English Grammar, entitl'd The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen has not disdain'd to translate a great Part of it verbatim, without taking the least Notice of the Author he was indebted to for the BEST part of his Grammar, otherwise than for to repay him with Ingratitude, in pretending to criticize what it is above his Capacity to mend.

( March 15 1729 )

DICTIONARY OF NATIONAL BIBLIOGRAPHY
London : Smith, Elder and C° , 1886
Volume VI, p.107.

Miscellaneous writer, was born on 24 June 1667, at Castres, in Upper Languedoc, where his father, who suffered for his protestant zeal, was one of the two consuls or chief magistrates. Boyer's education at the Academy of Puylaurens was interrupted by religious disturbances, and leaving France with an uncle, a noted Huguenot preacher, he finished his studies at Franeker in Friesland, after a brief episode it is said, of military service in Holland. Proceeding to England in 1689 he fell into great poverty and is represented as transcribing and preparing for the press Dr Thomas Smith's edition of Camden Latin correspondance ( London, 1691 ). A good classical scholar, Boyer became in 1692 tutor to Allen Bathurst afterwards first Earl Bathurst, whose father Sir Benjamin was treasurer of the household of the princess, afterwards Queen Anne. Probably throughthis connection he was appointed French teacher to her son William (1), Duke of Gloucester, for whose use he prepared and to whom he dedicated the Complete French Master published in 1694. Disappointed of advancement on account of his zeal for whig principles, he abandoned tuition for authorship. In December 1699 he produced on the London stage, with indifferent success, a modified translation in blank verse of Racine's Iphigenie which was published in 1700 as Achilles or Iphigenie in Aulis, a tragedy written by Mr Boyer. A second edition of it appeared in 1714 as, The Victim or Achilles and Iphigenie in Aulis, in an advertisement prefixed to which Boyer stated that in its first form it had "passed the correction and approbation" of Dryden. In 1702 (2) appeared at the Hague the work which has made Boyer's familiar name, his Dictionnaire Royal Français et Anglais, divisé en deux parties, ostensibly composed for the use of the Duke of Gloucester, then

1 Nous avons vu (p.11 ) qu'en réalité Boyer après avoir beaucoup espéré ce poste en avait été évincé .
2 La première édition du dictionnaire date en fait de 1699 ( cf notre bibliographie.)

dead. It was much superior to every previous work of the kind, and has been the basis of very many subsequent French-English dictionaries ; the last English unabridged edition is that of 1816, the edition published at Paris in 1860 is stated to be the 41st. For the English-French section, Boyer claimed the merit of containing a more complete English dictionary than any previous one, the English words and idioms in it being defined and explained as well as accompanied by their French equivalents. In the French preface to the whole work, Boyer said that 1,000 words not in any other English dictionary had been added to his by Richard Savage, whom he spoke of as his friend, and who assisted him in several of his French manuals and miscellaneous compilations published subsequently. Among the English versions of French works executed in whole or in part by Boyer was a popular translation of Fénelon's Télémaque (1) of which a twelfth edition appeared in 1729.

In 1702, Boyer published a History of William III which included one of James II, and in 1703 he began to issue The History of the Reign of Queen Anne digested into Annals, a yearly register of political and miscellaneous occurences, containing several political and miscellaneous occurences, containing several plans and maps illustrating the military operations of the war of the Spanish succession. Before the last volume, the eleventh, of this work appeared in 1713, he had commenced the publication of a monthly periodical of the same kind The Political State of Great Britain being an impartial account of the most material occurences, ecclesiastical, civil and military, in a monthly letter to a friend in Holland . ( 3_ volumes, 1711-1729 ). Its content, which were those of a monthly newspaper, included abstracts of the chief political pamphlets published on both sides, and like in the Annals is both from its form and matter, very useful for reference. The Political State is moreover particularly noticeable as being the first periodical, issued at brief intervals, which con-

1 On comprend encore mieux pourquoi Boyer recommendait si fortement la lecture de Télémaque à ses élèves !

tained a parliamentary chronicle, and in which parliamentary debates were repoted with comparative regularity and with some approximation to accuracy. In the case of the House of Lords' reports, various devices, such as giving only the initials of the names of the speakers, were resorted to in order to escape punishment, but in case of the House of Commons, the entire names were frequently given. According to Boyer's own account, he had been furnished by members of both Houses of Parliament ( among whom he mentioned Lord Stanhope ) with reports of their speeches, and he had even succeeded in becoming an occasional "ear-witness" of the debates themselves. When he was threatened at the begibning of 1729 with arrest by the printers of the rotes, whose monopoly they accused him of infringing, he asserted that for thirty years in his History of King Williems, his Annals, and in his Political State he had given reports of parliamentary debates without being molested. The threat induced him to discontinue the publication of the debates. He intended to resume the work but failed to carry out his intention. He died on 16 Novemver 1729 in a house he had built for himself at Chelsea.

Besides conducting the periodicals mentioned, Boyer began in 1705 to edit the Post Boy a thrice a week London news-sheet. His connection with it ended in August 1709, through a quarrel with the proprietor, when Boyer started on his own account a True Post-Boy which seems to have been short lived.

..... Through he professed strict political impartiality in the conduct of his principal periodicals, Boyer was a zealous whig.

....

ANTHOLOGIE DE DIALOGUES ECHANGES ENTRE LE MAITRE ET SON ELEVE.

Miège, 1678.
Miège, 1687.
Bérault, 1688.
Pujolas, 1690.
Boyer, 1694.
Boyer, 1699.
Festeau, 1701.
Malard, 1716.
Arnoux, 1736.
Perrin, 1774.
Porny, 1800.

G.MIEGE, A new French Grammar.
London; Th.Bassett,1678.

- Cest qu'au lieu de tant d'Ecoles Latines qu'il y a, et qui ne sont la plûpart que de vrais Amusemens, il faudrait ériger dans chaque Province quêques Collèges à part, où l'on ne parlât ordinairement que Latin. Car vous savez qu'au fond il n'es rien de tel pour apprendre une Langue que de l'entendre parler
- Il est vrai. Mais à quoi bon apprendre à parler une Langue qui ne se parle presque plus, et dont on ne se sert généralement que pour entendre des Livres ?
- Aussi ne preten je pas qu'on apprit le Latin purement pour le parler. Mais je voudrois qu'on parlât Latin pour l'apprendre plus facilement, et qu'ainsi on fît un Moyen de ce qui pas se ordinairement pour la Fin à l'égard des autres Langues.
- Pour cet effet il faudrait premièrement avoir des Maîtres fort experts dans cette Langue et qui l'eussent à commandement Il serait aussi à souhaiter, que les Ecoliers y fussent tous Pensionnaires, et que l'on en reçeut aucun qui n'êût bien le moyen de s'entretenir.
- Il n'y aurait donc rien à faire pour les pauvres gens qui voudroient élever leurs enfants aux Belles-Lettres.
- Tant mieux pour eux. Car ils achèvent la plûpart de se ruiner par cette folle ambition qu'ils ont de rendre leurs enfans sacants. Et il arrive tres souvent qu'à la fin leurs Enfans sont contraints de quitter leurs Etudes. Pourquoi ? Parce que ils n'ont pas le moyen de se pousser plus avant. Au lieu que s'ils avoient appris un bon metier, ils pourroient non seulement gagner leur vie honnètement, mais peut-être amasser du bien qui servirait alors pour élever leurs Enfans dans les belles Lettres. Ainsi, ils n'auraient pas le déplaisir d'avoir perdu leur jeunesse, et de n'avoir appris du Latin que pour l'oublier. Outre qu'il y a maintenant que trop de gens de Lettres, qu'ils ont pour la plupart de la peine à subsister et que de là est venu le Mépris que l'on en fait.

... Et apres les premiers venus, il seroit bon de ne recevoir aucun Ecolier qui n'entendît déjà quêques mots latins, autant qu'on en peut apprendre par un bon Vocabulaire. Il serai même à propos qu'il seût quêques Dialogues, comme ceux de Cordier pour lui denoüer la Langue ; afin que quand il viendroit à n'entendre parler que Latin, il en pût d'bord comprendre quêque chose, qui le rendroit sans doute plus attentif. Ainsi vous verriez que dans un an il en sauroit presque autant que tel qui a croupi sept ans dans les Ecôles.

- C'est très bien imaginé. Mais ne faudroit-il point cependant se servir de la Grammaire ?

- Asseurement. Car, comme d'un côté la Routine sert à apprendre bien tôt une Langue, ainsi la Grammaire de l'autre est nécessaire pour la bien apprendre. Par la Routine on l'apprend facilement ; mais par la Grammaire on l'apprend exactement, et on confirme ce que l'on apprend.

- Votre Raisonnement me fait souvenir d'un Jeune Homme dont on me parla l'autre joèr, qui avoit été en France plusieurs années où il avait appris le François dans sa purété, mais simplement par l'Usage. Il s'en revint en Angleterre, où d'bord on admira et son Accent François et la Pureté de son Style. Mais il n'y fut pas trois mois qu'il commençoit déjà à confondre les Tems des Verbes, les Genres des Noms, et à faire même de prodigieux Anglicismes.

- Ce que vous nous dites la se peut remarquer même dans la plupart des François à Londres. Car hormis ceux qui entendent les Règles de leur Langue, et qui se piquent de les observer, combien s'en trouve-t-il qui sachent tant soit peu d'Anglois, qui ne parlent Anglois en François, comme ils sont François en Anglois, et qui ne confondent une Langue avec l'autre ? Que si cela est vrai des François même, à qui la Langue Françoise est naturelle, à plus forte raison de ceux qui sont étrangers ? Mais je veux aller plus avant, et vous parler même des François qui vivent en France. N'est-il pas vrai qu'on y a fait des Gram

maires pour les François même, des Remarques, des Observations, des Censures ? Que veut dire tout cela ? Si ce n'est pour faire voir le vrai Usage de la Langue, et pour le distinguer d'avec celui qui est faux ? Car il ne faut pas vous imaginer que tous les François parlent bien leur Langue. Au contraire, hormis les Gens de Cour et la plûpart des Gens de Lettres, il s'en trouve peu qui la parlent nettement. Ainsi je conclue de ce que nous venons de dire, qu'apprendre une Langue étrangère sans Règles, c'est bâtir sans fondement.

Entretiens de Cosmographie

Premier Entretien : de l'Education des Enfants mâles p.380-383

Remarques : Problèmes de l'enseignement du Latin, réflexions sur la démocratisation (!) de l'enseignement. Enseignement par "Routine" et enseignement par "Grammaire".

G.MIEGE, <u>The Grounds of the French Tongue</u>
London : T. Basset, 1687.

Familiar Dialogues II

Comment appelezvous ceci ?

Comment appelez vous cela ?

On l'appelle

Cela s'appelle

Prononce je bien ?

Assez bien

Passablement. Il ne vous manque qu'un peu d'exercice.

Voulez vous donc m'enseigner la Langue Françoise ?

Que vous donnerai je ?

Tant par mois ??

Quand commencerons nous ?

Demain, si vous voulez

Combien de fois viendrez vous la semaine ?

Trois fois , de deux jours l'un.

Venez donc le Lundi, le Mécredi et le Vendredi.

Le matin, ou l'apres-midi?

Le matin.

A quelle heure ?

A dix heures.

Je viendrai donc sans faute.

( page 279-280 )

<u>Remarques</u> : organisation matérielle des leçons.
Intérêt du contenu linguistique : il s'agit d'un dialogue qui se trouve tout au début de la méthode.

G.MIEGE, The Grounds of the French Tongue
London : T.Basset, 1687.

XXVIII

- Il est vfai quéil y a de l'art à voyager.
- Ce n'est pas assez de voir de nouvelles Terres, de nouveaux Visages, et de nouveaux Bâtimens.Il faut se faire de bonnes Connoissances, et s'informer de tout.
- Oui, mais il faut premièrement savoir la Langue du Païs.
- C'est la vérité qu'il est bon d'en savoir quelque chose. J'en ai fait l'expérience, et je m'en suis parfaitement bien trouvé.
- Quand fut cela ?
- Quand je fis mon Voyage de France. Vous ne sauriez croire combien me servirent d'abord ces Commencements que j'avois de la Langue Françoise. Je remarquois tous les jours qu'a force de parler mpi-même, et d'écouter les autres, je faisois des progres considérables, tant il est aisé de bâtir sur des bons Fondements.
- Vraiment je trouve que vous avez bien raison.
- Enfinje me vis assez fort pour me fourrer dans les Compagnie et si j'avois de l'amour pour une fille, je m'allois déclarer à elle en bon François.

XXIX

- C'est ainsi que je me suis assez bien perfectionné dans la Langue Françoise, et que sachant parler la Langue, je me suis parfaitement instruit de l'Etat de la France.
- Mais Monsieur, à propos d'amour, je me suis laissé dire une chose qui est assez vraisemblable à mon avis .
- Qu'est cela je vous prie ?
- C'est que pour bien apprendre une Langue, il n'y a qu'à faire l'amour.
- Il n'est rien de plus vrai, j'en ai fait l'expérience et je puis dire sincèrement que je dois au sexe la plupart de mon François. Vous ne sauriez croire comment l'Amour rend attentif

et avec quel empressement ce petit Dieu suggère les mots.

- Monsieur, j'ai conu ici un homme d'esprit, qui fit une Maitresse avant qu'il seût trois mots d'Anglais.
- Comment est ce donc qu'il pouvoit faire l'amour ?
- Je m'en vais vous faire rire, il alloit toujours voir sa Maîtresse avec une Grammaire sous un bras, et un Dictionnaire sous l'autre.
- Vous vous moquez
- C'est fort vrai, et quand il me le dit, je pensai mourir de rire
- Vraiment c'était un cont à rire.
- Il faisoit donc l'amour par ses Livres, et s'en allait comme à l'Ecole toutes les fois qu'il allait voir sa maitresse.
- He bien ! N'apprit-il pas ainsi l'Anglois dans peu de tems ?
- Dans moins de six mois.

( page 194-195 )

<u>Remarques</u> Utilité de la connaissance du Français pour le "Tour en France ; importance de la motivation amoureuse!

P.BERAULT, A new plain short and compleat French and English Grammar . London : T.Hodgkin, 1688.

- Bonjour, Monsieur, comment vous porter-vous ?
- Fort bien pour vous servir.
- Enseignez-vous la langue Françoyse ?
- Ouy, Monsieur et aussi la Latine.
- Voulez-vous m'enseigner ces deux Langues ?
- Je le feray volontiers.
- Prenez de la peine avec moi, et je n'en serai point ingrat.
- Je n'en doute point monsieur. Mais si vous avez envie d'appre
dre, il ne faut pas faire comme les Anglois. Ils commencent une
Langue aujourd'huy et demain ils en commencent une autre. Et
quand ils ont appris un Comme vous portez-vous ou un Quomodo
vales ou un Come sta vostra Signiora en Italien, ils pensent
être de Sçavants Hommes et dignes d'être des Ambassadeurs en
France.
- Monsieur, si je commence, je veux continuer. Qui fait autre-
ment est inconstant et dépense son argent fort mal à propos.
- Quelle méthode voulez-vous tenir ?
- Parce que vous entendez la langue Latine, je commenceray pa
la prononciation que vous pouvez apprendre en deux leçons, pu
je vous enseigneraï les Noms, Pronoms, Verbes et autres parti
d'oraison. Et ensuite les règles de composition.
- Combien seray-je à apprendre tout cela ?
- Peu de temps si vous voulez me suivre.
- Quand voudrez-vous m'enseigner ?
- Demain à Neuf heures du matin.
- N'y manquez pas, je vous attendrai. Ma Soeur voudrait aller
Pension. Connoissez vous quelque honête François ? J'en conno
où elle sera fort bien. Là Elle apprendra le François, et à é
à chanter, à danser et à travailler en Point.
- Où est cette école ?
- Dans Charles Stre t, proche le Quai de St James, chez Mr Pa

( P.228-229 )

Remarques : mode de l'apprentissage des langues étrangères, prentissage différencié selon que l'élève connait ou non le l éducation des filles dans une pension française.

J. PUJULAS? The Key of the French Tongue
Glasgow : R.Sanders, 1690.

- A quoy passez-vous le tems ? A quoi vous divertissez-vous ? A quoy vous occupez-vous ?
- J'apprens la langue Françoise, le François.
- Y a-t-il long tems que vous apprenez ?
- Fort peu de tems. Je ne fais que commencer. Je ne sais encore rien. Je commence à entendre ce que je lis. J'entens tout ce que je lis, mais je ne suis pas encore parfait.
- La langue Françoise n'est-elle pas belle ?
- Ouy, je l'aime fort. Elle êt fort à la mode, fort usitée. On parle François en toutes les Cours de l'Europe. Tout le monde pe le François, particulièrement les personnes de qualité. Et chacu dans sa profession peut trouver d'excellents livres en cette lan gue. Mais elle est fort difficile.
- Que dites-vous Monsieur ? J'ay un Maître de Langues qui vous l'enseignera dans trois mois.
- J'ay la tête fort dure. Je n'ay point de mémoire.
- Ce n'est pas une affaire. Il ne faut avoir que deux yeux, deux oreilles et une langue. Comment faites-vous vos leçons ?
- Le premier jour, nous expliquons le huitième verset du Psaume cent vint quatrième : notre aide soit au Nom de Dieu, qui a fai le Ciel et la Terre. Après, nous lisons le dix septième verset de la première Epitre à Timothées : Au Roy des siècles, immorte invisible, à Dieu seul sage, soit honneur et gloire, aux siècle des siecles, Amen.
- C'êt bien fait de commencer par là. Quoy que nous fassions, nous le devons faire au nom du Seigneur Jesus, rendant graces par luy à notre Dieu et Père.
- Ensuite nous lisons la première page de la nouvelle Méthode Française. Après quoy nous commençons à expliquer le Nouveau Testament.
- Quoy ? Vous expliquez avant que de savoir lire ?
- Ouy vrayment.
- Voilà une étrange Méthode.

- Sans prendre beaucoup de peine, on y a du plaisir, du profit et de l'honneur
- Si je n'avais des affaire, j'apprendrais avec vous.
- Il ne faut pour cela qu'une heure par jour.
- Mais je n'aurai pas plutôt appris cette langue que je l'oublieray.
- Pardonnez moi, vous ne l'oublierez point du tout, si vous lisez de tems en tems la Bible Françoise.
- Voila qui êt fait : je commenceray dez demain, s'il plait à Dieu.
- Il vous faut lire chaque jour une demi-heure dans la nouvelle Méthode et apprendre par coeur une douzaine de mots.
- Ce n'est pas trop.
- Savez vous votre leçon ?
- Ouy, Monsieur.
- Dites la. Répétez. Vous prononcez bien. Vous apprendrez bien.
- Vous m'encouragez. Vous êtes fort obligeant.
- Ne parlez pas Anglois. Parlez toujours François. Le moyen le plus court pour apprendre une Langue, c'êtede le parler.

( Page 9-10)

Remarques : importance de la religion dans l'enseugnement, priorité à la langue parlée, travail que doit faire l'élève à la maison.

A.BOYER , The Compleat French Master
London, Tho.Salusbury, 1694.

Quinzième Dialogue. Pour parler François.

-Parlez vous François ? Etes vous bien savant dans la langue Françoise ?

- Pas trop, je ne Sai quasi rien.

- On dit pourtant que vous parlez fort bien.

- Je vpudrois bien qu'il fût vrai. Je saurois ce que je ne sai pas.

- Il sera vrai si vous voulez, et je vous enseignerai la manièr d'apprendre bien tôt le François.

- Vous me ferez un tres grand plaisir.

- La Methode la plus facile pour apprendre le François est de le parler souvent.

- Mais ppur parler, il faut savoir quelque chose.

- Vous en savez déjà assez.

- Je ne sai que quetre ou cinq mots que j'ay appris par coeur.

- Cela suffit pour commencer à parler.

- Si cela était, je Deviendrois savant en peu de tems.

- N'entendez vous point ce que je vous dis ?

- Je l'entens, et je le comprens fort bien. Mais je n'ai pas la facilité de parler. J'ay de la peine à parler.

- La facilité de parler viendra avec le temps.

- Je suis trop impatient.

- Dites moi un peu, comment appelez vous cela ?

- Je crois qu'on l'appelle.

- Fort bien et ceci ?

- Prononce je bien ?

- Assez bien. Passablement. Il ne vous manque qu'un peu d'exercice. Combien y-a-t-il que vous apprenez ?

- Il n'y a pas plus de huit jours. Il n'y a pas encore un mois.

- Comment s'appelle votre Maître de langues ?

- Il s'appelle Monsieur -----

Combien de fois vous vient-il donner Leçon ?

- Il vient trois fois la Semaine.

- Combien lui donnez-vous par mois ?
- Je lui donne ---- tant.
- Vient il trois jours de suite ?
- Non, il vient de deux jours l'un. Savoir, le Lundi, le Mardi et le Vendredi.
- Le matin ou l'après midi ?
Le matin.
- Où demeure-t-il ?
- Dans la rue de Grafton.
- Chez qui ?
- Il loge chez un Tailleur à l'enseigne de la Boule bleue.
- Ne vous dit-il pas qu'il faut toujours parler François ?
- Oüy, Monsieur, il me le dit souvent.
- Pourquoy donc ne parlez vous pas ?
- Avec qui voulez vous que je parle ?
- Avec ceux qui vous parleront.
- Je voudrois parler, mais, je n'ose.
- Croyez moy, soyez hardi, et parlez sans prendre garde si vous dites bien ou mal.
- Si je parle de cette manière la, tout le monde se moquera de moy.
- Ne savez vous pas que pour apprendre à parler bien, on commence à parler mal ?
- Je suivrai donc vôtre avis. ( p.188-188 )

<u>Dix-huitième dialogue</u>. <u>Entre un Precepteur et deux jeunes Gentilhommes</u>. .....

- Apportez donc la Grammaire latine et les Phrases familières;
- Et pour mon frere ?
L'Histoire de la Bible et la Grammaire françoise. Declinez un Nom et conjuguez un Verbe. Et vous Monsieur P--- apprenez cette leçon par coeur. ....
- Monsieur B---- expliquez en François dix phrases latines. Faite en les parties. Ecrivez les proprement dans votre cayer avec la traduction françoise à côté. Et apprenez ensuite tout cela par coeur. ( p.194-195 )

Dix neuvième Dialogue. Entre les mêmes pour se promener dans le Parc. .....

- Monsieur B---- pour joindre l'utile à l'agréable dites moy une Fable d'Esope en Vers François.
- Quelle Fable Monsieur ?
- Celle de la Cour du Lion. Dites moy maintenant l'Histoire de l'Huitre et des Plaideurs. Et vous Monsieur P. dites moy la Fable du Corbeau et du Renard. ( p.198 )

Vingtième Dialogue. Pour aborder quelqu'un. ....

- Parle t'il bien François ?
- Il se démele assez bien d'une Conversation familière. Prenez la peine de l'examiner vous-même. ---------
- Je vous assure que j'en suis surpris. Il a l'accent bon : il parle fort bien.
- Vous ppuvez remarquer qu'il fait quelques fautes et qu'il ne sait pas certains mots.
- Cela vient en partie de ce que ne parlant qu'avec moy, il ne peut pas apprendre la diversité d'Expressions qui se presentent en parlant à diverses personnes. En outre cela, la plûpart des mots qu'il ne sait pas en François sont ceux dont il ignore même la Signification en Anglois. Mais d'abord qu'il commencera à frequenter les compagnies, il aquerra bien tôt la facilité de s'exprimer. Car je puis dire qu'il entend assez bien les Histoires, les Comedies et les Romans.
- Avez vous commencé à lui montrer le Latin ?
- Oüy, Monsieur, il en a quelque teinture.

A.BOYER, The Compleat French master
London : R.Sare, 1699

A Apprenez-vous le François ?
- Oui, Monsieur, je l'apprens.
- Vous faites fort bien. Car c'est une Langue fort à la mode. C'est aujourd'hui le Langage universel. Tout le mode parle François. Toutes les personnes de qualité parlent François. On parle François dans toutes les Cours d'Europe.
- Je vous l'avoue, mais c'est une Langue bien difficile. Je crois que l'Anglois n'est pas si difficile.
- Pardonnez-moi, il est beaucoup plus difficile. Outre cela le François est plus doux que l'Anglois. Mais il n'est ni si copieux ni emphatique. Etes vous fort savant dans la Langue françoise ?
- Pas trop, je ne sais quasi rien.
- On dit pourtant que vous parlez fort bien.
- J'en sais assez pour vous dire que je suis votre très humble Serviteur ...
- Entendez vous ce que vous lisez ?
- J'entens mieux que je ne parle.
- Quels livres lisez vous pour apprendre le François ?
- Le Nouveau Testament, les Communes Prières, les Fables d'Esop par Mr de La Fontaine, les Comedies de Molière, Télemaque, l'Histoire Poétique, et Don Quixote.
- Ce sont de très bons Livres ; mais de quel Dictionnaire vous servez-vous ?
- Du Dictionnaire Royal de Boyer, qui à ce qu'on dit est le meilleur. Je lis aussi les Lettres et les Contes du même Auteu en François et en Anglois.
- Vous faites fort bien car ce sont des livres fort agréables et fort propres à apprendre ces deux Langues. Qu'apprenez-vous par coeur ?
- J'apprens quelques mots dans le Vocabulaire.
- Dites moi un peu, comment appelez-vous cela ?
- Je crois qu'on l'appelle -----
- La méthode la plus facile pour apprendre le François est de le parler souvent.

- Mais pour le parler, il faut en savoir quelque chose.
- Vous en savez déjà assez.
- Je ne sai que vingt ou trente mots est quelques petites phrases que j'ai appris par coeur.
- C'est assez ou cela suffit pour commencer à parler.
- Si cela était, je deviendrais savant en peu de tems ...
- Votre maitre ne vous dit-il pas qu'il faut toujours parler François ?
- Oui Monsieur, il me le dit souvent.
- Pourquoi donc ne parlez vous pas ?
- Avec qui voulez vous que je parle ?
- Avec tous ceux qui vous parleront.
- Je voudrais parler mais je n'ose.
- Ne savez-vous pas que pour apprendre à bien parler, on commence à parler mal ?
- Je suivrai donc votre conseil.

( p. )

Remarques Différence entre le dialogue de 1694 et celui de 1699 sur le même sujet.
Importance de la langue françoise en Europe ; comparaison avec l'anglois.
Livres recommandés pour l'étude du français ; ouvrages de Boyer
Insistance sur la pratique de la langue parlée.

P.FESTEAU, Nouvelle Grammaire Françoise
Sixième édition, Londres : D.Midwinter, 1701

- J'ay envie d'apprendre à parler françois.
- Et moi aussi, apprenons ensemble.
- Connaissez-vous quelque bon maître ?
- Ouy, j'en connois un qui a enseigné mon cousin en trois mois de temps.
- Ou demeure-t-il ?
- Il ne demeure pas loin d'icy.
- Allons le trouver.
- Sçavais vous son logis ?
- Ouy, nous l'irons voir quand il vous plaira.
- Est-ce un françois naturel ?
- Ouy, asseurement.
- Comment enseigne-t-il ? Par semaine, par mois ou par quartier?
- Il enseigne par mois.
- Il prend vingt Chelins.
- C'est beaucoup.
- Ce n'est pas trop.
- J'ay ouy dire qu'il y a des maitres qui enseignent pour dix Cheleins.
- Je n'en doute point.
- Pourquoy donc en donnerions-nous vingt ?
- Il y a de la marchandise à tous prix.
- On dit qu'un Escolier profite plus avec lui eb un mois, qu'ave un autre en trois.
- Si cela est apprenons donc de lui.
- Je suis asseuré que c'est le meilleur Maistre de Londres.
- Enseigne-t-il tous les jours ?
- Non. Il n'enseigne que trois fois la semaine.
- Je coudrais apprendre toès les jours.
- Pourquoy cela ?
- Pour avoir plutost fait ?

- Je lui ay,ouy dire qu'on apprend aussi bien trois fois la semaine que si on apprenait tous les jours.
- Cela n'est pas croyable.
- Pardonnez moy, parce qu'il faut du temps pour étudier. Un Ecolier ne peut pas apprendre une leçon considérable tous les jours. Un Maistre peut assez instruire son écolier de deux jo jours l'un. Mais il faut que l'Ecolier étudie tous les jours. Si un Ecolier fait son devoir, il apprendra assez bien trois fois la semaine.
- Je crois que vous avez raison.

( Page 238 - 239 )

Remarques : organisation des leçons particulières, conditions financières, répartition du travail.

M. MALARD, The true Grammar with a French Rudiment
London; J.Brown, 1716

- Apprenez-vous les Verbes ?
- Oui, car c'est le principal.
- Entendez-vous bien toutes les conjugaisons ? Savez-vous tou les verbes irréguliers avec leurs composés ?
- Je les ai tous repassés.
- Quel livre françois lisez-vous ?
- Le Nouveau Testament et quelquefois le Livre des Communes Prières.
- Voilà qui est bon pour le spirituel ; mais il faut aussi avoir quéque livre qui traite du temporel. Vous ne feriez pas mal d'acheter Le Jardin de la Langue Françoise, Le Compagnon joyeux et divertissant, les Contes de Fées, et les Lettres Françoises traduites en Anglais par Monsieur Boyer. Tout cela servira à vous fortifier davantage dans la langue françoise. vous faut aussi avoir le Plan nouveau et parfait de la Langue Françoise qui se vend à la Tête d'Horace dans le Strand près Catherine Street ; parce que vous y avez dans une seule venue tous les principes de cette langue, tous les verbes irrégulie excepté ceux de la première et de la seconde conjugaison et t les réguliers dans un ordre admirable; en un mot toute l'écon mie de cette langue : ce qui est d'un grand secours pour fixe et soulager la mémoire. N'écrivez-vous pas vos leçons quand vous avez commencé d'apprendre ?
- Oui, mon maitre me l'avait recommandé.
- C'est une bonne méthode. On apprend par là l'orthographe. L mots restent mieux dans la mémoire et on n'a pas ensuite auta de peine pour apprendre la leçon par coeur. Quand vous vous é veillez la nuit, au lieu de rester oisif, il faut tâcher en s nant de rappeler dans votre mémoire les leçons que vous avez apprises le jour pour le lendemain. Si vous faites cela, quan vous ne les auriez sues qu'à demi avant de vous coucher, vous les saurez sans faute le matin pourvu que vous les lisiez une fois ou deux. Je veux encore vous donner cet avis, afin que v apprenniez plus promptement. Allezvous en une fois tous les di ches dans quèque Eglise Françoise, suivez le Lecteur et répo comme les autres. Il n'importe pas en quelleslangue on sert

(p. 434)

C. ARNOUX, New and Familiar Phrases, and Dialogues
London : J. Nourse, 1736.

- Vous lisez comme un Gascon. Vous lisez les mots comme ils sont écrits. Je crois que votre ancien maître était né dans les pays méridionaux de France, et qu'il avait été élevé sur le Rhône ou sur la Garonne. Je puis connaître à votre prononciation de quel pays il était. Vous-a-t-il jamais dit quelle ville l'avait vu naître ?
- La plupart des Maitres de langue sont obligés de répondre en Normans quand on leur demande de quelle province ils sont.
- Ces faiseurs de longues grammaires, que personne ne veut lire sont sujet à cela. Cet illustre grammairien surtout, qui employe cent-vingt huit pages in octavo à conjuguer les verbes, est dans ce cas. Je gage que c'est lui qui vous a enseigné. Il faut changer de ton avec moi. Il faut que vous lisiez comme on parle à Paris. A moins que vous ne lisiez comme on parle, vous n'entendrez pas les autres parler. Prononcez comme le peuple prononce ; le peuple est un grand maitre de langues. laissez là ces malheureuses règles et ces fatras d'exceptions. Il y a une espèce de musique dans toutes les langues ; qu'il faut attraper, quand on veut ne pas passer pour étranger. Quel livre lisez-vous ?
- Je lis Télémaque.
- C'est le meilleur livre qui ait jamais été composé dans notre langue. Cependant, vous avez tort de le lire pour apprendre à parler.
- Néanmoins, mon ancien maitre me conseillait de le faire.
- Et moi, je vous défend de le faire.
- Pourquoi Monsieur ?
- C'est parce qu'il n'y manque que la rime pour être un poème parfait. C'est que le stule en est trop sublime et trop poétique. Si vous parliez comme Télémaque, vous passeriez pour un pédant, on vous sifflerait partout. Tout le monde se moquerai de vous. Ne se moquerait-on pas d'un Anglois qui dans la conversation parlerait comme le grand Milton ? Monsieur de Cambr

est en quelque façon le Milton des François. Vous devez le lire pour votre instruction et pour votre plaisir. Il faut le lire pour acquérir l'amour de la vertu. Mais jamais Télémaque n'enseignera le stile familier de notre langue. Il en montrera les beautés et la sublimité, mais vous n'y trouverez pas le langage familier dont vous avez besoin.

- Quels livres faut-il donc que je lise ?
- Ceux où l'idiome se trouve.
- Quels sont-ils ? Car autant de maîtres, autant de différentes méthodes.
- Si vous voulez suivre mon avis, lisez Gil Blas ; outre le plaisir qu'il vous donnera, il vous apprendra la pureté et la netteté du style familier.

( page 54 - 55 )

Remarques : violentes critiques de Boyer ( son accent, la métho de qu'il préconise, sa présentation des verbes, les lectures qu'il conseille )
Discussion de la distinction entre langue écrite littéraire et langue parlée.

J. PERRIN, The Elements of French Conversation
London : B.Law, 1774

- J'ai oublié de vous demander, si vous avez fait bien des progrès dans le français.
- Vous entendez que je commence à le parler.
- Vous le prononcez assez bien.
- Il n'y a que deux ans que j'ai commencé à l'apprendre.
- Continuez à vous y appliquer et à le parler, et je suis sûr que vous l'apprendrez parfaitement bien.
- Mon père m'a dit qu'il m'enverrait en France l'année proej chaine.
- Il fera fort bien, c'est le meilleur moyen de l'apprendre à fonds. Avez-vous quelques parents en France ?
- Non, mais mon père y a beaucoup de connaissances ; il a demeuré deux ans à Paris.
- C'est donc à Paris que vous irez.
- Oui, c'est le centre de la politesse et du goût.
- Mais comme vous êtes jeune, il faut éviter les mauvaises compagnies. Dans les grand s villes les moeurs se corrompent aisément.
- Je suivrai votre avis.
- Je suis persuadé que votre père vous recommandera la même chose.

| | |
|---|---|
| J'ai oublié | I forgot |
| De vous demander | to ask you |
| Si vous avez | if you have |
| Fait bien des progrès | much improved |
| Dans le François | in the French language |
| Vous entendez | you hear |
| Que je commence | that I begin |
| A le parler | to speak it. |

The words of the Vocabulary, to make sense in some places are generally to be asked from the left to the right, which a Master will easily perceive.

Remarques Importance du séjour en France ; réputation de Par: la présentation des dialogues est différentes: les phrases sont découpées pour la traduction juxtalinéaire, sans souci d: unités syntaxiques.

A. PURNY, Practical French Grammar, X Edition.
1800.

- N'entendez vous pas ce que je vous dis ?
- Je le comprends bien, mais j'ai de la peine à le parler.
- Cela viendra avec le temps, ne vous rebutez pas pour cela.
- Combien y a-t-il que vous apprenez ?
- Il n'y a pas long tems. Il y a environ six mois.
- Vous avez beaucoup profité pour le tems.
- Quel est votre Maître ? Comment s'appelle-t-il ?
- Mons. ---- . Le connoissez vous ?
- Je ne le connois pas.
- Et vous, Monsieur, n'aprenez-vous pas aussi le François ?
- Il y a six ans que je l'aprends à l'école.
- Il y a six ans ! Votre soeur, qui ne l'a apris que deux ans, l'entend mieux que vous. Elle l'explique, l'écrit mieux, et même le parle mieux.
- Ce n'est pas ma faute.
- Comment aprenez-vous ? qu'aprenez-vous par coeur ?
- J'aprends quelques mots dans le Vocabulaire, et Notre Maître nous donne quelquefois une leçon à apprnedre dans les Phrases et les Dialogues.
- Quels livres François avez-vous lus, depuis que vous apprene
- J'ai lu et expliqué les Fables d'Esope, et aussi les deux pr miers livres de Télémaque.
- Quoi, n'avez-vous fait que cela, depuis que vous êtes à l'école ?
- J'ai appris à lire.
- Votre soeur lit infiniment mieux que vous. Mais peut-être qu votre Maître ne sait pas lire lui-même.
- De quel pays est-il ? Combien de fois la semaine vous enseig t-il ? Prenez vous souvent leçon ?
- Deux fois la semaine seulement. J'apprends de deux jours l'un
- Quels jours de la semaine aprenez-vous ? A quelle heure ? Tr duisez-vous quelque livre ?
- Je traduis du François en Anglois.

- Cela est fort bien pour le commencement ; mais quand on a fait quelques progrès, il est nécessaire de traduire l'Anglois en François. Demandez à Mademoiselle votre soeur comment on l'instruit. Je suis persuadé que son maître s'y prend tout autrement. N'est-ce pas, Mademoiselle ?
- Mon Maître a commencé par me faire aprendre les Parties d'oraison et leurs usages. Et m'enseignait, en même tems, à lir et à prononcer le François comme il faut.
- Il avait raison car ces objets sont essentiels.
- A présent, il me fait expliquer Gil Blas, et me donne des T Thèmes sur les principes et les règles de la langue.
- Entendez-vous bien ce que vous lisez ? En pouvez vous trouver la signification dans lui ?
- Très bien, excepté quand je trouve des idiotismes, ou des phrases d'idiomes ( en note : an Idiotism is a mode of expressing one's self contrary to the general rules of Grammar, but proper and peculiar to a Language. )
- Je vous avoue que je suis surpris de vous entendre parler si bien.
- J'entens beaucoup mieux que je ne parle.
- Je le crois bien ; car il ne vous manque qu'un peu de pratique. Vous vous y êtes, sans doute, fort appliquée.
- Je prends beaucoup de peine à l'apprendre.
- Vous avez bien raison de le faire. Car pour bien entendre une langue, il faut chercher le vrai sens d'une Phrase ; la dérivation des mots ; et leurs différentes significations. Que dites vous de la langue Françoise ? Ne l'avez-vous pas trouvée facile à apprendre ?
- La construction des Pronoms donne quelque peine d'abord.
- Vous avez, sans doute, fait beaucoup de mauvais Thèmes, avant que de surmonter cette difficulté là.
- Le livre de Thèmes dont je me sers aplanit ces difficultés.
- Est-il différent des autres ?
- Oui, tous les Thèles y sont précédés d'une règle courte et intelligible. Mais ce n'est pas tout. Il y a de plus, à la fin de chaque règle, un exemple qui en contient l'application.

- En vérité, c'est un grand avantage. On ne trouve pas cela dans aucun autre livre de Thèmes. Il n'est guère possible de faire des faures dans son Thème.
- Certainement, si on ne le fait pas avec précipitation. Pour moi, je trouve le François bien difficile. Il y a tant de choses à savoir ; ces Articles, ces Pronoms, ces Verbes irréguliers, cette Syntaxe! Et après avoir pris tnat de peine, je ne vois pas de quelle utilité il est.
- C'est que vous êtes encore trop jeune pour vous en apercevoir. Tous ceux qui ont été bien élevés parlent François. C'est à présent la langue universelle.
- Je m'y apliquerai donc plus que je n'ai fait jusqu'ici.
- Je vous conseille de le faire.

( p. 230 - 233 )

Remarques Porny prône sa méthode et ses livres et la méthode qu'il lui oppose est vraisemblablement celle de Boyer ( les Fables d'Esope et Télémaque sont en effet les lectures recommandées dans le Compleat French Master ).

Nous voyons la place de plus en plus grande que prend la traduction.

La place du français comme langue universelle est maintenue.

# BIBLIOGRAPHIE

# DIFFERENTES EDITIONS DU COMPLEAT FRENCH MASTER

## LONDRES

The Compleat / French-Master / for / Ladies and Gentlemen / being / a New Method, to learn with ease and delight the French Tongue, as it is now spoken in the Court of France. / In three parts.

London : T.Salusbury, 1694.

British Museum, Ediburgh, William Andrews Clark Memorial Library Folger Shakespeare Library.
Wing Catalogue B3913.

The Compleat / French Master / for / Ladies and Gentlemen / containing / I a New Methodical French Grammar / II A large and copious Vocabulary / III Familiar phrases with the Niceties of the French Tongue / IV Familiar Dialogues /VDialogues of Wit and Humour, upon Love and other Subjects ; the Six last done out of Spanish, by Mr Savage.

The second edition, Corrected and much Enlarged.

London : R.Sare, J.Nicholson, 1699.

British Museum, Leeds : Barbier Collection, Amiens, Nantes, Richmond, Virginia State Library, Oxford : Bodleian Library.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen ..

The Third Edition.

London : R.Sare, J.Nicholson, S.Ballard

Folger Shakespeare Library, Dr Williams Library, University of Chicago.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The Fourth Edition carefully corrected.

To which is added I a Taste of the French Poetry
II a Collection of the Best French Songs.

London : R.Sare, J.Nicholson, S.Ballard, 1707.

Cambridge, Dantzig.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen ..

The Fifth Edition carefully corrected.

London : R.Sare, J.Nicholson, S.Ballard, 1710.

British Museum. University of Florida, Gainsville. William Andrews Clerk Memorial Library.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The sixth Edition carefully corrected.

London , 1714

Vienne.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The Seventh Edition, carefully corrected by the author.

London : R.Sare, J.Nicholson, S.Ballard, 1717.

British Museum. Lucern. Library of Congress. University of California, Los Angeles. University of Texas, Austin.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen,.

.. A Catalogue of the Best French books fit for a Lady or Gentleman's Library.

The Eighth Edition, Carefully corrected, and much Improved ; together with a New Preface by the Author.

London : R.Sare, S.Ballard, 1721.

British Museum. Oxford : Bodleian Library. Edinburgh, Library of the Fac. of Adv. and University Library. Boston Public Library. Cleveland Public Library.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The Ninth Edition, carefully corrected and much improved.

London : R.Sare, S.Ballard, 1725

Londres, Ministry of Education.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen ...

The tenth Edition, carefully corrected and much improved.

London : S.Ballard, R. Williamson.

British Museum. Angers. Strasbourg. New-York Public Library. University of North Carolina. Yale.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

The Eleventh Edition, carefully corrected and much improved.

London : S.Ballard, R.Williamson, 1733;

British Museum, Boston Public Library. Univesity of Illinois, Urbana.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The twelfth Edition, carefully corrected and much improved.

London : S.Ballard, 1737.

London University. University of Missouri. Columbia.

SHAKESPEARE EN FRANCE
COLLECTION BELJAME

# COMPLEAT FRENCH MASTER FOR LADIES AND GENTLEMEN.

CONTAINING

I. A New Methodical FRENCH GRAMMAR.
II. A well digested, and copious VOCABULARY.
III. Familiar PHRASES and DIALOGUES on all manner of Subjects.
IV. Dialogues of WIT and HUMOUR.
V. A Taste of the *French* POETRY.
VI. A Collection of *French* SONGS.
VII. A Collection of Choice PROVERBS, both *French* and *English*.
VIII. Catalogue of the best *French* Books, fit for a *Lady's*, or *Gentleman's Library*.

For the USE of His late HIGHNESS the DUKE of *GLOCESTER*.

By Mr. A. BOYER, Author of the ROYAL DICTIONARY, *French* and *English*.

THE SEVENTEENTH EDITION, Carefully Corrected and much Improved.

*LONDON*,
Printed for R. WARE, J. and P. KNAPTON, T. LONGMAN, C. HITCH and L. HAWES, J. HODGES, J. and J. RIVINGTON, J. WARD, W. JOHNSTON, and M. COOPER.
MDCCLIII.

BELJAME

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

The Thirteenth Edition, carefully corrected and much improved.

London : J.Midwinter, 1741.

Harvard.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen..

The fourteenth Edition carefully corrected and much improved.

London : R.Ware, A.Ward, J.and P. Knapton, T.Longman, T.Shewell, R.Hett, C.Hitbh, J.Hodges, S.Austen, J. and H. Pemberton, J. Rivington, 1744.

Britsh Museum.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

The fifteenth Edition carefully corrected and much Improved.

London : R.Ware etc...

Bibliothèque Nationale.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

The sixteenth Edition, carefully corrected and much improved.

London :R.Ware etc...

Londres ; Ministry of Education. Leeds, Institute of Education. Oxford, Bodleian Library. Library of Congress.

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

London : S. and E.Ballard,1753. Oxford,Bodleian Library.

London : R.Ware etc...,1753.

Bibliothèque de la Sorbonne, La Rochelle, New-York Public Libra

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...

The Eighteenth Edition carefully corrected and much improved.

London : R.Ware, M.and T.Longman, M.Copper, 1756.

Rome. Boston Atheneum Library. New-York Public Library. University of Virginia, Charlottesville. Yale.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen ...

The Nineteenth Edition carefully corrected and much improved.

London :S.Ballard, 1761.

Leeds, University Library. Library Company, Philadelphie. Massachussets Historical Section, Boston. Union Library Catalogue of Pensylvania.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...

The twentieth Edition, carefully corrected and much improved.

London : S.Ballard.

Londres, Ministry of Education. Birmingham, Public Library.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...
The Twenty-first Edition carefully corrected and much improved
London : E.Ballard, 1768.
Edimbourg. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal. Harvard.

The Complete French Master fotr Ladies and Gentlemen...
The twenty-second Edition carefully corrected and much improved.
London : E.Ballard, 1772.
Harvard, Yale.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...
The twenty-fourth Edition carefully corrected and much improved.
London : E.Ballard, 1779.
Harvard.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen ...
The Twenty-fifth Edition carefully corrected and much improved.
London : E.Ballard, W.Straham, 1782.
Boston, ,Public Library. Harvard, New-York, State Library.)

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...
The twenty-sixth Edition carefully corrected and much improved.
London : E.Ballard, J.F. and C.Rivington, 1788.
Nancy, Bibliothèque Municipale. Library of Congress.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...
A new edition.
London : T.Longman, 1794.
Bibliothèque Nationale, Naples. Nombreuses bibliothèques américaines

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.
A new edition.
London : C.Dilly, J.Johnson, G.Robinson, W.Richardson, R.Baldwin, G?Wilkie, J.Scatcherd, J.Walker, T.Longman, E?Newbury, J.Nunn and Lee and Hurst, 1797.
British Museum. Villanova College.

The Complete French Scholars Guide, and a practical grammar containi an accurate analysis of the parts of Speech with Illustrations and Examples.
6th edition with considerable additions.
London : J.Debrett, 1796.
Harvard.

EDIMBOURG

The Compleat French Master for Ladies and Gentlemen...

The Eighteenth Edition

Edinburgh,1754.

Senlis. Harvard.

The Cmplete French Master for Ladies and Gentlemen...

The Twentieth Edition in which the errors of former editions are carefully corrected.

Edinburgh : J.Wood,1762.

Göttingen. Harvard. Mass. Hsit.Society, Boston. Un.of California, Berkeley.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...

The twenty-first Edition. Edinburgh, 1767.

Edimbourg.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen...

The twenty-third edition, carefully corrected and much improved by a member of the University of Paris.

Edinburgh : J.Bell, J.Dickson, C.Elliot, W.Creech; J.Duncan,Glasgow ; E.Wilson, Dumfrie, 1777.

Albi. Harvard. University of Virginia, Charlottesville.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.

The twenty-fourth edition, to which is now prefixed a preface of contents.

Edinburgh : J.Bell, J.Dickson, C.Elliot, W.Creech; J.Duncan, Glasgow, 1782.

Harvard. University of Virginia, Charlottesville.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.

The twenty-fifth Edition.

Edinburgh : J.Bell etc.., 1787.

Harvard.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.

Edinburgh : J.Bell etc..., 1797.

British Museum.

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.

The twenty-ninth edition.

Edinburgh : Bell and Bradfete, 1801.

Harvard.

DUBLIN

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.
Seventeenth Edition; Dublin,1753. Troyes.
The Complete French master for Ladies and Gentlemen.
Twenty-third Edition; Dublin,1758. Bordeaux.
The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.
Twenty-fourth edition ; Dublin : J.Exshaw,1783 Yale.
The Complete French master for Ladies and Gentlemen.
Twenty-fifth Edition ; Dublin :F.Wagan,1793 Harvard.

Les éditions de Edimbourg et de Dublin sont en général numérotées d'après les éditions parues au même moment à Londres ; il y a parfois une ou deux années de décalage.

BRUXELLES

The Complete French master for Ladies and Gentlemen.
A new Edition . Brussels : J.Le Francq, 1795 Harvard.

NANTES

The Complete French Master for Ladies and Gentlemen.
Twenty-third Edition. Nantes : Vatar, 1779.
Oxford, Bodleian Library. Bibliothèque Nationale. Harvard. Miami University. American Antiquary Society, Worcester.
On trouve au début du livre la remarque suivante :
" A lete edition has been surreptitiously printed, the advertisement to which boasts that many typographical errors were corrected in it, which had crept into the former editions. We can with safety affirm that that very edition hath increased the number of them, and hath left room for tuhis one to come out with still greater advantage."

PHILADELPHIE

The Complete French Master
New edition corrected and improved by Henry Miller;
Philadelphie, 1774.

Cet ouvrage a été également imprimé sous d'autres titres :

I A New French Grammar containing the necessary Rules for attain that Language, a well-digested and copious Vocabulary, Familia Phrases and Dialogues.

The last Edition carefully corrected and enlarged.

Rotterdam :J.D. Beman, 1728.

Bibliothèque Nationale, Sorbonne.

A new French Grammar ...

The last Edition carefully corrected and enlarged.

Rotterdam : J.D.Beman, 1748.

British Museum. Troyes.

II Nouvelle double grammaire Françoise-Angloise, et Angloise-Fran se par Mssrs A.Boyer et Guy Miège, dernière édition.

Amsterdam : R.G.Wetstein,1718.

Rotterdam : J.Hofhout, 1718.

III Nouvelle grammaire Angloise-Françoise qui contient une vraie et facile instruction pour acquérir en peu de temps l'usage de ces deux Langues. Dernière édition.

Rotterdam : J.D.Beman,1728 - 1739 - 1740 (se vend à Paris chez Briasson) - 1749.

Ces deux derniers titres recouvrent la même contenu : la grammaire française de Boyer et la grammaire anglaise de Boyer. En revanche le titre suivant concerne un ouvrage différent : il contient seulement la grammaire anglaise de Miège qui est accompagnée du vocabulaire et des dialogues de Boyer.

IV Grammaire angloise -françoise, par mrs miège et boyer, contenant une méthode claire et facile pour acquérir en peu de temps l'usage de l'Anglois. Et enrichie de Règles fondamentales et successives pour le parler purement, d'un vocabulaire assez ample, et des phrases les plus familieres . Enfin de Dialogues utiles et récréatifs, et des proverbes les plus usités.

Corrigée et augmentée par Mr Flint. Paris:Briasson, David L'Aîné 1744 - 1750 . Briasson, 1756 - 1761 - 1763 - 1767. Barrois, 1779

Revue, corrigée par John Ash, auteur du Nouveau Dictionnaire.

Liège : Boller fils, 1776. Le Havre,1776- 1795. Lyon, 1779 -1788 1792 -1794.

AUTRES OEUVRES PEDAGOGIQUES

The Wise and Ingenious Companion French-English ; or a coellection of the Wit of the Illustrious Persons, both Ancient and Modern ; containing their Wise Saying, Noble Sentiments, Witty Repratees, Jests and Pleasant Stories, Calculated for the Improvement and Pleasure of the English and Foreigners.
London : T.Newborough, J.Nicholson, 1700.

The Wise and Ingenious Companion ...
The second Edition, with Corrections and Improvements. For the Use of French Schools. London : J.Nicholson, M.Newborough, 1707.

The Wise and Ingenious Companion...
The third edition, with Corrections and Improvements. For the Use of French Schools. London :J.Nicholson, M.Atkins, 1708.

The Wise and Ingenious Companion...

The Wise and Ingenious Companion....
The Fourth Edition : with Corrections and Great Improvements. For the Use of French Schools. London : T.Woodward, A.Ward,1723.

The Wise and Ingenious Companion...

London : D.Midwinter, 1741.

Choice Letters French and English ; collected out of the most Celebrated Authors in France, viz Voiture, Arnaud, d'Andilly, Coster, Scarron, Fontenelle, St Evremont, Boileau, Montreuil, Chevalier de Mere and Count-Bussy-Rabutin, with short Directions how to write, suscribe and superscribe. Letters for the Use of Foreigners, by Mr Bowyer, Mr Savage and Tho.Brown.
London : T.Brown, S.Stratham,1701.

Pour ces deux ouvrages, on trouve du côté opposé la même page de titre en français.

AUTRES OEUVRES DE BOYER PUBLIEES JUSQU'EN 1702.

TRADUCTIONS

Characters of the Vertuess and Vices of the Age; or Moral Reflections, Maxims and Thoughts upon Men and Manners, translated from the most refined French Wits, viz Montagne, Pascal, La Rochefoucaut, St Evremont, La Bruière, Bouhours etc... and extracted from the most celebrated English writers, Bacon, Cowley, Sorat, Temple, L'Estrange, Dryden etc.. digested Alphabetically under Proper Titles. London : A.Roper, E.Wilkilson, R.Clavell, 1695.

Ductor Historicus : or a Short System of universal History, and an introduction to the study of that Science Partly translated from the French of M. de Vallemont ( by A.Boyer and J.Savage), but chiefly composed anew by J.W. M.A. London : T.Childe, 1698.

Achilles : or Iphigenia in Aulis. A Tragedy as it is Acted at the Theatre Royal in Drury Lane, written or rather, freely translated by Mr Boyer. London : T.Bennet, 1700.

The Art of Prudent Behaviour in a Father's Advice to his Son, arriv'd to the years of Manhood, by way of Dialogue. Written by in French by Mr Lenoble, som times a princip l officer in the Finances. London : Tim.Childe, 1701.

The English Theophrastus : or the Manners of the Age. Being the Modern Characters of the Court, the Town and the City. London : A.Turner, 1702.

( Il s'agit de la Traduction de Caracteres de Labruyere à laquelle Boyer a ajouté 15 pages ( sur 303 ) de son cru ).

AUTRES OEUVRES

A Geographical and Historical Description of those Parts of Europe which are the seat of War, viz Flanders, the Rhine, Sava

Catalonia, Hungary, Greece. With an account of the several revolutions of those Places, particularly from the Treaty of Munsterter, 1648, to the present time. London : J.Browne, T.Axe, 1696.

The Draughts of the Most remarkable Fortified Towns of Europe, in 44 copper Plates. With a geographical Description of the said Places and the History of the Sieges they have sustained, and the Revolutions they have undergone, for above these two hundred years last. To which is prefixed an Introduction to military architecture, or fortification containing the origin and progress of that noble Art ; with the explanation of all the terms belonging to the same. A work very useful to all Gentlemen, and officers in the Army.( [illegible] pages et 45 planches ). London : J.Hartley, T.Cleavel, 1701.

Letters of Wit, Politicks and Morality, written originally in Italian, by the famous Cardinal Bentivoglio, in Spanish by Signior Don Quevere ; in Latin by St Jerome, Cato Uticensis, Aurelian the Emperor, and Queen Zenobia; and in French by Father Louin etc... Also select Letters of Gallantry out of the Greek of Aristaenetus ; the Spanish of Don Quevedo ; the Latin of Petronius ; and the French Count Bussy-Rabutin, Madame de Maintenon, Mr Fontenelle etc.. Done into English by the honourable [illegible]H. Esq., T.Cheek Esq., Mr Savage, Mr Boyer, to which is added a large Collection of Original Letters of Love and Friendship written by several Gentlemen and Ladies. London : J.Hartley, W.Turner, 1701.

The history of King William the Third, in three Parts. London : [illegible].Roper, 1702.

REFERENCE BOOKS AND DICTIONNAIRE.

The Royal Dictionary in Two Parts, First French and English, secondly, English and French. The French taken out of the Dictio

naries of Richelet, Furetière, Tachert, the Great Dictionary of the French Academy, and the Remarks of Vaugelas, Menage, Bouhours and the English collected chiefly out of the Best Dictionaries, and the Works of the Greatest Masters of the English Tongue ; such as Archbishop Tillotson, Bishop Sprat, Sir Roger L'Estrange Dr Dryden, Sir William Temple etc.. London : R.Clavel, H.Mostlock S.Lowndes, J.Robinson, D?Brown, W.Hensman, S?Crouch, E?Evets, J.Laurence, R.Sare, A.Chirchill, S?Smith, L.Meredith, J.Taylor, F.Saunders, T.Bennet, J.Knapton, J.Wyat, E?Castle, B.Midwinter, 1699.

The Royal Dictionary abridg'd, in two Parts 1st French and English, 2nd English and French, containing near 5.000 words more than any French and English Dictionary yet extant, except the Royal. To which is added the Accenting of all English Words to facilitate the Pronunciation of the English Tongue to the Foreigners. London : R.Clavel etc....1699.

Spira, . Die Englische Lautenwicklung nach Französischen Grammatika Zeugnissen. Strasbourg : J.Trübner, 1912.

Zachrisson, R.E. The Pronunciation of English Vowels (1400-1700) Göteborg : Gothenburg - Kånglige Vetenskapes och Vitterhetssamhället, 1913.

Traités d'Education

Anon, Of Education . London : Tho. Wotton, 1734.

Barrow, W. An Essay on Education. London : F. and C;Rivington, 1802.

Brokesby, Francis. Of Education with Respect to Grammar Schools and the Universities. London: J.Hartley, 1701.

Clare,John, Introduction to the making of Latin. London : C. Hitch and J.Hodges, 1742.

Clarke, John. An Essay upon Study, wherin Directions are given for the due Conduct thereof, and the Collection of a Library proper for the Purpose. London : A.Bettesworth, 1731.

Clarke,John. Essay upon the Education of Youth in Grammar School London : J.Wyat, 1720.

Comenius, J.A. La grande didactique. 1631 ; rpt Paris : PUF, 19

Cooper, Anthony Earl of Sheftsbury. Several Letters written by a noble Lord to a young Man at the University. London : J. Roberts, 173.

Costeker, J. The Fine Gentleman or the Compleat Education for a Young Noblemen. London : J.Roberts, 1732.

Defoe, Daniel. The Compleat English Gentleman. 1728 ; rpt Londo David Nutt, 1890.

Defoe, Daniel. An Essay upon Projects. London : Tho. Cockerill, 16

Fordyce, Daniel . Dialogues concerning Education. 2 Vols. London : ---, 1745.

Gailhard, Jean. The Complete Gentleman : or Directions for the Education of Youth as to their Breeding at home and Travelling Abroad. London : J.Starkey, 1678.

Hurd, Richard. Dialogues on the Uses of Foreign Travel : considered as a Part of an English Gentlemen's Education : between Lord Shaftesbury and Dr Locke. London : A.Millar, 17[illegible]

Knox, Vicesimus. Liberal Education : or a practical treatise on acquiring useful and polite learning. London : C.Dilly, 1781

Jones, R.Foster. "Travel as Education" The seventeenth Century: Studies in the History of English Thought and Literature from Bacon to Pope. Stanford : University Press, 1951

Lane, A . A Key to the Art of Letters. London : A.Churchhil, 1700

Lefèvre, Tannegui the Elder. A compendious Way of Teaching Ancient and Modern Languages. London : J.Downing, 1723.

Lewis, Mark. An Essay to facilitate the Education of Youth, by bringing down the Rudiments of Grammar. London : T. Roycrof 1674.

Locke, John. Some Thoughts concerning Education . 1693. Rpt London : Cambridge University Press, 1968.

Mitand, Huguenin du. Plan d'une nouvelle Méthode pour enseigner les Langues : ou nouveau Traité sur la Manière pratique dont on devrait enseigner les langues soit mortes soit vivantes. London : Lalcler, 1778.

Parisot de Sainte-Marie, J.L. Strictures on modern Languages shewing their usefulness to Individual, to Nation and particularly to the fair Sex, Chester : J.Fletcher, 1790.

Philips, J.T. A compendious Way of teaching Ancient and Modern Languages, formerly practised by the learned Tanaquil Faber London : J.Downing, 17[illegible].

Porny, A. Essai sur l'Education des jeunes Seigneurs que l'on veut avancer dans la Robe et à la Cour. Londres, 1771.

Priestley, Joseph. An Essay on a Course of liberal Education for civil and active Life. London : Henderson, 17[illegible].

Swift, Jonathan, An Essay on Modern Education. 17[illegible] . Rpt London George Bell and Sons, 1[illegible]7.

Tryon, Thomas. A New Method of Educating Children. London : J.Salusbury, J.Harris, 1[illegible].

Turnbull, George. Observations upon Liberal Education, upon all its Branches. London : A.Millar.

Watts, Isaac. The Improvement of the Mind or a Supplement to the Art of Logic. London : Milner, 1751.

Watts, Thomas. An Essay on the Proper Method of forming the Man of Business. London : Geo. James, 1716.

Williams, D. A Treatise on Education, London; T.Payne, 1774.

Wotton, William" Reflections upon Ancient and Modern Learning" in J.E.Springer. Critical Essays of the 17th Century, Vol. Oxford, 1908.

Wynne, A.M. Essays on Education by Milton, Locke etc.., to which are added Observations on the Ancient and Modern Languages London : R.and J. Tonson, 1761.

**Méthodes de français publiées en Grande-Bretagne.**

Anon. The Compleat School-Master or Child Instructor : being a new Method of teaching Children at three years old to Read and write English, also to understand Latin or French in 12 Months. Term Catalogue p. , 1700.

Anon. A French Grammar, teaching to read, speak and understand the French Tongue, after a more easy Manner, and in a shorter time than any hitherto published. London : A.Roycarol 1733.

Anon. The Royal French Grammar : by which one may, in a short Time, Attain the French Tongue in Perfection. London : J.Levi, 1709.

Anon. Nouvelle Grammaire françoise et angloise contenant la meilleure Methode pour apprendre facilement ces deux Langues. Londres : pour une compagnie de Libraires, 1734.

Arnoux, Claude. The Art of Teaching French without the Help of any Grammar. London,1732.

Arnoux, Claude. A new french spelling book : containing, a list of such French words, as will shew all the various Ways the Sounds of that Language are expressed by the Letters, digested into so natural an order, as by the Help of the annexed Remarks, when once the Pronunciation of these Words are learnt, which may be done in a very little time, any other Word whatsoever may be readily and correctly read. London, 1733.

Arnoux, Claude. Parallels of the Sounds of the French and English Languages. London : J.Stagg.

Bérault, Pierre. A new plain short and compleat French Grammar English Grammar, Whereby the learner may attain in few Months to speak and write French correctly, as they do now in the Court of France, And wherin all that is Dark and Superfluous and Deficient in other Grammars is Plain, Short and Methodically supplied, Also useful to Strangers to learn the English Tongue ; for whose sake is added a short but exact English Grammar. London : Tho.Hodgkin, 1688.

and all the Rules explained in Six and Twenty Familiar Discourse
Dublin : S.Powell, 1721.

Festeau, Paul. A French Grammar teaching the Knowledge of that Language. London : , 1674.

Festeau, Paul. Nouvelle Grammaire francoise contenant une méthode curieuse et facile pour parvenir à l'Elégance et à la Pureté de cette Langue, comme elle se parle à la Cour de France Augmentée et enrichie de plusieurs dialogues nouveaux où se trouvent quantité de belles phrases, sentences et Proverbes utiles et nécessaires à toutes sortes de personnes avec une nomenclature angloise et francoise et les regles de la quantité. Londres : J.Leidwinter, 1701.

Freebairn, James. A new French Grammar, wherin the defects of former Grammars are supplied and their errors corrected ; for the Use of the Young Nobility and Gentry of Scotland. Edinburgh : R. Freebairn,1734.

Gautier, J.D. The true Practical French Grammar. London : W.Sandby, 1742.

Grolleau,T. The Compleat French Tutor. Londres, 1691.

Henley, John; The Compleat Linguist, or an Universal Grammar of all the Considerable Tongues in being, in a shorter, clearer and more instructive Method than is extant, collected from the most approv'd hands, to be publish'd monthly, one Distinct Grammar each month, till the whole is perfected : with a Preface to every Grammar, relating to each Tongue. Number III, for the Month of October 1712 being a Grammar of the French Tongue. London : J.Roberts,1712.

Herbert, S. French and English Dialogues in a more Exact and Delightful Method than any yet extant. London : J.Maxwell, 1661.

Jeffercis, Da. Gallicae Grammaticae Compendium, in usum Juventutis Acad. London : J.Robinson, 1747.

Ker, William. A French Grammar. Edimburgh ( in Watt, Bibliotecа Britanica, et Allibone, Dictionary of English Literature ) Edimburgh, 1729.

Lowe, Solomon. The Occasional Critique ; on Education, Proposing

Béreault, Pierre. Nouvelle et Complete Grammaire Françoise et Angloise enseignant clairement le plus court et le plus aisé moyen pour promtement et parfaitement entendre, parler et écrire ces Langues, mais particulièrement la Françoise ; contenant plus de vingt Dialogues agréables et Utiles, traduits en Anglois par Sir Roger L'Estrange, et ici mis en François avec plusieurs autres, presque mot à mot. A laquelle est ajoutée une courte mais exacte grammaire Angloise . London : T.Hodgkin, 1706.

B.,T.Gent. A Compleat and easy French Grammar in a Method entirely new ; which contains all the Parts of Speech explained London : G.Strahen and A.Miller, 1736.

Buffier, F. A French Grammar on a new Plan, by the Reverend F. Buffier, translated into English. London : W.Hinchcliffe 1734.

Chambaud, Louis. A Grammar of the French Tongue, with a prefatory discourse containing an Essay on the proper Method for teaching and learning that Language. London : A.Millar, 1750

Chambaud, Louis. The Treasure of the French and English Tongue London : Keith, 1756

Cheneau, François. The Perfect French Master, teaching, in less than a Month to turn any English into French, by Rule and Figure alphabetically. In a Method hitherto altogether unknown in Europe with the Regular and Irregular Verbs. London : W.Botham, 1716.

Colsoni, F.C. Le Nouveau Trimeister ou le Maitre de trois Langues, auprès duquel l'Italien, le François, l'Italien et l'Anglois apprennent mutuellement à discourir entre eux. Londres : W.Griffin, 1656.

Colsoni, F.C. A New and Accurate Grammar with Rules for the Learning of French, Italian, Spanish. London : S.Manship,1695.

Daubächon, J. A French Grammar or a new and easy Method for to learn to speak French in a short time where there are easy Rules of the Pronunciation, the Necessary Words, the Familiar Phrases ; with twelve Dialogues out of Ruger's Grammar

a new Scheme of Grammar and Method of Instruction ; to which is added a letter to Mr Boyer concerning his French Grammar. London : S.Ballard, 1727.

Lowe, Solomon. The Whetstone, a Proposal for a new Scheme of Grammar and Method of Instruction by which the Grounds of a Language may be learned in a few hours, so as to read an Author and write intelligently, with a specimen of the Design in a System of French Rudiments, containing the Grounds of that Language in five Pages . London : J.Roon, 1736

Lowe, Solomon. French Rudiments consisting of a Grammar of the Language, everyway better than any, and more Comprehensive than all....Fitted for the Use of Ladies as well as Gentlemen ( whether French or English ) and even brought down to the Capacities of Little Ones. London : Osborn, 1746.

Mallard, Michael. A new and compleat scheme of the French Tongue, invented for the more easie and speedy learning of the same, and easing of the memory, bringing into one view all the Principles and Grounds thereof. being a true Looking-glass of the French Tongue. Londond: J.Sprint, 1715.

Mallard,Michael. The true French Grammar, with a French Rudiment containing all that is necessary to the speedy and perfect Learning of the French Tongue, the whole being a Compleat work, fitted to all Capacities ; enrich'd with a great many essentials things not to be found in any other. Teaching the new Orthoepeia by short and plain Rules, explaining all the Terms of Grammar, the Use of each Part of Speech, Exercises comprehending the Chief Difficulties of the Tongue, a Collection of the most necessary Substantives and Adjectives, Verbs, Adverbs and Conjunctions, the most proper Phrases for Use and Conversation, Familiar Dialogues upon the Choicest and most diverting Subjects, Sentences, Proverbs, New and Facetious Stories, Familiar Letters, with the most proper Terms of Address to Persons of all Qualities, Specimens of French Poetry, and Songs set to Music. London : J.Brown, 1716.

Mallard, Michael. A new French Method for the easy and speedy

learning of the French Tongue, containing all that is necessary to attain the through Understanding, Pronouncing, Speaking and writing thereof. Londond: T.Woodward, 1726.

Mauger, Claude. French Grammer Enriched with severall choise Dialogues, containing an exact account of the State of France, Ecclesiasticall, Civil, and Military, as it flourisheth at present under King Louis the fourteenth, also a Chapter of Anglicismes I with instructions for Travellers into France. 2nd ed. London : J.Martin, J.Allstree, 1656.

Mauger, Claude. Grammaire françoise de Claude Mauger avec des Augmentations, Enrichie de Mots à la Mode, d'une nouvelle Méthode et de tout ce qu'on peut souhaiter pour s'acquérir ce beau Langage comme on le parle à présent à la Cour de France, où on voit un ordre extraordinaire et méthodique pour l'Acquisition de cette Langue, savoir une très parfaite prononciation, la conjugaison de tous les Verbes irréguliers, des règles courtes et substantielles auxquelles sont ajoutés un Vocabulaire et une nouvelle grammaire anglaise pour l'utilité de tant d'étrangers qui ont envie de l'apprendre. 12th ed. London : R.Bentley, 1686.

Miège, Guy. The Grounds of the French Tongue, or, a new French Grammar; According to the present Use, and Modern Orthography. Digested into a Short, Easy, and Accurate Method, with a Vocabulary, and Dialogues. London : T.Basset, 16[illegible]

Miège, Guy. A new French Grammar, or a New Method for Learning of the French Tongue. To which are added for a Help to Young Beginners, a Large Vocabulary; and a Store of Familiar Dialogues. Besides Four Curious Discourses of Cosmography, in French, for the Learned Scholars to turn into English. London : T.Basset, 1[illegible].

Uzinde, J.B. A new practical French Grammar for the Use of Public Academies and Private Schools, which exhibits the rudiments of the French Language in so clear and easy a Manner, and adapts both French and English Idioms to one another with such Accuracy, as to enable any Learner of

mederate Capacity to read, write and speak French correctly, fluently and expeditiously. London : B.Dod, 1749.

Ozinde, J.B. Pratique de l'Orthographe et de la Prononciation de la Langue française. Londres : H.Woodfall, 1725.

Ozinde, J.B. A Rational and Practical French Grammar, in a Method entirely new ; or Compleat Treatise of the French Language, comprising Rules even for it's Idioms ; and explaining to the meanest Capacities, the greatest Difficulties and Niceties of it. London : J.Hawkins,1735.

Ozinde, J.B. A short and easy Method of Teaching or Learning the Pronunciation of the French Language by the Help of parallel Sounds. London : J.Hawkins, 1737.

Ozinde, J.B. The theory and Practice of the French tongue. The theory containing the Rules, with many Additions : and the Practice. The Examples to each Rule being for the most Par Excellent moral Sentiments, extracted from the best French Authors, and render'd into easy English ; in order to shew the different Idioms and Turn of Expression in both Languages. London : H.Woodfall, 1756.

Palairet, John. Méthode nouvelle pour apprendre à bien lire et bien orthographier le Français. Londres, ,1721.

Palairet, John. A New Royal French Grammar containing Rules for the Pronouncing and writing of the French Tongue, some familiar Phrases, Dialogues, Fables and three Vocabularies. London, 1727.

Perrin, Jean-Baptiste. A Grammar of the French Tongue. London, 17

Porny, . Practical French Grammar

Pujolas, J. The Key of the French Tongue or a new Method for learning it well, easily, in short time and almost without a Master. Glasgow : R.Sanders, 1690.

Roussier, Abraham. A New and Compendious French Grammar wherin all the Rules necessary for the attaining of that Language are comprised in a shorter and more exact Method than in any other. Oxford : L.Lichfield, 1701

Seguin, James. A New French Grammar, in two Parts ; consisting of the best, shortest, and yet the most easy and plain R Rules for the elegant Attainment of that Language in its true Purity and Delicacy. London : T.Worrall, 1728.

Tandon, J.E. A New French Grammar teaching a Person of Ordinary Capacity without the Help of a Master to read, speak and write that Tongue in less than half the usual Time, in the following Method never before attempted. London: J.Millar 1735.

Livres complémentaires :

I Dialoques, Exercices, vocabulaires.

Andree, R.John. A Vocabulary in six Languages, viz English, Italian, French, Spanish and Portuguese ; after a new Method, to shew the Dependance of the four last upon the Latin, and their Mutual Analogy to each other, with proper Rules for their several Proninciations ; and a Dissertation upon the Origin, Change and Mixture ; besides many other Advantages, not to be met with in common Dictionaries and Vocabularies. London : W.Meadows, 1725.

Arnoux, Claude. New and Familiar Phrases and Dialoques in French and English, which for the Variety of natural and figurative Expressions to be found in them, on all Subjects in common Life, will teach the Idiom, be of great Use in Conversation and the understanding of all Books, as well to the English who learn French, as to the French who learn English. London : J.Nourse, 1736.

Chambaud, Louis. Dialoques French and English upon the most entertaining and humorous subjects, extracted out of the comedies of Molière, and containing the Idiom of Conversation of Courtiers, Citizens, Merchants, Tradesmen, and almost all States and Professions of Life. London, J.Keith, 1767.

Chambaud, Louis. Thèmes français et anglais

Covet du Vivier, C. The French Grammatical Dictionary ; wherein the 8 Parts of Speech are Separately, Alphabetically and Grammatically Digested ; fitted to Garretson'sEnglish Exercises ; as also to the English Examples for Bury School .
London : T.Guy, 1705.

Covet du Vivier, C. Grammatical Tables, Entitled, the Building of the French Academy, or the most Modish Construction of the French Tongue ; wherein Ingenious Gentlemen may see at one View, after a short Direction, or a little Application, several Millions, or rather an infinite Nimber of Phrases. Taught with a wonderful Success and Speed, by the Author, C. Covet du Vivier, Minister, both abroad and at his School by just Tom's Coffee House, at the upper end of Ludgate Hill ; and by his wife, who liveth in Fountain Court, in Shoe Lane.
London : T.Guy, 1705.

Cousteil, Isaac. A French Idiomatical and Critical Vocabulary alphabetically digested, wherein is contained an extensive variety of words, so disposed, that a much greater number may be learned with more Ease and in less Time, than is usually taken up, in the present method of teaching the French Languege. London, James Hodges, 1748.

Deletanville, Thomas. Le Guide des Enfans, London : S.Harding,1730.

Deletanville, Thomas. A new Set of Exercises upon the various parts of French Speech calculated for the use of such as are desirous of making French without the Help of any Grammar or Dictionary whatever. London: Nourse, 1758.

Durand, David. Exercices françois et anglois pour les enfans, avec des exercices de conversation et de lettres et un choix de bons mots au nombre de XXXX. Londres:Nourse, 1746.

J.D.R. A New Introduction to the French Tongue ; by a short Method od Explaining the Eight Parts of Speech with the Lord's Prayer, the Symbol of the Apostles, the ten Commandments and other Godly Exercises for Instructing of Families, two short

Catechisms, with that of the Church of England, for the Benefit of those who desire to learn them in both Languages. London, W. Redmayne, 1720.

Kelly, John. French Idioms, with the English adapted ( Alphabetically arranged ) designed for the Use of those who would Speak, or Translate from that (Almost) Universal Language with propriety. London : J. Batley and J. Wood, 1736.

Malard, Michael. English Exercises to be made in French comprising all the Rules of the French Syntax and fitted to them, with an explanation of them. A work never extant before, and yet absolutely necessary for the perfect and expedious way both of Teaching and Learning French. By Means of which Youth of either Sex not only will save themselves half the Pains the other took, and half the time they spent in learning the French Language heretofore but also will understand, speak, and write it rightly, tho'they had never learn'd Latin. London : J. Peele, 1727.

Miège, Guy. A large Vocabulary English and French for the Use of such as learn French and English. London, T. Basset, 168

Perrin, John. The Elements of French Conversation, with new, familiar, and easy Dialogues ; each preceded by a suitable Vocabulary in French and English, Designed particularly for the Use of Schools. London : B. Law, 1774.

Perrin, John. Entertaining and Instructive Exercises with the Rules of the French Syntax. London : B. Law, 1773.

Singleton, Luke. The French Verbs conjugated in five Leaves ; which in many Grammars employ more than fifty and in some more than 100 pages. The method entirely new, many verbs are instantly answered by a motion of the hand, the whole adapted to the youngest capacities by easy, gradual lesso 8th ed. London, 1767.

Villiers, Jacob. Vocabularium Analogicum, or the Englishman speaking French, and the Frenchman speaking English ; pla shewing the nearness, or affinity betwixt the English, Fr

and Latin. Alphabetically digested, with Rules of Pronunciation London : J.Robinson, .

Worsley, John. _____, or Tables of the Gree Latin, English and French Verbs. London : J.Bettenham,1736

II Livres bilingues.

Anon. Amusements serious and comical ; or a new collection of bons mots, pleasant tales and comical adventuressu: for the use of such as design to learn either French or English. London, 1719.

Anon. The art of pleasing in Conversation, written by Cardinal de Richelieu with the French on the opposite page, for the Improvement of the Learners of both Languages. London : Richard Wellington, 1708.

Anon. A Choice Collection of French Songs. London:Roycaroll,1737

Anon. The foreigner's Guide in English and French. London; J.Pote,

Anon. Five Letters from a Nun to a Cavalier, printed in French, accordingly to the best edition together with Sir Roger L'Estrange's Translation, printed on the opposite page for the use of the Learners of the French Tongue. London : R. Wellington, 1708.

Anon. General Rules with their Exceptions, calculated for such as are curious to know the Grounds, and delicate turns of the French Language, collected from the choicest books in the French King's Library, by a gentlemen lately come fromhis travels. London, 174[illegible].

Anon. The Thoughts of Cicero, on several Subjects, In Latin, French and English with Notes. London : Griffiths, 1750.

Bérault, Pierre. A discourse I of the Trinity and Divinty of Jesu Christ II of God's Existence against Atheists III of the certainty of the Holy Scriptures, against Libertines IV Of the Immortality of our Souls, against Epicureans. English-French. London : Redmayne, 170[illegible].

Bérault, Pierre. Logic or the Key of Sciences and the Moral Sciences. London : T.Hodgkin, 1690.

Chambaud, Louis. Fables choisies à l'usage des enfans et autres personnes qui commencent à apprendre la Langue française, avec un Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre, de leur signification propre en Anglais et de leur dérivation grammaticale. London : J.Nourse, 17 .

Durand M. Esther, Tragédie, tirée de l'Ecriture Sainte by Mr Racine. Nouvelle édition revue avec soin et ponctuée à l'usage de la jeunesse. London : J.Nourse, 17 .

Grandpré, J. The Traveller's Interpreter in four Languages, viz English and Low Dutch, French and Italian ; containing a Vocabulary of select and necessary Words, Verbs and Participles ; to which are added 14 useful Dialoques in the said 4 Languages, with a List of the principal Cities and most noted Townsuon Europe, with their Beasings in the Countries in which their are situated, and their Distance from London ; to which are prefixed Rules for pronouncing each Language. Oxford : B.Creake,1728.

Lafond, J.F. de. The Beauties of the Languages of Princes to which is prefixed, A Dissertation upon the Purity of Language, and the Diff rence between Purity and Beauty ; with many Examples of both, chiefly in the French Tongue. The French Examples are taken out of the best Authors. For the Use of those Noblemen and Gentlemen who read our French as easily as their own English, or those of my Countrymen who can read English and have made Grammar their Study. London : S.Palmer and J.Huggonson, 1720.

Malard, Michel. The French and Protestant Compabion, or a Journey into Europe, Asia and Africa, the rarities that are to be seen ; the solution of the most Curious, Delightful and Hardest Questions, both in the Temporal and Spiritual, with the Deffence of the Protestant Religion and the Death of Popery. The whole in English and French, for the Use of the Young Princesses. London, J.Peele, 1718.

Palairet, Jean. Abrégé sur les Sciences et sur les Arts, par Demandes et par Réponses. London : - 1751.

Phillips,J. Twenty-seven moral Tales and Fables French and English. Invented (for the Education of a Prince) by the late celebrated Archbishop of Cambrai, Author of Telemachus. Digested into Sections and Periods, and dispos'd (after a new manner) for the Use of Schools, and the early Improvement of Young Gentlemen and Ladies in Virtue and Good Manners, as well as the Beauties of the French Tongue. London: J.Wilcox,1729.

Rapin Thoyras,J. A New History of England, in English and Franc by question and answer. Extracted from the most celebrated Historians, for the Use of the Schools. London :N.Prevost. 1729.

Méthodes de Français publiées à l'étranger.

Anon. Der Vollkommene Sprachmeister. Amsterdam,1699.

Anon. The eloquent Master of Languages that is a short but fundamental Direction to the four Principal Languages, to wit French, Italian, English, High Dutch. Hamburg,1693.

Anon. L'exercice puéril, pour apprendre la langue françoise avec les Déclinaisons et les Conjugaisons.

Anon. Grammaire Angloise et Françoise pour facilement et promptement apprendre la langue Angloise et françoise. Rouen : chez la Veuve Dursel,1693.

Ball, Thomas. A French School Book, together with a nice explanation of all the French Particles. Philadelphia,1730.

Blair, Thomas. Some Short and Easy Rules Teaching the true Prononciation of the French Language? Boston :Colophon, 1720.

Coulet, Etienne. Nouveau systeme de Grammaire Françoise. Redulla linguae gallicanae gramatices. An abridgement of the first Elements of the French Tongue. Leyde, 1726.

La Touche, C.de. L'Art de bien parler François, qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire et les façons de parler douteuses. Amsterdam,1696.

Derbaud. Grammaire françoise d'un Tour nouveau cémposée en faveur de ceux qui préfèrent la pratique à la théorie. Amsterdam, 1717.

Festeau, Paul et Mauger, Claude. Nouvelle double grammaire françoise-angloise et angloise-françoise. La Haye / A.Moetjens,1696.

Marin, Pieter. Nouvelle methode pour apprendre les Principes et l'usage des Langues Françoise et Hollandoise. Amsterdam : P.Sceperus,1694.

Matin, Pieter. Méthode familière pour ceux qui commencent à s'exercer dans la langue françoise. Amsterdam; de Groot 1698.

Mauger, Claude et Festeau, Paul. New double Grammer French-English and English-French. Leide:P.Vander,1696

Mauger Claude et Festeau Paul. A new double Grammer French-English and English French, dernière édition corrigée et augmentée sur celle de Mr Boyer. Rotterdam :J.Hofhout,1751

Mauger, Claude. Petits dictionnaire ou dialogues françois et anglois. Rouen : J.Besogne,1692.

Mauger, Laurent. Nouvelle Grammaire Françoise. Rouen:J.Besogne 1705.

Liège,Guy. Liège's East and West French Grammer. Amsterdam, 1698.

Pel, William. Grammaire nouvelle françoise, angloise et Hollandoise. Utrecht,1735.

Pepliers, M des. La Parfaite Grammaire Royale Françoise et Angloise. Leipsic; Prevost, 1729.

Piélat,Barthélémy. L'anti-grammaire. Amsterdam :J.van Waesberge 1673.

Piélat, Barthélémy. Les exercices de l'anti-grammaire consistent I en dialogues II en entretiens. Amsterdam : J.van Waesberge,1681.

Regissard, P. Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les Langues françoises et angloises. La Haye : J.van Duren, 1710.

Regissard,P. A new French Grammer. Hague : J.Van Ulme,1738.

Vairasse d'Alais, Denys. Grammaire méthodique contenant en abrégé les principes de cet Art et les Règles les plus nécessaires de la Langue françoise, dans un ordre clair et naturel. Avec de nouvelles observations et des caractères nouveaux pour en faciliter la Prononciation, sans rien changer d'essentiel dansl'othographe ni dans l'étymologie des mots? Paris : chez l'auteur, 1681.

Vairasse d'Alais, Denys. A short and methodical Introduction to the French Tongue, composed for the particular use and benefit of the English. Paris : at the author's, 1683.

Grammaires françaises mentionnées au cours de notre étude.

Bouhours, . Remarques nouvelles sur la Langue françoise. Amsterdam : G.Gallet, 1693.

Buffier, Claude. Grammaire françoise sur un plan nouveau. Paris : N. Le Clerc, 1709.

Hindret, J. L'Art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise. Paris : L. d'Houry, 1687.

Lancelot,Claude, Arnauld,Antoine. Grammaire générale et raisonnée Paris : P.le Petit,1660.

Regnier-Desmarais, . Traité de la Grammaire françoise. Paris : J.B.Coignard, 1705.

Restaut, Pierre. Principes généraux et raisonnés de la Grammaire françoise avec des observations sur l'Orthographe. Paris : Legras, 1732.

Vaugelas, C.F. de. Remarques sur la Langue françoise, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire. Amsterdam : J. de Ravestin, 1665.

# L'Angleterre, les Français et les Réfugiés Huguenots à la fin du dix-septième siècle.


Agnew, David. Protestant Exiles from France in the Reign of Louis XIV. London : Reeves and Turner, 1871-1874.

Baird, H.M. The Huguenots and the Revocation of the Edit de Nantes. 2 Vols. New-York : C.Scribner's Sons, 1895.

Bastide, Charles. Anglais et Français du dix-septième Siècle. Paris : Felix Alcan , 1912.

Bourchenin, Pierre. Etude sur les Académies Protestantes en France. Paris : Grassart, 1882.

Charlanne, Louis. L'Influence française en Angleterre au XVII Siècle. 2 Vols. Paris : Société française d'imprimerie et de librairie, 1906.

Goiran, Henri. Les Français à Londres, étude historique. Pornic : Edition de la Vague, 1934.

Haag E.E. La France Protestante. Vols. Paris : Sandoz et Fisch Backer, 1877.

Miège, Guy. Etat présent de la Grande Bretagne. Amsterdam : Les Wetsteins, 1708.

Misson, François-Maximilien. Mémoires et Observations d'un Voyageur en Angleterre. La Haye : H.van Bulderen, 1698.

Muralt, Beat Louis de. Lettres sur les Anglois, les François et les Voyages. S.L., 1725.

Nicolas, Michel. Histoire de l'ancienne Académie Protestante de Montauban (1598-1659) et de Puylaurens(1660-1685). Montauban : E.Forestié, 1885.

Proceedings of the Huguenots Society. The Aberdeen University Press, 1938 ....

Schickler, Fernand de. Les Eglises du Refuge en Angleterre . 3 Vols. Paris : G.Fischbacher, 1882.

Smiles, Samuel. The Huguenots, their settlements, churches, and industries in England and Ireland. 2 Vols. London : John Murray, 1867.

Watson, Foster. Religious Refugees and English Education. London : Spottiswoode and Cº, 1911.

Histoires de l'Education en Grande-Bretagne

I Ouvrages généraux :

Adamson, John W.. Pioneers of Modern Education 1600-1700. Cambridge : University Press, 1905.

Adamson, John W. . A short History of Education . Cambridge : University Press, 1919.

Armytage, Walter. Four hundred Years of English Education. Cambridge : University Press, 1964.

Brauer, George C. . The Education of a Gentlemen : Theories of Gentlemanly Education in England 1660-1775. New-York : Bookman Associates, 1959.

Curtis, S.J. History of Education in Great Britain. London : University Tutorial Press, 1965.

Dobbs, A.E. Education and social movements, 1700-1850. London : Longman, 1969.

Butts, Freemen R. A cultural History of Education. London and New-York : Mac Graw Hill, 1947.

Hans, Nicholas. New Trends in Education in the Eighteenth Century. London : Routledge and Kegan, 1951.

Mead, W.E. The Grand Tour in the Eighteenth Century. Boston : Houghton Mifflin, 1914.

Middlekauff, Robert. Ancients and Axioms : Secondary Education in Eighteenth Century New-England. New Haven : Yale University Press, 1963.

Parker, Irene. Dissenting Academies in England ; their Rise and Progress and their Place among the Educational Systems of the Country. Cambridge : University Press, 1914.

Parmentier, Jacques. Histoire de l'Education en Angleterre. Paris : Perrin, 1895.

Pons, Jacques. L'Education en Angleterre entre 1750 et 1800. Paris : E.Leroux, 1912.

Quick, Robert-Hubert. Essays on educational Reformers. London : Longmans, 1868.

Rodgers, John. The old Public-Schools of England. London : B.T. Batsford, 1938.

Seybolt, R.F. Source Studies in American colonial Education. Bureau of Educational Research. Urbana : University of Illinois; 1925.

Smith, J.William Ashley. The Birth of Modern Education : the Contribution of the Dissenting Academies, 1660-1800. London : Independent Press, 1954.

Watson, Foster. Beginnings of the Teaching of modern Subjects in England. London : Sir Isaac Pitman and sons, 1909.

II Ouvrages consacrés à l'enseignement des langues.:

Begster-Collins, E.W. History of Modern Language Teaching in the United States. Studies in Modern Language Teaching. New-York : Mac Millan, 1930.

Bouton, Charles. Etudes sur les Grammaires Françaises de Claude Mauger à l'Usage des Anglais ( XVIIème Siècle ). Thèse complémentaire de l'Université de Paris. Paris : Klincksiek, 1972.

Clapton, G.T. et Stewart, J. Les Études Françaises dans l'enseignement en Grande-Bretagne. Etudes Françaises, 20ème cahier Paris; Les Belles Lettres, 1929.

Clover B. The Mastery of the French Language in England. New-york, 1888.

Duflou, G. L'Université d'Oxford et son enseignement des Langues Modernes. Ghent, 1894.

Firth, Sir Charles. Modern Languages at Oxford 1724 - 1732. Oxford : University Press, 1929.

Handschin, C.H. The Teaching of Modern Languages in the United States. U.S. Bureau of Education, Bulletin n° 3, 1913.

Kelly, L.G. 25 Centuries of Language Teaching. Rowley, Mass. : Newbury House, 1969.

Lambley, Kathleen. The Teaching and Cultivation of the French Language in England during Tudor and Stuart Times. Manchester : University Press, 1920.

Millet, Adrien. Les Grammairiens et la Phonétique ou l'Enseignement des Sons du Français depuis le XVIème siècle jusqu'à nos jours. Paris : J.Monnier, 1933.

Riemens, J.K. Esquisse historique de l'Enseignement du Français en Hollande du XVIème au XIXème siècle. Leyde : Sijthoff, 1919.

Salmon Vivien,"Joseph Webbe : Some Seventeenth Century Views on Language Teaching and the Nature of Learning." Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance,1961.

Salmon, Vivien." A pioneer of the Direct method in the Erasmian Circle" Language, XIX ( 1960 ) p. 567-577.

Spink, J.S. " The Teaching of French Pronunciation in England in the eighteenth Century, with particular Reference to the Diphtongue oi ". Modern Language Review, Vol.41 (1946) p.155-163.

Thormann, W.E. " The Audio-Lingual Method in the Past : Anti-Grammar in Seventeenth Century France." Modern Language Journal Vol.53 (1969) p.327-329.

Titone, Renzo. Teaching Foreign Languages, an Historical Sketch. Washington : Georgetown University Press, 1968.

Watts, George B. "The Teaching of French in the United States". French Review Vol.37 n111(1963) p.99 - 105.

Histoire de la langue française ( grammaire et prononciation ).

Beaulieux, Charles. Histoire de l'Orthographe française. 2 Vols Paris : Champion, 1927.

Bourciez, Edouard. Précis de Phonétique française. Neuvième Edition. Paris : Klincksieck, 1958.

Brunot, Ferdinand. Histoire de la Langue Française. Tome V Le français en France et hors de France au XVIIIème Siècle. Tome VIII : Le Français hors de France au XVIIIème Siècle. Paris : Armand Colin, 1966-1967.

Harnois, Guy. Les théories du Langage en France de 1660 à 1831. Paris : Les Belles Lettres, 1925.

Chevalier, Jean-Claude. Histoire de la Syntaxe : Naissance de la Notion de Complément. Genève : Droz, 1968.

Loiseau, Arthur. Histoire des Progrès de la Grammaire en France, depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours. Paris : Thorin, 1875.

Streuber, Albert. Beiträge zur Geschichte des französischen Unterrichts im 16 bis 17 Jahrhundert. Berlin : Ebering, 1911

Tell, Julien. Les Grammairiens français depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières oeuvres connues. Paris : F. Didot, 1874.

Thurot, Charles. De la prononciation française depuis le Commencement du XVIème siècle, d'après les témoignages des grammairiens. 2 Vols. Paris : Imprimerie Nationale, 1881-1883.

Zachrisson R.E. Notes on some early English and French Grammars Beiblatt zur Anglia, 1914.

Histoire de la langue anglaise ( grammaire et prononciation ).

Barbour, F.A. The Teaching of English Grammar. History and Method. Boston : Ginn and Co, 1902.

Dobson, E.J. English Pronunciation. 2 Vols.( 1500-1700) Oxford : University Press, 1957.

Michael, Ian. English Grammatical Categories and the Tradition to 1800. London : Cambridge University Press, 1970.

Spira, . Die Englische Lautenwicklung nach Französischen Grammatika zeugnissen. Strasbourg : J.Trübner, 1912.

Zachrisson, R.E. The Pronunciation of English Vowels (1400-1700 Göteborg : Gothenburg - Kungliga Vetenskapes och Vitterhe samhället, 1913.

Bibliographies.

Allibone, J.A. A critical Dictionary of English Literature and British and American authors. London : S.Trübner, 1859.

Alston, R.C. A Bibliography of the English Language from the Invention of Printing to the Year 1800. I English grammars written in English. Leeds, E.J. Arnold, 1965. X Education : teaching of languages. Menston / Scolar press, 1970.

Anon. A Transcript of the Registers of the Worshipful Company of Stationers from 1640-1708. London : privately printed, 1913.

Anon. English bibliographical sources. I The Monthly Catalogue, 1714-1717. II id. 1723-1730. III A Register of Books 1726-1 IV Bibliotheca Annua 1699-1703. V The Annual Catalogue 1736 VI The Gentlemen's Magazine 1731-1751. VI The London Magazine 1732-1786. Rpt London : Gregg Press, 1964-1966.

Arber, Edward. The Term Catalogues, 1668-1709. 3 Vols. London : Ed. Arber, 1903.

Kennedy, Arthur G. A Bibliography of Writings on the English Language from the beginning of Printing to the End of 1922. Cambridge and New Haven : Harvard University Press, 1927.

Lowndes, William Thomas. The Bibliographer's Manual of English Literature. London : Henry G. John, 1834.

Peddie, R.A. Subject Index of books published before 1800. London : Grafton and C°, 1935.

Stephen, Leslie (ed.) Dictionary of National Biography. Londres : Smith, Elder and C°, 1885.

Syengel, E. Chronologisches Verzeichnis französischer Grammatik vom Ende des 16. bis zum Ausgange des 18. Jahrhundert. Oppeln, 1890. Complété par un article de Zeitschrift für

Französische Sprache und Literature. Vol 12, p.284-290.
Oppeln, 1890.

Watt, R. Bibliotheca Britannica, or a general Index to British and Foreign Literature. 4 Vols. Edinourgh; A.Constable,182

Wing, Donald. Short-title Catalogue of books printed in England Scotland, Ireland, Wales and British Ameriaca and of English books printed in other Countries. 1641-1700.
3 Vols 2nd edition. New-York : M.L.A., 1945-1951.

A cette liste il convient d'ajouter les Catalogues de différentes bibliothèques et particulièrement du British Museum, de la Bibliothèque Nationale, de la Library of Congress, et aussi The National Union Catalogue : Pre 1956 Imprints ( Mansell ).

SCD NANCY 2
46, av. de la Libération
B.U. LETTRES